TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 204 — 48 PAGES — SAMEDI 19 NOVEMBRE 1977

Le parti communiste italien appelle à la « mobilisation populaire » contre le terrorisme

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Israël se prépare à accueillir solennellement M. Sadate

• Les réactions hostiles s'accentuent dans le monde arabe
• Deux membres du cabinet égyptien donnent leur démission

Jérusalem prépare, dans la fièvre, l'« événement historique » que constituera la visite de M. Sadate. Le président égyptien doit arriver samedi 19 novembre, à 19 h. 30, et séjourner jusqu'à lundi en Israël. Les principales manifestations seront transmises en direct par la télévision (en France sur A 2).

Un avion militaire égyptien, transportant de hauts fonctionnaires, est arrivé à 8 h. 50 ce vendredi à Tel-Aviv. Des journalistes égyptiens viendront également en Israël et des instructions ont été données à toutes les représentations diplomatiques à l'étranger pour qu'elles leur accordent, sur demande, des visas de courtoisie.

Cependant, l'initiative diplomatique de M. Sadate a été condamnée jeudi par la majeure partie du monde arabe, jusqu'alors circonspect. Le président égyptien, lors de son voyage à Damas, n'a pas réussi à obtenir la caution — même tacite — de son homologue syrien. Celui-ci a, au contraire, dès le départ de M. Sadate, condamné, jeudi après-midi en termes très vifs, une initiative « tactique » qu'il juge « erronée ».

Les principales organisations palestiniennes ont tenu des propos plus sévères encore. Le Fath calquant son attitude sur celle de la Syrie a publié, jeudi dans l'après-midi, un communiqué adjurant M. Sadate de renoncer à un voyage qui marque un « tournant dangereux » et un gain pour le sionisme mondial et ses alliés impérialistes. L'Irak et la Libye ont renouvelé, de leur côté, avec une solennité particulière leur condamnation de la démarche égyptienne.

M. Sadate, isolé, doit faire face à l'intérieur de son propre pays à l'hostilité de certains de ses plus proches collaborateurs. Le vice-premier ministre égyptien et ministre des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, a démissionné jeudi pour protester contre le voyage à Jérusalem. M. Mohamed Ryad, aussitôt pressenti pour le remplacer, s'est récusé, suscitant une certaine émotion dans les milieux politiques cairotes.

Poker et passion

En précipitant son voyage en Israël, le président Sadate tente de prendre de vitesse des adversaires dont le nombre paraît le surprendre. Pourtant, le geste, d'une incroyable témérité, qu'il a osé ne pouvait pas, dans le monde arabe, rester sans critiques. D'emblée, la Libye et l'Irak l'avaient condamné, l'Algérie y est hostile, et les plus intransigeants des Palestiniens le condamnent. Mais c'est à Damas que se jouait l'essentiel de la partie. Deux positions s'y affrontaient : laisser l'allié égyptien tenter sa chance tout en prenant clairement ses distances, ou se désolidariser avec éclat d'une initiative que l'on jugeait sans espoir.

Après avoir visiblement hésité, le président Assad a choisi d'exprimer sa « déception » et sa « peine » devant l'impossibilité de convaincre son hôte des « dangers » de l'entreprise pour la cause arabe. Du même coup, dans des opinions publiques partagées entre la stupeur, l'espérance et le souvenir d'un interminable conflit avec l'État hébreu, on a vu se manifester les réactions scandalisées que résume bien la manchette d'un quotidien de Beyrouth : « Il dormira demain chez eux... » L'enthousiasme des Israéliens, qui portent aux nues le « courage » du visiteur et lui décernent, avec tout le lyrisme méditerranéen, un brevet de sioniste d'honneur, après l'avoir tant insulté, n'est pas de nature à faire accepter aisément par les masses arabes la « mission sacrée » du Raïs.

Les principaux partenaires du président égyptien évitent pourtant les condamnations véhémentes. Le chef de l'État syrien garde les formes dans sa réprobation, et semble avoir cru, jusqu'à la visite de son hôte, qu'il parviendrait à le faire changer d'avis. M. Yasser Arafat n'a fait qu'une déclaration prudente. Toutefois, le Fath utilise un langage très ferme, et bon nombre de Palestiniens appellent de leurs vœux un coup d'État au Caire. Du côté des partisans, seul le Soudan, qui dépend militairement de l'Egypte, s'est prononcé sans ambiguïté. Dans les États du golfe et en Arabie Saoudite, la prudence est de mise. Sur le plan international, l'hostilité évidente de l'U.R.S.S. et l'attitude ambiguë des États-Unis ne fournissent guère au Raïs un contexte particulièrement propice.

Menée sans la moindre préparation psychologique des masses arabes, l'opération dépend, en fin de compte, de la situation politique en Egypte même. L'armée soutient-elle sans défaillance son chef suprême en ce moment critique ? Ses très nombreux adversaires intérieurs, des extrémistes musulmans à la gauche nassérienne, peuvent-ils exploiter la chance qui leur est offerte ? La démission du chef de la diplomatie et son remplacement laborieux, après le refus du successeur pressenti, suffisent à démontrer que la partie est serrée.

Le feu vert donné par la Syrie à tous les ennemis du président égyptien risque d'accélérer l'avalanche des critiques, altérant gravement le climat de sa visite à Jérusalem. On verrait alors se transformer en un défi à l'opinion arabe une opération conçue, à l'opposé, comme un défi à Israël, solennellement sommé de faire des concessions, par un ennemi de bonne volonté, de la tribune même de la Knesset.

Le président Sadate se réclame de « nouvelles vérités » qui doivent avoir le pas sur les tabous et les anathèmes marquant depuis trente ans les relations entre Israël et ses voisins. Il assure avoir pris un « risque calculé ». On doit donc supposer qu'il a pris en compte de solidité de son « front intérieur » et la possibilité de susciter un certain consensus arabe et de rassurer ses alliés sur son refus, maintes fois proclamé, de ne pas conclure de paix séparée avec l'État juif.

JÉRUSALEM :

Une immense espérance dans tout le pays

De notre envoyé spécial

Tel-Aviv. — Le décor est en place ; dans la coulisse grouillent des machinistes affairés ; la salle est comble et le public s'impatiente ; il ne manque que les trois coups pour que se lève le rideau et que brillent les feux de la rampe : les Israéliens attendent avec un mélange de bonheur et d'angoisse le grandiose et merveilleux spectacle qu'on leur promet pour samedi soir 19 novembre avec l'arrivée à l'aéroport de Tel-Aviv du président de la République égyptienne.

Anouar El Sadate est sans conteste la vedette. Son nom, son portrait, s'étalent aux premières pages des journaux. Ses propos, ses moindres faits et gestes sont rapportés avec un luxe de détails. Des colonnes sont consacrées à l'évocation de sa vie exemplaire, de ses luttes et de sa carrière au service de son peuple. Le qualificatif de « *courageux* » revient comme un leitmotiv dans les commentaires d'éditorialistes et les conversations de café. S'il n'est pas encore consacré comme un personnage de légende, il est déjà entré dans l'histoire, dans celle du mouvement sioniste. N'est-il pas le premier chef d'État arabe à se rendre dans la capitale d'Israël ?

Jérusalem s'apprête à l'accueillir avec le cérémonial et le faste dus à son rang. Avant de s'adresser à la Knesset réunie au grand complet, il se rendra dimanche à la mosquée d'El Aksa, non loin de l'endroit où le prophète Mahomet a fait son ascension au paradis, troisième lieu saint de l'Islam, après La Mecque et Médine. Cette visite qu'il a choisi d'accomplir est doublement audacieuse : c'est au seuil de cette mosquée que le roi Abdallah de Transjordanie fut assassiné il y a un quart de siècle, précisément parce qu'il projetait de conclure une paix séparée avec le jeune État juif. Mais, à la différence du souverain hachémite, c'est dans la « zone occupée » de Jérusalem, et sous la protection des forces israéliennes, que le président Sadate accomplira ses dévotions.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

LE CAIRE :

Une atmosphère électrique

De notre correspondant

Le Caire. — L'Egypte a vécu le jeudi 17 novembre une rude journée politique. Dès le matin, le Parti du rassemblement progressiste (marxiste-nassérien) avait ouvert le feu en adjurant le Raïs de « *renoncer à son projet de visite à Jérusalem afin de ne pas affaiblir les positions arabes* ». Peu après, au moment où le président égyptien, de retour de Damas, se rendait à Ismaïlia pour une visite prévue depuis plusieurs semaines, la nouvelle selon laquelle il n'avait pas réussi à convaincre son homologue syrien de l'utilité de son voyage en Israël faisait passer sur la capitale égyptienne le vent froid du pessimisme.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

DAMAS :

Le chef de l'État syrien condamne une « tactique erronée »

De notre envoyé spécial

Damas. — Les événements se sont précipités le jeudi 17 novembre dès qu'a été officiellement annoncée la date de la visite du président Sadate en Israël, date plus proche qu'on ne le prévoyait. On apprenait en outre que le chef de l'État égyptien avait l'intention de passer deux nuits en Israël, alors qu'il aurait pu se contenter de quelques heures pour prendre la parole à la Knesset. Le président Sadate donnait ainsi l'impression de vouloir prendre de vitesse ses détracteurs avant que leur mouvement ne prenne de l'ampleur, et de durcir son défi en effectuant une véritable visite officielle en Israël.

Le ton a commencé à monter jeudi en fin de matinée, immédiatement après le départ du président Sadate. Ce dernier venait d'annoncer que le président Assad n'était pas d'accord sur son voyage à Jérusalem, tout en précisant qu'il ne lui avait pas demandé de l'annuler. Dès qu'il eut raccompagné son hôte à l'aéroport, le chef de l'État syrien a donné à son tour une conférence de presse à l'aéroport même.

Mettant les points sur les « i », il a souligné que non seulement il n'était pas d'accord sur la visite de M. Sadate à Jérusalem, mais qu'il était « *excessivement déçu et peiné de n'avoir pas réussi à le convaincre des dangers que comporte cette visite et de ses conséquences à long terme pour la cause arabe* ».

Le président Assad a encore déclaré : « *Jusqu'ici, chaque fois que j'ai rencontré le président Sadate nous avons abouti à un accord, sauf cette fois. J'en suis d'autant plus affecté que notre mésentente porte sur un sujet important : la visite du président Sadate en Israël...* »

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Familles je vous aime !

On va la voir, la France, dans la prochaine Coupe du monde de football.

On va la voir comme on l'a vue, et bien vue, en 58.

Le monde entier a vu, le monde entier va voir les deux meilleurs footballeurs français des vingt-cinq dernières années, Kopa et Platini.

Kopa, fils d'une famille d'immigrés polonais, Platini, fils d'une famille d'immigrés italiens.

Elle est rudement chanceuse, la France, que ces immigrés-là aient eu le courage d'immigrer chez nous avec leurs famille !

ROBERT DE MONTVALON.

Importer mieux pour exporter plus

La balance commerciale de la France a été excédentaire en octobre pour le deuxième mois consécutif (lire page 45). *Ce résultat qui s'explique tant par la croissance des exportations que par la stabilité des importations a ramené le déficit pour les dix premiers mois de 1977 à 10,4 milliards de francs. Les échanges extérieurs avaient été déséquilibrés de 20,5 milliards en 1976. L'annonce du nouveau surplus commercial n'a eu aucun effet particulier sur la tenue du franc, qui s'est même légèrement affaibli, le 18 novembre, par rapport au dollar et aux devises fortes.*

par ANDRÉ ROSSI (*)

« *Les produits s'échangent contre les produits* », disait Jean-Baptiste Say. Cette évidence est aujourd'hui oubliée, au moins en matière de commerce extérieur. Il semble bien, en effet, qu'on n'ait pas encore tiré tout le parti possible de la complémentarité nécessaire entre importations et exportations. N'a-t-on pas souvent tendance à considérer les importations comme une sorte de fatalité, comme le tribut à payer au dogme du libre échange, sans lequel l'accès aux marchés extérieurs nous serait interdit ? Dans cette conception, la politique du commerce extérieur se ramène pour l'essentiel à la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de promouvoir les exportations : est bon tout ce qui peut développer les exportations ; est mauvais tout ce qui peut développer les importations.

Cette approche manichéenne du commerce extérieur doit aujourd'hui être dépassée. Les Allemands eux-mêmes ne disent-ils pas d'ailleurs que le commerce extérieur commence par l'importation ? Il nous faut maintenant considérer le commerce extérieur comme un tout, prendre conscience de l'ensemble des liens qui existent entre exportations et importations, et tirer systématiquement parti de ceux-ci.

Comme le rappelait le premier ministre en présentant le budget à l'Assemblée nationale, « *pour la France, la bataille se joue aujourd'hui sur le front extérieur* ». Des résultats importants ont déjà été obtenus depuis un an : le commerce extérieur s'améliore régulièrement depuis le quatrième trimestre de 1976, et le cours du franc a été maintenu pendant toute cette période. Cela dit, la bataille est loin d'être gagnée définitivement, et tous les moyens doivent être mis en œuvre pour parvenir à un équilibre durable de nos échanges.

Or, il semble bien qu'une vision plus globale du commerce extérieur, une meilleure prise en compte des relations entre importations et exportations, soit un moyen de développer encore nos exportations. En effet, on ne peut exporter vers tous les pays fortement endettés que si l'on offre en même temps des contreparties suffisantes. Ces contreparties peuvent prendre trois formes principales :

● Le crédit : comme tous les pays, la France y a recours largement, puisque, aujourd'hui, l'essentiel des exportations de biens d'équipement se fait à crédit. Ce moyen a toutefois des limites évidentes : outre son coût, il comporte un certain risque et repousse à plusieurs années le paiement complet en devises.

● L'investissement à l'étranger : il ne peut évidemment s'agir que d'une contrepartie occasionnelle.

● L'achat de marchandises : il s'agit donc d'importer pour pouvoir exporter, d'échanger les produits que l'on vend contre des produits à acheter.

(Lire la suite page 45.)

(*) Ministre du commerce extérieur.

Un important marché

LA FRANCE VEND DIX-HUIT MIRAGE À L'ÉQUATEUR ET QUATORZE AU SOUDAN

(Lire nos informations page 8.)

UN LIVRE DE JEAN-FRANÇOIS DENIAU

L'Europe ou Porto-Rico

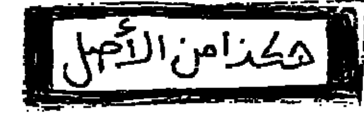
Le mot Europe n'est pas de ceux qui font vendre un livre aujourd'hui. M. Jean-François Deniau *n'en a eu que plus de* mérite à s'astreindre au très gros travail qu'a dû représenter la rédaction de « l'Europe interdite », ouvrage écrit alors qu'il était ambassadeur à Madrid et dont la vivacité et la liberté de ton vont très au-delà de ce qu'on pourrait attendre d'un secrétaire d'État aux affaires étrangères.

« Europe interdite », cela veut dire à la fois défendue et stupéfiée, et ce sont bien ces deux sens que l'auteur a entendu impliquer dans son titre. Défendue parce que tant de gens, *à commencer par beaucoup* d'Européens, n'en veulent pas. Stupéfiée, parce qu'elle est là, comme ahurie, sur le bord de la route, *ne sachant trop quoi faire ni où* aller. Le propos de J.-F. Deniau est de convaincre les Européens de braver cette double interdiction et de leur en montrer les moyens. Avant d'en venir là, il livre à ses lecteurs un véritable manuel de la Communauté qui paraîtra peut-être superflu aux connaisseurs, mais sera *d'une très grande utilité pour tous* ceux qui n'ont du sujet que des idées un peu vagues.

De connaisseurs, de toute façon, il en est peu qui le valent. Il a participé aux négociations qui ont conduit à la conclusion du traité de Rome, il en a suivi l'application à divers postes et, notamment, comme membre de la Commission des Communautés. On peut, dans son chapitre sur « Le continent perdu », juger un peu sommaire son affirmation suivant laquelle « il n'y a jamais eu d'Europe », alors que, de Charles Martel à Louis le Pieux, les chroniques parlaient couramment d'Europe et d'Européens : « Europa, vel regnum Caroli », écrivaient les Annales de Fulda à propos de l'empire de Charlemagne.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 9.)



idées

PHILOSOPHIE ET RELIGION

Le christianisme et le corps

Réplique d'André Mandouze à Alfred Kastler

QUE la page « Idées » de ce journal implique naturellement échanges, donc répliques, rien que de plus naturel. Je serais cependant navré que l'influence, accrue par la télévision, de matches sportifs ou politiques ramène à des oppositions personnelles entre des hommes des mises en question qui les dépassent infiniment.

Exemplaire est à cet égard le débat lancé ici même le 8 octobre par Stan Rougier et Gabriel Matzneff, puis repris par Alfred Kastler le 9 novembre. La valeur des contributions ne tient pas ici à ce que le premier soit prêtre, le second écrivain, le troisième physicien. Elle tient d'abord à la gravité du problème posé : le christianisme est-il ou non l'ennemi du corps ? Elle tient ensuite à la qualité des arguments contradictoires avancés. L'enjeu n'est donc pas que quelqu'un gagne et qu'un autre ait tort, mais bien que l'échange ait permis de progresser, même si çà ou là tel argument ne tient pas.

En l'occurrence, il convient de rectifier d'abord un certain nombre d'erreurs dont, le connaissant bien et l'admirant beaucoup, je ne doute pas que Kastler conviendra. Le prix Nobel ne confère pas l'infaillibilité au savant. Il ne lui enlève pas non plus, Dieu merci, la passion. Sans passion de la vérité, sans passion de la justice, Kastler aurait-il défendu avec autant de courage tant de causes, toujours nobles, souvent difficiles ?

La passion et la raison

Dans l'affaire qui nous occupe, la passion a sans aucun doute pris le pas sur la raison. Comme je ne pense pas que, au siècle des sciences humaines, Kastler s'en tienne au scientisme désuet qui naguère réservait la « Science » — singulière et majuscule — aux techniciens des sciences dites exactes, comment expliquer autrement que par la passion cette sorte de désinvolture avec laquelle l'éminent physicien, spécialiste de spectroscopie, s'est engagé délibérément sur un terrain théologique sans s'être assuré de bases scientifiques irréprochables.

Telle qu'elle se présente, sa conviction peut se ramener à un syllogisme dont le schéma serait le suivant :

— Le « *dénigrement de la sexualité... incite... à se détourner de la vie et à chercher le salut dans l'angoisse d'une inutile ascèse* ».

— Or « *l'interprétation aberrante* » par saint Augustin du « *mythe de la Genèse* »... « *se cristallise au seizième siècle par le dogme du péché originel promulgué par le concile de Trente* ».

— Donc « *l'Eglise chrétienne porte, dans le dénigrement de l'œuvre de chair source de vie, une responsabilité dominante* ».

Voulant ensuite souligner par une « *preuve éclatante* » l'évidence des « *preuves historiques* » de son assertion, Kastler enchaîne pratiquement sur un second syllogisme qui pourrait se ramener à ceci :

— « *L'acte procréateur étant rendu suspect et qualifié de souillure* (par l'Eglise) », toute naissance d'homme est « *entachée du péché originel* ».

— Or le Christ doit être « *homme sans péché* ».

— Donc « *il fallait supprimer pour lui la conception normale de la mère par le père* » — autrement dit, inventer « *le dogme tardif de l'Immaculée Conception* ».

L'Immaculée Conception

La catastrophe est donc accomplie, mais, telle qu'elle est énoncée, c'est son auteur, Kastler, qu'elle frappe. Je me bornerai, en remontant le cours du raisonnement, à noter :

1) Kastler a confondu le dogme « *effectivement tardif* » de l'Immaculée Conception — lequel concerne exclusivement la naissance de la Vierge Marie — avec la tradition indubitablement évangélique (cf. Luc, I, 30-35, et Matthieu, I, 18-25) se rapportant à la naissance de Jésus ;

2) Si le dogme de l'Immaculée Conception peut être invoqué comme « *preuve éclatante* » de quelque chose, ce serait plutôt du fait que — Marie étant le fruit d'une conception charnelle *normale* — l'Eglise ne considère pas l'acte de procréation du couple humain comme étant en soi « maculé ».

3) Le décret du concile de Trente concernant le péché originel se garde bien de s'engager dans les diverses théories développées en divers sens par les théologiens pour tenter d'élucider la désobéissance d'Adam (voir le *Nouveau livre de la foi commune des chrétiens*, Paris-Genève 1976, pages 307-312) — l'identification de cet acte avec l'acte sexuel n'étant d'ailleurs qu'une de ces théories entre autres.

4) Si saint Augustin est impliqué dans le débat, c'est parce que, comme Luther et avant Luther, il est l'exégète de saint Paul et que l'interprétation du chapitre V de *l'Epître aux Romains* est ici fondamentale. Ne pas oublier à ce propos que l'Eglise n'a point suivi celui qu'on appelle le « *docteur de la grâce* » dans son rigorisme et que, d'autre part, expliquer ce rigorisme « *par la restauration d'un équilibre physiologique compromis par les excès de sa jeunesse* » relève peu ou prou de cette mauvaise hagiographie issue d'une lecture des « *Confessions* » qu'ont réussi à accréditer les commerçants en vies romancées qui conjuguent habilement édification et sexe.

5) Mieux familiarisé avec le *contexte dans lequel baigne* l'Eglise ancienne et ses Pères, Kastler se fût avisé qu'Augustin, avec des arguments certes d'époque, a écrit un petit ouvrage pour défendre le « *bien du mariage* », chose évidemment qu'il n'aurait pas eu à faire si le mariage n'avait pas été attaqué, non seulement par toute une tradition soit patristique, soit gnostique, mais encore par des traditions païennes qui dépassent singulièrement le platonisme.

Ce qui, en deçà d'arguments erronés, nous ramène à la thèse même défendue par Stan Rougier et Gabriel Matzneff. Or Alfred Kastler y souscrit bien volontiers à condition de distinguer entre le « christianisme » et l' « Eglise chrétienne », laquelle « *porte dans le dénigrement de l'œuvre de chair... une responsabilité dominante* ». Certes, cette distinction paraîtra insupportable à ceux qui, tenants de l'orthodoxie, ignorent l'histoire vraie de la vie du peuple chrétien. Au contraire, elle apparaîtra fondée à ceux, comme moi, dont c'est le métier de l'étudier.

La liberté et la dogmatique

Finalement, si — mis à part certains points précis — Kastler s'est trompé, il s'est trompé comme la plupart des chrétiens se trompent, en confondant, du fait d'une certaine catéchèse, l'évangile de liberté qui est celui de Jésus-Christ avec la dogmatique puritaine qui, de façon sacrilège, se réclame de lui. Si tant de chrétiens, aujourd'hui, ont tendance à prendre leurs distances par rapport à ce qu'ils appellent l' « institution », c'est parce qu'ils ont découvert avec Kastler qu'on les a floués. Combien de temps faudra-t-il encore pour que ce peuple chrétien se mette, non pas à relire, mais à lire la Bible, si longtemps pratiquement interdite dans l'Eglise catholique ? Combien de temps faudra-t-il pour débarrasser les esprits des funestes confusions — causes aujourd'hui de tant d'abandons et de désespoir — entre la vie monastique et l'état de prêtre ? Combien de temps faudra-t-il pour que la gent cléricale admette que la théologie du mariage revient de droit aux chrétiens mariés tout comme la théologie du politique revient de droit aux chrétiens engagés dans la *cite* ?

Et surtout, qu'on ne croie pas que, par tactique ou par commodité, je généralise pour mieux faire oublier la dénonciation, précise et légitime, de Kastler et de millions d'hommes. L'irréductible originalité du christianisme ne vient nullement d'une proclamation de l'immortalité de l'âme, chose qu'elle a en commun avec une longue et large tradition païenne. L'originalité du message évangélique est dans sa logique de l'incarnation jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. L'aboutissement en est la résurrection, celle que le Christ a inaugurée pour tous les hommes, et cette résurrection implique la résurrection des corps, solennellement affirmée dans le Credo.

Alors, qu'on ne vienne pas essayer de tergiverser. Admettre l'au-delà sans vivre l'ici-bas est un non-sens. Et ce n'est certes pas ce qu'a professé celui dans lequel Henri Marrou a étudié de façon éblouissante « *le dogme de la résurrection des corps et la théologie des valeurs humaines* », celui qui a dit dans un sens, non pas charnel, non pas spirituel, mais plénier : « *Aime et fais ce que veux* ». J'ai nommé saint Augustin.

LE TOMBEAU VIDE

par GABRIEL MATZNEFF

SI Montherlant souhaitait que ses cendres fussent dispersées, c'était pour échapper au risque du mausolée, c'est-à-dire au risque de l'embaumement, de la vénération et de l'annuel géranium. « *Je n'aurai pas de tombe, ma tombe sera d'être emporté par le vent...* » (*Va jouer dans cette poussière*). Les vestiges de la Rome païenne, c'était la note poétique et provocante, le geste singulier qui ferait grincer les dents des imbéciles, Montherlant le savait fort bien, et il s'en réjouissait par avance. Mais au lieu de Rome, ç'aurait pu être les eaux de la Seine, le bois de Boulogne, n'importe où. Le lieu de la dispersion était secondaire. L'essentiel, pour Montherlant, était de ne pas demeurer captif sous une dalle de pierre ou un monument de marbre ; c'était de jouer la fille de l'air : c'était d'être ailleurs.

L'été dernier, *Tel quel* a publié un admirable texte de Philippe Sollers, intitulé « La notion de mausolée dans le *marxisme* ». Sollers y oppose les mausolées *marxistes de Lénine et de Mao* Tse-toung au tombeau vide du Christ. « *Le christianisme*, écrit Sollers, *a inventé un petit truc qui s'appelle la résurrection des corps à laquelle bien entendu vous ne croyez pas, et vous avez tort.* » D'un côté, des momies pétrifiées. De l'autre, *l'icône de* la résurrection : le Christ descendu aux enfers pour y délivrer de la mort toute l'humanité déchue.

Déjà, depuis certaine déclaration sur le marxisme (1), Sollers était suspect aux yeux des purs et des durs du dogmatisme d'Etat. Mais si, après nous avoir rejoint dans notre combat en faveur des dissidents soviétiques, Sollers se met, lui aussi, à s'intéresser à la théologie et à être captivé par la dimension religieuse de l'existence, *il va subir*, comme nous l'avons subie avant lui, l'excommunication des minuscules commissaires du peuple de la révolution permanente, des éternels donneurs de leçons d'orthodoxie gauchiste, qui passent le plus clair de leur temps à dresser des listes noirs — dans l'attente du jour béni où ils pourront enfin dresser des tables de proscriptions.

Selon l'apôtre des Gaules, Irénée de Lyon, le propre du Saint-Esprit est d'être *semper juvenescens : toujours printanier*, adolescent, capable de renouvellement. Et dans *Présence de l'Esprit-Saint* (2), Paul Evdokimov note que, depuis la Pentecôte, le Paraclet « *agit à l'intérieur de nous, il nous meut, nous rend dynamique et, en nous sanctifiant, nous transmet quelque chose de sa propre nature* ». Un écrivain, s'il veut demeurer *fidèle à cette vocation vivifiante* du *logos*, doit refuser le rôle de fonctionnaire de la pensée que lui offrent les idéologues et les partisans ; il doit rejeter les certitudes. Jusqu'à notre dernier souffle, nous serons en recherche, en quête. Nous sommes des pèlerins de l'absolu. Nous réclamons le droit à l'erreur, à la contradiction et à la métamorphose. Nous ne sommes pas des monolithes, nous ne nous laisserons pas pétrifier par la Gorgone. Nous sommes des vivants.

Le texte de Sollers me rappelle une histoire qui se situe dans les *premiers* temps de la révolution russe, à l'époque où la pierre tombale n'était pas encore scellée. Lors d'une réunion, un orateur communiste, assis à la tribune, parle. Il déroule les *mensonges de l'Eglise, les impostures* de la religion, il explique qu'il n'y a pas de résurrection, que le Christ n'est pas Dieu, *il parle, il parle, il* cite Feuerbach et Marx, *il* est érudit, éloquent, et dans la salle les gens écoutent sagement.

La démonstration dure plus de deux heures. Quand enfin le conférencier se tait, celui qui préside la séance, un autre marxiste-léniniste, interroge l'auditoire : « *Quelqu'un a-t-il un mot à ajouter ?* » Un homme, un *paysan barbu, se lève.* « *Moi,* dit-il, *j'ai quelque chose à ajouter.* » Le président fronce les sourcils. « *Bon,* concède-t-il, *parle, mais sois bref.* » Le paysan hoche la tête. « *Rassure-toi, je ne serai pas long.* » Il regarde autour de lui, fait avec solennité le signe de la croix et, d'une voix forte, lance le cri pascal :

— *Christ est ressuscité !*

Alors, l'assistance se lève comme un seul homme, se signe, et répond joyeusement :

— *En vérité, il est ressuscité !*

Saint Athanase d'Alexandrie résumait toute la théologie chrétienne et tout l'enseignement de l'Eglise dans cette formule : « *Dieu s'est fait homme pour que l'homme puisse devenir Dieu.* » Voilà, me semble-t-il, pour Sollers, pour moi, pour chacun de nous, un beau programme de vie. Il n'y a pas de temps à perdre.

(1) *Le Monde* du 22 octobre 1976.

(2) Editions du Cerf, 1977.

Le terrorisme et les otages

Réponses à Marc Oraison

« QUAND UN PRÊTRE... »

M. Jean-Louis Chrétien, agrégé de philosophie, nous écrit à propos de l'article de Marc Oraison, « La bande à Baatler » (le Monde du 10 novembre) :

Que certains esprits, égarés par l'émotion devant les prises d'otages, aient, avant et après la mort de Baader et de ses compagnons, proposé que les prisonniers dont les terroristes demandent la libération soient traités comme leurs complices et, à ce titre, passibles, le cas échéant, de la peine de mort, on peut s'en étonner. Car il y a un singulier illogisme à considérer que le remède radical aux prises d'otages soit pour l'Etat de faire de ses prisonniers... des otages. L'indignation, aveuglée, en vient à légitimer cela même dont elle s'indigne et se fait, elle, réelle complice de ceux qu'elle condamne.

Mais quand un prêtre se rallie à cette même idée, l'étonnement fait place à la douleur. N'y a-t-il d'autre réponse au terrorisme que le mot de Caïphe (*Jean XVIII, 14*), devenant ici : mieux vaut tuer quelques prisonniers que de laisser se développer un terrorisme qui mettra tout un peuple à feu et à sang ?

Le Christ lui-même nous fait un devoir du soin et du respect des prisonniers, qui sont sa figure. Le Christ lui-même, qui n'est pas venu pour les justes, mais pour les pécheurs, nous interdit de voir en autrui un coupable « *inconvertible* », selon l'expression, superlative au demeurant, de Marc Oraison.

Si c'est le christianisme qui nous autorise à prôner la liquidation des prisonniers pour des fautes commises par d'autres, si c'est le christianisme qui nous invite à désespérer de la grâce de Dieu, alors l'abbé Oraison a, sans doute aucun, raison de le craindre, « *rien ne peut être sauvé* ».

« LE CHRIST EST VENU SUR TERRE... »

M. Raymond Guillaneuf, assistant à l'U.E.R. de science politique de la Sorbonne et membre de la commission nationale des gères du parti socialiste :

Marc Oraison veut « sauver » notre « civilisation » : noble tâche ! Mais notre civilisation existerait-elle encore si elle employait les méthodes de ces « terroristes » ? Ne se nierait-elle pas elle-même ? Marc Oraison nous propose de répondre par le *terrorisme d'Etat au terrorisme* des illuminés : ne croit-il pas qu'à tout prendre, beaucoup préféreront le second qui, s'il est odieux, comme *tout* terrorisme, comme tout ce qui nie l'homme, est au moins inspiré par une générosité alors que le premier ne repose que sur le « calcul égoïste » de la raison d'Etat ? Car, enfin, s'il faut choisir entre deux crimes, qui hésitera entre la peau d'un patron ancien SS et celle de jeunes romantiques dévoyés, rendus fous par *une société* qui ne sait que parler rendement, argent, brutalité ?

Quant à l'efficacité du procédé... Marc Oraison pense-t-il sérieusement que des hitlériens — qu'ils soient de « droite » ou de « gauche » — balanceront longtemps entre la vie d'une poignée de leurs camarades et le désir de faire « avancer » ce qu'ils appellent leur « idéal » ? Il est bien certain, en effet, que le froid, calculé, monstrueux *assassinat en prison* de jeunes gens, évidemment innocents du crime qui provoquera leur mort, ne pourra que leur attirer des sympathies. Quel fanatique s'est-il jamais soucié de la vie des autres, fussent-ils ses frères ?

Excusez ma naïveté : j'imaginais, que, depuis que l'Eglise catholique a abandonné la « Sainte Inquisition » — combien de « terroristes » les dominicains ont-ils brûlés pour défendre la « civilisation » ?, — ses prêtres s'efforçaient de retrouver le message d'amour du Christ...

Il est bien triste que ce soit *l'incroyant que je suis qui doive* rappeler à Marc Oraison qu'après Socrate, qu'après Antigone, le Christ est venu sur la Terre « non pour partager la haine, mais pour partager l'amour », que l'histoire nous prouve assez que la violence n'a jamais engendré que la violence, l'injustice l'injustice, que *le terrorisme ne cessera que* quand les causes du terrorisme n'existeront plus.

Au lieu de hurler à la haine et au meurtre, Marc Oraison serait mieux inspiré de se demander ce qu'est une société qui sécrète le terrorisme ; au lieu de proposer de répondre à l'arbitraire par un arbitraire *plus grand encore*, il devrait bien, à l'instar de son « divin maître », admettre qu'une société fondée sur l'oppression, sur l'inégalité, sur le conformisme, plus encore sur l'indifférence de l'homme envers l'homme, ne peut que provoquer la haine et que lutter pour un monde juste, libre, *fraternel*, c'est peut-être la seule façon d'apporter une « solution » au « problème du terrorisme ».

Si, en 1918, les Alliés, au lieu d'imposer l'injuste *diktat* de Versailles aux Allemands, leur avaient proposé réconciliation et fraternité, l'Allemagne se serait-elle donnée à Hitler ? Si, en 1949, la bourgeoisie allemande, soutenue par toutes les bourgeoisies occidentales, soucieuse de faire oublier les crimes auxquels *elle avait participé, n'avait pas* construit une Allemagne aseptisée, où la consommation et l'anticommunisme sont les deux valeurs fondamentales, un Baader se serait-il levé ? Quelle jeunesse ne se révolterait pas quand on lui refuse le droit de penser parce ses pères ont mal pensé ?

PROJET D'ASSASSINAT

Enfin, M. Manuel de Diéguez, écrivain, nous écrit :

Je n'aurais jamais cru que le premier homme qui se ferait l'apologiste de l'assassinat de prisonniers dans leurs cellules se recommanderait du triple titre de prêtre, de médecin et d'écrivain. Combien de dizaines de milliers de jeunes gens vont-ils comprendre, à lire ce prêtre, ce médecin, cet écrivain, que la civilisation n'est qu'un mince vernis idéologique qui s'écaille et s'efface sitôt qu'il en coûte quelque chose de demeurer un civilisé ?

Marc Oraison ne dit pas qu'il convient de confesser les victimes et de leur donner l'extrême onction avant de les piquer. L'alliance de la médecine, de Hitler et de la foi qu'il nous propose demande encore cette ultime mise au point.

On voudrait savoir, en outre, si *le destin de la gauche de l'Eglise* est de se ranger à la droite de l'Etat. Le drame de Luther prêchant l'extermination des paysans révoltés répondrait-il à une fatalité historique ?

Le silence ou les protestations de l'Eglise d'avant-garde seront le test de son véritable engagement spirituel, donc politique. Il est troublant que ce projet d'assassinat n'émane pas d'un de ces traditionalistes pour lesquels la peine de mort joue un rôle rédempteur. Quel progrès de remplacer le bourreau par un empoisonneur public !

Il y a trente ans que j'ai publié *la Barbarie commence seulement...* Et voici que, pour venger un ancien SS, un prêtre, un médecin, un écrivain français nous administre son « tranquillisant définitif » ! Qui écrira un *la Barbarie à visage doucereux ?*

LA VISITE DU PR

JÉRUSALEM : une immense espér

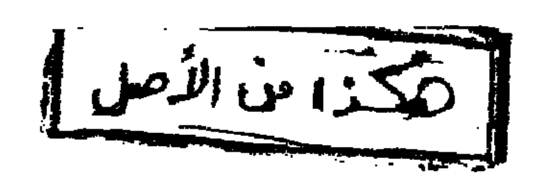
LE CAI

LA DÉMISSION DE M. FAHMI

Boutros-Ghali est nommé ... égyptien des affaires étrangères

PORTRAIT

...cialiste du droit international



LA VISITE DU PRÉSIDENT SADATE A JÉRUSALEM

JÉRUSALEM : une immense espérance

(Suite de la première page.)

Pour faire bonne mesure, le premier ministre israélien se propose de le conduire à Yad-Vachem, le monument édifié à la mémoire des victimes des holocaustes nazis. Si le président Sadate devait accepter de se recueillir, côte à côte avec M. Begin, devant ce monument, la scène *serait hautement* symbolique *de* la réconciliation projetée entre le *juif polonais* dont les parents ont été assassinés par les hitlériens et l'Egyptien qui, la même année, était arrêté pour collaboration avec les Allemands...

Cependant, l'époque où les services israéliens d'information distribuaient des pamphlets présentant le président Sadate comme un « *pronazi* » et un « *antisémite* » est bien révolue. Signe des temps : l'accent est aujourd'hui mis sur les « *affinités* » qui devraient favoriser l'entente entre les deux hommes.

Il est vrai que certaines caractéristiques des carrières respectives de MM. Begin et Sadate autorisent de curieuses analogies. Ils ont fait partie, dans les années 40, d'organisations clandestines dont les activités étaient essentiellement dirigées contre l'occupant britannique en Palestine *ou* en Egypte ; ils se sont *livrés à des attentats qui leur ont* valu d'être traités de « *terroristes* » ; de même *ils ont été dé*noncés l'un et l'autre par leurs adversaires comme étant des « *fascistes* » ; se situant à la droite de l'échiquier politique de leur pays respectif, ils se sont empressés, dès leur accession au pouvoir, *de « libéraliser »* l'économie. Enfin et surtout, la profonde méfiance qu'ils nourrissent à l'égard de Moscou les incite à préférer des négociations bilatérales — hier sous l'égide américaine, aujourd'hui sans intermédiaires — à la *conférence* de Genève où siègent les représentants soviétiques.

Vont-ils dès lors aller jusqu'à conclure une paix séparée ? Le président Sadate a déjà répondu à *cette question* par la négative et, pour dissiper sans doute les suspicions que *nourrissent à son* égard les autres belligérants arabes, il a affirmé jeudi à Damas qu'il ne se rendrait pas à Jérusalem pour négocier mais seulement pour exposer la cause arabe aux députés de la Knesset. Cette déclaration n'a pas satisfait pleinement le général Dayan qui, *quelques heures plus tard indi*quait à la presse qu'il avait l'intention malgré tout de poser au président égyptien « *quelques questions concrètes* ». « *Nous souhaitons savoir, par exemple,* a précisé le chef de la diplomatie israélienne, *si M. Sadate aurait l'intention de s'incliner devant un veto qu'opposerait la Syrie à un règlement* politique *dans cette région...* »

La question du général Dayan est, en effet, concrète bien que *prématurée*. Elle pourrait être formulée plus clairement de la manière *suivante* : si la Syrie devait s'opposer à un règlement que l'Egypte considérerait comme satisfaisant, le président Sadate accepterait-il de sacrifier la paix et les intérêts vitaux de son pays pour ne pas faire cavalier seul ?

Le dilemme qu'affronte le raïs se pose en réalité en des termes plus dramatiques : consentir à une paix séparée pourrait dans l'absolu contribuer à sauver l'éco*nomie de son* pays, *mais il se* mettrait à dos la majeure partie du monde arabe ainsi que, vraisemblablement, son armée ; perpétuer l'impasse pour demeurer fidèle à ses alliés aggraverait la crise qui risque tout autant de provoquer la chute de son régime.

Les dirigeants israéliens sont parfaitement *conscients de* la situation délicate dans laquelle s'est placé celui dont ils veulent faire un interlocuteur privilégié. Ils sont bien décidés, indique-t-on dans les milieux bien informés, à faire tout ce qui est possible pour lui faciliter la tâche. Déjà, MM. Begin et Dayan s'emploient *à rassurer ceux qui redoutent un* accord séparé, notamment en multipliant les déclarations se référant à la prochaine convocation de la conférence de Genève. Tel serait d'ailleurs le vœu des Etats-Unis qui, dans la phase *actuelle du moins*, souhaitent ne pas heurter de front les autres *pays arabes et l'Union soviétique*.

D'une manière générale, les responsables israéliens seront souples dans la forme et éviteront par exemple d'adopter des positions trop tranchées durant le séjour du président Sadate, même si *celui-ci devait faire des déclarations* « maximalistes », éventualité que l'on considère ici comme étant « *naturelle* » et « *prévisible* ».

Y aura-t-il une quelconque en*tente sur le fond du conflit* ? Il est généralement admis que M. Begin serait disposé à consentir des « *concessions majeures* » au président Sadate, en échange d'une « *normalisation* » qui ne prendrait pas nécessairement la forme d'un traité de paix. La restitution de la « *quasi-totalité du Sinaï* » à la *souveraineté* égyptienne, y compris Charm-El-Cheikh, que le ministre de la défense, le général Ezer Weizman, ne considère pas comme indispensable à la défense d'Israël, pourrait être envisagée dans le cadre d'un « *accord intérimaire* », qui serait conclu — pourquoi pas ? — *sous la houlette de la conférence* de Genève.

Le président Sadate, qui n'ignore pas les bonnes dispositions des dirigeants israéliens à *son* égard, *préférerait* malgré tout obtenir d'eux des concessions qui *favoriseraient* un *règleemnt* global. Cela lui permettrait de neutraliser la campagne que ses adversaires viennent de déclencher contre son initiative et de demeurer ainsi maître du jeu. Il souhaite en particulier donner *satisfaction*, même partiellement, aux Palestiniens.

Toute la question, débattue ici avec passion, est de savoir si M. Begin accepterait de renoncer à ses prétentions de conserver la Cisjordanie. Certains, mais ils sont peu nombreux, estiment que le premier ministre, qui souhaite entrer dans l'histoire comme celui qui a conduit l'Etat hébreu à la paix, est capable de devenir le « général de Gaulle d'Israël ». Les défenseurs de cette thèse font valoir qu'il est le seul à pouvoir se montrer catégoriqu à l'égard des Palestiniens, sans être suspecté de faiblesse *ou de complaisance*. D'autres, beaucoup plus nombreux, soutiennent que le leader du Likoud ne renoncera jamais à un territoire qu'il considère comme faisant partie intégrante d'Heretz Israël.

« *J'espère de tout mon cœur que Begin ira jusqu'à accepter la création d'un Etat palestinien en Judée et en Samarie* », nous a dit avec ferveur un boutiquier de Tel-Aviv qui a pourtant donné sa voix aux dernières élections au parti de M. Begin. « *Il est absurde,* ajoutait-t-il, *de penser qu'un Etat aussi minuscule pourrait constituer un danger pour Israël. Sadate ne devrait pas quitter notre pays les mains vides, autrement nous aurions perdu une occasion unique pour en finir une fois pour toutes avec ce conflit.* »

Les propos que l'on entend couramment ici paraissent indiquer que la prochaine visite du chef de l'Etat égyptien a déjà eu comme effet de susciter dans la population d'énormes espoirs et peut-être un évolution salutaire de l'opinion.

ERIC ROULEAU.

DAMAS : une « tactique erronée »

(Suite de la première page.)

Cette visite, comme vous pouvez l'imaginer, elle a été au centre de nos entretiens. Le seuil entre la tactique et la stratégie n'est pas clair : en supposant exact (comme l'a dit M. Sadate) que la recherche de la paix soit un objectif stratégique et les méthodes employées des moyens tactiques, dissocier totalement l'un des autres, est impossible... Sans doute, le président Sadate considère-t-il que son comportement constitue une tactique valable... Mais à mon avis, une stratégie ne peut réussir avec une tactique erronée. L'entente égypto-syrienne a constamment représenté pour nous un but stratégique et une garantie de réalisation des aspirations des masses arabes. Nous n'en sommes pas moins en désaccord : je ne considère pas que la paix nécessite un voyage en Israël. Je suis convaincu que cette visite n'est de l'intérêt ni de l'Egypte, ni de la Syrie, ni du reste du monde arabe. »

Le président Assad a ajouté : « *Le président Sadate est, bien entendu, d'un avis contraire. Mais nous continuerons à vouloir sauvegarder les intérêts de l'Egypte au même titre que ceux de la Syrie.* »

Le désaccord entre les deux hommes paraissait initialement devoir se cantonner dans des limites plus étroites. On prêtait au président Assad l'intention, dans cette phase délicate, de laisser faire son *allié*, tout en prenant ses distances avec son initiative. Il aurait pu ainsi exploiter son hypothétique succès, sans risquer de subir les conséquences d'un échec, que l'on tient ici pour probable. Irrités, et même humiliés, les dirigeants syriens avaient quand même réussi jusque-là *à demeurer* presque imperturbables. La Syrie, pensait-on dans *les* milieux bien informés, et jusque dans les cercles diplomatiques américains, attendrait le résultat de l'aventureuse démarche du dirigeant égyptien avant de se prononcer définitivement.

Le président Assad en a jugé autrement après son tête-à-tête de sept heures avec le président Sadate, estimant sans doute qu'il *n'y avait plus rien à gagner* à donner un accord tacite au président égyptien.

Cette opposition s'ajoutant à celle des Palestiniens et à des prises de position hostiles en Egypte même, on se demande ici si le président Sadate va pouvoir poursuivre sa politique et contrôler la *situation dans son pays*. Les défections d'amis qui lui doivent tout amènent déjà certains observateurs, à Damas, à s'interroger sur la possibilité d'un coup d'Etat militaire au Caire, avant ou pendant la visite à Jérusalem du chef de l'Etat égyptien.

Le ton s'est donc durci à Damas. La rancœur dans les milieux gouvernementaux, jusque-là contenue, *s'est étalée*. *Dans un* communiqué commun — procédure exceptionnelle, — le parti Baas, le Front national progressiste, qui représente l'association des partis au pouvoir autour du Baas, et le gouvernement ont *dénoncé l'entreprise du président* Sadate. Après avoir repris, en les détaillant, les arguments déjà développés par le président Assad et expliqué le silence gardé jusque-là par Damas par l'espoir de convaincre le président Sadate *de renoncer à son voyage*, les signataires du communiqué soutiennent que « *la décision du président Sadate constitue un coup porté à la nation arabe* ».

» *La nation arabe*, poursuit ce texte, *qui considère que la lutte contre la présence sioniste en Palestine est une lutte de libération nationale, ne pardonnera à aucun responsable arabe toute action contribuant à aggraver les effets de l'agression et à légaliser l'occupation de la terre arabe.*

» *Aucun individu dans le monde arabe, quelle que soit sa qualité, n'a le pouvoir de prendre des décisions engageant l'avenir de la nation arabe, de nature à porter atteinte à l'ensemble de la cause, et à accorder à l'ennemi les bénéfices auxquels il aspire. (...) Aucun dirigeant arabe n'a le droit d'entreprendre une telle démarche qui porte atteinte à l'existence de la nation arabe, à son devenir et à sa dignité.*

» *La Syrie proclame son refus de la démarche que le président Sadate a décidé d'accomplir. (...) Elle demande à tous les Arabes (...) d'assumer leurs responsabilités nationales en s'opposant aux dangers résultant de la visite d'un gouvernant arabe en Israël.* »

Continuant de calquer son attitude sur celle de la Syrie, le Fath, principale organisation de la résistance palestinienne, a publié un communiqué demandant à M. Sadate de renoncer à son voyage en Israël. Il déclare, en termes violents, considérer que la *visite du chef de l'Etat en Israël* marque « *un tournant dangereux et un gain pour le sionisme mondial et ses alliés impérialistes en même temps qu'il place la révolution palestinienne dans une grave situation au moment où l'ennemi sioniste persiste à méconnaître les droits du peuple palestinien, notamment son droit à établir un Etat palestinien indépendant* ».

Le Fath réaffirme que per*sonne — et donc dans le contexte* actuel surtout pas M. Sadate — ne peut parler au nom du peuple palestinien. A son tour, il fait la distinction entre le peuple égyptien et son président, rendant hommage au « *rôle historique du peuple d'Egypte et de son armée* ». L'appel du pied aux *militaires égyptiens est clair*. Le numéro 2 du Fath, M. Abou Ayad, qui fut durant la guerre du Liban un des adversaires les plus résolus du chef de l'Etat syrien, est entré en contact par téléphone avec le président Assad pour le remercier de son attitude à l'égard de la cause palestinienne.

« *Libérés* » par la prise de position syrienne, les journaux palestino-progressistes de Beyrouth ont mis, quant à eux, en relief *toutes les positions hostiles à la* visite en Israël de M. Sadate. Et la censure les a laissé faire. Ainsi, *As-Safir* résume l'hostilité ambiante en quatre titres : « Sadate fait face à une explosion interne et arabe », « La lune de miel égypto-syrienne est terminée : Sadate a déçu Damas et a provoqué sa *colère* », « Demain, *il dormira* chez eux... ».

LUCIEN GEORGE.

LE CAIRE : une atmosphère électrique

(Suite de la première page.)

Dans l'après-midi, les démissions successives du vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, puis du ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Mo*hamed Ryad, qui avait été chargé* aussitôt par le Raïs de remplacer *ad interim* le chef de la diplomatie égyptienne, furent sources de stupéfaction, voire d'effroi. Appelé aux affaires étrangères pendant les heures guerrières de l'automne 1973, M. Fahmi passait depuis pour le par*tisan le plus déterminé d'une pax americana* au Proche-Orient. Ces jours derniers, il n'avait pas dissimulé à *ses proches* sa *fureur* d'avoir appris le 9 novembre seulement, en même temps que le *vulgum pecus*, la décision du président Sadate d'aller s'adresser à la Knesset.

Au sujet de M. Mohamed Ryad, di*plomate de carrière sans profil* politique accusé, il semble qu'il ait reculé devant les responsabilités historiques particulières *qui vont incomber* ces jours-ci au chef de la diplomatie du Caire. « *Les rats quittent le navire* », murmurait un vieux routier des chancelleries proche-orientales.

Entre-temps, chacun avait appris *qu'à Ismaïlia l'ambassadeur améri*cain en Egypte, M. Herman Eilts, avait transmis au Raïs l'invitation de M. Begin à se rendre en Israël, que des drapeaux égyptiens allaient être *incessamment* envoyés à l'aéroport de Tel-Aviv, que le président Sadate partirait samedi prochain pour Jéru*salem et qu'il irait prier dimanche,* jour de la fête du sacrifice d'Abraham (commémoré dans tout *l'islam*), à la mosquée d'Al-Aqsa, troisième lieu saint des musulmans après *La Mecque et Medine* (le *recteur* d'Al-Azhar, le cheikh Abdelhalim Mahmoud, actuellement aux Etats-Unis, a fait connaître qu'« *il accordait son plein soutien au voyage de paix du président Sadate à Jérusalem* ». Le cheikh d'Al-Azhar est la *plus haute autorité spirituelle* de l'islam orthodoxe).

Dans cette atmosphère électrique, les Egyptiens apprirent en début de soirée le « lâchage » du Fath — le principal mouvement de l'organi*sation de libération* de la Palestine, — d'autant plus surprenant pour certains que le chef de l'O.L.P., M. Arafat, venait auparavant de se déclarer d'accord « *sur tous les sujets* » avec M. Sadate. « *On accule l'Egypte à la paix séparée* », nota une ambassadeur occidental.

C'est alors qu'ont *pu* entendre à l'endroit du Raïs, dans les rues et les cafés du centre du Caire, des *mots aimables, voire affectueux*, comme on en avait entendu au moment de la guerre d'octobre 1973.

Dans la soirée, la nouvelle de la nomination à la tête des affaires étrangères d'un homme respecté pour son sérieux *et* sa compétence *comme M. Boutros-Ghali, eut* un effet rafraîchissant sur les esprits. Si d'aucuns relevèrent avec intérêt que le successeur de M. Fahmi est marié avec une égyptienne d'origine israélite, d'autres ne manquèrent pas de souligner que si le Raïs avait rompu avec un usage établi depuis la *révolution de 1952 qui consiste* à *ne* jamais confier de poste politique de premier plan à un non-musulman — *M.* Boutros-Ghali est *chrétien*, — c'est surtout parce qu'il avait dû rencontrer de sérieuses difficultés pour trouver un remplaçant à MM. Fahmi et Ryad.

Un peu avant minuit, la télévision montra le Raïs, dans un jardin d'Ismaïlia, les traits tendus, mais souriant. L'Egypte venait de vivre sa plus tumultueuse journée depuis la guerre d'octobre.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

APRÈS LA DÉMISSION DE M. FAHMI

M. Boutros-Ghali est nommé ministre égyptien des affaires étrangères

M. Pierre Boutros-Ghali a été nommé, jeudi 17 novembre, ministre égyptien des affaires étrangères, en remplacement de M. Fahmi, qui venait de donner sa démission, et à la suite du refus de M. Ryad d'assumer ces fonctions.

PORTRAIT

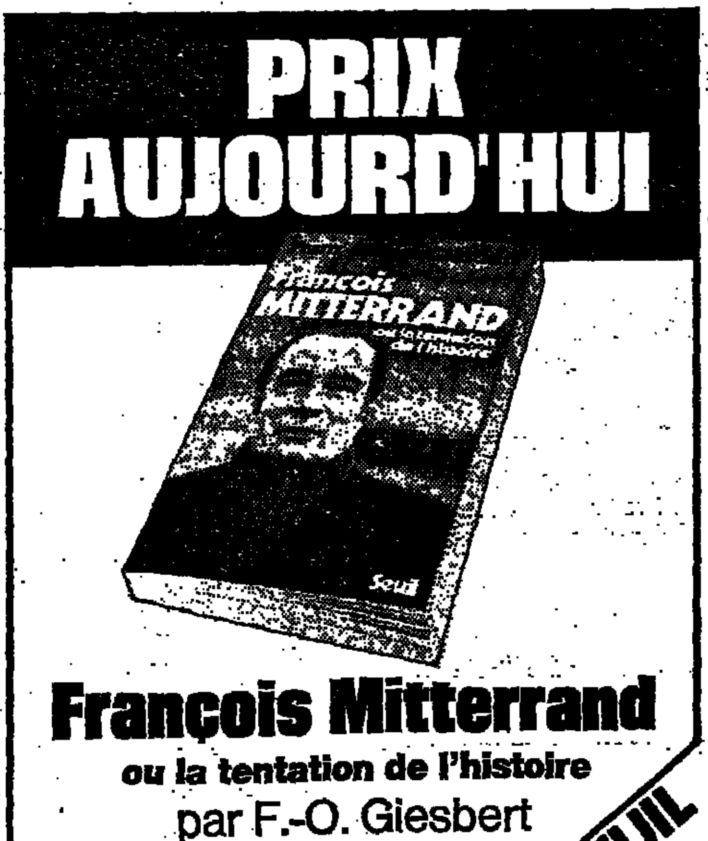
Un spécialiste du droit international

D'un homme du monde il a l'aisance, la courtoisie et l'art de converser. Mais il n'en a point le côté superficiel. Ayant le goût de la recherche et du travail bien fait, le nouveau chef de la diplomatie égyptienne est aussi et avant tout un spécialiste mondialement connu du droit international, fréquemment consulté par les plus hautes instances juridiques. Il est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages, dont certains, écrits directement en français, portent sur le principe d'égalité des Etats et sur les regroupements régionaux.

Né au Caire en 1922, dans une famille copte orthodoxe, originaire de Haute-Egypte, connue principalement pour avoir donné au pays un président du conseil, assassiné en 1910, M. Pierre Boutros-Ghali a fait la majeure partie de ses études supérieures à Paris (diplômé des sciences politiques et doctorat en droit international en 1949).

Avant d'être appelé, le mois dernier, à entrer pour la première fois au gouvernement, comme ministre d'Etat chargé des conférences internationales, il avait notamment été chef du département des sciences politiques de l'université du Caire, rédacteur en chef des meilleures revues cairotes d'économie et de politique étrangère, membre du bureau politique de l'Union socialiste arabe (ancien parti unique). M. Boutros-Ghali est également membre de la Commission internationale des juristes de Genève et de l'Académie internationale de la paix de Menton.

M. Boutros-Ghali s'est montré convaincu de longue date qu'une solution pacifique honorable pour toutes les parties était possible au Proche-Orient. Peu après avoir appris sa nomination à la tête des affaires étrangères, il nous a déclaré : « J'ai accepté sans hésiter cette nouvelle responsabilité, car la politique actuelle du président Sadate correspond tout à fait à mes convictions. » — J.-P. P.-H.



La lettre d'invitation de M. Begin à M. Sadate...

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le cabinet du premier ministre israélien a rendu public, jeudi 17 novembre, le *texte de la lettre officielle* d'invitation adressée par M. Begin à M. Sadate, par le canal des ambassades américaines en Israël et en Egypte.

La lettre, datée du 15 novembre, adressée au « *cher président Sadate* », est libellée comme suit :

« *Au nom du gouvernement israélien, j'ai l'honneur de vous adresser notre invitation cordiale à vous rendre à Jérusalem et à visiter notre pays*

» *La disposition de Votre Excellence à entreprendre une telle visite, comme elle a été exprimée au conseil du peuple égyptien, a été considérée ici avec un intérêt profond et positif, tout comme l'a été votre déclaration exprimant votre souhait de vous adresser aux membres de notre Parlement, la Knesset, et de me rencontrer.*

» *Si, comme je l'espère, vous acceptez notre invitation, des dispositions seront prises pour que vous vous adressiez à la Knesset depuis sa tribune. Vous pourrez, si tel est votre désir, également rencontrer nos divers groupes parlementaires, ceux qui soutiennent le gouvernement comme ceux de l'opposition.*

» *Quant à la date de la visite proposée, nous serons heureux d'accepter la date qui vous conviendra. Il se trouve que je dois me rendre à Londres le dimanche 20 novembre, sur l'invitation du premier ministre, M. James Callaghan, pour une visite officielle en Grande-Bretagne. Si vous vouliez m'avertir, monsieur le président, que vous seriez prêt à venir à Jérusalem le lundi 21 novembre, je ferais appel à la compréhension du premier ministre, M. Callaghan, que je prierais de retarder ma visite en Grande-Bretagne, afin de pouvoir vous recevoir personnellement et d'entamer avec vous des pourparlers sur l'établissement de la paix, que, comme nous le savons tous les deux, les peuples du Proche-Orient désirent ardemment et pour laquelle ils prient.*

» *Dans le cas où vous décideriez de venir ici le jeudi 24 novembre ou à une date ultérieure, je serais de retour de Londres mercredi après-midi et vous accueillerais à votre arrivée.*

» *Puis-je vous assurer, monsieur le président, que le Parlement, le gouvernement et le peuple d'Israël vous recevront avec respect et cordialité ?*

» *Sincèrement vôtre.* »

... et l'acceptation du président égyptien

Le Caire (*A.F.P.*). — M. Sadate a accepté de se rendre à Jérusalem samedi soir 19 novembre après avoir reçu une lettre du président Carter contenant l'invitation du gouvernement israélien, déclare le communiqué officiel diffusé jeudi 17 novembre par Radio-Le Caire.

Le président, qui fera ses dévotions de la fête d'El Adha (célébrant le sacrifice d'Abraham) dimanche matin, avait l'habitude depuis la guerre d'octobre 1973 de faire ces prières dans le Sinaï, au milieu des soldats, des officiers et de la population de la péninsule. « *Mais,* indique le communiqué, *répondant à l'appel de la paix fondée sur la justice, le président se rendra à Jérusalem au nom des revendications légitimes et équitables du peuple arabe tout entier et de la Palestine, afin d'écarter les dangers qui menacent non seulement les habitants de cette région, mais l'humanité tout entière.*

» *Le président Sadate a accepté l'invitation à se rendre à Jérusalem en assumant sa responsabilité nationale, en écartant tout complexe pour affronter ses adversaires, et en étant convaincu que le fait d'exposer directement les réalités devant les membres de la Knesset dimanche après-midi aura un impact plus puissant que si elles étaient exposées d'une manière indirecte et tortueuse.*

» *Du moment que ce voyage de la paix se déroule dans l'atmosphère qui le caractérise actuellement, les Arabes ayant recouvré leur fierté durant la guerre d'octobre, on ne peut pas dire qu'il se fait dans un esprit de défaitisme et de malentendu, d'autant plus qu'il a pour objectif d'aboutir à un règlement global de la cause arabe.* »

En conclusion, le communiqué déclare : « *La responsabilité historique qui incombe aujourd'hui aux chefs d'Etats arabes exige de ceux-ci qu'ils œuvrent pour l'instauration de la paix dans cette région, dans la mesure où cette paix est équitable et vise à libérer le sol arabe occupé après la défaite de 1967 et à restaurer les droits légitimes du peuple palestinien.* »

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS AU PROJET DE VISITE

Condamnée jeudi, à Damas, par le président syrien Assad, puis un peu plus tard par l'Organisation de libération de la Palestine, la visite que doit faire samedi le président égyptien à Jérusalem suscite de nombreuses *réactions* hostiles dans le monde arabe.

● A BEYROUTH, la gauche libanaise et les mouvements palestiniens ont lancé des appels à la grève générale pour samedi. Le Mouvement national libanais, qui regroupe les principaux partis de gauche a prôné la grève générale et invité « les masses arabes à manifester leur désapprobation par tous les moyens ». Le F.D.L.P. de M. Nayef Hawatmeh appelle, lui aussi, à *la grève générale, les habitants des territoires occupés*, et les invite à protester contre « la décision du traître Sadate de se plier aux conditions de l'ennemi ».

● A TRIPOLI, le Congrès général du peuple libyen, à l'issue d'une séance extraordinaire, a publié jeudi une déclaration qui précise notamment : « *L'annonce du voyage de Sadate a été un* choc incroyable pour toute la nation arabe. Le simple fait de penser à cette visite est dangereux et constitue un défi à l'orgueil et aux sentiments arabes, et est de ce fait une *honte* et un crime impardonnables, une atteinte aux générations passées et futures de la nation arabe. » *L'agence libyenne Jana a annoncé que les* deux émissaires envoyés par le Congrès général du peuple avaient quitté la Libye jeudi pour Le Caire et Damas, porteurs de messages urgents.

● A ALGER, nous *rapporte* notre correspondant Paul Balta, la *population* est profondément choquée par l'initiative du président égyptien. Les Algériens, écrit-il, y voient une trahison du nationalisme arabe. Il n'y a cependant aucune réaction officielle. *La radio et la télévision se sont bornées à diffuser largement les* prises de position des pays ou des organisations politiques arabes condamnant le « voyage à Jérusalem ». Ces textes et ces images n'ont cependant été diffusés qu'après *les* séquences consacrées à la mobilisation populaire au sujet de la crise du Sahara occidental.

● A RYAD et dans les Emirats du golfe Persique, on observe égyptienne. Une bombe a éclaté dans le garage de la chancellerie *blessant un membre du personnel.* Au *sujet* de cet attentat, le bureau du Fath, à Damas, a déclaré ne pas en être responsable, ajoutant : « L'O.L.P. est hostile à de tels actes qui ne servent pas les *intérêts de la révolution palestinienne.* »

● A RYAD et dans les émirats du golfe Persique, on observe *pour l'instant un* silence prudent. Le roi Khaled d'Arabie Saoudite, qui doit parler ce vendredi à La Mecque, à l'occasion du pèlerinage, a néanmoins rappelé *qu'il* considérait comme son premier devoir *la libération de la Ville sainte de Jérusalem.*

● AU CAIRE, le président Sadate s'adressant aux journa*listes égyptiens à son* retour de Damas, a déclaré, jeudi, selon le quotidien « Al Ahram » : « Mon initiative pourrait paraitre comme sortant de l'ordinaire par ceux qui continuent à voir les choses comme avant la guerre d'octobre 73. *Mais* celle-ci a créé de nouvelles cérités, une nouvelle génération et devra créer également un nouvel style de conception basé sur l'objectivité et sur la possibilité de prendre des risques calculés. »

● A TUNIS, par contre, la décision du président est favorablement accueillie. *Le président Bourguiba a, en effet, chargé,* jeudi 17 novembre, son épouse, Mme Wassila Bourguiba, en visite officielle au Caire depuis mercredi, de « formuler ses vœux de plein succès au président Sadate pour ses démarches en vue de l'établissement d'une paix juste et honorable dans la région ».

MOSCOU : la presse met l'accent sur les réactions hostiles dans le monde arabe

De notre correspondant

Moscou. — Les moyens d'infor*mation soviétiques ont annoncé* brièvement la décision du président égyptien de se rendre à *Jérusalem, sans toutefois* indiquer de date, et la démission de M. Ismaïl Fahmi. Le seul com*mentaire vient de* l'agence Tass, qui signale que « *M. Sadate a passé outre aux nombreuses protestation dans le monde arabe, notamment à celles du président syrien Assad* ». Mais la condamnation du geste du dirigeant égyptien par l'U.R.S.S. ne fait aucun doute si l'on en juge par l' « *environnement* » dans lequel il est annoncé.

Toute la presse donne une *grande publicité aux réactions* négatives du monde arabe. Il n'est question que du « *coup douloureux porté dans le dos de la nation arabe* », du « *mépris envers la volonté des Arabes, notamment du peuple égyptien* », de « *participation au complet général de l'impérialisme, du sionisme et de la réaction arabe* ».

En même temps, la presse insiste sur la poursuite de « *l'agression israélienne au Sud-Liban* », la « *psychose militaire* » qui règne en Israël, les préparatifs de guerre, la mobilisation des réservistes, etc. Ce n'est pas par hasard que *l'Etoile rouge*, journal de l'armée, a publié il y a deux jours un violent article attaquant la « *bourgeoisie sioniste d'origine juive* » et la « *fraction juive de la Mafia américaine* » qui arme les Israéliens et finance les actions subversives contre l'Union soviétique.

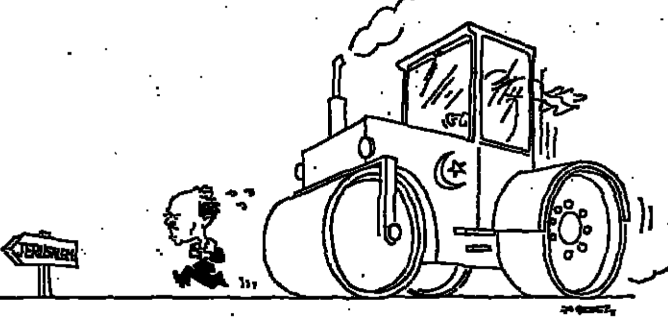
Critiques mais prudents...

C'est sur cette toile de fond *qu'il faut replacer la réaction* de Moscou à l'initiative du président Sadate. En fait, les dirigeants *soviétiques sont critiques mais* encore prudents ; leurs sentiments s'expriment pour l'instant par personne interposée, *non* qu'ils aient quelque raison de ménager le président égyptien, avec lequel les relations *n'ont fait que se* détériorer depuis 1972 (quand Le Caire a expulsé les conseillers soviétiques), mais il semble qu'ils aient été pris de court, d'abord par la proposition de M. Sadate *de se rendre à Jérusalem* et ensuite par la fixation rapide de la date du voyage.

Leur première attitude, négative mais circonspecte, témoignait *d'un certain attentisme*. Aujourd'hui, l'Union soviétique se trouve devant un fait accompli sans disposer dans l'immédiat d'un moyen de riposte. Après l'humiliation subie en Somalie, c'est le deuxiè*me coup dur porté* en quelques jours à la politique soviétique dans la région.

Ne pas être hors jeu

Pour présenter sa position, Moscou a recours à un article de M. Heykal, ancien rédacteur en chef de *Al Ahram*, paru dans le journal *Al Akbar*, et cité par la *Pravda*. M. Heykal « *souligne*



(Dessin de CHENEZ.)

tout particulièrement, écrit le journal du parti communiste soviétique, *qu'un règlement durable au Proche-Orient est impossible sans la participation active de l'U.R.S.S. L'écarter serait l'erreur la plus grave* ».

Tel est bien le fond de la *position soviétique. Pour ne pas* être exclus du jeu, les dirigeants de Moscou ont usé à la fois, au cours de *ces* derniers *mois, de la* fermeté et de la souplesse : d'une part, ils ont soutenu les positions « *dures* » des Palestiniens *alors* qu'un geste de leur part (l'acceptation de la résolution 242 des *Nations unies, d'ailleurs approuvée* par l'U.R.S.S.) aurait pu faciliter la convocation de la conférence de Genève et *donc* la participation soviétique à une tentative de règlement. Mais, en encourageant la *fermeté*, *l'Union* soviétique pensait que l'opinion publique, excédée par l'état de « *ni guerre ni paix* », exercerait une pression *sur* les modérés du *camp* arabe *pour* les détourner de l'alliance américaine et provoquerait peut-être même une « *déstabilisation* » des régimes hostiles, dont justement le régime égyptien.

D'autre part, l'U.R.S.S. a fait preuve de modération en signant, le 1er octobre dernier, avec les Etats-Unis une déclaration commune qui ne parlait que des « *droits légitimes* » — et non « *nationaux* » selon l'usage de Moscou — des Palestiniens et où elle a accepté que l'O.L.P. ne soit pas citée en tant que telle. Il n'est pas exclu que ces « *concessions* » aient provoqué quelques questions parmi les amis arabes de l'Union soviétique, puisqu'une partie de la presse s'est donné la peine, en réponse à des « *lettres de lecteurs* », de réfuter une telle analyse.

Avec la déclaration commune, l'U.R.S.S., *coprésidente* de la conférence de Genève, avait l'impression d'être de nouveau « *dans le coup* », *mais* il n'est pas sûr qu'elle ait su exploiter cet avantage en attendant simplement que les Américains fassent pression sur leur protégé israélien et en paraissant elle-même inactive.

*Il est vrai que ses moyens d'ac*tion étaient limités dans la mesure où elle avait perdu la plupart *de ses* appuis dans la région. L'initiative égyptienne pourrait *a contrario* servir les Soviétiques *en leur redonnant un* regain de prestige et d'influence dans les pays arabes hostiles au président Sadate. Il est clair en tout cas que, dans les jours qui viennent, Moscou ne ménagera pas *son soutien à tous* ceux qui condamnent le voyage de Jérusalem.

DANIEL VERNET.

WASHINGTON : un cadeau du ciel plus qu'un succès de la diplomatie américaine

De notre correspondant

Washington. — Comme toute équipe encore peu soudée, incertaine sur sa stratégie et donc, *a priori*, bousculée par les événements de taille, l'administration Carter a réagi de manière quelque peu confuse à la rencontre Begin-Sadate de samedi. Dans un premier temps, on a eu tendance, à la Maison Blanche et au département d'Etat, à voir les choses de son clocher. M. Sadate est un ami, M. Begin aussi, bien qu'un peu moins, et les Etats-Unis cherchent désespérément à amorcer un processus de paix dans la région. Ils doivent donc se dire satisfaits. En même temps, l'événement bousculait le patient travail d'approche déployé en direction de la conférence de Genève, le seul qui occupait la diplomatie américaine depuis des mois. Eclair de soleil dans un ciel maussade ou coup de pied dans la fourmilière, le geste du président égyptien dérangeait les pesanteurs bureaucratiques.

On s'empressa donc de faire savoir que l'initiative de M. Sadate ne pouvait se substituer à la négociation multilatérale de Genève. Mais le cœur n'y était plus. Comment concilier l'attitude prudente, « millimétrique », requise par l'effort antérieur et l'accélération brutale que M. Sadate donne à tout le processus ? Comment, après avoir mis en garde contre les conséquences dramatiques d'un échec à Genève — et donc plaidé pour une préparation minutieuse — réagir à l'improvisation « *géniale* » du président égyptien ?

Comment ne pas admettre que les cartes ne seront plus tout à fait les mêmes après ce coup d'éclat, quel que soit le résultat de la rencontre de Jérusalem ? Quelques-uns vont même plus loin dans les interrogations et se demandent s'il ne faut pas repenser toute la stratégie : n'aurait-on pas fait fausse route avec l'approche multilatérale, en recherchant l'imposible conciliation entre *les pays arabes*, les Palestiniens, l'Union soviétique et Israël? Ne convient-il pas de revenir aux *solutions bilatérales de M. Kissinger*, surtout au moment où les « petits pas » deviennent de *grands pas* ?

Ces conclusions ne sont pas encore *formulées*, pas même dans la *presse*, *mais les dirigeants*, en attendant, ont ajusté le tir. L'approbation du geste de M. Sa*date ne s'accompagne plus* de réserves. M. Carter, qui s'est entretenu par téléphone, jeudi, *avec M. Begin, a salué la décision* « *sans précédent, très courageuse* » de son collègue égyptien, qui *représente* « *un pas constructif vers une conférence générale* ».

On laisse entendre que le *départ de M. Fahmi, interlocuteur* jugé un peu trop difficile ici par moments, est plutôt une bonne chose et *que* les *sympathies* américaines vont à M. Sadate dans sa querelle avec son collègue syrien. Mais M. Carter doit admettre aussi que le résultat de la rencontre de Jérusalem est « *imprévisible* » et que, dans les gestes *de ce* genre, on peut déclencher un contre-feu en tout cas, et bien que le président ait été en contact « *presque quotidien* » avec Le Caire ces dernières semaines, il n'est pour rien dans la rencontre de samedi, due entièrement à l'initiative de M. Sadate. Cette allégation n'est guère mise en question ici : malgré l'excellence des relations entre Le Caire et Washington, on voit mal com*ment les Etats-Unis* se seraient risqués à suggérer au président égyptien d'aller aussi loin.

Une salutaire diversion

Les dirigeants américains ont d'autres raisons, moins avouables, de se réjouir. La rencontre de *Jérusalem offre une* diversion salutaire au moment où l'espoir de réunir avant la fin de l'année la *conférence de Genève* — *but* officiel que s'était fixé le gouvernement Carter — se réduisait *peu à peu. Plus généralement, les* Etats-Unis étaient allés presque au bout de ce qui était possible pour pousser Israël à la conciliation. Fait plus gênant, ils avaient eu le tort de montrer trop tôt les *limites de leur action en ce sens.*

L'attitude de l'équipe dirigeante a été, en effet, à ce pro*pos et comme en maints autres* domaines, contradictoire et fluctuante. Dans un premier temps, elle n'a pas *hésité* — mais sans doute n'avait-elle pas pesé tous les risques — à heurter de front le puissant « lobby juif », d'abord en parlant de « *foyer palestinien* », puis des « *droits légitimes* » des Palestiniens, qui, *plus* est, dans une déclaration commune avec l'U.R.S.S. Après quoi, elle s'est employée à réparer les pots cassés en multipliant, parfois plus qu'il n'était nécessaire, les assurances envers Israël. Etait-il bien utile de préciser, comme on l'a fait à plusieurs reprises, que jamais les besoins de sécurité d'Israël — c'est-à-dire les *fournitures* d'armes — ne seraient utilisés comme un moyen de pression sur Jérusalem ? Fallait-il, comme M. Carter l'a dit devant le congrès juif mondial, le 2 novembre, que les Etats-Unis seront « *toujours du côté d'Israël* », comme si la politique de son gouvernement n'avait rien à voir à l'affaire ?

En tout cas, les organisations juives ont pris, dès lors, la mesure de leur partenaire de la Maison Blanche. Le combat mené avec une agressivité démonstrative *contre* la déclaration soviéto-américaine servira de dissuasion contre d'autres velléités d'escapade. Sans *doute sait-on*, de part et d'autre, que, dans l'hypothèse d'un « *showdown* » (grande explication) *entre le gouvernement* et la minorité juive, le président pourrait probablement faire prévaloir *ses vues en fin de compte* : mais il lui faudrait, pour cela, s'adresser directement au grand *public, par-dessus la tête* des organisations juives, du Congrès et des appareils politiques. Les risques d'un *telle* entreprise, y compris en ce qui concerne une résurgence de l'antisémitisme, sont trop bien perçus de part et d'autre pour que l'on se lance dans cette voie d'un cœur léger.

Pas de grands desseins

Devant cette impasse intérieure et extérieure, la diplomatie américaine est donc condamnée à remplacer la substance par la forme, à occuper le terrain par des combats de procédure, mais sans grande perspective quant à un règlement d'ensemble. Comment ramènera-t-on Israël à ses *frontières* de 1967, même plus *ou* moins modifiées ? Comment créera-t-on cette « *patrie* » palestinienne, voire cet *Etat* que tout le monde pressent, alors que M. Begin ne parle que d'annexer la Cisjordanie ? Personne n'en sait rien ici. Plutôt que de se dire découragés, M. Vance et ses *diplomates se sont lancés, non* sans mérite, sur la voie de Genève, mais si M. Sadate trouve une *manière plus spectaculaire* d'occuper le terrain, il ne reste qu'à s'en réjouir, le premier moment de surprise passé. Non seulement cette « *diversion* » est bienvenue, mais elle représente la « *percée psychologique* », le passage au dialogue direct entre Israël et ses voisins, au bout duquel pourrait se trouver la paix.

En revanche, une démarche américaine qui avait déjà été contestée sur le moment, et pas seulement par les organisations juives, devient plus contestable encore aujourd'hui. La déclaration *soviético-américaine* du 1er octobre était-elle bien nécessaire, alors que les Etats-Unis voient *leurs efforts unilatéraux* couronnés aujourd'hui de manière aussi spectaculaire et que tout passe par eux *dans la région*, jusque et y compris le courrier que s'adressent les belligérants ? La question se pose avec d'autant plus d'insistance que le geste fait en direction de Moscou aurait été, selon les chroniqueurs Evans et Novak — il est vrai toujours très critiques à l'égard de l'U.R.S.S. — bien mal récompensé, le Kremlin ayant poussé *l'O.L.P.* à des positions intransigeantes. De toute manière, la « *connexion soviétique* » aurait pu être renouée à une date plus tardive et la visite de M. Sadate à Jérusalem montre que *les choses* peuvent avancer sans l'aval de Moscou.

En bref, ce qui pourrait passer pour un succès de *la* diplomatie américaine apparaît comme un cadeau du ciel et masque mal l'absence d'un « *grand dessein* » à la Maison Blanche. Un autre cas du même genre a été la rupture entre la Somalie et l'U.R.S.S., qui a fini par se produire malgré que Washington ait refusé à Mogadiscio de prendre le relais des fournitures d'armes, comme le *demandaient* pourtant les amis arabes des Etats-Unis, notamment l'Arabie Saoudite. Un seul succès récent peut être attribué directement aux efforts de M. Carter : le changement d'attitude du chah, qui se prononce contre une hausse des prix du pétrole après avoir été « *convaincu* » par les arguments du président sur la *situation économique mondiale*. Il est vrai que pour le reste, M. Carter peut s'en remettre à sa bonne *conscience de baptiste : Dieu* doit être américain...

MICHEL TATU.

M. BEGIN AU PRÉSIDENT CARTER : merci d'avoir créé ce moment historique.

M. M. Begin a adressé, vendredi 18 novembre, au président J. Carter le message suivant :

« Cher monsieur le président,

« Ayant reçu la confirmation officielle que le président Sadate arrivera dans notre pays samedi soir 19 novembre, je me permets de saisir cette occasion pour vous exprimer la profonde gratitude d'Israël pour vos efforts qui ont si magnifiquement contribué à faire se réaliser la rencontre historique de Jérusalem.

» Nous espérons de tout notre cœur que ce dialogue se poursuivra et amènera la paix que les peuples du Proche-Orient, comme je l'ai écrit au président Sadate, attendent avec impatience, et pour laquelle ils prient.

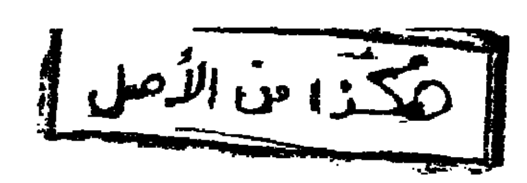
» Je crois, monsieur le président, que, sans votre *contribution*, ces événements n'auraient pu se produire et n'auraient pas été mis en marche. Ici et à l'étranger, on considère qu'il s'agit d'un moment historique. Vous l'avez créé, monsieur le président, et je vous en exprime mes remerciements qui viennent du plus profond du cœur.

» *Naturellement, monsieur le président*, je vous tiendrai informé de mes entretiens avec le président Sadate. »

M. YASSER ARAFAT : il n'existe pas, pour le moment, de perspectives de paix.

A Beyrouth, dans une interview accordée jeudi au quotidien de gauche libanais *Al Liwa*, M. Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré : « *Je suis en parfait accord avec le président Sadate sur la nécessité d'un retrait israélien de tous les territoires arabes occupés, et les questions relatives au droit incontestable des Palestiniens à un Etat indépendant... Je tiens à avertir de nouveau les pays arabes qu'Israël se prépare à un* « blitz » *surprise, à une cinquième guerre du Proche-Orient. Il n'existe pas de perspective de paix, du moins pour le moment.* »

Dans une déclaration publiée le même jour par l'agence palestinienne Wafa, M. Arafat souligne d'autre part ue « *les résolutions du Conseil national palestinien (Parlement) ne sauraient être reniées à aucun moment, quelles que soient les circonstances* ». Ces textes demandent notamment le rejet de la résolution 242 du *Conseil de sécurité* et refusent de reconnaître Israël.



PROCHE-ORIENT

PROJET DE VISITE DU PRÉSIDENT SADATE A JÉRUSALEM

Les juifs commémorent la réconciliation de Jacob et d'Esaü

Par une coïncidence que les juifs ne peuvent s'empêcher de considérer comme providentielle et de bonne augure, sera lu le 26 novembre dans toutes les synagogues d'Israël et du monde entier le passage de la Bible racontant la réconciliation de Jacob et de son frère Esaü. Le samedi 19, jour de l'arrivée du président Sadate à Jérusalem, le lundi 21 et le jeudi 24, la liturgie veut que le chapitre 32 (verset 4 à 13 inclus) soit récité. Le samedi 26, ce sera le tour des chapitres 32 à 35 (1).

Esaü, frère jumeau mais aîné de Jacob (roux, d'où son surnom Edom), était revêtu *« tout entier comme d'un manteau de poils »* (Genèse, XXV, 25 b), couleur du plat de lentilles que Jacob (alias Israël) lui céda. C'est un habile chasseur, un aventureux violent et passionné. Supplanté par son frère *Jacob dans son droit d'aînesse*, Esaü est réduit à vivre en pillard dans un pays pauvre. Il rompt avec Jacob qu'il veut tuer. Jacob lui échappe et s'enfuit en Mésopotamie chez son oncle Laban. Lors de son retour, quelques années plus tard, il va à la rencontre de son frère Esaü. *« Jacob, levant les yeux, aperçut Esaü qui venait, accompagné de quatre cents hommes (...). Il prit les devants et se prosterna contre terre, sept fois, avant d'aborder son frère. Esaü courut à sa rencontre, l'embrassa, se jeta à son cou et le baisa ; et ils pleurèrent (...). Esaü dit : « Mon frère, garde » ce que tu as. » Jacob répondit : « Oh ! non ! si toutefois j'ai » trouvé grâce à tes yeux, tu » accepteras cet hommage de ma » main* (2) *; puisqu'aussi bien j'ai » regardé ta face comme on re- » garde la face d'un puissant et » que tu m'as agréé. »*

Le récit de cette réconciliation spectaculaire après une longue brouille comprend bien d'autres détails et péripéties. Aujourd'hui, elle peut symboliser la rapprochement entre le président Sadate et M. Begin dans un pays dont l'histoire se confond avec celle de la Bible, livre pour lequel tout juif, croyant ou non, éprouve une extraordinaire vénération. — H.F.

(1) Ces renseignements nous ont été donnés par le consistoire central.
(2) Il s'agit des quatre cents hommes.

EN DIRECT DE JÉRUSALEM SUR ANTENNE 2

Antenne 2 retransmettra en *direct* l'arrivée du président Sadate à l'aéroport Ben-Gourion, samedi 19 novembre, à 18 h. 30, ainsi que la réception du chef de l'Etat égyptien à la Knesset de Jérusalem, dimanche 20 novembre, à 15 heures. Une édition spéciale du *journal de 20 heures*, lundi 21 novembre, sera consacrée à cet événement.

Tribunes internationales

Retour à Jérusalem retour de la paix ?

par l'abbé YOUAKIM MONBARAC (*)

NUL homme épris de paix ne peut s'empêcher de bousculer ses préventions les plus motivées et d'espérer que la visite du président Sadate à la Knesset marque un tournant décisif et une étape enfin heureuse dans les relations israélo-arabes.

Mais quand les colonnes des pèlerins de l'Islam ont déjà repris avec la nouvelle lune le chemin de La Mecque, on est tenté de se demander comment l'itinéraire du président égyptien, désigné par lui-même comme une « mission sacrée », recoupe le mouvement des masses croyantes et dans quelle mesure il converge avec ses aspirations à la dignité, comme avec les injonctions de sa foi.

Quand surtout les malheurs du Liban-Sud ne cessent de manifester une volonté non formulée mais précise d'empêcher la Palestine de se faire et le Liban de se refaire, on est en droit de se demander comment l'initiative du président égyptien peut convertir cet obstacle à la base de tout règlement, en fondement de la paix ?

Il est devenu bien difficile, en effet, de se voiler pudiquement la face, après plus d'un an de « retour de la paix » à Beyrouth, devant un accord israélo-arabe en cours dont le prix est payé par le Liban des libertés comme par celui des déshérités, par la Palestine de la modération et du dialogue autant que par celle du refus, et par tout effort arabe et sioniste, isolé ou de concert, de repenser l'Orient en termes nouveaux.

Il est devenu également difficile de fermer les yeux sur une convergence de moins en moins discrète entre les sectarismes confessionnels, musulman, chrétien et juif, au Proche-Orient. On peut même entrevoir comment, sous le signe de l'anti-communisme et l'égide de l'Amérique, cette « sainte alliance » d'un type nouveau, mais qui ne redoute pas de se placer sous l'antique patronage d'Abraham, envisage de se partager les zones stratégiques et les revenus pétroliers de la région.

On voudrait donc être sûr que l'initiative spectaculaire et assurément courageuse du président Sadate, loin de constituer un pas de plus dans ce processus, voire sa consécration, soit au contraire un geste prophétique pour le conjurer et, si possible, l'écarter.

A cet égard, la modération, le don d'invention et la souplesse du premier des Egyptiens ne sont que des signes encourageants. Pour intimer à la nation arabe les preuves convaincantes d'un règlement souhaitable, faute d'être honorable, et pour obtenir au surplus que sa démarche rejoigne en profondeur le vœu des pèlerins de La Mecque comme des amants de Sion, Anouar El Sadate devrait être en mesure d'y promouvoir des conditions simples, mais qui sont autant de gages pour un lendemain meilleur en Orient : en laissant reconstruire en paix le Liban d'Elias Sarkis, qu'Israéliens et Arabes envisagent enfin dans la sérénité et contribuent à édifier dans l'honneur la Palestine de Yasser Arafat.

(*) Intellectuel libanais.

Dramatiser la paix !

par DOV PUDER (*)

LA Knesset se prépare à recevoir le président Sadate. Cette nouvelle, aujourd'hui à la une des journaux, sera demain un événement historique.

Les populations du Proche-Orient sont habituées au statu quo politico-militaire, générateur de tensions infernales. Arabes et Israéliens parlent de la guerre et vivent une guerre qui n'en finit plus. Ils parlent de paix, et sont aussi éloignés de la paix que le premier jour de la guerre, il y a trente ans déjà. Nous vivons le drame de la guerre. Il nous faut aujourd'hui dramatiser la paix ! Sans ignorer les dangers d'un renouvellement de la guerre au Proche-Orient, oublions, ne serait-ce que l'espace d'un instant, les méandres des démarches diplomatiques fastidieuses et osons nous réjouir.

Les peuples d'Israël et d'Egypte peuvent et doivent se réjouir de la rencontre Begin-Sadate.

A force de pleurer les morts, de célébrer le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie dans des guerres sans issue, les peuples oublient et finissent par ignorer ce que peut être la joie. Nous allons vivre un événement dont il est impossible et inutile, en cet instant même, de tenter de juger l'importance historique. Son importance immédiate, le fait même d'avoir lieu, sont suffisants. Le conflit israélo-arabe est politico-militaire, mais c'est aussi un conflit idéologique. L'aspect idéologique a une dimension majeure dans toute tentative de débloquer la reprise de la conférence de Genève.

Après la visite de Sadate à Jérusalem et l'accord tacite, peut-être enthousiaste, des peuples israélien et égyptien, l'Etat d'Israël ne pourra plus être celui qu'il faut abattre militairement. Sadate n'est pas palestinien. Les Palestiniens devront eux aussi, par des voies simples (le changement de la charte palestinienne) ou par des chemins aujourd'hui encore inconnus, accomplir le geste « dramatique » qui peut engager le processus de la paix.

Les Israéliens, eux aussi, doivent inventer, au-delà des mots quotidiens, le geste qui apaise, le geste et la parole qui font que tout peut devenir possible, en déclarant que, dans le cadre d'une paix réelle et définitive, ils seront prêts à se retirer des territoires occupés depuis 1967 sur des frontières sûres et reconnues.

La rencontre Begin-Sadate n'aboutira pas à la signature d'un traité de paix. Elle n'en sera que la première page de la préface, mais elle peut aussi témoigner de ce que seraient les dernières lignes de ce futur traité. Et pourtant, tout reste encore à faire.

La solution globale du conflit israélo-arabe est certes souhaitable, et, finalement, elle seule établira la paix. Les moyens d'obtenir cette solution globale sont divers et multiples. La bataille de la paix se déroule, elle aussi, sur plusieurs fronts : politique, militaire, idéologique. La solution idéologique passe par une démarche inévitable : la reconnaissance mutuelle et conjointe des réalités nationales israéliennes et palestiniennes. Les frontières que devra établir tout traité de paix ne pourront être tracées qu'après cette démarche idéologique.

L'événement de la rencontre Begin-Sadate doit être salué sans condition, sans préalable. Il faut oser croire à la paix. Osons donc nous réjouir de l'événement, mais sans abandonner un nécessaire réalisme.

(*) Représentant du Mapam (gauche sioniste) en Europe.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● LE MINISTRE DU TRESOR, M. Phillip Lynch, a démissionné vendredi 18 novembre du gouvernement à la suite d'un scandale financier. Cette *décision a été prise pour* ne pas embarrasser la coalition au pouvoir, à quelques semaines des élections générales du 10 décembre. — *(Reuter.)*

Chine

● M. CHIANG YI-CHEN a été nommé ministre de la santé publique en remplacement de Mme Liu Hsiang-ping, limogée en octobre 1976 pour ses liens avec la « bande des quatre ». M. Chiang, ancien vice-ministre, puis ministre par intérim de l'agriculture de 1964 à 1967, avait été *victime des* purges de la révolution culturelle. — *(A.F.P.)*

Laos

● DIX PERSONNES ont été condamnées à mort pour tentative de complot et d'assassinat de dirigeants, a-t-on déclaré jeudi 17 novembre de source proche *du ministère de* la justice laotien. Selon un quotidien de Bangkok, *Thai Rath*, treize membres d'un mouvement de droite, dont cinq citoyens thaïlandais, auraient déjà été passés par *les armes la semaine dernière.* — *(A.F.P., Reuter.)*

Nouvelle-Zélande

● LA FRANCE ET LA NOUVELLE-ZELANDE ont signé vendredi 18 novembre, à Paris, un accord de coopération culturelle, le premier de ce genre signé par la Nouvelle-Zélande avec un pays étranger. Une commission mixte sera chargée de développer les échanges bilatéraux.

Singapour

● SINGAPOUR a refusé d'extrader les quatre pirates de l'air vietnamiens qui avaient détourné un avion, tuant deux membres de l'équipage et en *blessant un troisième. La raison* invoquée par Singapour est l'absence d'un traité d'extradition entre les deux pays et le fait que Hanoï n'a pas ratifié les conventions internationales contre la piraterie *aérienne. Les pirates de l'air* seront jugés pour vol à main armée, enlèvement, infraction à la législation sur les armes ;

Tunisie

● LA CENTRALE SYNDICALE TUNISIENNE U.G.T.T. a *donné* un délai de huit semaines au gouvernement pour satisfaire ses revendications. Les quelque soixante-dix membres de la commission administrative, réunis les 15 et 16 novembre à Tunis, ont publié un *communiqué* annonçant qu'un conseil national de l'U.G.T.T. se tiendra au plus tard le 6 janvier pour prendre *« les décisions déterminantes qu'ils jugeront utiles »*, si, d'ici là, les revendications des syndicats n'ont pas été satisfaites. Ils ont aussi lancé un *« appel pressant »* au président Bourguiba, afin d' *« éviter l'irréparable »*.

Le communiqué insiste sur trois points : 1) la libération de toutes les personnes arrêtées depuis les événements de Ksar-Ellal du mois dernier (*le Monde* du 15 octobre) ; 2) l'application de la motion *syndicale votée le 15 septembre* dernier, mettant en cause la politique économique du gouvernement ; 3) *« qu'il soit mis un terme d'une façon décisive aux agissements de certains responsables qui appellent à la violence et à la provocation, dans le but de plonger le pays dans des luttes intestines.* — *(Corresp.)*





AFRIQUE

Tandis que les experts soviétiques quittent la Somalie

Une mission parlementaire américaine s'est rendue à Mogadiscio

Tandis que les *conseillers soviétiques* quittent la Somalie, une délégation de la commission des forces armées de la Chambre des *représentants* des Etats-Unis vient de séjourner à Mogadiscio. Cette délégation était conduite par M. Melvin *Price, représentant démocrate* de l'Illinois. *Interrogé* au sujet de l'éventualité de livraisons d'armes américaines en Somalie, ce dernier a indiqué qu'il était « encore trop tôt pour faire une déclaration à ce sujet ».

D'autre part, à Washington, le porte-parole du département d'Etat a annoncé vendredi que les Etats-Unis avaient officiellement *prévenu* Cuba *que son intervention* en Afrique risquait de remettre en cause la normalisation des relations américano-cubaines.

A Pékin, M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, a exprimé la *satisfaction* de son *gouvernement concernant* la « position résolue et juste » du gouvernement somalien, qui *a décidé d'abroger son traité d'amitié et de coopération* avec l'Union soviétique.

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — L'aéroport de la *capitale somalienne* a *été* le théâtre, jeudi 17 novembre, de scènes qui témoignent des importants changements en cours dans la corne de l'Afrique.

L'après-midi, en salle de transit, une cinquantaine de Soviétiques, *femmes*, hommes et enfants, ont attendu pendant des heures que les avions de l'Aeroflot les embarquent en direction d'Aden. Dans le salon d'honneur adjacent, des parlementaires américains s'entretenaient avec la presse après avoir rendu visite au président Syaad Barre. Des Fokker-Friendship des Somali Airlines ont débarqué, à deux reprises, des experts soviétiques, ballots sur l'épaule ou sous le bras, en provenance du port méridional de Chisimayo.

Deux cents autres Soviétiques, venus de Mogadiscio à bord de cinq autobus et d'un camion, ont dû faire demi-tour en direction d'un baraquement soviétique voisin en attendant l'Aeroflot. Entre-*temps, le Boeing 707* des *parlementaires* américains est resté parqué à proximité du Terminal. Bannière étoilée sur la queue et carlingue immaculée sur laquelle était écrit en lettres noires : *United States of America*. Quand le *jet* américain *s'est envolé*, avec ses sept membres de la commission des forces armées de la Chambre des représentants et les trois officiers supérieurs qui les *accompagnaient*, les Soviétiques de la salle de transit ont pu voir deux ministres somaliens les saluer d'un large geste du bras. Le pont aérien soviétique, quant à lui, ne devait commencer à fonctionner qu'à la nuit tombée.

En conclure déjà à la relève des Soviétiques par des Occidentaux serait *cependant hâtif* et ne traduirait sûrement pas l'esprit du moment.

M. Melvin Price, président de la commission parlementaire américaine, a bien évoqué *« l'opportunité »* de sa brève visite. Mais les représentants américains n'ont pas manqué de préciser qu'au *cours d'une « mission d'enquête »* qui les conduit du Caire à Abidjan en passant par Nairobi et Lusaka, ils avaient fait le détour de Mogadiscio *« à l'invitaton »* du gouvernement somalien. Tout en soulignant *« leur inquiétude face à la présence soviétique dans la corne de l'Afrique »*, ils ont insisté sur le fait qu'ils étaient venus, *pour six heures seulement, « poser des questions et non offrir des réponses »*.

Les Etats-Unis maintiennent que l'abrogation du traité d'amitié entre la Somalie et l'Union soviétique, ainsi que la rupture de Modagiscio avec La Havane, n'affectent pas leur décision *« de ne pas livrer d'armes aux belligérants »* et qu'ils demeurent en faveur du maintien des frontières existantes. Bref, de ce côté-là, on veut faire le moins de bruits possible pour l'instant.

Mais, même si tout cela est vrai, le dossier somalo-éthiopien n'a jamais été tant étudié à Washington comme dans d'autres capitales occidentales que depuis la décision somalienne d'expulser le personnel soviétique et de rompre avec Cuba. Des sources diplomatiques *affirment* que le détour des représentants américains par *Mogadiscio a une portée* plus grande qu'ils veulent bien l'admettre eux-mêmes. L'argument selon lequel les Cubains jouent un rôle croissant dans le camp éthiopien est pris de plus en plus au sérieux par les Occidentaux. Des sources sûres *affirment* que plusieurs centaines de ces Cubains se trouvent actuellement dans la région de Dire-Daoua et de Harrar, les deux dernières villes tenues par l'armée éthiopienne sur la frange occidentale de l'Ogaden.

Plusieurs pays arabes aident déjà la Somalie et sont prêts à faire davantage. Les Occidentaux réexaminent désormais leur politique. Ils ne se sont sans doute pas encore engagés, mais la ten-*tation de faire quelque chose* existe. Dans l'attente d'y voir plus clair, Mogadiscio est revenu le centre de mille spéculations et rumeurs. La plupart sont fausses. Une chose pour l'instant paraît certaine : l'abrogation du traité avec *Moscou préfigure* un durcissement du conflit.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

L'enlèvement des Français en Mauritanie

DIXIÉME SÉANCE D'ENTRETIENS ENTRE M. CHAYET ET LE FRONT POLISARIO

La dixième séance des entretiens entre *M. Claude Chayet*, émissaire français chargé de négocier la libération des Français enlevés en Mauritanie, et le Polisario, s'est achevée jeudi soir 17 novembre, après trois heures de discussions. Les négociateurs sont convenus de se retrouver samedi, à 17 heures.

● A RABAT, l'émir Saoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, a terminé jeudi sa tournée de conciliation qui l'avait conduit à Alger et à Nouakchott. Il est reparti pour Djeddah.

● *A MADRID*, le Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) a annoncé jeudi qu'il avait pris contact avec le Polisario pour négocier la libération des trois pêcheurs enlevés lundi au large de la côte du Sahara occidental. Le Front n'a pas reconnu officiellement sa responsabilité dans cette opération.

● *PRECISION.* — *Citant* un passage du discours du président Boumediène concernant « la fausse neutralité de la France » dans la crise du Sahara occidental (*le Monde* du 16 novembre), notre correspondant à Alger a écrit que M. Giscard d'Estaing avait *« revêtu la gandoura et la djellaba dans lesquelles il cache un poignard marocain »*. La traduction *officielle exacte* de ce passage est la suivante : *« Cette période se caractérise par le retour du colonialisme français sous un nouveau visage. Coiffé hier du chapeau, le colonialisme se présente aujourd'hui vêtu de la djellaba et de la gandoura. »*

CORRESPONDANCE

Le sort des quatre Français prisonniers en Guinée

M. Pierre Drablier, qui fut détenu en Guinée pendant quatre ans et demi, nous écrit de Grenoble une lettre dont voici les principaux extraits :

Recevant récemment à l'Elysée M. Omar Bongo, M. Giscard d'Estaing a évoqué avec lui le sort « inadmissible » des Français enlevés en Mauritanie. Pro-*fitant de cette occasion, je souhaiterais* poser la question suivante au président de la République : « Le gouvernement français se préoccupe-t-il encore du sort des quatre *Français*, otages politiques de Sekou Touré, incarcérés dans les geôles guinéennes depuis sept années (décembre 1970) ? »

Notre correspondant nous adresse également la photocopie d'une lettre que lui avait adressée, le 24 décembre 1975, M. Jean Lecanuet, alors ministre de la justice, à son retour d'un voyage officiel en Guinée, dans laquelle le garde des sceaux indiquait notamment : « Le président Giscard d'Estaing a tenu à ce que la détente qu'il avait amorcée et qui a précisément permis votre libération et celle de vos dix-huit malheureux compagnons soit poursuivie et ouvre des chances d'obtenir la libération des quatre derniers prisonniers dont je connaissais l'existence et les noms avant de partir pour Conakry. »

[N.D.L.R. — Les quatre détenus, dont on est sans nouvelles depuis longtemps, sont Edouard Baldet, dit Lambin, technicien en mécanique, métis de père français et de mère guinéenne ; Elie Haleck, commerçant d'origine libanaise ; Toure Sadibou, industriel d'origine malienne, et Raymond-Marie Tchidimbo, archevêque de Conakry. Les trois premiers ont la double nationalité franco-guinéenne ; le dernier, la double nationalité franco-gabonaise. Les autorités de Conakry ne reconnaissent pas la double nationalité.]

ASIE

Vietnam

TANDIS QUE LA RADIO S'EN PREND A LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Hanoï lance une nouvelle campagne contre la corruption

Radio-Hanoï, dans une émission en anglais, s'en est pris récemment à *« certains journaux et agences de presse étrangers »*. Ces organes d'information, a dit la radio vietnamienne, ont *« fait allusion à nos difficultés avec un manque apparent de bonne volonté. Ils ont insisté sur la pénurie alimentaire et le déficit de la balance commerciale. Ils ont même interprété le départ d'une poignée de personnes qui ont fui le Vietnam pour des raisons qui leur sont propres comme une preuve de mécontentement populaire »*.

Ces journaux — non spécifiés — auraient dû, selon Radio-Hanoï, reconnaître aussi les résultats obtenus par le régime depuis deux ans et tenir compte du fait que le Vietnam est *« pauvre et arriéré »* et qu'il vient de subir, coup sur coup, *« une guerre de trente ans et des calamités naturelles qui ont causé des difficultés dans l'économie et la vie quotidienne »*. Le P.C. et le gouvernement ont *« admis les insuffisances de la direction dans le domaine de l'agriculture »*. Il est donc vain, conclut le commentaire, *« d'exagérer les difficultés rencontrées par le Vietnam »*.

La nouvelle République socialiste, soucieuse de son image de marque, déplore les critiques publiées à l'extérieur comme les attaques dont elle est la cible de la part des réfugiés anticommunistes. Il faut dire que rares sont les journalistes qui peuvent obtenir un visa pour s'informer sur place, et que les services d'information vietnamiens à l'étranger ne font pas toujours preuve de la compétence et de l'ouverture d'esprit qui étaient les leurs pendant la guerre.

On doit, malgré tout, reconnaître aux dirigeants vietnamiens un certain sens de la critique et de l'autocritique qui fait que nombre de problèmes qui touchent le pays, en particulier dans les domaines administratif, économique et d'organisation, sont dévoilés par les autorités elles-mêmes, et principalement par le premier ministre, M. Pham Van Dong, et le secrétaire général du P.C., M. Le Duan.

Le plus récent exemple de cette attitude est l'éditorial du quotidien du parti, *Nhan Dan*, du 21 octobre et la récente directive du secrétariat du comité central du P.C. sur la *« protection de la propriété socialiste »* diffusée le même jour par la radio. Ces textes rappellent que l'application de la *« résolution 228 du bureau politique »* de janvier 1974 sur la nécessité d'organiser un mouvement de masse *« contre les pratiques négatives dans la gestion socio-économique »* — c'est-à-dire, concrètement, contre la corruption et le gaspillage — *« a été négligée depuis la libération du Sud »*. *« A présent, au Nord comme au Sud, le détournement de propriétés d'Etat, la corruption, les pratiques illégales et autres manifestations négatives dans les organes de l'Etat et dans la société tendent à augmenter en nombre et en gravité. »* Il faut par ailleurs combattre *« les saboteurs du socialisme et les voyous »*, et *« les empêcher de tirer profit de nos difficultés pour fomenter des troubles, semer la désunion, exciter et tromper les masses, diffamer et isoler les bons éléments »*.

Ces fléaux affectent la plupart des secteurs, en particulier *« l'alimentation, l'industrie, la construction et l'artisanat »*. Qui plus est, *« les tribunaux n'ont pas pris la mesure de la situation, de nombreuses affaires traînent, et des difficultés sont généralement rencontrées quand il s'agit de poursuivre des personnes en place »*. Il faut que la population participe à la chasse aux corrompus et il convient de *« récompenser et protéger efficacement ceux qui révèlent les malversations »* contre la vengeance éventuelle de ceux qu'ils ont dénoncés.

« Faire des exemples »

Il est donc nécessaire, poursuivent ces textes, de renforcer les « contrôles » et les « inspections », en particulier à travers les « commissions populaires d'inspection » au niveau local, instaurées en janvier 1976 par M. Pham Van Dong : élues dans les quartiers et les villages, elles ont pour but de dénoncer les abus bureaucratiques car, selon le mensuel *Courrier du Vietnam* de septembre, *« pendant les années de guerre, toute tâche devait être exécutée promptement et efficacement, ce qui avait entraîné un certain relâchement dans l'application des réglementations ; la bureaucratie, l'autoritarisme, les abus de pouvoir s'étaient ainsi développés au détriment des libertés démocratiques (...) »*.

Il faut *« réduire rationnellement la paperasse qui retarde le travail et crée des ennuis à la population »*. Dans les principales villes, comme Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), Hanoï et Haïphon, il faut *« envoyer les contre-révolutionnaires, les éléments dangereux et les voyous endurcis dans des centres de réforme loin des agglomérations »*. *« Ceux qui peuvent travailler mais s'y refusent, ceux qui mènent une vie de parasites ou exercent des professions illégales doivent être forcés de travailler sous surveillance dans des chantiers. »*

Les autorités vietnamiennes reconnaissent clairement les problèmes posés par la réunification, de même que leur incapacité, jusqu'à présent à mettre un terme à une corruption et à une mauvaise gestion qui ont surtout au Sud, des conséquences économiques et psychologiques déplorables. Des cadres issus de la résistance ou venus du Nord se sont laissés séduire par les sirènes de la décadence, acceptant des pots-de-vin (par exemple à l'immigration), revendant au Nord des biens de consommation achetés au Sud, fréquentant les maisons closes (*le Monde* des 26 juin 1976 et du 27 avril 1977). La conviction ne suffisant plus pour remettre les choses en ordre et ramener les fautifs sur le droit chemin, il faut, pour reprendre les termes de la directive du P.C., *« faire des exemples »*.

PATRICE DE BEER.

CORRESPONDANCE

Départ pour l'exil

Un lecteur vietnamien, qui désire conserver l'anonymat, une partie de sa famille demeurant à Saigon, nous écrit au sujet du départ clandestin vers l'étranger d'une de ses cousines :

Elle vient d'arriver en Malaisie où elle est hébergée dans un camp de réfugiés. Son espoir : partir au plus vite vers les Etats-Unis pour fuir la misère, mais elle restera porteuse de son angoisse car elle demeurera sans nouvelles de ses parents.

Elle avait tout pour réussir, il y a trois ans : jeunesse, intelligence, argent. Les parents font partie de cette élite intellectuelle bourgeoise qui a étudié à l'étranger. Elle espérait faire de même, attirée qu'elle est par les idées modernes, mais attachée aussi aux valeurs culturelles traditionnelles du Vietnam.

Avril 1975 : les communistes entrent dans Saigon. Que faire ? Partir avec les Américains que l'on a critiqués, combattus pendant des années ? Rester, en dépit de la hantise du communisme ? Ils sont restés. Ils étaient fiers de la victoire des Vietnamiens.

Deux ans plus tard, ils réalisent qu'ils ne peuvent vivre sous ce régime totalitaire. La lutte avait été exemplaire ; le régime ne l'est guère : pesante bureaucratie, nombreuses bavures, suspicion perpétuelle, misère, famine menaçante. La jeune fille n'a pu entrer à l'université : est-ce à cause de son origine sociale ? Les parents décidèrent de la faire fuir.

Un passeur fut trouvé. Elle portait un costume brun déchiré, un vieux chapeau conique, avait 300 dollars en poche. Elle avait malgré tout l'air d'une jeune fille de bonne famille, le propriétaire du bateau ne s'y trompa pas : la famille devrait payer 7 000 dollars (au lieu des 2 000 versés par les autres passagers).

Départ sur une barque de pêche peur de la tempête, deux jours de mer avant d'être transbordée sur un plus gros bateau, dix jours encore de mer avant d'atteindre la Malaisie. Et puis le camp, l'exil.

Les réfugiés en Australie

M. Anderson, ambassadeur d'Australie en France, nous écrit

Votre bulletin de l'étranger du 16 novembre met en cause l'attitude de l'Australie à l'égard des réfugiés. Cette critique est injustifiée, car l'Australie est, depuis longtemps, un pays d'accueil qui continue de recevoir des réfugiés venus des quatre coins du monde. Ces dernières années, l'Australie, qui ne compte que 14 millions d'habitants, a ouvert ses frontières à plus de 25 000 réfugiés. Ce chiffre comprend 4 320 Indochinois, 14 000 Libanais, 4 500 Chypriotes, 1 850 Timorais et 1 020 Chiliens.

Le gouvernement australien, dans son programme d'accueil, s'est engagé à accepter encore 2 000 réfugiés indochinois entre octobre 1977 et juin 1978. De même que la France et les Etats-Unis, l'Australie a envoyé en Thaïlande des représentants chargés d'accomplir les formalités administratives en vue de l'accueil de ces réfugiés indochinois.

La politique australienne en matière de réfugiés a toujours été et restera inspirée par des considérations humanitaires.

[Nous n'avons pas écrit que l'Australie n'accueillait pas de réfugiés, mais suggéré qu'elle en accueille davantage. L'étendue de ce véritable continent très peu peuplé ne permet-elle pas un effort plus prononcé ? En France, quelque 40 000 Indochinois sont arrivés depuis 1975.]

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

M. de Guiringaud à Rome

Les Italiens estiment nécessaire l'élargissement du Marché commun

La préparation du conseil européen, qui se tiendra à Bruxelles *les 5 et 6 décembre, fait* l'objet de nombreuses conversations diplomatiques. M. de Guiringaud, qui s'est rendu le 10 novembre à *Bonn* et ira le 1er décembre à Londres, était à Rome jeudi. M. Jenkins, président de la Commission européenne, s'entretiendra, samedi 18 novembre, à Paris, avec M. Barre. C'est surtout à la relance de l'union économique et monétaire que sera consacrée cette conversation. La Commission a adressé à ce sujet une communication aux neuf gouvernements de la Communauté.

De notre correspondant

Rome. — Les conversations du ministre français des *affaires* étrangères avec son collègue italien, M. Forlani, jeudi 17 novembre à Rome, *ont été principalement* consacrées aux affaires internationales. M. de Guiringaud a informé le ministre italien de la position de la France dans l'affaire du Polisario *« et celui-ci a exprimé son entier soutien »*.

M. Forlani a fait part de ses préoccupations au sujet du terrorisme. *« Nous demanderons sans doute à nos experts de hâter les travaux de la convention communautaire contre le terrorisme »*, a dit M. de Guiringaud.

A propos des élections du Parlement européen, M. Forlani a exprimé un certain nombre de souhaits sur la manière dont pourraient voter les Italiens résidant en France. Ses *exigences* ont paru surprendre la délégation *française et feront l'objet d'études* ultérieures.

Les deux ministres ont parlé de l'élargissement du Marché commun à la Grèce, au Portugal *et à l'Espagne*. Les Italiens ont fait valoir la nécessité de rééquilibrer l'Europe par le sud et d'y rattacher les démocraties naissantes. Ces bénéfices politiques *comptent* davantage, selon eux, que les difficultés économiques posées à l'Italie et à la France par l'élargissement. M. de Guiringaud a, semble-t-il, fait une allusion à l'attitude différente qu'adopte *le représentant italien* quand, à Bruxelles, on parle de problèmes *concrets*.

Les ministres ont évoqué deux *propositions de M. Mintoff*, premier ministre de Malte : celle de *créer* à La Valette un comité permanent d'étude de la Méditerranée et l'aide militaire qu'il réclame aux Européens en échange de la neutralité de l'île. Sur le premier point, Italiens et Français craignent une institution trop rigide qui, de plus, associerait des pays étrangers au bassin méditerranéen. *Quant* à l'avenir de Malte, il nécessite encore des conversations entre les *Européens* intéressés. — R. S.

Dans un entretien avec M. Giscard d'Estaing

Le chah confirme qu'il est favorable au «gel» du prix du pétrole

Le président de la République et le chah d'Iran devaient s'entretenir ce vendredi 18 novembre, après un déjeuner à l'Elysée, des relations bilatérales. Dès jeudi, après un tête-à-tête consacré aux problèmes internationaux, le porte-parole de l'Elysée, M. Lecat, a déclaré : *« Dès maintenant, l'atmopshère dans laquelle se déroulent ces entretiens donne à penser que la coopération économique franco-iranienne se confirmera et s'approfondira. »*

Il est vraisemblable que de nouveaux investissements, ainsi que de nouveaux projets dans le domaine nucléaire et aéronautique seront annoncés. La France devrait également prendre position sur un système de troc, proposé par l'Iran, et qui, sur une grande échelle, permettrait d'éviter les inconvénients des fluctuations monétaires.

La conversation de jeudi a porté plus spécialement sur le Proche-Orient, l'océan Indien et la situation économique internationale, *« sur le prix du pétrole et la position que l'Iran, qui est notre deuxième fournisseur, entend prendre dans les prochaines réunions internationales »*. Il semble que le chah ait confirmé au président de la République qu'il souhaite le « gel » du prix du pétrole. *(Voir page 43 l'article de Bruno Dethomas.)*

La visite privée à Paris du chah provoque de nombreuses protestations, notamment du groupe communiste à l'Assemblée *(« Une insulte à la démocratie »)*, de la C.G.T. (qui condamne la *« caution »* du chef de l'Etat à un *« dictateur »*) et de l'organisation des étudiants iraniens en France, qui dénonce *« la trahison permanente du chah »*.

● L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE a été rouverte, mercredi 16 novembre, à la suite du rétablissement le 7 juin dernier, après une interruption de douze ans, des relations diplomatiques entre le Congo et les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

La conférence de Belgrade aborde l'examen des propositions destinées à améliorer l'application de l'Acte final d'Helsinki

Selon les *milieux diplomatiques* français, la première étape de la *conférence de Belgrade peut être* considérée comme terminée. Aux *termes de l'Acte final d'Helsinki*, cette conférence avait deux *objectifs : procéder à un échange* de vues approfondi sur la manière dont sont appliquées les diverses dispositions de cet Acte final ; examiner, d'autre part, les moyens d'améliorer cette application, et donc le développement du processus de la détente.

La première tâche est pratiquement réalisée, bien qu'on ne puisse exclure de nouveaux échanges de vues sur les points déjà évoqués. Ce qui serait certainement le cas si un procès Chtcharansky s'ouvrait en U.R.S.S., car une telle *mesure* serait *considérée* par la plupart des membres de la *conférence* comme une très grave atteinte à *l'esprit d'Helsinki et même* comme une véritable provocation.

En ce qui *concerne* les violations des droits de l'homme, les *Occidentaux* ont fait preuve de fermeté, mais se sont soigneusement gardés de créer un climat de confrontation. On estime généralement à Paris que tous les pays de l'Ouest se sont finalement ralliés à la position définie depuis plusieurs mois par la France, soucieuse d'éviter à la fois confrontation et complaisance.

Dans l'ensemble, *les interventions* des délégués occidentaux, y compris celles des *Américains*, ont été fort modérées, bien que *fermes, dans le ton*. Les différentes formes de violations des *dispositions de l'Acte* final, de même que les manquements à *ces dispositions*, ont été constatées, voire dénoncées. Mais à la seule exception des Américains, qui d'ailleurs ne l'ont fait qu'en fin de discussion, les cas individuels n'ont pas été évoqués. Les participants à la réunion de Belgrade estiment que le règlement de ces cas ne relève pas de la diplomatie publique, *mais* de procédures plus discrètes.

Bien que, de leur *côté*, les *pays* socialistes aient réagi vivement contre les *mises* en cause directes dont ils ont été l'objet, leur réaction n'a jamais pris un caractère excessif, estime-t-on à Paris. *Sans doute s'attendaient-ils* à une attitude plus agressive de *la part de leurs partenaires*.

En définitive, après cette *première étape*, dont on savait qu'elle serait difficile, l'atmosphère *de la conférence* n'apparaît à Paris nullement préoccupante. Ses travaux se déroulent normalement. Il est clair que, de part et d'autre, l'importance politique de l'Acte final et de ses implications est désormais mieux perçue, et que cette meilleure prise de conscience de la part de toutes les parties intéressées a déjà donné quelques résultats positifs..., même s'il faudra des années pour que ceux-ci se multiplient et s'élargissent. Il ne saurait être *question* en tout cas de compromettre *une détente à laquelle il n'existe* pas d'alternative. C'est pourquoi d'ailleurs le problème *des « suites »* n'en est plus un. Il y aura un « après-Belgrade » ; pesonne n'y fera obstacle. D'autant que la grande majorité des participants, les moins puissants militairement, y tiennent de plus en plus dans la mesure où les « suites » leur permettent de s'exprimer périodiquement sur toutes les questions eropéennes et même mondiales qui les concernent.

Clôture en 1978 seulement

La réunion de Belgrade en est donc aujourd'hui à la deuxième partie de sa tâche : l'examen des propositions destinées à améliorer et faciliter l'application des recommandations de l'Acte final ; on en compte *déjà plus de soixante*. A elle seule, la France en a déposé *cinq en ce qui concerne* la corbeille 2 (coopération économique) *et douze en ce qui* concerne la corbeille 3 (libre circulation des hommes et des idées), sans parler de prochaines propositions dans le domaine de la coopération culturelle, dont plusieurs seront présentées avec d'autres membres de la Communauté des Neuf.

L'examen de ces *propositions* exigera inévitablement beaucoup de temps. Il est *déjà exclu* pour les délégués des pays de l'Ouest, que la *conférence de* Belgrade puisse se terminer le 22 décembre, première *date de* clôture envisagée, et même décidée par la réunion préparatoire qui a siégé dans la même ville en juin et juillet derniers. Il paraît même probable que la conférence décidera de suspendre ses travaux avant le 22 décembre et de les reprendre l'année suivante, puisque les « 35 » ont prévu la possibilité d'une prolongation d'un mois de la conférence en 1978, du 15 janvier au 15 février.

JEAN SCHWOEBEL.

LE CANADA DEMANDE DES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA VISITE A PARIS DE M. LÉVESQUE

L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Pelletier, a remis, lundi 14 novembre, au Quai d'Orsay, un aide-mémoire demandant des éclaircissements au sujet de la visite à Paris de M. Lévesque, premier ministre du Québec, indique une source canadienne.

Ottawa souhaiterait des précisions, en particulier sur deux points : l'institutionalisation — annoncée pendant le séjour de M. Lévesque — de visites annuelles alternées des premiers ministres français à Québec et québécois à Paris; la portée d'une phrase prononcée par M. Giscard d'Estaing, assurant le Québec de l'appui de la France, *« le long de la route qu'il décidera de suivre »*.

● *Le Chili a proposé*, mercredi 16 novembre, aux Nations unies l'établissement d'un système international d'enquête concernant les allégations de violations des droits de l'homme. Selon le projet chilien, un groupe de dix experts, compétents et expérimentés en matière de droits de l'homme, nommés par le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, prépareraient une étude pour l'établissement d'un tel système. Ils représenteraient les diverses zones géographiques et les divers systèmes juridiques. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Portugal

M. Soares menace de démissionner si l'opposition n'accepte pas de conclure un accord avec le gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Le gouvernement refuse d'être la cible des attaques permanentes de censeurs qui ne prennent pas leurs responsabilités, ou n'aspirent à gouverner qu'avec l'appui du parti qu'ils accusent d'incompétence* », a déclaré M. Mario Soares le jeudi 17 novembre, lors de la présentation aux députés portugais d'un texte qui servira de base aux négociations entre le gouvernement et l'opposition. Si un accord n'est pas conclu d'ici à la fin du mois de novembre, le premier ministre demandera au Parlement un vote de confiance.

Si on s'en tenait aux déclarations récentes des différentes formations politiques, ce vote ne lui serait accordé ni par les centristes (C.D.S.) ni par les sociaux-démocrates (P.S.D.). *Seuls, alors, en dehors bien* entendu des socialistes, les communistes voteraient pour le gouvernement. Mais M. Mario Soares ne veut pas d'une « majorité de gauche » : il donnerait alors sa démission. « *Le moment sera venu*, a-t-il affirmé, *pour l'opposition de montrer enfin au pays ce qu'elle vaut, les compétences qu'elles possède, les appuis internationaux qu'elle pourra obtenir, le consensus populaire qu'elle sera capable de susciter, notamment dans le monde du travail, ainsi que sa capacité à poursuivre les complexes négociations internationales en cours.* »

Dans la pratique pourtant, aucun autre gouvernement ne paraît possible, compte tenu de la composition actuelle du Parlement. Une coalition P.S.D.-C.D.S. qui serait, elle aussi, minoritaire se heurterait à l'opposition des communistes et des socialistes. La démission du gouvernement de M. Soares entraînerait donc des élections législatives anticipées, avec tous les risques que cette solution comporte : taux d'abstention élevé en raison d'une certaine fatigue de l'électorat, appelé à voter pour la cinquième fois en l'espace de trois ans ; chance minime d'un changement significatif de la répartition des sièges à l'Assemblée ; arrêt des négociations avec le Fonds monétaire international, *qui attendrait sans doute la* formation du nouveau gouvernement.

M. Soares a d'ailleurs insisté sur l'urgence de ces négociations. L'accord avec le F.M.I. permettra au Portugal de bénéficier d'une *deuxième tranche de crédits* de 50 millions de dollars ; de cet accord dépend également le prêt de 750 millions de dollars qui a été promis par un consortium de pays dont les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne. S'il ne bénéficiait pas de ces crédits, le Portugal serait, à partir du début de l'année prochaine, hors d'état de payer ses importations. Il serait alors obligé de faire des ventes massives d'or. Mais cette solution ne permettrait pas de survivre plus de six mois.

Le texte soumis aux partis de *l'opposition*, aux *syndicats et aux* organisations patronales propose un accord global entre toutes les forces politiques et sociales. Il préconise *l'acceptation par tous des lois fondamentales* votées au Parlement en 1977, notamment celles qui fixent les limites des secteurs public et privé de l'économie, établissent le mode d'indemnisation des anciens propriétaires d'entreprises nationalisées, posent les principes de la réforme agraire, réglementent le droit de grève et déterminent les attributions des pouvoirs locaux.

Le document prévoit la réduction d'un tiers du déficit de la balance commerciale, la croissance du produit national à un rythme très modéré *de 3,5 à 4 %, le maintien du taux* de chômage à environ 14 % de la population active et une « baisse sensible » du taux d'inflation qui doit se situer à la fin de l'année aux alentours de 35 %.

Un remaniement ?

Sur le plan social, le gouvernement s'engage à « *sauvegarder les conquêtes démocratiques* » : droit de grève, contrôle de la gestion, droits syndicaux et définition juridique des commissions de travailleurs. Il exige, en contrepartie, « *une plus grande discipline dans les relations de travail* » : la réduction de l'absentéisme, la révision des horaires de travail et des normes relatives aux licenciements. D'autre part, la progression des salaires ne pourra pas dépasser les 15 à 20 %, ce qui représentera sans doute une nouvelle baisse des salaires réels.

L'aspect le plus délicat des propositions de M. Soarès concernent la composition du gouvernement.

L'opposition de droite veut un gouvernement de coalition entre les partis signataires de la plate-forme. Elle exige, en outre, que le P.C.P. *soit exclu des négociations*. Mais M. Soares refuse la « coalition à trois » (P.S., P.S.D., C.D.S.) et la « marginalisation des communistes ». *Un nouveau gouvernement resterait* « socialiste et homogène » mais serait élargi à quelques « indépendants » *proches des sociaux-démocrates* et de la gauche non communiste. Pour tenir compte de la position des partis qui *refusent de* négocier avec le P.C., *il avance* aussi l'hypothèse de deux accords « distincts », l'un avec la gauche l'autre avec la droite.

La réaction des groupes parlementaires au texte présenté par le *premier ministre a été en général* positive. Les seules notes discordantes sont venues des députés du P.S.D. qui sont restés assis *alors que les représentants des autres partis* applaudissaient debout le passage de l'intervention du chef du gouvernement faisant l'éloge du président de la République.

JOSÉ REBELO.

Grèce

A LA VEILLE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le pouvoir de M. Caramanlis ne semble pas sérieusement menacé

De notre correspondant

Athènes. — Les Grecs iront aux urnes dimanche 20 novembre. Pendant *la dernière semaine*, la campagne électorale s'est *surtout* déroulée à la télévision. Chaque soir étaient retransmis les discours prononcés par *les chefs* politiques dans leurs réunions publiques. Les controverses par trop politiques et les attaques personnelles ont été relativement mises en veilleuse : le débat a essentiellement porté sur les questions économiques et sociales.

Ainsi M. Caramanlis a-t-il fait appel aux statistiques pour montrer que le revenu par tête atteignait 2 500 dollars, et que plus de six millions de personnes possédaient un livret d'épargne, soit un volume de dépôts de l'ordre de 400 milliards de drachmes (1). A quoi l'opposition a *rétorqué que ces calculs ne tenaient* pas compte des conditions de vie réelles ni des préoccupations des Grecs : inflation, sous-emploi, perspectives bouchées pour la jeunesse.

De toute façon, bon nombre d'électeurs continuent à ne pas comprendre *pourquoi* M. Caramanlis les a appelés aux urnes un an avant l'échéance normale.

Bien que parfois irritante, l'opposition n'avait pas vraiment géné le gouvernement. Elle s'était montrée compréhensive, voire coopérative, jusqu'à *un* certain point. Et M. Caramanlis aurait pu difficilement faire mieux que ce qu'il a fait. C'est un fait que le capital de confiance et de prestige dont il bénéficie lui aurait *permis* de s'adresser *directement* aux Grecs pour les informer des *problèmes* réels et des obstacles qui ont freiné son action. Il a préféré ne pas dévoiler le dessous des cartes et recourir aux élections.

C'est pourquoi les Grecs ont constaté *que* ce *qui se fait et se* décide dans les coulisses dans leur pays, mais aussi à l'étranger, importe parfois bien plus que ce qui est en partie *exposé dans la presse, déclaré* et discuté au Parlement. D'où le sentiment que la volonté populaire se trouve modifiée par le jeu de facteurs parapolitiques et par les interventions camouflées de ce qui est pudiquement qualifié de « facteur *étranger* ». *Autrement dit, les Grecs* n'ont pas l'impression d'être vraiment maîtres de leur destin.

Tout paraît indiquer que le peuple grec redonnera une large majorité à M. Caramanlis, ses adversaires étant plus divisés que jamais et ne présentant pas, pour le moment, d'alternative vraiment crédible. Mais ce qui préoccupe le plus l'électeur n'est pas tant le résultat de la consultation *que le comportement ultérieur* des vainqueurs et des demi-vaincus.

MARC MARCEAU.

(1) 1 drachme vaut 13 centimes.

Italie

Le P.C.I. réclame la « mobilisation populaire » contre le terrorisme

De notre correspondant

Rome. — Vingt-quatre heures après avoir tenté d'assassiner à Turin M. Carlo Casalegno, directeur adjoint de la *Stampa*, — sur le sort duquel *les médecins* restent très réservés — les terroristes ont frappé de nouveau. A Gênes, cette fois, et l'attentat était dirigé *contre un communiste*. M. Carlo Castellano, dirigeant de la société parapublique Ansaldo, atteint de six balles aux jambes et à l'abdomen le jeudi 17 novembre, est en effet membre du comité régional et de la commission économique du P.C.I. Sa vie ne semble pas être en danger.

Selon un rituel devenu classique, les Brigades rouges ont immédiatement revendiqué cette « *exécution* ». Leur nouvelle victime est, comme la précédente « *un domestique de l'Etat* » qui a été « *liquidé* ». Par téléphone une voix anonyme a précisé à l'agence Ansa : « *Nous sommes en pleine activité, et cela va se voir.* »

Un attentat par jour ? L'inquiétude est grande dans les milieux politiques. Matériellement aucune police, si forte soit-elle, ne peut prévenir des actions tous azimuts qui menacent des dizaines de milliers de personnes *de gauche* comme de droite, puisque les terroristes attaquent, sans se limiter à une ville ou à une profession déterminées.

C'est dans ce climat que le parti communiste vient de réclamer la « *mobilisation populaire* » pour relever le défi des violences. « *Le pays*, affirme l'« *Unita* », *ne doit pas rester apeuré et effacé ; il doit s'organiser, bouger, répondre.* »

Oui, mais comment ? La réponse est donnée dans une interview au *Corriere della Sera* par M. Ugo Pecchioli, responsable de la « section des problèmes de l'Etat », connu pour être le « ministre de l'intérieur du P.C.I. ». Elle est importante, compte tenu de la polémique qui a entouré l'affaire Schleyer en Allemagne de l'Ouest.

« *La défense de l'Etat démocratique*, affirme M. Pecchioli, *ne peut être déléguée seulement à la police et à la magistrature. Si des groupes violents ou leurs complices existent dans une usine, ils doivent être dénoncés par les autres travailleurs.* » N'est-ce pas la mobilisation ouvrière qui a fait cesser les incendies chez Fiat, au printemps 1976 ? Même chose pour les quartiers des grandes villes : « *Nous devons œuvrer*, déclare le responsable communiste, *pour que les habitants de ces quartiers disent aux autorités ce qu'ils auraient appris, qu'ils les informent de ce qu'ils voient.* »

M. Pecchioli prend soin de préciser : « *Il ne s'agit pas de devenir des délateurs ou des espions, mais d'agir pour sa propre survivance et celle de la collectivité. La situation du pays est très grave. (...) Pour les forces populaires comme pour l'Etat, le terrorisme est un ennemi qu'il faut combattre par tous les moyens.* »

Le responsable communiste évoque la récente proposition d'instaurer des comités de quartiers qui exerceraient une sorte de contrôle fiscal. On pourrait imaginer, dit-il d'appliquer cette formule contre le terrorisme.

D'autre part, il faudrait réorganiser les services secrets. « *Un service d'information efficace est indispensable et nul ne prétend qu'il puisse agir de manière parfaitement légale. Exiger d'un agent secret qu'il travaille dans le respect formel des lois et au grand jour, est contradictoire, ridicule.* »

On relèvera aussi dans cette interview une allusion — déjà faite il y a quelques jours par le ministre de l'intérieur — aux appuis dont jouiraient les terroristes parmi certaines couches de la population. « *Ils trouvent encore de l'indulgence quand ils ne bénéficient pas de l'omerta (loi du silence). On les considère encore comme « des camarades qui se trompent ». C'est qu'ils sont une petite minorité mais qui a de l'influence, notamment chez les jeunes, et compte tenu des difficultés que traverse le pays.* »

ROBERT SOLÉ.

Un cycle d'études sur le fascisme

« *Le fascisme et l'histoire de l'Italie contemporaine : continuités et ruptures* », tel est le titre d'un cycle d'études organisé par : l'Institut culturel italien, l'Ecole des hautes études et sciences sociales, la Fondation maison des sciences de l'homme.

Le programme de ce cycle d'études comprendra un ensemble de manifestations : des « tables rondes » à l'Institut culturel italien ; des séminaires à la Maison des sciences de l'homme ; des conférences et débats dans plusieurs universités parisiennes ; la présentation à la Maison des sciences de l'homme, en janvier 1978, de l'exposition Matteotti, réalisée par la Direction générale des archives italiennes et présentée à Rome en novembre 1976 ; un cycle de films de la période fasciste.

Les discussions s'organiseront, chaque semaine, autour d'un invité italien, et leur programme suivra, sauf exception, les règles suivantes : un séminaire, le lundi à 16 h. 30, à la Maison des sciences de l'homme ; une « table ronde », le mardi à 18 h. 30, à l'Institut culturel italien, à laquelle participeront d'autres spécialistes et chercheurs ; le jeudi, à 16 h. 30, les thèmes du séminaire et de la « table ronde » seront discutés dans le cadre du séminaire de Georges Haupt et Robert Paris à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Le cycle a été inauguré par une « table ronde » autour de Leonardo Sciascia, avec la participation de Max Gallo et Mario Fusco, le 7 novembre, à l'Institut culturel italien, sur le thème : « *Mes vingt premières années sous le fascisme* ». Suivront :

• Gaetano Arfe (université de Salerne), 23 novembre, à 16 h. 30, à la Maison des sciences de l'homme (S. 214), séminaire sur « *Le monde ouvrier et le fascisme* » ; 29 novembre, à 18 h. 30, à l'Institut culturel italien, « table ronde » avec la participation de Michelle Perrot (Paris-X) et Madeleine Rébérioux (Paris-VIII) sur « *La crise du socialisme devant le phénomène fasciste* ».

• Leo Valiani (journaliste), 5 décembre, à 16 h. 30, à la Maison des sciences de l'homme (S.214), séminaire sur « *Le fascisme et l'opposition laïque* » ; 6 décembre, à 18 h. 30, à l'Institut culturel italien, « table ronde » avec la participation de *Pierre Milza* (Institut d'études politiques de Paris) et Lorenzo Bocchi (*Corriere della Sera*), sur « *L'émigration antifasciste en France* ».

• Ester Fano Damascelli (université de Sienne), 12 décembre, à 16 h. 30, à la Maison des sciences de l'homme (S.214), séminaire sur « *L'économie fasciste : une économie de transition ?* » ; 13 décembre, à 18 h. 30, à l'Institut culturel italien, « table ronde » avec la participation d'Henri Mendras (Paris-X) et Stuart Wolf sur « *Mythes et réalités du ruralisme à l'époque fasciste* ».

• Alberto Asor Rosa (université de Rome), 9 janvier, à 16 h. 30, à la Maison des sciences de l'homme (S.214), séminaire sur « *Révolution fasciste et transformisme culturel* » ; 10 janvier, à 18 h. 30, à l'Institut culturel italien, « table ronde » avec la participation de Jacques Julliard (Paris-VIII) et d'Alberto Cavallari (*la Stampa*) sur « *Du fascisme à l'antifascisme : l'itinéraire d'une génération* ».

• Pietro Scoppola (université de Rome), 16 janvier, à 16 h. 30, à la Maison des sciences de l'homme (S. 214), séminaire sur « *Le fascisme et le monde catholique* » ; 17 janvier, à 18 h. 30, à l'Institut culturel italien, « table ronde » avec la participation de Jean-Marie Mayeur (Paris-XI) et Emile Poulat (C.N.R.S.) sur « *Le catholicisme italien des années 20* ».

Le programme des discussions autour d'Italo Calvino, Aldo Garosci, Alberto Moravia et Paolo Spriano sera précisé ultérieurement.

République fédérale d'Allemagne

Le congrès socialiste approuve l'option nucléaire « dans des circonstances exceptionnelles »

De notre correspondant

Bonn. — Après huit heures de débats passionnés, le congrès du S.P.D., siégeant à Hambourg, a rejeté à une majorité des deux tiers les propositions de la gauche du parti, qui demandait un moratoire dans la construction des centrales nucléaires.

Le compromis proposé par les dirigeants du parti accordent la priorité au charbon : une telle décision était inévitable, ne serait-ce que pour tenir compte de l'influence du syndicat des mineurs. Le texte adopté par les congressistes prévoit que la construction de nouvelles centrales nucléaires n'aura lieu que dans des « circonstances exceptionnelles », pour couvrir un déficit des ressources énergétiques du pays.

D'autre part, les autorisations nécessaires ne devront être délivrées qu'à partir du moment où le problème de la disparition des déchets nucléaires sera résolu. Cela signifie en fait qu'il conviendra d'attendre le début de la construction d'une usine de retraitement à Gorleben, dans la Basse-Saxe, ou la signature de contrats avec des entreprises étrangères spécialisées en la matière (1).

Pour le gouvernement, l'option nucléaire reste ainsi ouverte, même si la liberté d'action des autorités se voit imposer des *limites assez étroites. De toute* manière, il n'est pas question de renoncer au développement de la technique nucléaire, même s'il est nécessaire pour cela de lancer un programme spécial de recherches touchant les surrégénérateurs, les réacteurs à hautes températures ou les procédés de fusion nucléaire. La seule concession annoncée dans ce domaine par le ministre de la recherche, M. Matthöfer, laisse au Bundestag la décision finale sur la mise *en place des surrégénérateurs*.

Le débat sur les « interdictions professionnelles »

Une autre controverse particulièrement animée dans la journée du 16 novembre a porté sur les « *interdictions professionnelles* ». La veille, le chancelier Schmidt avait déjà fait de son mieux pour désamorcer cette querelle en indiquant que, dans les Länder gouvernés par le S.P.D., les clauses les plus discutées du « *décret contre les extrémistes* » ne seraient plus appliquées. La délégation du Schleswig-Holstein, qui se trouve à la tête de l'aile gauche, n'en a pas moins soutenu qu'en fait les choses auraient très peu changé, et que de nombreux postulants se verraient toujours exclus du service public sur la base de simples renseignements policiers.

Ce texte critique à l'égard du gouvernement fédéral et à l'égard des Länder n'a été repoussé que par 194 voix contre 178. Après quoi, le congrès a adopté une « *recommandation* » des dirigeants officiels du parti stipulant que les exclusions du service public devraient être basées sur des actions concrètes, et pas seulement sur les opinions entretenues par les personnes en cause. De ce point de vue, l'appartenance à une *organisation non* interdite (il s'agit essentiellement du parti communiste) ne suffirait donc pas à justifier une exclusion.

JEAN WETZ.

(1) Des compagnies allemandes d'électricité ont déjà signé, avec la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), qui exploite l'usine de retraitement de la Hague, des contrats, limités, portant sur quelques dizaines de tonnes de combustible irradié ; des contrats beaucoup plus importants, de l'ordre de 1 000 tonnes, sont en cours de négociation.

Grande-Bretagne

LE TIRAGE DU « MORNING STAR »

Une erreur de transmission nous a fait écrire à propos du congrès du parti *communiste de* Grande-Bretagne (*le Monde* du 17 novembre) que le tirage du quotidien du parti, *The Morning Star*, était passé de plus de 36 000 exemplaires à 2 500. Ce dernier chiffre est, en fait, celui de la baisse moyenne annuelle du tirage. Selon la direction du journal, le *Morning Star* tirait à 39 333 exemplaires à la fin de juin 1976 et à 38 533 à la fin de juin 1977.

Nouvelles commandes étrangères d'avions militaires français

- ***L'Équateur achète dix-huit intercepteurs Mirage F-I***
- ***Le Soudan acquiert quatorze Mirage-III perfectionnés***

En quelques semaines, la France vient de conclure deux importants contrats de vente *d'avions Mirage à l'étranger : l'un avec l'Equateur*, qui est le premier pays latino-américain à acheter des intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne, et le second contrat avec le Soudan, qui a commandé des Mirage-III

Selon des informations obtenues à Paris, ces deux contrats portent à environ 8 200 millions de francs le total des prises de commandes d'avions enregistrées, depuis le *début de l'année*, par le groupe privé Dassault-Bréguet qui les fabrique, et à environ 12 300 millions de francs le montant des commandes à l'exportation réalisées par l'ensemble des constructeurs aéronautiques français — armement, moteurs et équipements — associés à la vente de ces Mirage.

L'Equateur est devenu, récemment, le neuvième client, après la France, la Libye, la Grèce, le Koweït, le Maroc, la République sud-africaine, l'Espagne et l'Irak, à acquérir des intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne. Mais c'est surtout le premier pays latino-américain à s'équiper d'un tel avion largement bi-sonique (*deux fois la vitesse du son*), après avoir commandé, il y a plusieurs années, douze avions biréacteurs Jaguar d'appui tactique au sol, conçus en coopération par la France et la Grande-Bretagne.

Cinq autres pays latino-américains, à ce jour, ont acheté des avions Mirage-III, plus anciens, à la France : le Pérou ayant commandé, le premier, dès 1966, trente-six Mirage-III, suivi par le Brésil (vingt), l'Argentine (dix-neuf), la Colombie (dix-huit) et le Venezuela (quinze). Certains de ces mêmes pays ont également commandé des avions d'affaires et de liaison Falcon à la France.

A l'origine (*le Monde* du 1er octobre, l'Equateur avait été contacté par Israël pour la vente de dix-huit avions de combat Kfir. Cet appareil, très voisin du Mirage-III, est de conception israélienne, à l'exception du réacteur General Electric conçu aux Etats-Unis. L'administration *américaine s'est opposée à l'achat du* Kfir par l'Equateur, considérant qu'il lui appartient de contrôler la course aux armements et à la technologie militaire moderne dans cette région.

Comme l'avait fait précédemment le Pérou qui a acquis des *avions de combat soviétiques* contre l'avis des Américains, l'Equateur s'est tourné vers la France. Les Etats-Unis ont alors fait savoir aux industriels français qu'ils souhaitaient les voir adopter une attitude de prudence dans la livraison de matériels *militaires* trop perfectionnés à l'Equateur. Malgré les suggestions de Washington qui considère l'Amérique latine comme une « *chasse gardée* » *éventuellement* soumise à des embargos américains dans le cadre d'une limitation internationale des ventes d'armes, la France a accepté de fournir à l'Equateur dix-huit intercepteurs Mirage F 1 (dont deux biplaces pour l'entraînement) livrables dans les trente mois au prix moyen, semble-t-il, de 35 à 40 millions de francs par appareil.

Le Mirage F-1 a été commandé, au *total*, à cinq cent cinq exemplaires par neuf pays (dont deux cent trente et un par la France, y compris les contrats annoncés *pour 1978 et 1979* par la loi de programmation militaire). La cadence de production, qui est de cinq appareils et demi par mois à l'heure actuelle, devra être portée à huit l'an prochain et à plus de douze en 1979.

Dans le même temps, la France a accepté de fournir au Soudan quatorze avions Mirage-50, auxquels il faut ajouter quatorze exemplaires du même modèle en options en partie déjà payées. Le *Mirage-50 a ceci de particulier* qu'il s'agit d'un Mirage III de pénétration lointaine à basse altitude, spécialement équipé du *réacteur Atar 9 K 50* d'une poussée accrue qui propulse, normalement, le bombardier nucléaire Mirage IV. La République *Sud-Africaine possède, déjà, quelques* appareils Mirage-50 à côté de sa flotte d'une centaine d'avions de combat Mirage-III et Mirage F-1.

On estime généralement que le premier de ces Mirage-50 sera livré au Soudan dans dix-huit mois environ.

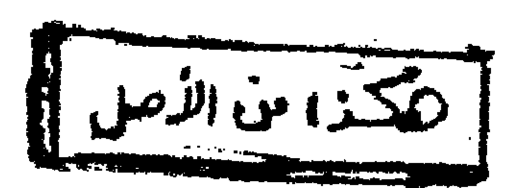
L'armée de l'air soudanaise avait reçu, jusqu'à présent, des matériels — avions ou hélicoptères — principalement des Soviétiques et, *accessoirement*, des Chinois qui lui avaeint cédé quelques Mig-17 anciens. La trentaine de Mirage acquis, à terme, par le Soudan viendra doubler pratiquement la flotte des vingt-sept avions de combat Mig en service, actuellement, dans l'armée de l'air soudanaise. Le Soudan a déjà commandé à la France des hélicoptères Puma et des blindés AMX-10 de conception très récente. Il détient le vingt et unième *client du Mirage III* vendu, au total, à mille trois cent quarante-neuf exemplaires (dont quatre cent soixante-quinze à l'armée de l'air française).

Pour les neuf premiers mois de 1977, le montant global des prises de commandes enregistrées à l'exportation par Dassault-Bréguet s'est élevé à 8 200 millions de farncs. Il s'agit de la vente d'avions militaires Mirage ou Alpha-Jet et d'avions d'affaires *Falcon de tous les types*. Ces commandes sont d'ores et déjà deux fois supérieures à celles de l'an dernier : le chiffre d'affaires *à l'exportation pour 1976 avait été* de 4 549 millions de francs (dont 4 121 pour le secteur militaire), au lieu de 2 562 millions de francs *en 1975 (dont 2 153* pour la production militaire).

D'autres contrats sont en discussions avec le Maroc et l'émirat d'Abu Dhabi *pour l'avion* d'entraînement Alpha-Jet et avec le Qatar, pour l'intercepteur Mirage F-1.



هكذا من الأصل



EUROPE

L'EUROPE, OU PORTO-RICO

(Suite de la première page.)

Il n'est donc pas absolument exact d'écrire qu'il a fallu attendre le pape Aldobrandini pour retrouver *dans le vocabulaire, au lendemain* de la chute de Constantinople, le mot Europe qui en aurait disparu depuis un millénaire. Mais ces griefs sont de bien peu d'importance. *Il est vrai qu'il y a eu, aux* temps modernes, une culture européenne, une société européenne, une aristocratie européenne, mais qu'il n'y a jamais eu de pouvoir politique européen. Ce qui faisait toute la difficulté d'une tentative fédéraliste trop copiée sur les Etats-Unis, *patrie née de la rupture avec* les patries préexistantes et ayant surmonté dès l'origine le problème *de la langue.*

En 1949, dans « trois pays-*clés* », *trois hommes d'Etat, Robert* Schuman, Adenauer, De Gasperi, se sont rencontrés qui, eux, par*laient le même langage*, pas seulement celui de la politique, mais celui de leur commune culture germanique. « Leur Europe, si ce n'est le Saint Empire, c'est au moins *la Lotharingie.* » *Elle réussit au début*, parce que « chacun sent qu'il faut inventer quelque chose qui empêche la guerre en Europe, *et notamment entre la France et* l'Allemagne ». Mais la Grande-Bretagne se tient à l'écart, et la querelle de l'armée européenne *inflige à la construction européenne* un coup dont elle ne se relèvera jamais tout à fait.

Artériosclérose

Il en aurait fallu davantage pour décourager Jean Monnet, dont Jean-François Deniau décrit à mer*veille la personnalité et le* « *système* » : « S'il y a un problème, s'en servir en utilisant sa solution comme élément de la construction européenne, et la construction européenne comme cadre de la solution, *en accord* avec les Etats-Unis. » Le *Marché* commun naît sur les ruines *de la CED. Mais Pierre Cot en* avait bien vu, dès la première *minute*, le « péché originel » : « La communauté internationale et le GATT ne vous permettront pas *de l'appliquer.* » *Commentaire de* notre auteur : « Dès sa naissance, le *Marché* commun va devoir entrer en *négociations quasi permanentes avec ses voisins, les autres*, la Terre entière. Et sa vie sera dominée par le problème des concessions ou *dérogations à accorder pour se faire admettre. On peut se demander* encore aujourd'hui s'il est admis. Et aussi s'il survit. »

C'est bien la question. Après avoir énuméré les succès et les échecs de la Communauté, l'auteur constate qu' « une sorte d'artériosclérose gagne l'Europe et bloque *ses mouvements* ». *Suivent vingt* exemples de futilité et d'impuissance, tirés de la pratique quotidienne et illustrés par la reproduction d'un ordre du jour du conseil *des ministres* de la C.E.E. qui fait songer au « Dîner de têtes » de Prévert. Des formules émaillent le *patient énoncé du diagnostic ; n'en* retenons que deux : « Les contrôles du pouvoir ne manquent pas, c'est le pouvoir qui fait défaut. (...) Depuis vingt ans, les bons esprits réclamaient que l'Europe parle d'une seule voix. Et si, d'une seule voix, elle déclare qu'elle n'a rien à *dire ?* »

Mais pourquoi l'Europe continue-t-elle ? La « loi Deniau » retient que, « *s'il est difficile d'entrer dans* le traité de Rome, il est encore plus difficile d'en sortir ». En fait, plusieurs paris, contradictoires dans leurs ambitions, se sont conjugués. *Celui de Monnet : « Commencer par* créer une zone économique homogène, autonome, solidaire, qui per*mettrait ensuite d'aborder, dans* un esprit *européen*, les autres thèmes plus larges » ; celui de de Gaulle, qui visait, grâce à la détente à l'Est, à « libérer l'Allemagne du *besoin absolu de la protection* américaine ». L'Allemagne cherchait à créer une Europe occidentale stable, *alliée des Etats-Unis, axée autour de la Lotharingie.* L'Italie à *sortir du sous-développe*ment et, en quelque sorte, à se faire « tirer vers le Nord » sur *tous les plans. La Grande-Bretagne* à être présente partout.

Des paris

Jean-François Deniau estime que dans chacun des cas le « pari minimum » a été gagné, « les billets ont été remboursés ». Mais si l'on veut continuer à jouer, il est néces*saire de remettre un enjeu. Or, il* n'y a pas que l'Europe qui joue. Et le pari américain, à tout bien prendre, joue contre elle. Faute d'égalité véritable entre les deux côtés *de l'Atlantique, l'alliance entre les* Etats-Unis et l'Europe n'est qu'une « *mésalliance* ». Et *l'auteur de se lancer dans un brillant parallèle* entre Rome, qui, elle non plus, « ne souhaitait pas l'empire du monde connu », et le monde américain, qui est en train de se constituer « *encore divers dans l'espace suivant les pays et les hommes, divers* dans le temps suivant les stades *d'évolution, mais un monde avec* ses clients, ses ennemis, ses habitudes, ses règles, son ordre ». Si nous nous laissons faire, nous allons vers le type de régime qui *est aujourd'hui celui de Porto-*Rico : l'autonomie interne, la prospérité importée, mais aucun rôle dans l'élection du président comme du Congrès des Etats-Unis. Que *feront ceux-ci* lorsque vingt Etats dans le monde poseront le problème : « Notre vie dépend de *l'Amérique, et il nous appartient à* nous aussi d'élire le président des Etats-Unis » ?

Cette question, Hubert Beuve-*Méry s'était permis de la soulever au moment où l'on faisait grief au* « *Monde* » — déjà — de ses penchants « *neutralistes* ». Deniau la *reprend aujourd'hui avec insistance*, en rappelant qu'en 212 le droit de cité romaine avait été donné à tous les habitants libres du monde dont Rome était le centre. A refuser l'émancipation, les Américains auraient toute chance de nourrir la rancœur : « Le nouvel empire aura *non seulement toujours dix Porto-*Rico à intégrer, il risque d'avoir toujours aussi à sa porte, en son sein, *dix Cuba à réduire.* »

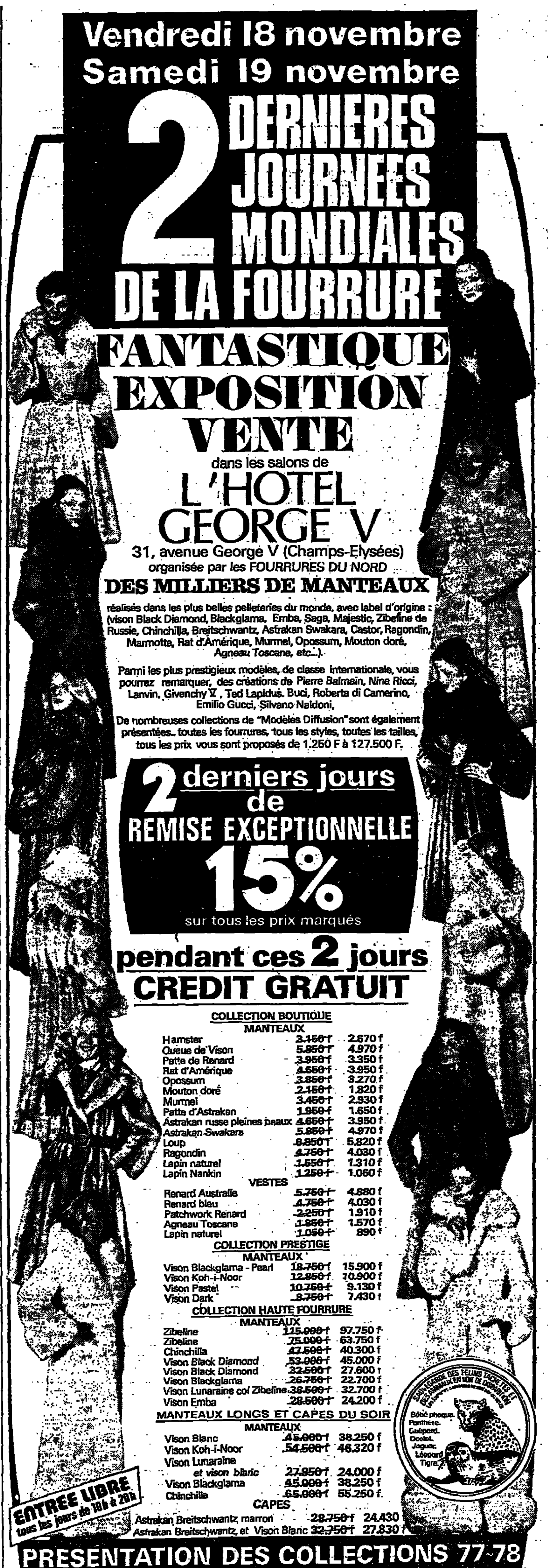
Mais tout autant qu'aux Américains, c'est aux Européens qu'il appartient de choisir. L'auteur ne croit pas à la possibilité de faire l'Europe « contre » *les Etats-Unis* : ce serait « *créer une coalition, non une union, et les coalitions n'ont* jamais qu'un temps ». Qui, d'ailleurs, accepterait vraiment de s'y *joindre ? Il écarte, bien entendu,* le statut de Porto-Rico, l'acceptation du « maître idéal, riche et lointain » et dénonce l'illusion selon laquelle l'Europe intégrée dans *l'empire américain pourrait en de*venir l'Athènes : la Grèce romanisée, rappelle-t-il, n'a plus compté non seulement militairement ou politiquement mais intellectuelle*ment.* « *Elle n'a fourni à Rome* que des professeurs d'éloquence et des répétiteurs de bonnes manières. »

Reste un troisième parti : « Par*ler avec les Etats-Unis* (...), mettre fin à la mésalliance en révisant *le contrat de mariage.* » Et, pour cela, il n'y a pas trente-six moyens. Il faut donner aux relations euro-*américaines une base contractuelle*, faire admettre par Washington « un certain degré de concurrence », et surtout, pour l'Europe, s'affirmer « différente », ce qui revient à définir sa propre civilisation comme sa mission dans le monde. « C'est donner un grand *dessein à l'Europe qui peut seule*ment intéresser les Européens. » A *défaut, la décadence*, l'effacement, sont *inévitables*, car aucun de nos pays n'a les moyens, seul, de se faire entendre des grands de ce monde.

Sur ce que pourrait être ce grand *dessein, sur la nécessité* d'imaginer une forme nouvelle de *pouvoir ni « pesant »* — comme celui de l'Est — ni « distant » — comme ceux de l'Ouest, — la pensée de J.-F. Deniau mériterait d'être creusée davantage. Et l'on ne saurait trop lui conseiller, dût sa carrière politique provisoirement en souffrir, de persévérer dans son exploration. *Il n'est déjà pas* fréquent, à notre époque, de voir réunis chez un même auteur la connaissance intime, pratique du sujet, la culture historique, le bonheur d'expression. Or, chez lui, sur ce thème, on sent aussi comme une *flamme : celle d'une conviction qui brûle de persuader ses contempo*rains. Voilà longtemps qu'on n'avait pas lu un livre qui donne autant l'impression d'aller au cœur du sujet.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Jean-François Deniau, *l'Europe interdite*, édition du Seuil, 322 pages, 45 F.



Le Monde

politique

LA MISE AU POINT DES « OBJECTIFS D'ACTION » DU GOUVERNEMENT

La mise au point des « objectifs d'action » du gouvernement pour la prochaine législature, amorcée mardi 15 novembre par M. Barre, conformément aux instructions que le chef de l'Etat lui avait données le 8 juillet, n'apparaît pas comme une entreprise aisée.

La restauration au sein de la majorité d'un climat de coopération loyale semble aléatoire, et rien ne donne à penser que l'action du gouvernement sera de nature à la faciliter.

Jeudi matin 17 novembre, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, s'élevait contre les prises de position du R.P.R. en matière de politique de défense et affirmait la volonté de sa formation de présenter « le plus grand nombre possible de candidats » au premier tour des législatives.

Quelques heures plus tard, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, qui est de nouveau en conflit avec un certain nombre de ses « amis », a proclamé la nécessité de « changer de majorité politique et de gouvernement ».

En début de soirée, M. Chirac indiquait sans ambages qu'il ne faudrait pas compter sur lui pour soutenir et approuver l'action de M. Barre si elle apparaissait comme une « opération politique ». — A. P.

A LA TÉLÉVISION

M. Jacques Chirac : testament ou opération politique ?

Aussitôt après l'émission « l'Evénement », jeudi soir 17 novembre, M. Jacques Chirac est parti dans la nuit pour l'Ille-et-Vilaine, douzième département qu'il visite depuis le 7 octobre. Le président du R.P.R., qui n'était plus apparu en vedette à la télévision depuis l'émission « Cartes sur table » du 22 juin sur la deuxième chaîne, a fait preuve d'une grande maîtrise. Moins tranchant et moins « technocratique » qu'à l'habitude, plus détendu, plus souriant, la répartie plus vive mais toujours aimable avec des journalistes de télévision, qui n'ont d'ailleurs guère été agressifs, il a placé aux moments choisis par lui les développements qui semblaient lui tenir à cœur. Il a mené à sa guise l'émission.

M. Chirac apparaît de plus en plus assuré dans ses convictions. S'il a proclamé avec force que l'espoir, changeant de camp, était passé chez les gaullistes, il s'est gardé d'affirmer trop nettement que le combat avait changé d'âme. Selon lui, en effet, les « crocodiles mâles » de la gauche sont toujours dans le marigot, et la victoire de la majorité encore loin d'être acquise. Il a répété que, « séparés et additionnés », les partis de gauche sont aussi dangereux qu'ils l'étaient unis.

Affirmant que le R.P.R. est « le parti le plus représentatif de l'ensemble de la population française », l'ancien premier ministre est allé jusqu'à annoncer que dans quelques mois il n'y aurait plus dans les usines que des communistes et des gaullistes membres de l'Action *ouvrière et professionnelle*.

Ignorant les « manœuvres d'états-majors » de ses partenaires, se défendant d'avoir la moindre « *intention de s'opposer au chef de* l'Etat », M. Chirac a, en revanche, été sans indulgence à l'égard de M. Barre, dont il a condamné la politique économique et sociale.

Il a aussi lancé une mise en garde solennelle au premier ministre, pour l'avertir que les « objectifs d'action » qu'il prépare ne sauraient être tout au plus que le « testament » politique d'un gouvernement finissant d'une législature expirante et que les candidats R.P.R. ne les considéreraient nullement comme un programme. — A. P.

A propos de la préparation des « objectifs d'action » du gouvernement, M. Chirac a déclaré : *« Il s'agit ou bien d'un testament ou bien d'une opération politique. S'il s'agit d'un testament par lequel le gouvernement, qui achève sa mission dans le cadre d'une législature qui se termine, indique quelles sont, à son avis, les principales orientations qui doivent être prises pour la politique de la législature suivante et qui devraient être retenues par le gouvernement qui sera le premier de cette législature, à ce moment-là nous n'avons aucun commentaire à faire sur ce testament. S'il s'agit, avant même de consulter le corps électoral, de distribuer des cartes d'entrée dans une nouvelle majorité en faisant payer un droit d'entrée qui consisterait pour les candidats à souscrire à ce programme, et alors je dis attention, danger, très grand danger pour l'unité de la majorité et pour les institutions de la République.*

» Cela voudrait dire qu'il y aurait en quelque sorte les bons et les mauvais candidats, et il y aurait arbitrairement une nouvelle division de la majorité qui créerait des perturbations artificiellement et inutilement.

» Danger aussi pour les institutions de la République. Car faire souscrire un programme à des candidats, c'est, en réalité, un moyen détourné de les faire souscrire à des partis politiques, et c'est donc faire cautionner un programme de gouvernement par des partis politiques. C'est le retour au système des partis que nous avons connu sous la IVe République qui a été si mauvais pour nos institutions et pour la France. Dans cette hypothèse, qui n'est bien sûr qu'une hypothèse d'école, nous ne pourrions que nous opposer à un tel processus (...). On ne joue pas comme ça avec une majorité qui soutient un gouvernement. Ne semons pas de l'extérieur une perturbation qui n'a rien à voir et rien à faire avec le combat politique qui se prépare. Il est difficile pour un gouvernement d'avoir des intentions pour l'avenir, car, par définition, le gouvernement actuel n'a pas d'avenir puisqu'il termine sa mission. Comment ce gouvernement pourrait-il s'engager pour un autre gouvernement ? »

M. Chirac déclare que dans une « *démocratie parlementaire* » chacun a le droit et le devoir d'exprimer ses convictions, et il ajoute : « *Nous avons un certain nombre de critiques, de réserves, à faire, et dans certains domaines, économiques et financiers, des propositions différentes des principes de la politique actuelle. Eh bien, nous le dirons. Très prochainement, nous les développerons dans le détail, avec un point de départ qui sera un nouveau plan de redressement économique et financier. (...)*

A propos de l'union de la gauche, il déclare : « *Selon un proverbe africain, il n'y a pas de place pour deux crocodiles mâles dans le même marigot. Ce n'est pas parce que ces crocodiles se battent qu'ils sont moins dangereux et que l'on peut être incité à aller se baigner.*

» Le parti socialiste et le parti communiste aujourd'hui se battent, mais pas pour des raisons idéologiques. Je n'observe dans cette querelle aucune mise en cause des orientations doctrinales de l'un ou de l'autre. M. Mitterrand continue imperturbablement à affirmer qu'il est unitaire, totalement attaché au programme commun, qu'il ne remet rien en cause de ce programme. Je n'observe pas qu'il fasse une ouverture quelconque vers un système qui soit moins marxiste ou moins collectiviste. La querelle tient à la volonté du parti socialiste, comme du parti communiste, de s'assurer, dans le cas d'une victoire commune, l'essentiel du pouvoir et la volonté de chacun d'eux d'en laisser le minimum à son partenaire. Chacun veut la réalité du pouvoir pour lui-même. Séparés et additionnés, ils me semblent aussi dangereux qu'unis. Notre première réaction avait été la bonne. Il y a autant de danger pour la majorité avec un parti communiste et un parti socialiste qui se querellent qu'il y en avait avec ces partis apparemment unis.

» Je continue à mener un combat avec la même détermination sur tous les plans avec pour objectif de faire gagner l'ensemble de la majorité, dans la majorité, bien entendu, le R.P.R., ce dont je ne doute pas, et de faire battre l'opposition, ce qui n'est pas encore fait. »

M. de Rocca-Serra (R.P.R.)
président du conseil général de la Corse du Sud

De notre correspondant

Ajaccio. — M. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.), député, maire de Porto-Vecchio, a été élu, jeudi 17 novembre, président du conseil général de la Corse du Sud par 10 voix contre 7 à M. Michel Ferdani, maire de Bonifacio (P.S.). Il succède au docteur Marius Casile, radical de gauche, maire d'Ucciani et conseiller général de Celavu-Mezzana, décédé, qui avait été à l'unanimité porté à la présidence en mars 1976.

A l'époque, la gauche comptait dix sièges 6 M.R.G., 3 P.S., 1 indépendant), contre 9 à la majorité présidentielle (7 R.P.R. et apparentés, 2 P.R.) et 1 radical. En acceptant le fait majoritaire, les différents groupes avaient procédé à la répartition proportionnelle des postes de responsabilité. Mais la mort de M. Ambroise Fieschi, conseiller général d'Ajaccio, qui siégeait avec la gauche, et son remplacement par un bonapartiste, M. Raphaël Baldocchi, avait, dans le courant de l'été 1976, inversé le rapport des forces. C'est pourquoi la disparition de Marius Casile a conduit la majorité présidentielle à revendiquer la présidence au nom de l'« alternance », avant même que le siège de Celavu-Mezzana, qui devrait revenir à un radical de gauche, soit pourvu (l'élection est fixée au 4 décembre).

Devant cette « précipitation » fondée sur la « nécessité » d'élire un nouveau président avant le voyage en Corse de M. Barre, dont la date n'est pas encore arrêtée (*mais « Matignon n'était pas demandeur »*, a été amené à préciser M. Yves-Bertrand Burgalat, préfet de région), la gauche a refusé de s'associer à ce qu'elle a qualifié de « *manœuvre* ».

« *Vous nous contraignez à émettre un vote politique, parce que vous faites de l'élection à la présidence une affaire politique* », a déclaré M. Nicolas Alfonsi, radical de gauche, député d'Ajaccio-Calvi. M. de Rocca-Serra a finalement obtenu les suffrages de *tous les membres de son groupe*. M. Ferdani a recueilli ceux de quatre radicaux de gauche et de trois socialistes. Deux conseillers étaient absents.

M. de Rocca-Serra avait présidé le conseil général de la Corse de 1951 à 1953. Le 16 décembre 1975, il avait été élu, par 10 voix et 9 refus de vote, président du conseil général de Corse du Sud, que l'on venait d'installer, mais il s'était ensuite effacé devant Marius Casile. — P. S.

DEUXIÈME JOURNÉE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR M. BARRE A LYON

(De notre correspondant régional)

Lyon. — Pour sa deuxième journée de campagne, jeudi 17 novembre, dans la quatrième circonscription du Rhône où il est candidat, M. Barre n'a pas recherché, comme il l'avait fait le 7 novembre, le contact avec ses futurs électeurs.

Avant un déjeuner auquel étaient notamment conviés le préfet de région et le maire de Lyon, M. Barre s'est entretenu quelques instants avec les journalistes. Il s'est refusé, « *compte tenu des implications nationales et internationales* », à faire des commentaires sur l'extradition de Me Klaus Croissant.

LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF RADICAL

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber : il faut changer de majorité de politique et de gouvernement

Le parti radical est une fois de plus gravement divisé, *et une fois de plus M. Jean-Jacques* Servan-Schreiber a contre lui une partie de ceux qui, un peu plus tôt, avaient contribué à son succès : les débats du comité exécutif de la formation valoisienne en ont témoigné jeudi 17 novembre. Les ministres et anciens ministres qui animent maintenant l'opposition interne — *le groupe Avenir radical* — *et qui jugent* insupportables les méthodes du député de Meurthe-et-Moselle sont les mêmes qui, au congrès de Paris en mai dernier, l'avaient aidé à vaincre M. Edgar Faure, alors candidat à la présidence du parti. Seul des membres actuels de ce groupe, M. Jean-Claude Colli s'était alors publiquement déclaré opposé à M. Servan-Schreiber.

Quant à M. Olivier Stirn et à ses amis de l'ex-Mouvement des sociaux libéraux, ils ont bien failli, jeudi, se faire tout bonnement « renvoyer », ou presque. M. Servan-Schreiber a en effet proposé — mais sans succès — au comité exécutif un texte précisant qu'ils ne siégeraient plus dans les instances du parti qu'à titre... consultatif ; ce qui était une élégante manière de les réduire au silence, maintenant qu'ils ne le soutiennent plus. Ce sont pourtant bien les mêmes qui avaient été accueillis en grande pompe dans la famille radicale le 20 juillet *dernier*.

Division donc. Incertitudes tactiques aussi. Comment, en effet, éviter l'équivoque et les contradictions en s'employant à la fois à maintenir une image de parti d' « opposition » tout en étant membre de la majorité, à critiquer sévèrement et souvent le premier ministre tout en nouant une alliance préférentielle avec les deux partis qui le soutiennent le plus fidèlement (le C.D.S. et les giscardiens). Sans parler du refus de s'engager sur l'attitude des candidats radicaux au deuxième tour des élections législatives (sur ce point toutefois la « minorité » a obtenu que le comité directeur soit saisi avant l'échéance).

Comme tout le monde dans le camp de M. Giscard d'Estaing, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber souhaite l'élargissement de la majorité. Il tente d'en être le principal agent. La méfiance qu'il inspire à ses partenaires, l'opposition dans laquelle il a lui-même rejeté, à l'intérieur du parti, ses alliés successifs, l'impossibilité dans laquelle il semble se trouver, au bout du compte, de rendre sa crédibilité au parti radical, donnent la mesure des difficultés de la tâche. Pour ne pas dire plus.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Avant de rendre compte des travaux du comité exécutif du parti radical, M. Servan-Schreiber a déclaré, jeudi 17 novembre, devant la presse : « *Il faut changer de majorité, changer de politique et changer de gouvernement.* » Interrogé sur la contradiction entre une telle phrase et l'affirmation d'une alliance avec les *centristes* et les *giscardiens*, qui soutiennent le gouvernement, le président du parti radical a précisé : « *Il y a deux niveaux : d'une part, il y a le gouvernement, nous ne demanderons pas qu'il change la semaine prochaine ; d'autre part, il y a les élections : nous en discutons avec nos partenaires. Nous voulons que le résultat de ces élections change la majorité : la majorité donc la politique et, sans doute, le gouvernement.* »

Après avoir indiqué qu'il restait vingt-cinq « cas difficiles » à régler entre les états-majors du C.D.S., du P.R. et du parti radical, M. Servan-Schreiber a présenté sous forme de « déclaration du parti » un résumé des propositions radicales en ce qui concerne la réduction des inégalités, la réforme des interventions de l'Etat, « *l'éveil et la sauvegarde de l'intelligence* » et la redistribution du pouvoir.

En chacun de ces domaines, le parti radical fait état d'un sondage réalisé par l'IFOP auprès d'un échantillon de 2 979 électeurs et selon lequel 82 % de l'ensemble des électeurs français seraient favorables à la création d'un impôt direct sur les fortunes supérieures à 2 000 000 de francs : 67 % (66 % dans la majorité, 73 % dans l'opposition) favorables à un système prévoyant l'exonération de l'impôt sur les successions des fortunes inférieures à *2 000 000* de francs et l'imposition « fortement progressive » sur les successions supérieures à 2 000 000 de francs. 63 % seraient favorables à la suppression des concours d'entrée dans les grandes écoles ; 60 % seraient favorables à la création de « cycles d'éveil » pour tous les enfants à partir de deux ans. Enfin, 66 % des électeurs (63 % dans la majorité, 89 % dans l'opposition) seraient favorables au transfert des pouvoirs et des ressources financières des *ministères* aux élus des régions, dans les secteurs des équipements collectifs, de l'emploi, du développement économique, de l'environnement, de la santé et de l'enseignement.

La motion adoptée par le comité exécutif, par 171 voix contre 29, indique notamment : « *Le parti radical accorde son investiture à une liste de cent vingt candidats radicaux qui lui sont présentés, à la suite des négociations menées depuis septembre avec les centristes et le parti républicain. Le parti et ses candidats mèneront campagne sur les propositions du Manifeste, résumées dans la déclaration politique publiée ce jour. Le parti radical soutiendra, par ailleurs, les candidats des autres formations qui souscriront, pour l'essentiel, à ces propositions. (...) Un prochain comité directeur débattra des questions concernant le deuxième tour.* »

Réunion animée

Les animateurs du groupe Avenir radical (qui rassemble notamment MM. Olivier Stirn, André Rossi, Michel Durafour et Pierre Brousse) ont donné jeudi en fin d'après-midi une conférence de presse au cours de laquelle ils ont expliqué que la réunion du comité exécutif avait été fort animée. Manifestant leur mécontentement à l'égard de M. Servan-Schreiber, ils ont fait valoir que l'élargissement du comité directeur en « comité exécutif » était *une manœuvre destinée à* noyer une opposition éventuelle dans une assemblée plus nombreuse et plus sûrement acquise au député de Meurthe-et-Moselle. Ils ont indiqué que celui-ci avait initialement proposé un texte dont un des *alinéas* prévoyait que les membres du Mouvement des sociaux libéraux (entrés avec M. Stirn au parti radical en juillet dernier) siégeraient désormais dans les instances de la formation « *à titre consultatif* ». Devant l'opposition suscité par ce projet, M. Servan-Schreiber l'a supprimé. A la demande *d'une partie de* l'assistance et de M. Stirn, il a en revanche ajouté une phrase précisant que le comité directeur siégerait avant les élections pour *déterminer l'attitude des candidats* radicaux au second tour des élections législatives. M. Stirn a alors demandé à ses amis de voter la motion. Cet appel n'a pas empêché vingt-neuf participants de manifester par leur vote contre le texte. *Certains échanges ont* été assez vifs.

Jeudi matin, le groupe « Avenir radical » avait publié une déclaration dans laquelle on lisait notamment : « *Les qualités de notre actuel président serviraient mieux le radicalisme avec plus de mesure, plus de considération pour les personnes, plus de tolérance pour les idées, bref plus de sens des choses.* »

M. MAUROY VA RENCONTRER M. RAYMOND BARRE

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, sera reçu par M. Raymond Barre vendredi *25 novembre*. M. Mauroy, qui conduira une délégation d'élus régionaux, a indiqué, jeudi 17 novembre, au micro de France-Inter, que « *le motif de cette visite s'inscrit dans le cadre du dialogue institutionnel* ».

Il a précisé que la délégation régionale « *sera très représentative de tout l'échiquier politique de la région du Nord-Pas-de-Calais* ». « *Bien entendu, les communistes seront avec moi* », a-t-il ajouté.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré, jeudi au micro de Radio-Monte-Carlo, à propos de cette rencontre :

« *Il y a contacts et contacts, et nous avons dénoncé un certain nombre de contacts qui s'inscrivent dans un glissement à droite. S'il s'agit de chercher une solution moyenne et conforme à la fois aux intérêts du grand capital et des travailleurs, c'est une démarche dangereuse, vaine et qui va dans le sens de gérer la crise. S'il s'agit de défendre les intérêts des travailleurs, c'est différent.* »

M. POPEREN (P.S.) CHEZ RENAULT

M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du parti socialiste, s'est rendu jeudi 17 novembre devant les usines Renault de Boulogne-Billancourt afin de prendre la parole à l'occasion de la pause du déjeuner. L'orateur socialiste s'est attaché à *affirmer la fidélité de son parti* au programme commun, et il a insisté sur le fait que seule une victoire de la gauche lors des élections législatives permettrait une amélioration sensible et immédiate du niveau de vie des catégories les plus défavorisées.

Aucun incident n'a marqué la venue des socialistes chez Renault. Bien plus, un certain nombre d'affiches annonçant le meeting ayant été déchirées, la section socialiste d'entreprise de chez Renault a reçu, de la section communiste, une lettre dans laquelle le P.C.F. déplore ce geste et décline toute responsabilité.

● *Plusieurs organisations d'extrême gauche* ont annoncé leur intention de participer, samedi 19 novembre, à Paris, à une manifestation *organisée pour réclamer « l'abrogation des mesures racistes de M. Stoléru »*.

M. LEJEUNE CRITIQUE M. HINTERMANN

M. Max Lejeune, président du M.D.S.F. (Mouvement démocrate socialiste de France), a regretté jeudi 17 novembre, que M. Léon Boutbien et le mouvement Présence socialiste, qu'il représente auprès du R.P.R., et M. Eric Hintermann, secrétaire du P.S.D. (parti socialiste démocrate), aient refusé de s'unir au M.D.S.F. pour constituer « *le rassemblement de tous les socialistes hostiles au programme commun* ».

M. Lejeune « réprouve » la volonté du P.S.D. de « *se situer politiquement entre l'opposition du programme commun et la majorité, en dénonçant la composante de « droite » de la majorité* ». Il ajoute : « *Dire, comme le font* [M. Hintermann] *et ses amis qu'on peut définir et préconiser électoralement une troisième voie* (...) *est possible, mais à quel prix ? La faire aboutir est arithmétiquement impossible* », avec le mode de scrutin majoritaire actuellement en vigueur. L'ancien ministre estime : « *Présenter cent cinquante candidats, comme l'a annoncé le P.S.D., est une gageure redoutable ; la prétention d'une affirmation politique en ce scrutin se traduira peut-être par une morsure sur l'électorat du P.S., mais certainement aussi sur l'électorat des réformateurs de la majorité. Le résultat à craindre est précisément de placer ces candidats en infériorité par rapport à leurs concurrents de la majorité, ceux que* [M. Hintermann] *et les siens classent « à droite.* »

VAL-D'OISE : un conseiller général socialiste rejoint le M.R.G.

M. Christian Jessen, conseiller général depuis 1976 du canton de Cergy (Val-d'Oise), vient de donner sa démission du parti socialiste auquel il adhérait depuis 1973 pour rejoindre le Mouvement des radicaux de gauche, présidé dans le Val-d'Oise par M. François Gayet, maire de Saint-Leu *et conseiller général*. Dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, M. Jessen dénonce l'intolérance de certaines sections socialistes et note : « *Les attaques contre la démocratie interne sont fréquentes et les agressions verbales monnaie courante à l'encontre d'élus et de militants.* »

Regrettant les divergences entre la fédération du P.S. et le M.R.G. à propos des élections législatives, M. Jessen estime que son adhésion au parti de M. Robert Fabre est pour lui « *la seule façon de militer pour l'union de la gauche* ».

L'EXAMEN DU

une mise en œuvre plus souple de

sagesse a prévalu

JOSÉE DOYÈRE



هكذا من الأصل

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES

LOGEMENT : une mise en œuvre plus souple de la réforme

Jeudi matin 17 novembre, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale examine les crédits du logement, crédits qui ont été présentés dans « le Monde » du 26 août dernier.

En ce qui concerne les aides directes à la pierre, les autorisations de programme s'élèvent à 12 660 millions et les crédits de paiement à 12 043 millions. Parmi les différentes aides à la personne, les crédits destinés au fonds national d'aide au logement progressent de 92 %, ceux concernant l'aide personnalisée au logement s'élevant à 231 millions.

Rapporteur spécial, M. TORRE (P.R.) observe que la crise actuelle a durement touché le secteur du logement et que le bâtiment continue de connaître une grande atonie. La commission des finances demande par conséquent au gouvernement de mener à ce sujet une étude approfondie.

Pour M. WEISENHORN (R.P.R.) le budget de 1978 peut être qualifié de budget de transition pour la construction neuve, de budget de développement pour l'amélioration de l'habitat et de budget de reconduction, voire de régression, pour les dépenses ordinaires. A son avis, la réforme de l'aide au logement n'a fait, en 1977, l'objet que d'un simple rodage. Il est donc sage de prévoir une transition dans son application.

A noter que dans l'article que Josée Doyère a consacré à la réforme du logement et à l'analyse des rapports parlementaires (*le Monde* du 16 novembre), il a été attribué par erreur à M. Torre ce qui figure en fait dans l'avis présenté par M. Weisenhorn, au nom de la commission de la production.

« Le logement social qui subit un important recul n'est-il pas en péril, malgré la réforme de l'aide au logement ? », demande M. ANDRIEU (P.S.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, pour qui la *réforme en question présente* bien des lacunes et recèle de graves risques de blocages.

M. BARROT, secrétaire d'Etat au logement, après avoir noté que le pari sur la mise en place en moins d'une année de la réforme du logement avait été tenu, déclare notamment : *« Le gouvernement a choisi d'offrir sur tout le territoire, dès janvier 1978, l'ensemble des avantages que comporte la réforme. (...) Mais nous ne voulons faire courir aucun risque à l'activité du bâtiment, qui est un secteur fondamental de notre économie.*

Faisant le point de l'expérimentation de la réforme qui, *« malgré un retard de deux mois environ, démarre favorablement »* et *« apporte les résultats attendus »*, M. Barrot annonce que pour aider les ménages modestes (moins de 4 000 F de revenus mensuels) à verser l'apport personnel (20 % du coût du logement) indispensable pour accéder à la propriété, les comités interprofessionnels du logement offriront aux salariés des prêts privilégiés : *« L'objectif est de permettre à ces catégories de ménages d'accéder à la propriété avec un apport véritable de 10 000 F, et en ne dépassant pas ensuite le taux d'effort de 25 % (charges exclues) pendant les dix premières années de remboursement du prêt.*

Quant au calendrier de mise en place de la réforme, le secrétaire d'Etat précise le dispositif prévu : pour la construction de logements locatifs neufs, des organismes d'H.L.M. pourront exercer une option entre *le* nouveau et l'ancien système, et convertir à volonté, en 1978, le financement de dix logements, grâce aux nouveaux prêts, en sept logements H.L.M. habituels ; en accession à la propriété, le choix sera laissé aux candidats au logement jusqu'au 1er juillet prochain, date à laquelle le financement par les nouveaux prêts (assorti du versement de l'aide personnalisée au logement, l'A.P.L.) sera généralisé, après avoir énuméré les dispositions prises en faveur des organismes H.L.M.

Premier orateur inscrit dans la discussion générale des crédits du logement, jeudi 17 novembre, M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise) dénonce *« la faillite de la politique du logement »*. Il relève que des dizaines de milliers de familles sont menacées d'expulsion alors que plus de un million six cent mille logements sont inoccupés.

M. Canacos estime que la réforme se traduira par une aggravation importante de la charge logement pour la majorité des travailleurs. Puis, évoquant *« le désastre »* auquel il assiste au sujet des « chalandonnettes », il affirme que le régime actuel *« est vraiment un régime de coquins et d'escrocs en tout genre »*.

M. DENVERS (P.S., Nord) exprime les inquiétudes des responsables des organismes H.L.M. à l'aube d'une application généralisée d'une réforme qui, estime-t-il, ne sera pas suffisamment sociale.

M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) se prononce pour un allégement et un aménagement de la réglementation en ce qui concerne notamment le « parcours du combattant » imposé aux candidats au permis de construire.

M. MARTIN (réf., Seine-Maritime) s'inquiète à son tour de la généralisation accélérée de la réforme, l'expérimentation en cours prouvant qu'elle n'en est qu'à ses balbutiements.

M. ICART, ministre de l'équipement, indique qu'il étudie avec les professions concernées une nouvelle définition du seuil de surface à partir duquel le recours à un architecte est obligatoire.

Répondant aux orateurs, M. BARROT évoque successivement :

— Le financement des H.L.M. : *« Pour le secteur locatif, il n'y a pas de problème. Pour le secteur accession à la propriété, près de quarante mille logements seront financés par la Caisse des prêts aux H.L.M. et par les caisses d'épargne, vingt-huit mille le seront par le Crédit foncier et quinze mille par le Crédit agricole. Les organismes H.L.M. recevront au total 26,8 milliards de prêts aidés, soit 63 % du montant total de ces prêts. »*

— La limitation des hausses de loyer : *« Nous avons décidé de mettre en place un système qui permettra aux organismes H.L.M. de passer une période difficile. L'examen de leur situation sera fait par une instance départementale, sans ingérence dans leur gestion. Dès juillet cependant, le retour au système normal de liberté des loyers leur permettra de retrouver toute leur autonomie. »*

— Sur les déductions fiscales, M. BARROT prend l'engagement que le rapport promis sera déposé avant la fin de l'année. L'étude de ce problème a été confié au Conseil national d'accession à la propriété.

Les crédits du logement une fois adoptés (l'opposition vote contre), l'Assemblée examine un amendement de M. Debré (R.P.R., la Réunion) destiné à permettre l'adaptation nécessaire des actions de l'Etat dans les DOM aux besoins spécifiques de cette catégorie particulière de la population. Le député se rallie à un amendement du gouvernement qui vise cet objectif. L'Assemblée l'adopte. Elle adopte également l'article 55 de la loi de finances qui proroge pour 1978 les dispositions instituant une prime à l'amélioration de l'habitat locatif.

A l'article 56 qui a pour but d'assurer la transition avec la mise en place complète de la réforme du financement des logements, M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) estime qu'il eût été préférable de construire moins mais mieux que d'essayer de battre un record de quantité.

Un amendement socialiste propose l'institution d'une caisse unique du financement du logement. M. Barrot en partage l'esprit mais estime suffisantes les garanties du gouvernement en matière de financement des organismes du logement social. L'amendement est finalement retiré après que M. Barrot eut annoncé qu'une instruction sera envoyée à la Caisse nationale du Crédit agricole et au Crédit foncier d'assurer un tiers des ressources des sociétés de crédit immobilier.

Enfin, M. ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais) déplore les *« énormes insuffisances »* de la rénovation de l'habitat ancien dans le bassin minier.

Jeudi après-midi, M. DUBEDOUT (P.S., Isère) insiste sur la nécessité de résoudre le problème de l'habitat social dans son ensemble. Pour ce qui concerne l'habitat ancien, il estime qu'une législation nouvelle s'impose. Pour le logement neuf, il s'inquiète des risques de ségrégation accrus que provoquerait une application trop hâtive de la réforme. Il indique en conclusion que son groupe ne peut approuver la politique du gouvernement. M. BRIANE (réf., Aveyron) observe que les inquiétudes manifestées à l'égard de l'application, en 1978, de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) étaient justifiées. Mme MOREAU (P.C., Paris) observe qu'à peine un logement sur dix construits à Paris est un logement H.L.M. M. RAYMOND (P.S., Haute-Garonne), administrateur d'une société d'H.L.M., craint que la limitation de la hausse des loyers n'entraîne de graves conséquences en empêchant les organismes d'H.L.M. d'entretenir le patrimoine social locatif. Pour M. BEGAULT (réf., Maine-et-Loire), il subsiste un point noir : la construction de logements locatifs H.L.M. en milieu rural. Après Mme THOME-PATENOTRE (rad. de gauche, Yvelines), qui évoque l'endettement croissant des familles pour se loger, M. BOYER (P.R., Isère) consacre son intervention aux problèmes de l'habitat rural.

La sagesse a prévalu

La sagesse, la raison ont prévalu. Le gouvernement a renoncé à imposer, le 1er janvier, la généralisation du nouveau système de financement du logement au secteur de l'accession à la propriété. Même si, dans *quelques départements*, le stade des études est dépassé, six mois de délais supplémentaires *ne seront pas de trop pour poursuivre* l'expérimentation, qui prend peu à peu corps dans les départements pilotes.

Les praticiens du logement social, anciens et nouveaux, pourront envisager la mise en route des opérations prévues avec plus de sérénité ; mais ils auraient tort de s'imaginer, s'ils veulent à temps maîtriser — voire améliorer — cet outil délicat et complexe, qu'ils peuvent relâcher leurs efforts. Il reste en effet beaucoup à faire.

Il faudra aussi, pour ouvrir aux ménages les plus modestes la possibilité d'acquérir leur logement, trouver une solution en ce qui concerne les salariés du secteur agricole et les fonctionnaires, dont les employeurs ne versent pas le « 1 % » patronal. L'Union nationale interprofessionnelle du logement, qui regroupe les collecteurs de ce fameux « 1 % », a accepté, avec quelque prudence, de consentir des prêts privilégiés pour la constitution de l'apport personnel non seulement aux salariés des entreprises adhérentes, mais aussi à ceux des petites firmes (moins de dix employés) qui ne versent pas cette cotisation. Il est douteux qu'on convainque l'UNIL d'aller plus loin.

Il faudra enfin, pour réhabiliter les immeubles locatifs anciens, lever les obstacles juridiques qui s'opposent au « conventionnement » par l'Etat, qui ouvre le droit à l'A.P.L. pour certains locataires. Ce ne sera pas une mince affaire.

En différant de six mois l'application obligatoire de la réforme, le gouvernement croit peut-être avoir perdu un argument électoral de taille. La réforme du logement, cependant, y a gagné en tout cas en crédibilité. La Suède a mis, elle, cinq ans pour mettre en place une réforme du même style. La fermeté pour mettre en œuvre les changements préparés ne doit pas être confondue avec la hâte qui pourrait être néfaste.

JOSÉE DOYÈRE.

TRANSPORTS TERRESTRES : priorité à la province

L'Assemblée examine ensuite les crédits des transports terrestres qui s'élèvent à 16,4 milliards, dont 14 pour la S.N.C.F. et 1,49 pour la R.A.T.P.

Rapporteur spécial, M. CORNET (app. P.R.) relève un certain nombre d'évolutions favorables, notamment un certain ralentissement du rythme de progression des dépenses de l'Etat envers la S.N.C.F., une amélioration de la situation financière de la R.A.T.P. et une meilleure répartition géographique des subventions d'investissement.

M. BOUDET (réf.) relève lui aussi une certaine stabilisation de l'aide aux entreprises publiques. Une véritable politique de redressement pour la S.N.C.F. implique à son avis le développement satisfaisant du trafic, mais aussi une révision progressive de la politique tarifaire. Il regrette les lenteurs de la modernisation du transport fluvial.

M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, observe que dans ce budget la part de la province est, pour la première fois, en ce qui concerne les autorisations de programme, plus importante que celle de la région parisienne. Pour ce qui est de la hausse du tarif ferroviaire, dont les commissions souhaitent qu'elle soit supérieure à la norme moyenne retenue par le gouvernement (6 %), il indique : *« Cette norme sera utilisée avec discernement et il appartiendra au gouvernement de décider le moment venu des hausses tarifaires, compte tenu des nécessités de sa politique économique. »* Le secrétaire d'Etat précise ensuite que la mise en place du fonds de régulation de la batellerie ne sera pas réalisée avant la fin de l'année, d'où la poursuite de l'intervention de l'Etat.

Dans la discussion générale, M. GAILLARD (P.S. Deux-Sèvres) observe que le programme prioritaire relatif aux transports collectifs urbains ne sera pas exécuté conformément aux prévisions du plan. Le député indique que son groupe repoussera un budget, dont il dénonce le caractère électoraliste. M. RAYNAL (R.P.R. Cantal) souhaite la poursuite des efforts accomplis par la S.N.C.F. pour désenclaver le Massif Central.

Selon M. GOUCHIER (P.C., Seine-Saint-Denis), on exige de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. une rentabilité qui ne doit pas être demandée à un service public. Les mauvais résultats d'exploitation de la S.N.C.F., précise-t-il, résultent *« des cadeaux somptueux faits aux grandes entreprises capitalistes »*.

Répondant aux orateurs, M. CAVAILLE nie que le gouvernement refuse à la S.N.C.F. les moyens nécessaires et que cette dernière favorise les gros chargeurs.

L'Assemblée adopte les crédits en discussion.

AVIATION CIVILE : l'avenir de Concorde et la percée de l'Airbus

L'Assemblée examine les crédits de l'aviation civile qui s'élèvent à 3,3 milliards, dont 1,7 pour les dépenses ordinaires et 1,6 pour les dépenses en capital ; 403 millions sont prévus pour les subventions aux entreprises publiques : 400 pour Air France et 3 pour Air Inter.

M. BAUDIS (app. P.R.), rapporteur spécial, craint qu'Air Inter ne connaisse des difficultés en raison de la mise en service du train à grande vitesse, mais surtout, s'inquiète du déficit chronique d'Air France. Il s'interroge sur les conditions dans lesquelles l'Etat pourra disposer de la minorité de blocage dans la société Marcel Dassault.

M. LABBE (R.P.R.), rapporteur pour avis, justifie la sévérité de son rapport sur la politique du gouvernement, par *« son souci de l'avenir »*. Les compagnies françaises doivent être équipées en matériel français. Cela suppose la conception d'une gamme complète d'avions. Pour ce qui est du supersonique de la seconde génération, il constate que l'attitude « intolérable » d'une nation concurrente a fait perdre à la France deux ans *« sans que le gouvernement français ait réagi avec suffisamment de vigueur »*.

M. CAVAILLÉ, secrétaire d'Etat aux transports, souligne la très vigoureuse offensive des Etats-Unis, dont la politique tarifaire de baisse des transports aériens peut conduire *« à une diminution d'environ 1 % du marché qui nous revient, tant sur l'Atlantique nord que dans le Pacifique »*. *« Face à cette situation,* déclare-t-il, *il nous faut élaborer une position commune avec nos partenaires européens et au niveau des compagnies françaises poursuivre l'action de redressement entreprise. A cette fin, le contrat entre l'Etat et Air France (1977-1980) en cours de négociation s'inscrit dans le cadre d'une coordination accrue entre Air France et Air Inter »*.

M. Cavaillé : *« Des négociations sont activement poursuivies sur le plan diplomatique afin d'obtenir l'atterrissage de l'Airbus à Moscou. »* Le gouvernement, explique-t-il, prépare la participation de la France à un programme d'avion supersonique de deuxième génération. Selon lui, les mérites d'Airbus sont de plus en plus reconnus. *Il fait l'objet de soixante-seize* commandes fermes et options, et des négociations sont en cours avec d'importantes compagnies telles que Eastern Airlines, S.A.S. et Iran Air.

Dans la discussion générale, M. PARTRAT (réf., Loire) considère que le Concorde, bien que représentant un grand succès technique, se solde par un échec commercial grave, et se demande si le gouvernement n'aurait pas pu faire preuve de plus de vigueur. Il estime cependant que l'arrêt du programme Concorde est à exclure. Son groupe votera le budget.

M. MONTDARGENT (P.C., Val-d'Oise) s'élève contre ce qu'il qualifie *« de politique d'abandon national »*. Pour Concorde, déclare-t-il, le gouvernement a cédé au *chantage américain*, et rien n'est prévu pour le développement d'autres versions. Pour le futur moyen-courrier, il indique que Boeing exerce de fortes pressions pour amener les constructeurs européens à renoncer à leurs projets. Pour M. RAYMOND (P.S., Haute-Garonne), ce budget est *« catastrophique »*, et il illustre bien *« la décrépitude de l'aéronautique française »*. *« Le gouvernement est-il décidé à demander des dommages et intérêts aux Américains pour le préjudice subi par Concorde ? »*, demande le député, qui indique que son groupe ne votera pas le budget.

M. PERONNET (réf., Allier) insiste sur la brillante réussite d'Airbus. M. RIBIERE (non inscrit, Val-d'Oise) exprime les inquiétudes des riverains de Roissy en raison de l'ouverture de la piste n° 2. M. LEMOINE (P.C., Indre) demande un débat sur la politique aéronautique et spatiale et déplore que la S.N.I.A.S. ne soit pas dotée des moyens nécessaires. M. COMMENAY (app. réf., Landes) souhaite voir *accélérer le développement* de l'avion moyen-courrier soit par le biais d'une coopération européenne soit par celui d'une collaboration bilatérale avec les Etats-Unis. Enfin, M. HAMEL (P.R., Rhône) se demande pourquoi Airbus n'atterrit pas encore à Moscou.

Répondant aux orateurs, M. CAVAILLE affirme que le plan de charge de la S.N.I.A.S. sera assuré le jour où elle fabriquera plusieurs centaines d'exemplaires du même avion. *Il n'exclut pas la* relance du Nord 262, mais estime que le lancement par notre seul pays de l'avion A 200 serait *« une opération suicide »*. Puis il indique que des déviations de trajectoire seront réalisées à Roissy avant d'estimer *non fondées* les raisons qui sont opposés à l'atterrissage de l'Airbus à Moscou.

Les crédits en discussion sont ensuite adoptés, l'opposition votant contre.

Le budget de l'équipement militaire

L'Assemblée nationale devait examiner, dans la nuit de ce vendredi 18 novembre au samedi 19, le projet de budget d'équipement militaire pour 1978, qui avait été « réservé » lors des discussions, la semaine dernière, en première présentation, sur l'initiative de plusieurs députés R.P.R.

Tandis que le P.R. adressait une mise en garde au R.P.R. (nos dernières éditions datées 18 novembre) *avant le prochain vote au Palais-Bourbon, M. Michel Debré exprimait, dans l'hebdomadaire* France Catholique Ecclesia, *ses doutes sur la politique de défense actuelle.*

Dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *France catholique Ecclesia*, M. Michel Debré, ancien premier ministre du général de Gaulle et ancien ministre d'Etat chargé de la défense nationale sous la présidence de Georges Pompidou, écrit notamment :

« Le refus de voter le budget de la défense reflète pour la première fois au grand jour les doutes de très nombreux parlementaires sur la volonté réelle du pouvoir de suivre les orientations de défense telles qu'arrêtées dans leurs grandes lignes, dès le début de la Ve République, par le général de Gaulle.

» Successivement, l'abandon du plan bleu (1) et les retards à la construction de nouveaux sous-marins ont, entre autres constatations, fait douter d'autant plus de la volonté gouvernementale que les autres instruments de la dissuasion nucléaire — avions, fusées au sol — n'étaient pas mieux traités.

» Une seconde réflexion inspire une inquiétude. La politique militaire est liée à la politique diplomatique. Par rapport aux régimes antérieurs, la Ve République a lié défense et diplomatie et s'est efforcée d'éviter les contradictions qui ont marqué le comportement de régimes antérieurs, notamment la IIIe République dans la période dite d'entre-deux-guerres. On peut se demander si un germe grave de contradiction n'apparaît pas à nouveau. Comment concilier en effet l'intégration européenne qui est un des traits de la nouvelle diplomatie et l'indépendance nationale dont la dissuasion est l'expression supérieure ? (...)

» L'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne donne aux « intégristes » une forte chance d'entraîner la France dans la voie de la défense conventionnelle de l'Europe, dont l'expression « la bataille de l'avant » concrétise le caractère contradictoire qu'elle présente par rapport à la dissuasion.

» Au moment où, après tant de discussions et de contestations, les principes d'une défense française, adaptée à notre situation tant extérieure qu'intérieure, faisaient l'objet d'un très large consentement à la fois parlementaire et national, il est fâcheux que des hésitations et certains arbitrages budgétaires fassent douter de la continuité de notre politique de défense », conclut l'ancien premier ministre.

Le bureau du parti républicain a rendu publique jeudi matin 17 novembre la prise de position suivante sur la politique de défense (dernières éditions du *Monde* du 18 novembre :

« La France a clairement choisi la voie de la dissuasion nucléaire. Une politique de défense de cette nature implique un potentiel militaire important. Elle exige aussi un consensus national solide. Tout ce qui peut faire douter de cette volonté affaiblit gravement la défense de la France. On comprendrait mal que cet affaiblissement soit le fait de ceux qui, avec nous, sous un autre président de la République, ont choisi cette politique pour la France. Pour le reste, la loi de programme votée par la majorité en 1976 a défini pour toutes les armes le volume et le calendrier des réalisations nécessaires. Il n'y a pas lieu d'y revenir. »

Cette déclaration est une mise en garde directe adressée au R.P.R., dont on connaît les réserves à l'égard de l'actuelle politique de défense.

(1) Il s'agit d'un plan présenté en 1972, par M. Debré, pour l'équipement de la marine nationale pour les quinze années à venir. — (N.D.L.R.)

MARINE MARCHANDE : promouvoir le pavillon national

L'Assemblée nationale en termine avec le budget de l'équipement en examinant les crédits de la marine marchande qui s'élèvent à 2,8 milliards, dont 1,5 pour les dépenses ordinaires et 1,3 pour les dépenses en capital.

Pour M. ROHEL (P.R.), rapporteur spécial, ce budget, malgré un contexte économique défavorable, devrait permettre de maintenir les activités maritimes.

A l'inverse, M. DUROMEA (P.C.), rapporteur pour avis, estime que *« ce budget de stagnation et d'adaptation à la crise ne permettra pas les progrès souhaités »*. Il s'inquiète particulièrement de voir que l'ensemble des crédits garantissant les emplois liés à la mer sont en nette diminution.

M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, précise : *« Pour faire face à la crise qui menace la construction navale, le gouvernement a notamment décidé de rétablir l'aide de base, et il attend des mesures arrêtées qu'elles permettent aux chantiers, décidés à faire un effort de leur côté, de tourner à 80 % environ de leur capacité de production et donc d'assurer le maintien d'un niveau d'emploi convenable. »*

Il annonce que, pour répondre aux souhaits de plusieurs députés, il majorera de 1,3 million de francs la subvention à la Société nationale de sauvetage en mer.

Dans la discussion générale M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère) évoque les conditions sociales difficiles des gens de mer, puis s'indigne du scandale de la navigation transmanche. M. LE PENSEC (P.S., Finistère) analyse « ce budget d'incertitude » (notamment en raison des négociations de Bruxelles) et exprime son étonnement devant l'insuffisance des propositions budgétaires du gouvernement. Son groupe ne votera pas les crédits. M. ACHILLE-FOULD (app. réformateur, Gironde), estimant que les essais de repérage des pollueurs par télédétection doivent être poursuivis, souhaite que la Sécurité sociale apporte son concours aux frais de sauvetage en mer

M. BARDOL (P.C., Pas-de-Calais) affirme que le gouvernement a sacrifié les pêches françaises aux intérêts des grosses sociétés multinationales. C'est pourquoi son groupe votera contre le budget. M. BAUDOIN (P.R., Manche) demande au secrétaire d'Etat de tout faire pour que les pêcheurs français puissent accéder aux zones de pêche du Nord.

M. DUPILET (P.S., Pas-de-Calais) déplore la nouvelle rallonge financière accordée aux armateurs qui *« sous couleur de restructuration ne songent qu'à procéder à des licenciements massifs »*.

M. CERMOLACCE (P.C., Bouches-du-Rhône) qui déclare au secrétaire d'Etat : *« Vous détenez le ruban bleu de la perte d'emplois. En douze ans,* précise-t-il, *le nombre des navires a été réduit de deux cents et les effectifs de 60 %. »*

M. D'HARCOURT (réf., Calvados) demande la reconduction de l'aide au carburant pour les marins pêcheurs. M. MAUGER (R.P.R., Vendée) souligne la gravité de la crise de la pêche artisanale et demande que les marins pêcheurs bénéficient d'un abattement fiscal de 20%. M. GABRIEL (R.P.R., Saint-Pierre-et-Miquelon) estime qu'il est temps d'instituer un haut comité de la mer.

M. CREPEAU (rad. g., Charente-Maritime) trouve ce budget *« franchement mauvais »* dans la conjoncture actuelle et relève que le seul déficit de la pêche équivaut à l'ensemble du budget en discussion. A son avis aucun député « maritime » ne peut voter ce dernier. Mme STEPHAN (P.R., Morbihan) souhaite notamment le rattrapage des pensions de marins. Enfin, M. GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône) observe que *« les travailleurs refusent la politique scandaleuse qui les frappe durement »*.

Répondant aux orateurs M. Cavaillé évoque notamment le problème de la navigation transmanche et se déclare décidé à intervenir auprès du gouvernement britannique pour que cessent les discriminations.

Après l'adoption des crédits en discussion, la séance est levée vendredi à 3 h. 25.

PATRICK FRANCÈS.

POLITIQUE

APRÈS LA RÉÉLECTION DE M. ALAIN POHER

Le P.S. exige une réforme des statuts de l'Association des maires de France

M. Alain Poher a été réélu, à une large majorité, président de l'Association des maires de France, jeudi 17 novembre, par les délégués réunis en congrès à l'Hôtel de ville de Paris. Il a obtenu 65,70 % des suffrages au premier tour de scrutin, devançant très nettement les deux candidats de la gauche, MM. René Gaillard (P.S.), maire de Niort, député des Deux-Sèvres, et Camille Vallin (P.C.), maire de Givors, sénateur du Rhône, qui en ont recueilli respectivement 24,93 % et 8,76 %. Il y a eu 9,11 % d'abstentions.

Par rapport à l'année dernière, l'analyse des résultats fait ressortir un léger gain de l'opposition, le P.S. et le P.C. totalisant ensemble 33,69 % des voix, alors que la candidate unique de la gauche, Mme Nelly Commergnat, maire de Bonnat (Creuse), en avait obtenu 27,30 % lors du précédent congrès.

Comme en 1976, M. Alain Poher a bénéficié d'une nombre assez important de suffrages socialistes, estimé à mille cinq cents environ. Le P.S. escomptait en effet que quatre mille voix environ se porteraient sur M. René Gaillard et les deux mille six cent soixante-quatorze voix qu'il a obtenues ne reflètent pas la poussée socialiste enregistrée à l'occasion des municipales. Le P.C., en revanche, avec neuf cent quarante voix, a recueilli trois cent suffrages de plus que ne le laissait prévoir le pointage des mandats avant le scrutin.

Il semble que les divergences qui étaient apparues entre les maires socialistes au cours de leur assemblée de mercredi après-midi (*le Monde* du 18 novembre) à propos de l'attitude à observer à l'égard de M. Alain Poher n'aient pas été étrangères à la modicité de leur score. Certains maires socialistes, commentant ces résultats, estimaient jeudi soir que leur Fédération nationale n'avait pas suffisamment préparé ce congrès et regrettaient en outre que bon nombre de nouveaux élus n'aient pas encore adhéré à l'Association des maires. Les statuts de celle-ci permettant à certains délégués de posséder par procuration plusieurs centaines de mandats, le vote de quelques-uns suffit à entraîner des conséquences inattendues. Les délégués de l'opposition considèrent toutefois que la réélection de M. Alain Poher constitue un fait *d'importance secondaire, le résultat* essentiel du scrutin étant à leurs yeux l'élection d'une majorité de gauche au comité directeur grâce à la liste unique, composée à la proportionnelle par le bureau sortant. La gauche occupe désormais 61 sièges sur 114 (34 P.S., 19 P.C., 8 M.R.G.), alors qu'elle était jusqu'à présent minoritaire.

L'Association des maires de France présente donc aujourd'hui l'originalité d'être dirigée par un comité dominé par la gauche et présidée par le candidat soutenu victorieusement par les *formations* de la majorité.

Le P.S. est décidé à mettre fin à cette particularité en préparant une réforme des statuts de l'association *La Lettre de l'unité* du jeudi 17 novembre conteste d'abord le mode d'élection du président, qui est élu directement par les délégués au congrès, chaque maire comptant pour une voix. *Les socialistes n'acceptent plus* que les maires des grandes villes disposent du même pouvoir que ceux des petites communes rurales, *« ce qui donne à la France rurale,* disent-ils, *un poids excédant sa réalité socio-politique ».* *Le P.S.* met également en question le mode de représentation des délégués au congrès, qui sont *« presque toujours des notables (...) qui collectent, grâce à leur influence personnelle, de nombreux mandats des élus de leur circonscription ».* *Les jeunes élus* socialistes visent d'ailleurs, à ce sujet, quelques-uns de leurs aînés.

Le P.S. est soutenu, en ce sens, par le P.C. Gérant maintenant 65 % des communes de plus de 10 000 habitants, les partis de gauche veulent que l'Association des maires et son président soient réellement représentatifs de la vie municipale française.

Les maires socialistes font de cette réforme la condition *sine qua non* du maintien de leur présence au sein de l'association. *La Lettre de l'unité* est très explicite : *« Les élus socialistes exigeront cette réforme avant le prochain congrès du printemps 1978. S'ils ne l'obtenaient pas, ils tireraient toutes les conséquences d'un refus niant les règles démocratiques, et mettant en cause la vie et l'efficacité de l'Association des maires de France. »*

La position du P.S. comporte *en germe la menace* d'une scission qui suscitera des débats passionnés entre les élus souhaitant que l'Association des maires se comporte comme un syndicat de défense « apolitique » et ceux qui estiment qu'elle ne peut ignorer les réalités politiques sans se discréditer.

LES RESULTATS DU SCRUTIN

Inscrits : 11 701.
Votants : 10 724.
Abstentions : 977.
Ont obtenu :
M. Alain POHER, prés. sort., président du Sénat : 7 946 voix, REELU.
M. René Gaillard (P.S.), 2 674.
M. Camille Vallin (P.C.), 940.
Divers non candidats : 6.
Blancs : 28.
Nuls : 30.
***En 1976,* M. Alain Poher avait obtenu 7 597 voix et Mme Nelly Commergnat, candidate de la gauche, 2 836 voix.**

● *A Trémusson* (Côtes-du-Nord), à la suite du différend entre communistes et socialistes consécutif à l'élection de M. François Josse (P.S.) *(le Monde* des 2 et 3 novembre) comme maire *de la commune,* son adversaire, M. Le Théno (P.C.F.), nous indique que le poste de deuxième adjoint ne lui a pas été proposé. Il ajoute : *« Les électrices et les électeurs auront remarqué une chose paradoxale : c'est le candidat Josse, qui avait obtenu, en mars 1977, le moins de voix (252 au premier tour et 281 au second), qui est élu maire contre Maurice Le Théno, élu conseiller municipal au premier tour avec le plus de voix de tous les candidats (302 voix). »*

Libres opinions

La démocratie locale, c'est aussi 600 000 travailleurs communaux

par JACQUES NODIN (*)

AU moment où se termine le congrès de l'Association des *maires de France, il n'est pas inutile de rappeler que la* commune est souvent la première « entreprise » de la ville quant au nombre de salariés. Aussi, on ne peut oublier que les maires sont également des employeurs : près de six cent mille travailleurs sont agents communaux. Le tiers n'est pas titulaire malgré une ancienneté parfois importante. Les trois quarts d'entre eux gagnent moins de 2 200 F par mois. Leurs conditions de travail se détériorent au fil des années (surtout chez les éboueurs, égoutiers, sapeurs-pompiers). Les horaires s'allongent, car il y a partout pénurie de personnel. La répression antisyndicale s'accentue depuis quelques temps, touchant plus particulièrement les militants et adhérents C.F.D.T., et pas seulement dans les municipalités de droite. L'application et l'extension des droits syndicaux aux travailleurs communaux n'est pas effective dans toutes les communes. Les licenciements, pour raison économique, sont de plus en plus nombreux.

Pourtant les représentants des travailleurs réclament en vain des négociations, au niveau national avec le ministère de l'Intérieur et l'Association des maires de France, dans les départements et les communes avec les élus concernés. Il y a eu beaucoup de promesses, mais des actes, beaucoup moins. C'est par la lutte, quelquefois très dure, que les travailleurs ont pu obtenir satisfaction à leurs revendications, comme chez les éboueurs à Paris, à Lyon, à Nantes, à Grenoble ou à Marseille.

Trop souvent, le personnel communal est présenté à la population comme le responsable de ce qui ne va pas. C'est à lui, premier et constant interlocuteur, que les citoyens-usagers s'adressent en réclamant. C'est lui, aussi, que *les élus désignent pour justifier l'augmentation* rapide des impôts locaux... : les dépenses de personnel « grèvent » 40 % des budgets !

Mais, combien de maires et de conseillers municipaux ne passent-ils pas trop facilement du discours obligé sur *« la commune, cellule de base de la démocratie »,* à la privatisation de secteurs entiers du *service public : ramassage des ordures, distribution de l'eau, pompes* funèbres, transports, urbanisme, dit conventionné, *par* lequel des quartiers entiers sont livrés à la spéculation ? Combien d'élus, cumu*lant les mandats, font, à Paris, le contraire de ce qu'ils réclament* dans leur commune ?

Il est plus qu'urgent de passer aux actes. La C.F.D.T., en défendant un projet socialiste autogestionnaire, ne veut ni conforter les illusions du socialisme municipal ni renvoyer à un avenir lointain les changements nécessaires à la vie démocratique. La Fédération inter-co C.F.D.T. réclame pour les travailleurs des collectivités locales leur vraie et juste place. Leur reconnaître des conditions de travail dignes des exigences du service public, nécessaires à l'accomplissement des tâches favorisant une véritable décentralisation, à l'échelle humaine, permettant aussi d'associer les citoyens à la vie locale et à son administration, voilà ce que nous demandons avec force.

Pour nous, c'est par la confrontation positive entre les élus, les habitants et les travailleurs communaux que pourra exister réellement une collectivité locale responsable et autonome, que la démocratie aura un contenu, une base solide.

(*) *Secrétaire général de la Fédération inter-co C. F. D. T.*, qui regroupe les personnels des collectivités locales (communes, départements), les personnels des préfectures et du ministère de l'intérieur, les personnels de la police nationale et des eaux.

LE M.N.E.L. ORGANISE UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES LIBERTÉS LOCALES

Le Mouvement national des élus locaux (M.N.E.L.) organisera, vendredi 25 novembre, de 9 h. 30 à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville de Paris une journée d'étude consacrée à la défense des libertés locales et aux moyens d'assurer l'autonomie financière des communes.

Toutes les formations politiques de la majorité participeront à ces assises dont les organisateurs veulent faire *« une manifestation d'unité ».* Outre les représentants des différentes associations d'élus proches de la majorité prendront notamment la parole MM. Alain Poher, Edagar Faure, Jacques Chirac, Jean Lecanuet, Jean-Pierre Soisson. M. Raymond Barre doit prononcer, à cette occasion, une allocution sur les problèmes des collectivités locales.

« INFORMATIQUE

Les sénateurs ont profondément modifié le projet voté par l'Assemblée nationale

Le Sénat a siégé, vendredi *18 novembre,* au-delà de 4 heures du matin, pour examiner le projet de loi « relatif à *l'informatique* et aux libertés ». Ce texte, fortement modifié par les sénateurs *dans un sens jugé favorable* aux libertés individuelles, a été voté à l'unanimité, communistes et socialistes s'abstenant au lieu d'émettre un vote hostile, comme ils l'avaient fait le 5 octobre à l'Assemblée nationale.

La commission des lois, indique le rapporteur M. THYRAUD (ind., Loir-et-Cher), ouvrant la discussion énérale, approuve ce projet *tout en souhaitant qu'il soit* aménagé dans le sens des conclusions de la « commission Tricot » (voir *le Monde* du 29 octobre : « Forum », « Informatique et société »).

« Votre projet manque de souffle, affirme M. CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne), organisateur du « Forum » précité... *Il est le fils trop lointain du rapport de M. Bernard Tricot. D'autre part, il ne maîtrise pas les fichiers manuels. Ne tardez pas,* conclut-il en s'adressant au garde des sceaux, *à créer au Conseil d'État une section de l'informatique, et, à la Cour de cassation, une chambre des informations nominatives et individuelles »* Pour M. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône), le texte voté par l'Assemblée natio*nale est trop timide* et ne brise pas la pratique du secret. Il faut une meilleure protection des libertés contre une technologie dont les tendances sont totalitaires.

M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin) exprime les réserves de son groupe, et estime que la France doit continuer sur la voie d'une politique qui a supprimé les fiches d'hôtels. Pour M. TALON (R.P.R., Territoire de Belfort), le projet *en discussion marque* un progrès « considérable ». Tel n'est pas l'avis de M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne) dont l'intervention provoque un incident de séance. L'orateur ayant accusé le gouvernement d'avoir livré un avocat à la justice d'anciens nazis qui refusent de livrer les criminels de guerre, le garde des sceaux réplique : *« Vous critiquez la décision de juges souverains, inamovibles et indépendants. (...) La R.F.A. est un pays démocratique : on ne peut pas le dire de beaucoup. »* Parlant ensuite du projet de loi, M. PEYREFFITTE déclare notamment : *« Le grand danger de l'informatique, c'est son infaillibilité, car l'oubli humain est la grande protection des hommes : aussi le texte prévoit-il l'oubli artificiel que constitue l'effacement programmé des données (...). L'ombre de George Orwell a plané sur les débats de l'Assemblée nationale. A ce pessimiste, j'opposerai volontiers Jules Verne, l'optimiste, aux yeux de qui la science était vouée au bonheur des hommes : souhaitons que ce soit en France le cas de l'informatique ! »*

Les amendements

Par leurs amendements au texte sorti des débats de l'Assemblée nationale (voir *le Monde* daté 6-7 octobre), les sénateurs, suivant en cela le conseil *du rapporteur, ont voulu* substituer l'idée de l'individu à celle du groupe, et montrer que si, jusqu'à maintenant, l'informatique, appliquée à des problèmes de gestion, a moins servi l'usager (cas des notes de téléphone) que les sociétés, groupes ou collectivités utilisatrices d'ordinateurs, c'est désormais l'inverse qui doit être *recherché.*

● Le Sénat a voulu aussi introduire une dimension internatio*nale, indispensable,* a estimé M. THYRAUD, pour saisir la réalité de l'informatique. *« Le nouveau texte,* a même déclaré le rapporteur, *marque une intention et constitue une invitation pour le gouvernement à collaborer à l'élaboration d'une convention internationale qui s'inspirait de ce souci de progrès au service de l'individu. »*

● Sur l'initiative de la commission des lois, le Sénat (par 290 voix contre 0) a modifié la procédure de désignation et le nombre des membres de la Commission nationale de l'informatique créée par le texte : le nombre des magistrats est réduit de neuf à six, et ils ne seront plus *nommés,* mais *élus* par l'assemblée générale de la haute juridiction à laquelle ils appartiennent.

● D'autre part, les sénateurs ont décidé que cette commission comprendrait, au total, dix-sept membres, au lieu de douze : il n'y aura que deux membres « désignés pour leur compétence » (au lieu de trois), et elle comprendra, aussi, outre les six magistrats, neuf membres (dont l'existence n'était pas prévue), qui seront élus par leurs pairs : quatre parlementaires, deux conseillers économiques, un avocat, un journaliste, un pro*fesseur.*

● Enfin, la nouvelle commission ainsi créé sera une *autorité administrative indépendante,* c'est-à-dire, a souligné le rapporteur, que ses décisions relèveront, sans ambiguïté, de l'appel devant le Conseil d'Etat.

● Ses membres bénéficieront d'une indemnité et ne pourront être poursuivis ou jugés *« à l'occasion des jugements qu'ils émettent ou des actes qu'ils accomplissent dans l'exercice de leur fonction ».*

ALAIN GUICHARD.

● *Le Sénat* a été appelé jeudi *17 novembre à se prononcer sur* douze accords liant la Communauté économique européenne aux divers pays du Bassin méditerranéen. Leur examen avait été demandé par le gouvernement selon la procédure d'urgence. Le premier accord concernait l'Algérie et avait pour rapporteur M. Edgard Pisani (Gauche démo*cratique), qui avait demandé aux* sénateurs d'examiner ces projets de ratification *« avec sérénité, nonobstant l'émotion provoquée par la situation de nos compatriotes retenus en otages ».* Mais, devant une demande de scrutin de M. Palmero (Union centriste) et devant l'hostilité évidente d'une fraction très importante de la majorité, M. Deniau, secrétaire d'État aux affaires étrangères, a dû accepter, après une suspension de séance, le renvoi en commission de ces projets de ratification.



هكذا من الأصل

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS » DEVANT LE SÉNAT

Un texte tardif dont le contenu est déjà dépassé

L'Assemblée nationale avait reçu, dans une certaine précipitation, un projet de loi « Informatique et libertés » — examiné depuis le 17 novembre par le Sénat — *qui* était, cela dit sans ambages, mauvais parce que timoré et donc inutile. Les députés l'ont rendu tel qu'ils l'avaient reçu, si ce n'est en pire état.

Ils n'ont ainsi pratiquement rien changé à une commission de contrôle dont le mode de désignation fait craindre qu'elle ne soit aux ordres du gouvernement quel qu'il soit, puisque c'est lui qui est le maître des nominations ; puisqu'il ne prend même pas la peine de maintenir à ces commissions, selon l'expression de M. Bernard Tricot, « *les signes extérieurs de l'indépendance* ». Le Conseil d'État, la Cour des comptes, la Cour de cassation, toutes assemblées que l'on a toujours connues paisibles, paraissent, tout d'un *coup, recevoir un brevet d'assemblées* agitées puisque qu'on leur interdit d'élire leurs représentants. C'est le gouvernement qui, *à son gré*, tirera d'elles l'homme qui lui conviendra.

Les députés n'ont pas davantage paru comprendre qu'il ne fallait pas confondre technique et danger. On pourrait le croire puisqu'ils ont maintenu les fichiers informatiques sous le contrôle que prévoit la loi, ce qui déjà n'est pas beaucoup, mais qu'ils ont épargné ce contrôle aux fichiers manuels. Quelle innocence ! Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir que dans ce cas le fichage, ici ou là, se *passera en deux temps : les* renseignements anodins pour l'ordinateur, les renseignement « sensibles » pour le fichier manuel.

Certaines entreprises ont compris cela avant même la promulga*tion de la loi.*

Pourtant, de ce fait notoire, l'Assemblée nationale n'a tiré nulle conclusion à traduire dans la loi. Pas plus qu'elle ne s'est rappelé, par exemple, qu'existait à Rosny-sous-Bois un fichier de la gendarmerie, d'un coût presque nul et d'une efficacité qui peut être en proportion exactement inverse de cette dépense. C'est, en effet, par millions, pour une dépense de quelques dizaines de milliers de francs, que sont fichés non pas seulement des délinquants, mais quiconque peut avoir affaire à la gendarmerie parce que, circulant en voiture sur une voie publique, il aurait été pris dans une opération de contrôle (l'époque en est riche) *ou* bien qu'il aura été entendu comme témoin par la gendarmerie, *ou* bien encore *parce* que, Français ou étranger, ses parents auront eu l'idée malencontreuse de ne pas le faire naître dans *l'Hexagone.*

Or tout cet ensemble énorme, bien rodé — les gendarmes sont gens méticuleux, — est à l'abri non pas, certes, d'une intervention brouillonne de quelque légaliste sourcilleux, mais même de cette commission de contrôle dont on a vu plus haut ce qu'il fallait *a priori* penser. Tout comme bénéficient d'une immunité de fait, grâce, il faut bien le dire, à un amendement de M. Claude Gerbet, député d'Eure-et-Loir (P.R.), tous les fichiers de police, y compris, peut-on le craindre, ces fichiers politiques qui n'ont pas vraiment disparu. Pouvait-on d'ailleurs le penser ? Or n'est-ce *pas ceux-là dans lesquels il est* le plus à craindre que ne figurent des informations hasardeuses sinon controuvées ?

Louis XV et le XXIe siècle

L'Assemblée nationale n'a pas davantage obtenu que les créations de fichiers publics, dont on mesure bien la puissance virtuelle, soient soumises à l'approbation du Parlement. Il n'a pas davantage été envisagé sérieusement, pour autant que la loi pouvait résoudre un problème aussi vaste, la question d'une aggravation du déséquilibre des *pouvoirs qui pourrait résulter* d'une *machine* qui est un peu moins neutre que les autres. Pas plus que n'a été abordé le diffi*cile problème des « paradis de* données ». Il est vrai que les législations internes sont à peu près impuissantes.

Cette loi, qui n'a pas de quoi rassurer les particuliers, paraît, dans le même temps, inquiéter les constructeurs, et à leur tête la société I.B.M. Ses représentants s'étonnent que le projet français soit, par rapport à toutes les autres réglementations, le seul qui étende le droit d'accès aux personnes morales, et, parmi elles, aux sociétés commerciales. Le constructeur américain se préoccupe des usages commerciaux et *craint (si ce n'est une menace* qui est brandie) des investigations qui auraient pour effet de détourner les sociétés étrangères *d'avoir des intérêts en France.*

Bref, soit dit sans irrévérence, le travail de l'Assemblée nationale apparaît comme un travail *bâclé. En effet, il est sorti* de ses travaux un texte qui est non seulement au regard des autres pays un texte tardif, mais qui est dépassé avant même d'être promulgué. Encore une fois, la France se méfie de tout ce qui permet au citoyen de se faire entendre. On l'avait déjà vu, il est vrai, au moment de la ratification de la convention européenne des droits de l'homme, puisque Paris avait écarté la possibilité du recours individuel devant les instances de Strasbourg. Le rapporteur du projet au Sénat, M. Jacques Thyraud (Loir-et-Cher, P.R.), aura beaucoup à faire.

Dépassé, ce texte l'est bien pour l'instant, si l'on se réfère à ce que disait M. Bernard Tricot lors d'un débat organisé au Sénat par l'Association des libertés, que préside M. Caillavet (*le Monde* du 28 octobre). L'auteur, de fait, du rapport « Informatique et libertés » disait, ce jour-là, que ce projet de loi devait être une occasion de « *repenser les structures et les méthodes* ». Rien de tel n'a été entrepris, et l'on se prend à craindre que, pour l'actualité du proche vingt et unième siècle, le gouvernement ne réfléchisse comme s'il était groupé autour de Louis XV, tandis que le Parlement, face à une telle situation, *ne réagisse* pas plus que les états généraux réunis par Marie de Médicis en 1614.

PHILIPPE BOUCHER.

POINT DE VUE

L'INTEGRATION de tous les citoyens dans l'ordinateur est-elle évitable, et si elle ne l'est *pas aurons-nous encore le droit* d'avoir une carte blanche ?

Jusque-là, la question bien que posée n'avait guère fait l'objet que de réflexions et les solutions adoptées l'avaient été sans grande précaution, témoin l'expérience tentée *au tribunal de grande instance de* Nanterre et la grogne qu'elle a déclenchée un peu partout (*le Monde* du 20 septembre 1977).

Encore est-il essentiel de remarquer que le projet présenté par le gouvernement semble bien faire fi de certaines des recommandations de la commission pourtant constituée à cette fin (*le Monde* des 17 septembre 1975 et 5 octobre 1977).

Serait-ce un mal inévitable pour notre pays que les travaux des commissions, cependant composées de sages, soient souvent recueillis pour n'être pas suivis d'effets ?

Quelles peuvent être les justifi*cations pour qu'il en soit ainsi ?*

Pourquoi dans un domaine touchant d'aussi près notre vie privée réduirait-on les mécanismes de protection ? La liberté ne supporte que difficilement ce genre de traitement.

Ce qui est en train de se jouer est peut-être la partie la plus importante de notre vie journalière de demain.

S'il existe encore une liberté, c'est *pour une part* à ce qui se discute que les Français le devront.

Les informaticiens et leurs fiches sont prêts à tous les risques si l'on n'y prend pas garde.

Montesquieu et ses trois pouvoirs sont depuis longtemps dépassés, puisque *le vingtième siècle* a vu naître le quatrième et que l'avènement de l'information a déjà bouleversé *notre civilisation* ; *l'informa*tique au service de l'information accroîtra encore son importance, mais c'est, en définitive, celui qui en possédera la clé qui détiendra aussi ce pouvoir qui supplantera les autres.

Et c'est bien pourquoi il est indispensable de réglementer la concentration des données.

La jurisprudence française avait devancé le législateur et créé de toutes pièces une protection de la vie privée.

La loi du 17 septembre 1970 l'a concrétisée.

Puissent les textes en discussion aujourd'hui au Parlement être le reflet de l'article 9 du code civil, qui en résulte et qui proclame que chacun *a droit au respect* de sa vie privée !

La raison d'Etat ne peut pas justifier raisonnablement que ce principe élémentaire notre vie en société soit battu en brèche *sans limite* et sans fin.

***

L'information est une quête de renseignements et la recherche en est un métier, mais qui s'est créé ses lettres de noblesse et, pour *certains, sa déontologie.*

Peut-on oublier toute cette longue marche et son résultat ?

L'attente du photographe qui finit par obtenir un cliché recherché a *au moins le mérite d'exister*, et sa photographie représente une image peut-être choquante, mais unique.

Le juge, aujourd'hui, en interdit la diffusion ou la sanctionne si elle est effectuée sans l'autorisation de l'intéressé.

La photographie qui sortira *du* terminal représentera sans la moindre attente toute une vie ; le juge se doit d'intervenir dans sa composition, sa diffusion et de sanctionner celle-ci si elle vient à être réalisée contrairement aux règles qu'il aura établies.

Le projet de loi actuellement en discussion devant le Parlement présente dès lors des avantages *incontestables, mais il doit surtout se rapprocher* des travaux de la commission informatique et libertés

Carte blanche ?

par LOUIS-EDMOND PETTITI et PHILIPPE LAFARGE (*)

dont il s'est éloigné et mettre en place tout un *système* de production sans lequel demain nous ne pourrons plus protéger la sphère de *la vie privée.*

Tel est le sens de la délibération du conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris du 4 octobre 1977 rapportée par ailleurs.

Mais ce n'est pas assez, et le secteur de l'informatique de gestion *appliquée à l'organisation judiciaire* mérite un chapitre spécial.

En effet, si celle-ci habillée et contrôlée peut paraître comporter un moindre danger dans le domaine habituel de l'administration, utilisée pour le traitement des données judiciaires, *elle risque de devenir une* arme aussi redoutable qu'une banque de données télétraitant un fichier.

L'indication et l'identification des dossiers par codes peut permettre une signalisation particulière.

L'enregistrement de données qui *n'apparaîtraient* pas normalement dans un dossier pénal, classement ou refus d'informer peut revêtir une impor*tance considérable.*

***

Il ne faut pas oublier que même des données *neutres* dites non sensibles *peuvent* être révélatrices d'informations, par la technique de la mosaïque, qui sont attentatoires au respect de la vie privée.

Il est donc indispensable de prévoir un contrôle particulier de cette informatique de gestion judiciaire nécessitant l'intervention des représentants des ordres d'avocats aux côtés des magistrats du siège.

Singulière application de la loi que celle actuellement réalisée à Nanterre et qui considère que la liberté individuelle doit tout suppor*ter, même, semble-t-il, ce qui n'est* guère prévu par un texte ; la répression serait-elle le seul souci de la justice pénale ?

Singulier parti pris que celui qui laisse aux avocats le droit de se taire pour éviter d'avoir à mettre « des bâtons dans les roues » *(l'Express)*, mais celles de l'ordinateur ne méritent-elles pas juste*ment quelquefois ces bâtons* puisque sans une grande défense il n'y a pas de grande justice.

Il faut donc, ici comme ailleurs, mettre en place des commissions chargées de contrôler l'accès à la machine, la mémoire et ses données, l'effacement, la sécurité.

Elles doivent comprendre des avocats par essence libres et indé*pendants désignés par leurs confrè*res et dont la présence constituera à elle seule une garantie.

Mais au-delà des commissions administrative, il faut aussi veiller à ce qu'un contrôle juridictionnel puisse toujours avoir lieu à tout le moins lors d'une éventuelle deuxième instance, ou lors d'un éventuel appel, et veiller à ce que *l'intervention de la défense soit par*tout assurée et l'exercice de ses droits toujours prévu.

Hors de ces garanties élémentaires la loi ne sera pas complète.

La commission informatique et liberté avait été amenée à proposer :

1) Un processus de création des traitements publics informatisés et nominatifs sous contrôle d'autorités responsables ;

2) Une discipline de collecte des données ;

3) Une réglementation des catégories de données nominatives soumises à enregistrements et à effacements.

Certains aspects du développement de l'informatique peuvent faire *obstacle* aux *objectifs* de protection ainsi définis.

Il s'agit en premier lieu des interconnexions et de l'identifiant unique.

Le problème des techniques de communications entre les systèmes *de traitements différents ne soulè*vent depuis longtemps *plus* de difficultés de hardware, ni de défauts de logiciels ou de structurations de données.

Ensuite les exigences de la commission en matière de protection et de sécurité des données appellent des solutions techniques adéquates.

Ces recommandations n'auront pas *d'influence directe sur l'évolution* de la technique.

En effet, la structuration des données, le champ à recouvrir, la limitation des *valeurs*, le système de *relations* entre les *groupes* de données, le mode de rangement et l'accès au langage d'interrogation ont déjà trouvé *leurs* perfectionne*ments les plus sophistiqués.*

La solution est d'ordre juridique et réglementaire en partant des mécanismes déjà connus. Parmi les questions classiques dans les logiciels d'ensembles de données figurent celles qui permettent de donner des listes d'éléments possédant les caractéristiques *définies* dans une certaine question, tout en respectant l'anonymat des réponses et des *statistiques.*

***

Mais il en est autrement lorsqu'il s'agit des mesures de sécurité.

Des sécurités supplémentaires peuvent être ajoutées aux codifica*tions et aux clés tant pour l'entrée* que pour la sortie, les fabricants d'ordinateurs les ont déjà mises au point, mais leur coût est considérable.

Les administrations *sont* donc appelées à choisir entre un système plus perfectionné, mais d'une budgétisation difficile, et un système plus rustique non exempt de fuites, et *pourtant la sécurité de l'utilisation* de ce type de machine est fondamentale. C'est ce qui amenait la commission à recommander que, dans le cadre de l'Etat soient définis les mesures et les degrés de protection correspondant aux différentes catégories de systèmes et de centres de traitements, ou que soit déterminé dans chaque cas le *régime applicable et que tous les* personnels concernés en soient clairement *informés*, spécifiquement dans le domaine judiciaire, que la loi permette au gouvernement d'imposer des règles de sécurité pour les traitements relevant d'autres personnes *morales publiques* ou de personnes privées, que les dispositifs de sécurité tiennent toujours compte *de l'éventualité des circonstances* exceptionnelles.

Le législateur dictera à l'administration son choix en lui dictant son budget, mais il doit se demander s'il a le droit, pour la société de demain, de sacrifier la liberté et le droit au secret des citoyens au profit de la rentabilité économique par les méthodes informatiques de gestion et de télétraitements de toutes *les données sociales.*

Une société peut-elle devenir totalement transparente sans renier les principes de civilisation humanistes ?

C'est l'interrogation qui pèse sur le développement des programmes.

Au-delà de l'actuel projet de loi, ne serait-il pas possible d'envisager une charte générale de la protection de la vie privée, s'inspirant d'une conception globale des libertés publiques et des droits fondamentaux de l'individu ?

Outre-Atlantique, un effort a été fait en ce sens et une loi visant à compléter la législation canadienne actuelle en matière de discrimina*tion et de protection* de la vie privée a été adoptée par la Chambre des communes du Canada, le 2 juin 1977.

Elle a créé la commission canadienne des droits de la personne, a précisé les droits des individus de vérifier les dossiers les concernant, *l'usage qui en est fait, de demander* des corrections et d'exiger que soit indiquée sur tout dossier leur absence si l'on a oublié de les faire.

Elle a surtout *réglementé* l'utilisation à des fins administratives non connexes de renseignements personnels qu'un individu a fournis à une institution gouvernementale dans un but *précis*, en stipulant qu'elle ne *devrait être autorisée* par celui-ci qu'après consultation préalable.

Il y a encore beaucoup de chemin à accomplir pour que se confondent les facteurs techniques nouveaux et les concepts moraux, mais c'est sûrement l'œuvre de demain de la justice et de ses auxiliaires.

(*) Respectivement bâtonnier et membre du Conseil de l'ordre des avocats au barreau de Paris.

POLITIQUE

« La Lettre ouverte », de Jean Elleinstein

Un livre d'actualité ou un événement politique ?

Communiste depuis trente-trois ans, historien connu et spécialiste apprécié du stalinisme, *directeur adjoint du très orthodoxe Centre d'études et de recherches marxistes*, candidat du P.C. aux législatives dans le cinquième arrondissement de Paris, Jean Elleinstein est un intellectuel à la mode. *C'est aussi, en quelque sorte,* l'éclaireur de pointe du parti communiste. Il incarne à merveille le prototype du « nouveau communiste » affable, ouvert et novateur. Et voici *qu'il publie un nouveau livre* qui va faire grand bruit et susciter force questions.

Car, avec sa *Lettre ouverte aux Français sur la République du programme commun*, Jean Elleinstein se situe résolument et, nul n'en peut douter, tout à fait consciemment à contre-courant du climat actuel. La gauche paraît bien malade, mais lui veut croire à sa guérison. *Il ne nie* pas la bourrasque, mais il refuse le *naufrage*. Au milieu des invectives et des anathèmes, il poursuit même hardiment sur la pente la plus neuve du vingt-deuxième congrès. *Il en* pousse la logique plus loin que *cela n'a jamais été fait, comme si* l'esprit unitaire continuait à souffler et à inviter le P.C. à l'innovation.

Ce n'est pas qu'il se démarque de son parti à propos de la polé*mique qui fait rage. Il reconnaît*, certes discrètement, au passage que le ton, peut-être, pourrait être moins véhément — humour involontaire ? Mais il reprend imperturbablement *la thèse du glissement à droite du* P.S., de la dérive social-démocrate de ses dirigeants, et même le thème incongru de la « *main de Bonn* ». Il lance au « *cher François Mitterrand* » et au « *cher Robert Fabre* » un appel aux concessions, et il renifle une odeur de soufre fort suspecte autour de Michel Rocard, Jacques Attali et autres Jacques Delors.

Seulement, ce classicisme irréprochable sur la conjoncture — cette solidarité sans faille avec son parti dans la querelle de la gauche — est très largement éclipsé par une audace sans précédent sur le fond de la part d'un intellectuel membre *éminent du P.C.F.* Car Jean Elleinstein, tout au long de son petit livre, prend des libertés inconnues jusqu'à *présent avec le « marxisme-léninisme-thorézisme »* du P.C.F. Il y a même dans ces deux cents pages qui se lisent d'un trait, de quoi voir s'étouffer d'indignation Souslov, Ponomarev et Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, de quoi faire se retourner dans leurs tombes Maurice Thorez, Jacques Duclos, Marcel Cachin et tous les communistes « historiques ».

Des propos « gramsciens »

L'auteur reconnaît, en effet, tout simplement que le marxisme n'est pas une science, mais une doctrine ou une idéologie — les deux mots sont employés — utilisant une méthodologie scientifique. Il admet *que Marx a grandement sous-estimé* les facultés d'expansion et d'adaptation du capitalisme. Il conteste que, comme le pensait l'auteur du *Capital*, seuls les ouvriers aient intérêt au *socialisme « jusqu'au bout »*. *Lui est* plus généreux, beaucoup plus généreux même, puisqu'il leur adjoint les couches moyennes salariées et la plupart des agriculteurs : de quoi *former un « bloc du pouvoir » autrement* large et de quoi hérisser tous les léninistes de stricte obédience.

Et ce n'est pas tout. Car Jean Elleinstein range aussi, bien sûr, au grenier des formules démodées la dictature du prolétariat, à laquelle il *estime que pour un pays comme la* France doit pouvoir se substituer une révolution légale, gradualiste, progressive, respectant le suffrage universel et l'alternance. Il met en question l'existence même d'un corps de doctrine typiquement léniniste. *Il déplore que Maurice Thorez n'ait pas* tiré aussi vite et aussi loin que Palmiro Togliatti les conséquences d'une nécessaire déstalinisation. Et, allant jusqu'au bout de son raisonnement *il avoue que l'Union soviétique*, comme les pays de l'Est, est gouvernée par un « *groupe bureaucratique privilégié* ». Il constate que des infrastructures socialistes ne garantissent en rien des superstructures démocratiques. Bref, il tient des propos fort « *gramsciens* », moins ambigus et syncrétiques que ceux de Roger Garaudy, mais aussi hardis et, *parce que plus cohérents, plus* convaincants.

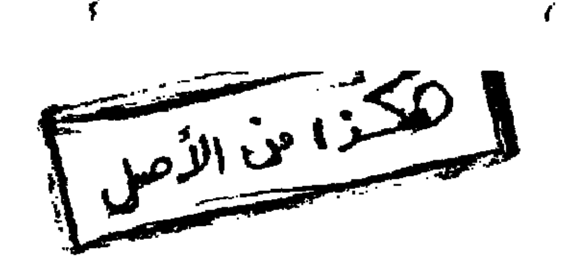
Bien sûr, maints autres passages tranchent moins. La crise du capitalisme, la crise de la société, la crise de la civilisation, *tout comme* l'impuissance du réformisme ou l'impasse de la social-démocratie sentent bien davantage leur orthodoxie. Et il serait faux aussi de limiter à la politique conventionnelle et à la théorie marxiste l'apport de cette *Lettre ouverte*. Il s'y trouve également, à propos du gauchisme par exemple, une analyse plus subtile que celle que le P.C. ne donnait habituellement, distinguant entre la stérilité du *gauchisme politique* et les intuitions du gauchisme culturel. De même, les passages bien sentis consacrés au phénomène *écologique* ou à la *société « permissive »* montrent-ils que Jean Elleinstein explore des voies où le P.C., jusqu'à présent, s'était montré fort timide. Et à propos de la politique étrangère aussi, on trouve des tonalités très « italiennes » — *sur le refus du neutralisme*, par exemple, — passablement nouvelles ou, en tout cas, à peine ébauchées dans les lourds rapports officiels *des hiérarques du parti*.

Cela ne sera pas du goût de tout le *monde*. Si Jean Elleinstein rompt quelques lances avec Alain Touraine, Jacques Julliard, avec les intellectuels les plus novateurs du courant socialiste, ce sont surtout ses propos hétérodoxes qui seront retenus. Et la réaction officielle du P.C. sera fort intéressante à suivre. Car il est fréquemment arrivé que, ces dernières années, Jean Elleinstein ouvre la voie à des questions comme la force de frappe, le stalinisme ou l'autogestion. Si son livre n'apparaît, une fois connus les commentaires « autorisés », que comme une bouteille à *la mer, jetée par un intellectuel de* talent se refusant à désespérer de l'union de la gauche, cette *Lettre ouverte* n'aura été qu'un bon livre d'actualité. Si, en revanche, les *réactions de la direction du P.C.* étaient plus positives, ce serait un événement politique, et peut-être l'indice que la ligne du P.C. n'est pas définitivement fixée.

ALAIN DUHAMEL.

★ Albin Michel éd. 29 F.





POINT DE VUE

Changer la vie... et conserver la guerre ?

par GÉRARD DESSEIGNE (*)

LES amateurs d'unanimisme seront contents : le parti socialiste ne se divisera pas sur les problèmes soulevés par la définition d'une nouvelle politique de défense nationale. Le débat est clos, avant d'être abordé lors de la prochaine convention nationale du parti socialiste. Cette fois la synthèse a eu *lieu, entre experts.*

C'est dommage, car cette question *était une question* « ouverte », et parmi les socialistes bon nombre de militants de base, sans être des spécialistes de la « chose militaire », avaient leur petite idée sur la force de frappe et son utilité. Ainsi seront dissimulés les points de vue différents qui auraient pu s'exprimer au sein de la majorité du P.S. comme *au sein de la minorité, sur les questions* militaires.

Compatible avec le projet socialiste ?

Le paradoxe veut que, à quelques nuances près, qui ne sont pas secondaires, la gauche se retrouve presque unie sur une conception de la *défense* nationale, qui accorde un rôle déterminant à la force de dissuasion nucléaire. Le voilà bien le vrai « *virage à droite* » du parti socialiste s'alignant... sur le parti *communiste.*

Ainsi la bataille menée depuis dix-huit *ans par les partis de gauche* et les syndicats contre les conceptions *militaires de la droite nationaliste,* relève désormais de la mode « rétro » ? Nous serions-nous trompés et aurions-nous critiqué les gaullistes, par erreur ?

Examinons donc les arguments avancés par les nouveaux partisans du nucléaire militaire, car, en ce domaine particulièrement, il n'est pas possible de réfuter sans réflexion approfondie.

A n'en pas douter, c'est le concept d' « *autonomie de décision* », garant de l'indépendance nationale, qui « *justifie* » le mieux que soit consacré *le caractère inéluctable de l'utilisation* de la panoplie d'armes nucléaires.

Mais pour être dissuasif, l'arsenal *militaire implique que le gouvernement* de gauche l'utilise le premier, c'est-à-dire prenne l'initiative d' « *appuyer sur le bouton* » avant l'*adversaire.* Cette *situation* possible, « techniquement justifiée », est-elle compatible avec un projet socialiste, qui plus est autogestionnaire ?

Déléguer le pouvoir de déclencher une conflagration mondiale à un petit nombre d'experts et de responsables politiques, *le moins que l'on puisse* dire, c'est que cette démocratie-là *ne conduit pas* à un socialisme à visage humain, mais plutôt à un socialisme masqué.

Dira-t-on que l'erreur d'appréciation *éventuelle* est impossible ? Il n'est que de se souvenir de certaines guerres coloniales ou expédition de Suez pour constater que lorsqu'on dispose d'une armée capable d'une offensive, on peut s'en servir *tôt ou* tard. Dans l'intérêt de la patrie, bien entendu. *De ce point de vue,* la position de nos camarades *communistes* est meilleure (« *non-emploi en premier* »), mais il est évident qu'elle annule l'effet de dissuasion.

Le véritable danger

Il y aurait beaucoup à dire sur le caractère « *opérationnel* » des missiles français au moment où les Etats-Unis mettent au point leurs « *missiles de croisière* ». Mais cet aspect a été suffisamment dénoncé depuis une quinzaine d'années pour qu'il soit inutile d'y *revenir* longuement.

Plus important apparaît l'aspect économique, le coût de la défense nationale nucléaire et ses conséquences. Faute de moyens financiers suffisants pour disposer d'une « artillerie » nucléaire comparable aux forces des deux grandes puis*sances — l'U.R.S.S. et les Etats-*Unis, — la France réduit son armée classique et n'accède qu'avec retard et difficulté à une puissance de feu minimum.

Non sans « malaise », l'armée devient de plus en plus une armée de métier, dominée par des techniciens, surtout depuis quinze ans, *utilisable contre un « ennemi intérieur »*... et contre les grévistes. Voilà le véritable danger pour la gauche si elle accède un jour au pouvoir.

Quant à la menace de guerre actuellement, elle est avant tout économique et là le concept d'indépendance nationale développé par la minorité du parti socialiste prend toute sa valeur. Et dans cette guerre *de mouvement, la France recule et* la patrie est en danger.

C'est sur ce terrain que l'expérience de gauche réussira ou capotera. Et l'une des causes de la crise de l'union de la gauche prend sa racine dans l'analyse des lendemains qui ne chanteront que si les moyens économiques se conjuguent avec une véritable mobilisation — pacifique — populaire. Croit-on *que dans le même temps on pourra* assurer le « maintien » de la force de frappe inefficace, militairement, mais ruineuse, économiquement ? D'autant que les entreprises qui réalisent cette force de dissuasion solliciteront naturellement — faute d'une reconversion des nombreux salariés qui travaillent dans ce secteur — l'autorisation de *poursuivre* les recherches et d'améliorer l' « outil » militaire, encouragées par les états-majors.

Quel arguments techniques, et pas simplement de tactique politique, leur opposera-t-on ?

Une autre question mérite réflexion : la force de dissuasion *nucléaire évitera-t-elle de se réfugier* sous le parapluie de l'atlantisme et de l'OTAN ?

Apparemment, oui.

Mais ne pas s'attaquer, dès le début d'une législature d'un gouvernement d'union de la gauche, à la reconversion de l'armée et à la redéfinition d'une nouvelle défense nationale, c'est prendre le risque — l'alternance aidant... — de conserver l'arme nucléaire... sans échapper à l'atlantisme auquel nous sou*met déjà la droite cosmopolite.*

Un nombre accru de sous-marins

Mais alors que faire ?

Tout d'abord, ouvrir largement le débat. Un débat qui ne concerne pas que le parti socialiste lui-même, mais, au-delà, toute la gauche. Sauf *erreur,* la C.G.T., *par exemple, est* toujours opposée à la force de frappe.

Bien mesurer aussi les implications économiques des choix proposés. Par exemple, les secteurs les plus rentables de la construction aéronautique, ce sont les fabrications militaires ; les avions et les héliсop*tères militaires ainsi que les engins* tactiques représentant une part pré*pondérante* des exportations, y compris en direction des pays en voie de développement.

Les problèmes d'emploi — en cas de reconversion — ne doivent pas être traités à la légère.

Mais, nous dira-t-on, il faut être « responsables »...

Alors si une force nucléaire doit *être conservée, provisoirement,* peut-être vaudrait-il mieux que ce soit par un accroissement du nombre de sous-marins nucléaires, afin que la France ne soit pas la cible privilégiée de l'affrontement éventuel avec un agresseur, ami de la veille. *Cette orientation* mérite discussion.

Mais ne dupons pas les militants : le département international — même « dynamisé » par un secrétaire *d'Etat issu de la gauche du parti* socialiste — n'est pas pour demain. Cela les travailleurs le savent. Et c'est pourquoi il est nécessaire de se doter d'une défense nationale et populaire.

Le désarmement différé

Entre le risque d'atomisation et le risque de colonisation militaire, quel *est celui qui réserve le mieux* l'avenir de notre peuple ? Quitte à pren*dre les armes mieux* vaut *imiter* les maquisards vietnamiens que les aviateurs américains survolant Hiroshima.

L'analyse du poids politique et économique du complexe militaro-industriel américain explique probablement que, en France aussi comme ailleurs, il soit difficile de remonter le courant.

Et pourtant quelle force véritable aurait notre pays s'il savait renoncer à l'arme suprême sans pour autant tendre la joue gauche ! Quel crédit il aurait parmi les peuples du monde sinon auprès des dirigeants !

Quels objectifs nouveaux — travaux utiles au service de la collectivité, protection des populations — il serait possible d'assigner aux militaires qui ne seraient plus en *marge de la nation !*

Quelles possibilités nouvelles — notamment financières — s'ouvriraient, par exemple, au spatial civil !

A force de renvoyer aux calendes grecques tout effort véritable de *désarmement fût-il unilatéral,* on contribue un peu plus à décevoir *les militants des partis de gauche,* déjà durement éprouvés par leur incapacité à prendre en main, ensemble, le destin de notre peuple.

(*) Secrétaire de la fédération des Yvelines du parti socialiste, animateur du CERES.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	189 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant *leur départ.*

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



JUSTICE

APRÈS L'EXTRADITION DE

Le gouvernement allemand s'engage à respecter les limites fixées par la chambre

M. Hans-Jochen Voger, *ministre fédéral de la justice*, a déclaré à la télévision allemande que « la procédure contre Mᵉ Klaus Croissant pouvait à présent être poursuivie dans le cadre fixé pour son extradition ».

« Je dois respecter le fait que la chambre d'accusation n'a suivi qu'en partie la demande allemande », a ajouté le ministre, qui a précisé que Mᵉ Croissant ne pourrait être jugé pour d'autres chefs d'accusation qu'une fois que le tribunal se serait prononcé sur ceux qui ont été retenus, et que *l'avocat aurait été* ou acquitté ou libéré après exécution d'une peine.

Cette déclaration signifie que les autorités de la République fédérale d'Allemagne entendent appliquer et respecter les règles de droit international et les dispositions de la convention franco-allemande *d'extradition du 29 novembre 1951*. Ainsi la justice de R.F.A. est-elle désormais liée par la définition des seuls faits *retenus par la chambre d'accusation* : Mᵉ Croissant n'est donc plus poursuivi que pour « association de malfaiteurs », pour avoir, en sa qualité d'avocat, organisé entre ses clients, membres du groupe Baader, « un système d'information et d'avoir, par là même, favorisé les agissements d'une association de malfaiteurs », infraction pour laquelle il encourt une peine de six mois à cinq ans d'emprisonnement selon la loi ouest-allemande.

Selon un porte-parole du tribunal de grande instance de *Stuttgart, le procès de Mᵉ Croissant* ne pourrait avoir lieu avant trois ou quatre mois. A la prison de Stammheim, Mᵉ Croissant a reçu jeudi 17 novembre la visite de son collègue, Mᵉ Stefan Baier, commis d'office par *le tribunal* de grande *instance* de Stuttgart depuis plusieurs mois. Mᵉ Baier a déclaré que son client avait bon moral : « Il n'est pas déprimé et n'a pas envie de se suicider. »

En France, de nombreuses protestations continuent d'avoir lieu contre cette extradition. Un groupe de personnalités, parmi lesquelles figurent M. Michel Foucault, le vice-amiral Antoine Sanguinetti, M. Jacques Debû-Bridel, Mme Marguerite *Duras* et Simone de Beauvoir, MM. Jean-Paul Sartre, Vercors, Claude Mauriac, Frédéric Grandel et Philippe de Saint-Robert, ont appelé à une manifestation, ce vendredi 18 novembre, à 18 h. 30, place de la République, à Paris. Le P.S.U., la Ligue communiste révolutionnaire, l'Organisation communiste des travailleurs, les comités communistes pour l'autogestion, le comité pour la libération de Klaus Croissant, le parti communiste révolutionnaire *marxiste-léniniste et le mouvement Ecole émancipée, ont décidé* de s'associer à la manifestation.

D'autre part, plusieurs mouvements d'avocats, de magistrats et de juristes ainsi que la Ligue des droits de l'homme ont décidé

Une jurisprudence fluctuante

Mᵉ Klaus Croissant n'est pas le premier ressortissant allemand soupçonné d'avoir eu des liens étroits avec la « Fraction armée rouge » à être extradé de France. Le 12 avril dernier, M. Detlev Schultz, accusé par les autorités ouest-allemandes d'appartenir à ce groupe, avait été remis, au poste frontière de Kehl, à la police de la R.F.A. M. Detlev Schultz est notamment accusé d'être l'auteur du meurtre d'un policier, en mai 1976, dans la région de Darmstadt. La chambre d'accusation de la cour d'appel *de Colmar (Haut-Rhin)* avait émis, le 9 décembre 1976, un avis favorable. La chambre criminelle *de la Cour de cassation* avait rejeté le pourvoi formé contre cet avis en mars dernier (*le Monde du 8 mars et du 13 avril*).

● *Le 9 novembre 1977*, la *chambre d'accusation de* la cour de Paris, saisie d'une demande d'extradition présentée par le *gouvernement* italien *contre* M. Francesco Berardi, ancien animateur de Radio-Alice, inculpé en *Italie d'infraction à la loi sur la* presse, d'incitation à commettre des crimes et d'association de malfaiteurs, avait *remis à une date* ultérieure l'examen de la demande d'extradition. La chambre d'*accusation* se prononcera le 30 novembre sur le complément d'information demandé par Mlle Nicole Pradain, substitut du procureur général.

● *Le 14 octobre 1977*, la chambre d'accusation de la cour d'appel *d'Aix-en-Provence* a *renvoyé sine die* la demande d'extradition formulée par le gouvernement espagnol *à l'encontre du militant* basque M. Miguel Apalategui. Ce dernier qui était placé sous *contrôle judiciaire, ne s'était pas* présenté au commissariat de police à partir du 7 octobre. Il a *depuis fait l'objet d'une mesure* d'amnistie de la part des autorités espagnoles.

● *Le 24 juin 1977*, le Conseil d'Etat avait annulé le décret d'extradition signé à l'encontre de M. Pedro Astudillo, opposant au régime espagnol, au motif que *« l'extradition n'est pas accordée... lorsqu'il résulte des circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique »*. M. Astudillo a été remis en liberté le *28 juin*.

○ *Le 31 janvier 1977* la chambre d'accusation de la *cour* d'appel de Paris avait émis un avis favorabl. à l'extradition réclamée par le gouvernement allemand de M Karl Sussmann, un homme d'affaires ayant la double nationalité allemande et américaine soupçonné d'escroqueries.

● *Le 11 janvier 1977*, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait estimé à propos de M. Abou Daoud, le militant palestinien arrêté à Paris, le 7 janvier que la demande d'extradition formulée par la R.F.A. n'était pas confirmée et que celle émanant de l'Etat d'Israël n'était pas recevable. M Abou Daoud avait été conduit à Orly où il avait pris un avion pour Alger.

● *Le 15 novembre 1976*, la chambre d'accusation du tribunal de Paris avait donné un avis défavorable à la demande d'extradition formulée par le gouvernement américain pour quatre Noirs qui avaient détourné un avion, le 31 juillet 1972, de Detroit sur Alger, la cour ayant estimé que leurs mobiles avaient un caractère politique.

● *Le 28 août 1975*, un avis favorable avait été donné par la *chambre d'accusation* de la cour d'appel d'Aix-en-Provence sur la demande d'etradition des autorités *italiennes au sujet de* Mario Tutti, militant néo-fasciste recherché pour le meurtre de deux policiers.

Nouvelles réactions des formations et personnalités politiques

LE PARTI REPUBLICAIN (P.R.) : *« Le parti républicain est très fermement attaché aux droits de la défense, il le réaffirme, mais sur l'affaire Klaus Croissant il rappelle que l'immunité de l'avocat cesse lorsque celui-ci devient non plus le défenseur mais l'inspirateur et l'acteur des crimes poursuivis. Le P.R. estime donc parfaitement fondée la décision d'extradition qui vient d'être prononcée. »*

L'UNION DES FRANÇAIS DE BON SENS (U.F.B.S.), que préside M. Gérard Fournon : *« Que la France mette tout en œuvre contre l'internationale terroriste, c'est normal, c'est salutaire. Mais que la France descende l'escalier de la scène internationale à reculons, sur un signe du petit doigt d'Helmut Schmidt, cela manque pour le moins de sagesse et de grandeur »*.

Mme FRANÇOISE GIROUD : *« Il me paraît extrêmement grave qu'une extradition soit consentie dans une affaire politique. J'ignore ce qu'a fait M. Croissant, mais je sais qu'il est réfugié politique en France. Si nous commençons à accepter que le droit ne soit pas respecté en ce qui concerne les réfugiés politiques, ej souhaite à tous ceux qui sont aujourd'hui des hommes politiques, de n'être jamais réfugiés politiques où que ce soit. »*

L'AMIRAL ANTOINE SANGUINETTI, qui participait jeudi 17 novembre à la conférence de presse *organisée* au siège de la Ligue des droits de l'homme : *« Le gouvernement français a commis une faute en extradant Mᵉ Klaus Croissant. Je ne suis pas juriste, et je n'ai pas à évoquer ou non la culpabilité de Klaus Croissant. Mais je m'insurge contre la violation des droits d'asile dans mon pays et je m'inquiète de la montée en Europe d'un phénomène de sud-américanisation. »*

L'UNION DES GAULLISTES DE PROGRES : *« L'extradition précipitée de Mᵉ Klaus Croissant est une décision scandaleuse qui remet en cause le principe inscrit dans notre Constitution d'une France terre d'asile. Cette décision est, d'autre part, une nouvelle démonstration de la servilité giscardienne à la volonté hégémonique de l'Allemagne fédérale. »*

LA NOUVELLE DROITE FRANÇAISE : *« Il faut souhaiter que la déplorable extradition de Mᵉ Klaus Croissant lève le voile sur les méthodes employées par les pouvoirs contre toutes les minorités politiques. (...) Aujourd'hui on a tracé arbitrairement les limites de l'inadmissible. Ceux qui, par conviction, se situent en dehors de ces limites sont condamnés sans appel. »*

M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du parti communiste français : l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant est *« un acte indigne de la France »*. *« Personnellement, je suis tout à fait indigné, et je suis tout à fait à l'aise pour le dire d'autant plus que nous avons toujours combattu le gauchisme, et il faut absolument lutter contre le terrorisme. Mais la décision du gouvernement français a été rendue à la sauvette, en contradiction avec l'article 4 de la Constitution française sur l'asile politique, et nous n'avons pas l'intention de laisser ça là. »*

LE GROUPE COMMUNISTE AU SENAT : *« Ce véritable déni de justice souligne l'alignement du gouvernement sur la République fédérale allemande, la constitution d'une véritable alliance privilégiée avec le pays où sévissent les interdictions professionnelles, où la délation devient un devoir de chaque citoyen. »*

M. JEAN-PIERRE CHEVENEMENT, membre du bureau exécutif du parti socialiste, chef de file de la minorité du P.S. (le CERES) : *« L'extradition de Klaus Croissant manifeste une soumission qui n'a rien d'étonnant de la part du gouvernement de M. Barre aux exigences de la politique allemande, mais plus profondément à l'idéologie de la fameuse « commission trilatérale ».*

» C'est en effet au nom de la démocratie que ce haut conseil des classes dirigeantes occidentales préconise de limiter les libertés et de renforcer les contrôles policiers. Le « libéralisme » avancé » de M. Giscard d'Estaing vient de révéler son vrai visage. »

Dans la presse allemande

BILD ZEITUNG (populaire à grand tirage) : *« Ce sera à coup sûr un suicide. »*

« Il semble que l'avocat terroriste Klaus Croissant veuille, comme son idole Baader, exploiter un suicide pour présenter notre pays à l'opinion mondiale comme un Etat où le droit ne serait pas respecté. Mais chaque citoyen sait que l'assassinat est l'arme des terroristes, et pas celle de notre justice. La menace de Croissant a un bon côté : tout le monde sait que s'il devait véritablement mettre fin à sa vie en prison, ce sera à coup sûr un suicide. »

SUDDEUTSCHE ZEITUNG (Centre gauche) : *pas de « combattant de la liberté »*.

« La cour d'appel de Paris n'a pas reconnu à Klaus Croissant le statut de combattant de la liberté, politiquement et moralement inattaquable. Le tribunal n'a pas non plus fait sienne l'affirmation que le seul but de Bonn, en demandant l'extradition était de mettre fin à un combat pour la liberté. »

FRANKFURTER RUNDSCHAU (socialiste) : *« Le point de vue français est honorable. »*

« On ne devrait pas négliger, devant la République fédérale, qu'en France des milliers de personnes — depuis les juristes jusqu'aux écrivains, en passant par les acteurs, — se sont engagées en faveur de Croissant, bien qu'elles n'aient pas eu la moindre connaissance du dossier. Leur point de vue selon lequel on devrait tolérer les réfugiés politiques en France plutôt que de violer le droit d'asile, est honorable et devrait être respecté. »

GENERAL ANZEIGER (démocrate-chrétien) : *« Des juges indépendants. »*

« Les protestations et les manifestations contre la décision de Paris ne respectent pas la logique lorsqu'elles reprochent aux juges d'avoir capitulé devant les désirs allemands. Ces juges indépendants ont longtemps hésité et n'ont pris leur décision qu'après un examen sérieux. Cela devrait préoccuper non seulement les terroristes, mais aussi leurs complices. Les uns et les autres ont, par ce jugement, perdu une bataille importante. Il leur sera plus difficile, désormais, de faire croire, non seulement en Allemagne mais aussi ailleurs, qu'ils sont des personnages politiques. »

MESURES DE SÉCURITÉ RENFORCÉES A LA PRISON DE STAMMHEIM

M. Guntram Palm, ministre de la justice de l'Etat de Bade-Wurtemberg, a annoncé que les cellules des détenus terroristes de la prison de Stammheim feraient l'objet de perquisitions, par un service spécial de sécurité, *« de façon irrégulière et inopinée »*. Verena Becker, accusée de tentative de meurtre sur six *policiers, a été reconduite* à la prison de Stammheim, à la suite de la grève de la faim qu'elle avait commencé, le 13 novembre, pour protester contre les conditions « avilissantes » de son incarcération. Elle doit être jugée dans une quinzaine de jours.

De leur côté, quatre des dix terroristes détenus à Hambourg ont entamé une grève de la faim et de la soif pour obtenir la suspension des mesures spéciales de surveillance prises au lendemain de la mort d'Andreas Baader Un porte-parole de la justice de Hambourg, annonçant *celle nouvelle, a déclaré que* d'autres membres de groupements extrémistes emprisonnés en R.F.A. avaient demandé à être réunis, par groupes de quinze, *dans leurs différentes* prisons. Jusqu'à leur libération.

LA SUISSE ET L'AFFAIRE CROISSANT

Dans l'article de Maurice Duverger « Privé du dernier recours » (*le Monde* du 18 novembre), on lisait en page 12, seconde colonne, une phrase qui débutait ainsi : *« Le commissaire du gouvernement genevois avait tenu lui-même à souligner... »*

Plusieurs lecteurs se sont interrogés sur une éventuelle intervention de la Suisse dans l'affaire Croissant. Or, il fallait lire : *« Le commissaire du gouvernement, M. Genevois, avait tenu... »* Il s'agissait en effet de M. Bruno Genevois, maître des requêtes et commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, auprès duquel nous nous excusons de cette intempestive absence de majuscule.

● *Le vol bi-hebdomadaire Francfort-Damas de la Lufthansa* ne fera plus escale à l'aéroport de Beyrouth, a annoncé, mercredi 16 novembre, à *Cologne*, un porte-parole de la compagnie ouest-allemande. Cette mesure a été prise *dans* le cadre du renforcement du dispositif de sécurité et concerne les vols aller et retour. — (*A.F.P.*)

Dans la presse française

M. MICHEL FOUCAULD, dans une interview au « MATIN », déclare :

« Il est clair que dans cette affaire le gouvernement a estimé que le rapport des forces lui était favorable. C'est même pour cette raison qu'il a réagi avec violence et qu'il a donné à son action une forme imagée et théâtrale.

(...) Le pouvoir a considéré que l'opinion publique n'était pas redoutable ou qu'elle pouvait être conditionnée par les médias. Cette volonté de heurter fait d'ailleurs partie du jeu de la peur entretenue depuis des années par le pouvoir. Toute la campagne sur la sécurité publique doit être appuyée — pour être crédible et rentable politiquement — par des mesures spectaculaires qui prouvent que le gouvernement peut agir vite et fort par-dessus la légalité. Désormais, la sécurité est au-dessus des lois. Le pouvoir a voulu montrer que l'arsenal juridique est incapable de protéger les citoyens. »

M. MAURICE CLAVEL, dans « LE QUOTIDIEN DE PARIS », déclare :

« La France est déshonorée. Vous me répondrez : bah ! une fois de plus ou de moins... Et je vous réponds : non, ce n'est pas tellement fréquent... Même le régime de Vichy ne fut pas un déshonneur quotidien de mille cinq cents jours. Et ce qui emporta le verdict de mort de Pétain ne relevait pas de la stricte politique : ce fut la livraison à Hitler des antifascistes et juifs allemands qui avaient trouvé asile en France.

» Je rappelai ce petit détail à de Gaulle dans Combat, *lorsque, à la fin de mai 1968, un arrêté d'expulsion vers son pays d'origine fut pris envers un anarchiste espagnol que la police franquiste attendait. La réponse gaullienne ne se fit pas attendre : l'article n'avait pas paru depuis six heures que l'arrêté était rapporté. (...) »*

ROUGE : la passivité de la gauche.

« On peut comprendre la gêne du P.S. de s'attaquer indirectement au social-démocrate Schmidt, on peut comprendre la gêne du P.C. de devoir défendre l'avocat de prisonniers ultra-gauches, mais cela, c'est la conséquence de leur politique. Il n'y a aucune excuse à leur passivité (...)

» Il faut être aveugle pour ne pas comprendre que si aujourd'hui on peut impunément liquider le droit d'asile, s'attaquer aux droits de la défense politique, matraquer des avocats, interdire des manifestations, demain on accentuera la répression anti-ouvrière et on limitera les droits politiques et syndicaux. »

(ALAIN KRIVINE.)

L'HUMANITE : Ponce Pilate 77.

« Il est temps d'en finir avec l'hypocrisie de ces Ponce Pilate modèle 1977, il est temps d'imposer une véritable démocratie. « Elle repose sur la garantie des droits de l'homme, l'extension des libertés individuelles et collectives, la réalisation du droit à l'information, comme l'indique la déclaration récente de notre parti adressée à toutes les organisations syndicales.

» C'est pour cette France-là que nous combattons. »

(HENRI ALLEG.)

LA CROIX : des sollicitations tendancieuses.

« Ainsi, on réclame bien haut une véritable indépendance de la magistrature, mais les clameurs de la foule en robe noire ont voulu faire pression sur la chambre d'accusation... Le droit d'asile et la liberté de la défense ne sont-ils pas sollicités d'une manière tendancieuse selon le camp auquel on les reconnaît ou on les refuse ?

» Mᵉ Klaus Croissant est maintenant entre les mains de la justice de son pays. C'est à elle de se montrer sereine pour le juger équitablement, selon la loi démocratique. »

(GABRIEL DUPIRE.)

J'INFORME : une dimension « mondial » du droit.

« On ne peut tolérer, si tel s'avère le cas, qu'un avocat outrepasse lui-même le droit commun. Et la seule façon de le savoir est d'accepter que la justice soit saisie et décide si oui ou non Croissant avait le droit, comme avocat, de se comporter comme il l'a fait. (...)

» Face à cette évolution, les mécanismes traditionnels du droit international sont-ils adaptés ? Le propos n'est pas de créer une « législation internationale d'exception », mais de s'interroger sur l'adaptation de notre droit à une nouvelle dimension « mondiale » qui sera permanente. »

(PHILIPPE HEYMANN.)

LA LETTRE DE LA NATION : le temps de juger.

« C'est bien au gouvernement que nous nous adressons. le Conseil d'Etat s'est déclaré compétent pour juger de la légalité des décrets d'extradition. Il était donc normal de lui laisser le temps de se prononcer. Qu'il s'agisse de Mᵉ Klaus Croissant, sur lequel nous ne nous faisons aucune illusion, ou d'un autre, c'est normal. »

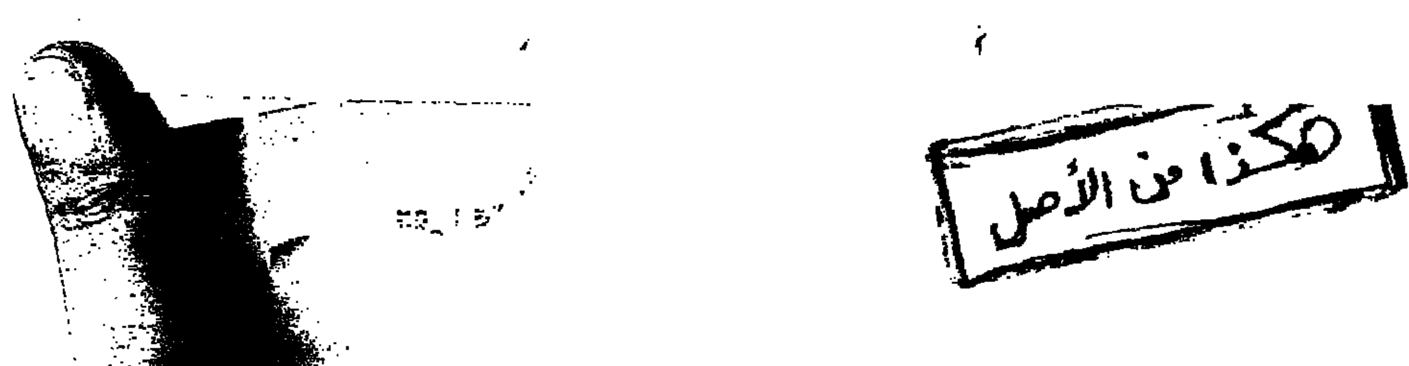
CROISSANT

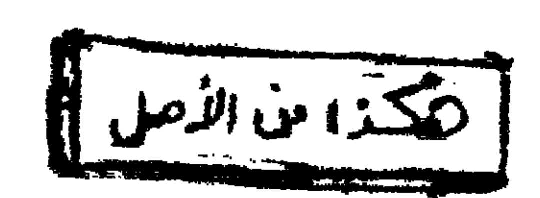
...tion de Paris

Dans les syndicats









Mᵉ CROISSANT

d'accusation de Paris

d'organiser, le 22 novembre, au palais de la Mutualité, à Paris, une « réunion d'information et de protestation ».

A Strasbourg, près de trois cents personnes ont manifesté, le 17 novembre, dans le centre de la ville à l'appel de divers mouvements d'extrême gauche. Devant le palais de justice, des membres du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France et de la Ligue des droits de l'homme se sont également rassemblés pour protester contre l'extradition de Mᵉ Croissant.

A Marseille, un cortège composé de membres du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France, a symboliquement « enterré », ce vendredi, en fin de matinée, l'indépendance de la justice face au pouvoir politique. Une gerbe a été lancée dans le bassin du jardin public devant le palais de justice.

Dans les syndicats

LA C.G.T. : « *En procédant à cette extradition dans des conditions de précipitation singulières, le gouvernement fait prévaloir sa solidarité d'intérêts avec le gouvernement de Bonn. (...) Les droits de la défense sont bafoués, le droit d'asile violé, l'indépendance de la magistrature gravement mise en cause.* »

La C.F.D.T. « *condamne les méthodes minoritaires et violentes employés par les groupes terroristes, en saurait accepter qu'on prenne prétexte ed tels actes pour s'en prendre aux libertés* ».

La C.F.D.T. estime que « *dans cette affaire, ce sont les principes fondamentaux du droit de la défense et du droit d'asile qui sont en cause* ».

LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE (FEN) estime que ce geste « *constitue une nouvelle et dangereuse mise en cause des principes fondamentaux du droit des personnes* ».

LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (SNE-Sup) « *réprouve les pressions du pouvoir politique sur les magistrats et dénonce la collaboration policière entre le gouvernement giscardien et l'État de R.F.A., dont les dirigeants, sous couvert de lutte anti-terroriste, développent les honteux berufsverboten et la chasse aux sorcières contre les intellectuels, tout en protégeant les criminels de guerre nazis, dont il refuse l'extradition vers les pays où ils ont sévi de 1939 à 1945* ».

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE (S.M.) : « [Cette] *décision* [est] *conforme aux préoccupations du garde des sceaux et contraire aux principes fondamentaux du droit et en rupture avec une tradition constante. Quelques heures après cette décision, Klaus Croissant a été extradé clandestinement. Le gouvernement, non content d'obtenir une décision favorable, s'est ainsi évertué à rendre la situation iréversible en enlevant toute efficacité au recours prévu par la loi et déjà introduit devant le Conseil d'État et la Cour de cassation.* »

Arrêts de travail

Des enseignants du lycée Honoré-de-Balzac, à Paris, ont « *observé un arrêt de travail dans la matinée du 17 novembre pour protester contre la violation du droit d'asile et des droits de la défense que constituent l'extradition de Mᵉ Croissant et la précipitation avec laquelle elle a été exécutée dans la nuit* ».

De même, au lycée Voltaire, des enseignants sont en grève et « *dénoncent cette nouvelle aggravation de la répression politique à l'échelle européenne* ».

D'autre part, une trentaine d'enseignants du lycée Gérard-de-Nerval de Soissons ont envoyé un télégramme au président de la République pour protester contre l'extradition de l'avocat Klaus Croissant par le gouvernement français.

Le procès des constructeurs du C.E.S. Pailleron devant le tribunal de Paris

NEUF PRÉVENUS NON COUPABLES ?

Plus de cinquante-sept mois après l'incendie qui détruisit, *le 6 février 1973, à Paris, le* collège d'enseignement secondaire de la rue Edouard-Pailleron (19ᵉ), causant la mort de seize enfants et de quatre adultes, s'est ouvert, jeudi 17 novembre, devant la 16ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Paris, le procès des neuf prévenus adultes — fonctionnaires, entrepreneurs, architectes, technicien du Gaz de France — inculpés d'homicides et blessures involontaires.

Ce délai dit assez l'invraisemblable complexité du dossier qui sera soumis à l'examen du tribunal pendant douze audiences au moin, les jeudis et vendredis des semaines à venir. Après la condamnation, le 10 novembre, par le tribunal pour enfants de Paris, *du jeune incendiaire du* C.E.S. et de son complice à cinq et quatre années de prison avec sursis (*le Monde* du 13 novembre), il appartient au tribunal correctionnel de « *rechercher*, selon le mot du président, M. Armand Kopp, *si, et dans quelle mesure, est engagée la responsabilité des prévenus* », dans la rapidité et les tragiques conséquences du sinistre du 6 février 1973.

Ces neuf prévenus sont M. Alain Roget, assistant technique des travaux publics de l'État au service construction de l'Académie de Paris (SCAP) au moment des faits ; M. Hubert Lefèvre, qui était le président-directeur général de la société anonyme Constructions modulaires, civilement responsable ; M. Jean Ibar, président-directeur général de la société anonyme Société d'exploitation industrielle et de travaux publics (SEMIP), civilement responsable aussi ; M. Albert Bouzoud, ingénieur général des Ponts et Chausées et ancien chef du SCAP ; M. Michel Keyte, architecte britannique ; M. René Poirier, architecte ; M. Claude May, cadre au Gaz de France (*civilement responsable*) ; M. Claude Duffaut, ingénieur des travaux publics de l'État ; M. Jean Raynaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, directeur des services de la Direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif, du ministère de l'éducation natoinale, du mois de mars 1964 au mois de septembre 1970.

Plus de trente parties civiles se sont constituées : les parents ou familles des victimes et les fédérations de parents d'élèves Armand et Cornec, cette dernière *aux niveaux local, départemental* et national.

Trois caractéristiques

La première audience du procès a fait apparaître les trois caractéristiques des débats à venir : la teneur tragique des faits évoqués liée au nombre des victimes, à la jeunesse de la plupart d'entre elles, aux circonstances horribles de leur décès ; la complexité et l'imbrication des problèmes juridiques et techniques soulevés par l'explication des causes de la rapidité de l'incendie ; la difficulté enfin d'imputer les responsabilités, fussent-elles établies, à des hommes dans le réseau des administrations et des exécutants privés.

M. Kopp, le substitut du procureur de la République, M. Pierre Lazari, puis chacun des inculpés a rendu hommage à la mémoire des victimes, à la douleur de leurs familles et à l'héroïsme des sauveteurs victimes ou non de leur dévouement. Le substitut du procureur de la République a, dans une déclaration liminaire, lié cet hommage au « *souhait que les débats qui s'ouvrent soient exemplaires par leur dignité, leur précision, leur didactisme, afin que la justice soit bien reçue, bien comprise par le corps social* ».

A la seule vision du film, deux fois projeté au cours de cette audience, qui montre sous tous leurs aspects les décombres et les restes du C.E.S. Edouard-Pailleron, on mesure la difficulté de répondre à la question : « Qui a fait, laissé faire, toléré, approuvé quoi, de l'avant-projet à la livraison de l'établissement meurtrier ? » Ce sont des centaines de questions portant sur des centaines de points de la réalisation ou de procédure administrative *qui seront*, au cours de des prochaines semaines, posées, révoquées ou résolues par les experts, témoins et avocats appelés à défiler ou à intervenir par dizaines devant le tribunal.

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que les neuf inculpés aient proclamé brièvement, mais fermement, au cours de cette audience introductive leur non-culpabilité. « *Je ne suis pas responsable* », « *Je conteste formellement les critiques formulées contre moi* », « *Je suis seulement un exécutant, je n'ai rien à me reprocher* », ont affirmé, comme un seul homme, les inculpés. En l'état du dossier, à l'orée des débats, le contraire eût été étonnant.

MICHEL KAJMAN.

Cinquante-sept mois d'instruction

● *6 février 1973.* Un incendie *éclate*, vers 19 h. 40, dans les locaux du collège d'enseignement secondaire Edouard-Pailleron *où quatre professeurs dispensent* à cinquante et un élèves des cours de solfège. Quelques minutes plus tard, *l'embrasement* est général. Des décombres sont retirés vingt corps carbonisés : seize enfants, trois professeurs et la gardienne du C.E.S.

● *10 février 1973 :* deux élèves (âgés de quinze et quatorze ans) de l'établissement sont inculpés d'incendie volontaire et de complicité d'incendie volontaire.

● *31 juillet 1973 :* le rapport remis par les experts commis attribue à des fautes graves dans la conception et la construction du C.E.S. Edouard-Pailleron la propagation rapide du feu. Début des *inculpations d'adultes.*

● *9 octobre 1975 :* le juge d'instruction ordonne la disjonction des cas des deux jeunes incendiaires.

● *3 mars 1977 :* le bureau du Sénat décide de ne publier du rapport de la mission d'information *sénatoriale sur les constructions* scolaires et l'incendie du C.E.S. Pailleron qu'une version expurgée de ce qui a trait « *aux faits concernés par les institutions judiciaires* » et à la responsabilité des inculpés.

● *5 et 6 octobre 1977 :* après trois reports, *le procès des mineurs* a lieu à huis clos au tribunal pour enfants de Paris. Ils sont condamnés à cinq et quatre années de prison avec sursis.

● *Un bijoutier toulousain porte plainte contre des policiers.* — M. Pierre Bréau, bijoutier à Toulouse, *vient de déposer une plainte* pour violences par des agents de la force publique et vol d'une somme de 30 000 francs. Après une altercation avec des gardiens de la paix chargés de la circulation urbaine, il a dû recevoir des soins pour des traumatismes à la face, une fracture du nez et trois côtes brisées. Il affirme avoir été pris *à partie* et « *passé à tabac* » par des policiers alors qu'il avait garé sa voiture en stationnement interdit pour déposer une mallette de bijoux dans son magasin. Reprenant son blauson dans sa voiture, il aurait constaté la disparition de 30 000 francs placés dans une poche. Selon les policiers, M. Bréau, refusant de déplacer son véhicule, aurait, au contraire, démarré et aurait traîné sur une quinzaine de mètres trois agents qui ont, eux aussi, été blessés. Quant à la disparition de l'argent, ce serait « *une affabulation* ». — (*Corresp. rég.*)

MÉDECINE

L'AVORTEMENT : légal et sauvage

IV. — La solitude et l'échec

par CLAIRE BRISSET

La nouvelle législation sur l'avortement n'a reçu, depuis son entrée en vigueur en janvier 1975, qu'une application très inégale, quand elle ne fait pas l'objet de violations manifestes (« le Monde » des 16, 17 et 18 novembre). Les médecins qui pratiquent les interventions vont-ils pour autant s'en détourner ? Les femmes qui les subissent sont-elles toutes dans la situation « de détresse » que décrit le texte ?

« C'est un acte triste, minable, et médicalement sans intérêt. » Cette phrase désabusée d'un jeune accoucheur bordelais qui a, depuis quelques mois, renoncé à pratiquer des avortements reflète-t-elle une opinion largement répandue parmi les médecins ? Allons-nous déjà, en France, vers une lassitude croissante de ceux que la société charge de régler ce problème, lassitude et renoncement que l'on a constatés en Grande-Bretagne par exemple, et, depuis peu, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis ?

Il est vraiment trop tôt pour le dire. La seule constatation qu'il est possible de faire, en l'état actuel des choses, paraît être la suivante : aucun des médecins que nous avons rencontrés, et qui, pour des raisons variées, ont accepté d'interrompre des grossesses, n'a le sentiment d'accomplir là un geste médical *« comme un autre »*. Une analyse extrêmement lucide a été faite du « vécu » médical de l'avortement par une équipe de Saint-Etienne (1). Ce type d'intervention, en effet, bouleverse totalement le schéma classique de la relation type médecin-malade. Car, dans cette situation : *« Le médecin n'est pas celui qui décide, décrète ce qui est bon pour l'autre, certain que son action sera salvatrice. C'est l'autre qui décide d'un acte dont il devra partager le risque. Du confort lié à la toute-puissance, voilà l'inconfort lié à l'ambiguïté. Si le législateur a voulu faire de toute femme qui avorte une femme « en détresse », cette détresse parasite toute la relation, et le médecin lui-même en est contaminé. »*

Dans le même sens, Mme Marie-Madeleine Chatel, psychanalyste (maternité de Port-Royal et Saint-Vincent-de-Paul), écrit : *« Pour les médecins, à l'occasion de l'interruption volontaire de grossesse, le rapport médecin-femme enceinte se trouve inversé. Le médecin, qui s'efforce habituellement de faciliter l'évolution d'une grossesse jusqu'à son terme, supprime ici l'état de grossesse normale sans aucune nécessité thérapeutique. »* (2).

Il ressort de ce bouleversement des schémas traditionnels une perturbation considérable de la relation thérapeute-malade. Car le médecin, placé dans une telle situation, doit de toute évidence « se défendre ». *« Il y a une angoisse face à l'avortement*, dit le Dr Jacques Malgouyat (Bordeaux), *qu'il faut évidemment tâcher de ne pas communiquer à la femme. Mais il est certain qu'au-delà de dix semaines, nous commençons à ressentir une gêne — métaphysique ? — insupportable. »*

Il y a ceux qui ne supportent pas, effectivement, et qui renoncent, telle cette jeune femme psychiatre qui, pendant plus d'un an, a pratiqué la consultation « sociale » obligatoire avant l'intervention, et qui a cessé brusquement. *« J'en ai eu ma claque. Je ne suis pas humainement équipée pour ça. »*

L'expression de ce malaise des médecins, de ces difficultés, se traduit souvent, de façon inattendue, dans leur attitude à l'égard de l'anesthésie. La femme doit-elle être consciente, participer à l'acte, ou en être, au contraire, retranchée dans un sommeil, « réparateur », dit-on ? C'est cette deuxième formule qui prévaut dans la grande majorité des hôpitaux parisiens, où les deux tiers des interventions sont pratiquées sous anesthésie générale, et dans de nombreux hôpitaux publics de province, où l'accent est mis sur la médicalisation de l'avortement. Certes, les impératifs de sécurité dominent, à cet égard, dans le discours médical. Mais certains vont plus loin. *« Il s'agit*, dit le docteur Jacques Malgouyat, *de la sécurité des femmes, mais aussi de la nôtre. Je ne connais pas un seul médecin qui pratique des avortements par plaisir ou par vocation. Alors, s'il faut le faire sans anesthésie, ça ne durera pas, je vous assure. On ne pourra pas le faire longtemps... »*

Le débat sur l'anesthésie

A l'inverse, dans les unités « autonomes » d'I.V.G. de l'Assistance publique de Paris, comme dans la majorité des cas à Marseille, l'intervention se fait généralement sous anesthésie locale, ou même sans anesthésie du tout. Il en est ainsi à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy, où le docteur Alain Janaud, qui dirige l'unité, estime : *« L'anesthésie générale paraît superflue. Il semble que le vécu de l'intervention, la douleur principalement, dépende directement des motivations de la patiente, de son environnement socio-culturel, de son degré d'information contraceptive, des circonstances dans lesquelles elle a pris la décision d'avorter... »* (3).

Ces deux attitudes divergentes, estiment le docteur Debout et les co-auteurs de l'article (1) *« montrent combien la pratique médicale est imprégnée d'idéologie. Dans un cas comme dans l'autre, le recours (ou le non-recours) à l'anesthésie générale ne dépend pas uniquement de la situation particulière de la femme, mais de la conception qu'a le groupe des praticiens de ce que doit être une interruption volontaire de grossesse : un acte simple, peu médicalisé, laissant une large place à la parole de la femme (et du médecin) et insistant sur la nécessaire prise en charge par l'avortée de son acte ; ou bien un acte lourd, médicalisé, où le sommeil évite tout confrontation »*.

C'est précisément cette « imprégnation » idéologique que conteste le Mouvement français pour le planning familial. *« Lorsque la femme choisit la méthode de son interruption volontaire de grossesse, 60 % se pratiquent sans anesthésie ; lorsque c'est le médecin ou la structure hospitalière qui choisit, 70 % se pratiquent avec une anesthésie. »* Aujourd'hui, ajoute-t-on au M.F.P.F. : *« Il nous semble que cette bataille sur les techniques est au cœur du problème des interruptions de grossesse. Nous nous battons pour que ce ne soit ni l'équipement, ni la structure, ni le médecin qui décide de la méthode à employer, mais pour qu'il soit tenu compte aussi bien de la préférence des femmes que des nécessités spécifiques de chaque cas. »*

Les « préférences » des femmes, Mme Violette Rouvillois, conseillère familiale à Port-Royal, les envisage autrement. *« Les femmes me demandent comment l'intervention va se passer. Dès que je parle d'anesthésie générale, elles sont soulagées. »*

Le « vécu » des femmes

C'est que le « vécu » des femmes, au moins autant que celui des médecins, est complexe, douloureux, dominé par l'ambivalence. Il n'existe presque jamais de motivation unique, simple, claire, mais pratiquement toujours un ensemble de facteurs. Ce qui entre en jeu dans la demande d'avortement est bien rarement réductible aux seuls facteurs économiques et sociaux, à la mésentente du couple, à une rupture. *« Quand une femme vient nous voir en demandant l'interruption de sa grossesse*, dit Mme Françoise Dumoulin-Jahandier, psychologue à l'A.E.P.N. (4), *si les raisons qu'elle invoque sont d'ordre psycho-affectif, si elle parle d'un problème de couple, il y a toujours, aussi, des implications socio-culturelles. Si le problème socio-économique paraît majeur, il y a toujours, à l'arrière-plan, un conflit affectif et relationnel. »* Mme Rouvillois, quant à elle, renchérit : *« Ce que l'on appelle « convenances personnelles » ou économiques, n'existe pas. Ce ne sont que des paravents. »*

Car le désir — ou le refus — d'enfant n'est jamais simple. *« Une grossesse, même accidentelle, porte un sens, malgré son caractère insensé »*, écrit Mme Chatel. Quel sens ? Par exemple, le désir de vérifier sa fécondité, la recherche de l'« enfant impossible ». Il peut donc y avoir désir de grossesse sans désir d'enfant. *« Chez nombre de nullipares, la grossesse vient apaiser la crainte de ne pas être capable de procréer, quitte à avorter une fois éprouvées corporellement cette réassurance et cette certitude quant à la dimension maternelle de leur féminité »*, écrivent les docteurs M. Bourgeois et D. Labrousse, dans une étude consacrée à quatre cent onze demandes d'I.V.G. à Bordeaux (5). Ce même désir inconscient peut exister chez certaines femmes après la quarantaine ; il revêt alors la même fonction de réassurance. Dans cette hypothèse, l'avortement provient donc du conflit entre le fantasme, le vécu imaginaire et la réalité de la grossesse.

Personne, aujourd'hui, ne cherche à nier la complexité des éléments psychologiques qui entrent ici en jeu. S'y ajoutent le statut professionnel de la femme, trop souvent ressenti par l'employeur comme incompatible avec une maternité, à plus *forte raison* plusieurs ; une pression sociale incontestable qui joue contre les familles nombreuses ; une culpabilitée née, parfois paradoxalement, de la contraception : *« Je suis enceinte, c'est de ma faute*, disait en sanglotant cette mère de deux enfants, divorcée, entendue à Nice. *J'ai fait une faute, j'ai oublié ma pilule deux soirs. »* Le terme « faute » ponctuait ses propos à tout instant. Cette autre, entendue à Bondy, également divorcée et mère de deux enfants : *« J'essaie bien de me débrouiller toute seule. Je n'ai rien dit à mes deux filles, elles auraient voulu qu'on le garde. »* Et le père ? *« Mon ami ? Oui, il me donne un coup de main de temps en temps, mais il est marié de son côté. Alors... »*

Alors, la solitude. Ni les médecins ni les travailleurs sociaux que nous avons rencontrés n'ont marqué la moindre indulgence à l'égard des hommes, dans ce type de situation. Certains estiment même que la libéralisation de l'avortement comme celle de la contraception se sont faites franchement au détriment des femmes. *« Bien souvent*, dit Mme Rouvillois, *l'avortement est imposé par le géniteur. » « Dans un bon tiers des cas*, estime une autre conseillère conjugale, *la femme interrompt sa grossesse simplement parce qu'elle est seule. Bien souvent, cette grossesse a valeur de question posée à l'homme. Si la réponse est décevante, et elle l'est souvent, l'issue bien prévisible sera l'avortement. »* Il arrive aussi, souligne Françoise Dumoulin-Jahandier, qu'une grossesse se déclare au moment de la dissociation du couple, expression ultime de l'ambivalence.

Cette complexité des mécanismes psychologiques met en relief l'importance de la « consultation sociale » prévue obligatoirement par la loi, et qui est si souvent — au dire même de ceux qui la pratiquent — franchement « sabotée » ou totalement escamotée. Mme Malezieux-Dehon, vice-présidente de l'association Vie et Liberté (6) — dont les équipes pratiquent ces entretiens, — estime que cette consultation est *« très difficile mais capitale, compte tenu de l'inextricable et douloureuse situation où se trouvent l'immense majorité des femmes que nous voyons. Ce que nous voulons, d'ailleurs, c'est qu'il y ait non pas une mais deux de ces consultations avant l'avortement. Car le premier de ces entretiens ne nous montre le plus souvent qu'une seule chose : la panique. Le deuxième permettrait de parler de contraception »*. Car l'information contraception est également, elle aussi, « sabotée » bien souvent. D'autres enfin estiment, à l'inverse, que cette consultation sociale ne devrait pas être obligatoire. *« C'est un lavage de cerveau »*, nous a dit une jeune femme qui relevait d'un avortement.

Quoi qu'il en soit, il est de fait que la contraception, si largement diffusée qu'elle soit, ne réglera pas à elle seule l'ensemble du problème, comme en témoigne l'exemple des pays où elle est très largement pratiquée. Mais elle contribuera à en diminuer l'acuité. Sans tomber dans un pessimisme exagéré, les docteurs Bourgeois et Labrousse rappellent, à cet égard, les propos de Margaret Mead (7) sur *« l'importance historique et ethnologique de l'infanticide et la persistance, sous des aspects trompeurs, dans nos sociétés d'un rejet et d'une autre forme de mort des enfants. On veut actuellement dénier cette réalité et faire croire que tous les enfants sont désirés et aimés »*...

Peut-être, alors, faut-il s'en prendre aux excès d'une éthique de la planification aujourd'hui dominante dans les sociétés industrielles. Tout, en effet, tombe dans l'orbite de cette morale nouvelle et rigide, y compris le nombre des enfants. Il faut dénoncer, comme le fait Marie-Madeleine Chatel, *« le caractère mortifère, mais insidieux, de cette morale de la planification »*.

FIN

(1) M. Debout, M. M.-F. Borrel, G. Védrines, D. Balvet. Paru dans le *Bulletin de médecine légale, urgence médicale, centres anti-poisons*, 1976, numéro 6.

(2) Article à paraître dans *l'Encyclopédie médico-chirurgicale*.

(3) Revue *Contraception-fertilité-sexualité*, volume 4, numéro 1.

(4) Association pour l'étude des problèmes de la naissance, 32, boulevard Henri-IV, 75004 Paris. Tél. : 887-35-78, poste 091.

(5) *Annales médico-psychologiques*, juillet 1975.

(6) 18, rue Nollet, 75017 Paris, tél. 387-60-18.

(7) « La carence de soins maternels ». *Cahiers de l'O.M.S.*, 1961.

LA MÉTHODE DE KARMAN

La méthode d'avortement par espiration, dite de Karman, a été en réalité mise au point en Chine il y a quinze ans. Largement diffusée dans les démocraties populaires, elle parvint ensuite aux Etats-Unis, où elle fut adaptée par le psychologue américain Karman et fort répandue en Amérique du Nord, puis en Grande-Bretagne, avant d'être introduite en France clandestinement, en 1972.

Cette méthode consiste en une aspiration manuelle du contenu utérin à l'aide d'une canule de plastique comparable à une grosse seringue. Elle ne permet pas, estiment de nombreux gynécologues, de vider complètement la cavité utérine et n'est pas utilisable, en tout état de cause, au-delà de six semaines d'aménorrhée. Cette méthode, considérée comme agressive pour la muqueuse utérine, nécessite le plus souvent, après coup, une « révision » par curetage. C'est pourquoi elle est pratiquement abandonnée.

Aujourd'hui, la méthode de Karman « première manière » a été en général remplacée par une canule protégée par de la mousse et branchée sur un « aspirateur » électrique, dont la puissance est contrôlée. Cette méthode permet de vider complètement l'utérus, mais nécessite une dilatation du col d'autant plus importante que la grossesse est évoluée. De toute manière ce dispositif ne permet pas d'agir au-delà de dix semaines de grossesse, ou douze semaines d'aménorrhée.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT DU TRIBUNAL DE BOURG-EN-BRESSE EN DATE DU 2 MARS 1977 A L'ENCONTRE DE M. MATHELIN, Imprimeur à BOURG-EN-BRESSE, et de M. Pierre MARIN, Journaliste.

... attendu que le 20 mai 1976 étaient distribués dans le public, notamment à LYON et à GRENOBLE, des tracts ayant l'apparence de journaux de petit format portant les titres usurpés, les uns du « PROGRES », les autres du « DAUPHINE LIBERE », reproduits dans leurs graphismes mêmes, tracts destinés à diffuser un communiqué syndical et comportant divers articles exposant les revendications des syndicats de journalistes et les motifs d'une grève qui devait avoir lieu le lendemain...

Attendu que cet article ne men- pénal fixe les sanctions applicables à ceux qui ont frauduleusement apposé une marque appartenant à autrui.

Attendu qui cet article ne mentionne pas de restriction ; que son application ne peut se limiter à la sanction d'intérêts commerciaux.

... statue publiquement et contradictoirement et en premier ressort : déclare établi le délit de contrefaçon de marque à l'encontre de MATHELIN Gérard et de MARIN Pierre.

Condamne MARIN Pierre et MATHELIN Gérard à la peine de DEUX MILLE FRANCS D'AMENDE CHACUN.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

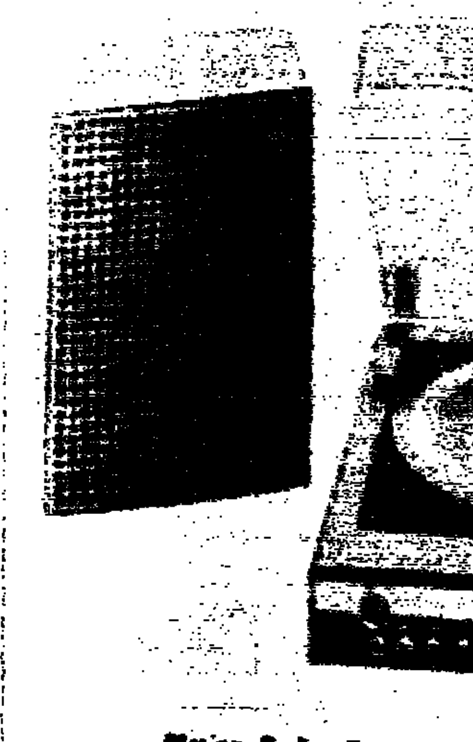
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

DIMANCHE DE CAP-CANAVE

Inutile de

FIDE



FIDELITY n°1

FIDELITY une gamme

fiables, perfectionnés,

...FIDELIT

DISTRIMEX

SCIENCES

LANCÉ DIMANCHE DE CAP-CANAVERAL

Le satellite européen Météosat participera aux programmes internationaux de recherche météorologique

Météosat, satellite météorologique de l'Agence spatiale européenne (ESA), doit être lancé dimanche 20 novembre de Cap-Canaveral (Floride) par une fusée Delta-2 914 de la NASA, à 20 h. 35, heure locale (2 h. 35, lundi 21, heure de *Paris*). Il devrait être placé sur orbite géostationnaire, à environ 35 900 *kilomètres* de la Terre, à la verticale de l'équateur et du méridien de Greenwich, au-dessus du golfe de Guinée.

Construit par le consortium européen Cosmos, dont le chef de file est la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), Météostat, dont une partie essentielle, le radiomètre, a été sous-traitée à la société Matra, aura une triple mission. Il fournira des informations météorologiques aux pays européens et permettra à l'ESA de participer à deux actions internationales mises sur pied par l'Organisation *météorologique mondiale* (O.M.M.) : la Veille météorologique mondiale (V.M.M.) et le Programme global de recherches sur l'atmosphère (GARP), programme expérimental dont la première séquence doit avoir lieu entre la fin 1978 et la fin 1979.

De forme cylindrique, mesurant 3,20 mètres de hauteur et 2,10 mètres de diamètre, *le satellite Météosat* pèsera, en orbite, environ 300 kilogrammes. Son équipement principal est le radiomètre réalisé par Matra, qui recueillera des images de la Terre dans *trois* bandes de fréquences, l'une dans le spectre visible, et deux autres dans le spectre infrarouge. La zone couverte englobera tout *l'Atlantique sud, une partie du* Brésil, une bonne moitié de l'Atlantique nord, la majeure partie de l'Europe et du Proche-Orient, ainsi que l'ensemble de l'*Afrique*.

L'équipement du satellite per*mettra de prendre, par balayage*, deux images simultanées, l'une en visible, l'autre en infrarouge, toutes les trente minutes. Météosat est stabilisé par rotation au*tour de son axe, maintenu paral*lèle à l'axe de rotation de la Terre, à une vitesse de cent révolutions par minute. C'est cette rotation qui donnera le balayage *horizontal* des images, le balayage vertical étant produit par le basculement du télescope de 40 centimètres qui équipe le radiomètre. Le pouvoir de résolution au sol (la « *finesse des détails* ») sera de 2,5 kilomètres en visible, et de 5 kilomètres en infrarouge.

Les autres équipements sont essentiellement le générateur électrique, alimenté par les panneaux solaires qui recouvrent les parois externes du satellite, et qui produiront, à chaque moment, une *puissance d'environ 300 watts* ; et les installations et antennes de transmission des données.

Les images produites par Météosat seront envoyées aux stations au sol de l'ESA, situées près de Darmstadt (Allemagne fédérale). Elles y seront analysées, ce travail permettant d'obtenir un certain nombre d'informations sur la couverture nuageuse (altitude des nuages et vitesses de déplacement, ces dernières avec une précision de 3 mètres par seconde), la température de la surface de la mer (avec une précision de 1 °C), la répartition *de la vapeur d'eau*... etc.

Ces résultats seront renvoyés au satellite qui, agissant comme relais, les transmettra aux stations au sol de la zone intéressée. Météosat pourra ainsi servir d'intermédiaire pour des échanges d'information avec les stations météorologiques au sol (stations terrestres ou maritimes), voire avec d'autres satellites météorologiques.

Boucher un « trou »

Le premier effet de Météosat sera de boucher un « *trou* » *considérable* : une bonne partie de la zone qu'il couvrira — en particulier l'Atlantique sud, essentiel dans la genèse des phénomènes météorologiques de *l'Afrique et de l'Europe* du Sud — ne fait pour l'instant pas l'objet d'une observation continue. Les cinq bateaux météorologiques situés en permanence *sur* l'Atlantique ne donnent que des données très fragmentaires, et semblent condamnés à disparaître : selon un des responsables du programme Météosat à l'ESA, *il faudrait* environ quinze cents bateaux de cette sorte pour obtenir une « *couverture* » équivalant à celle que donnera le satellite !

Il existe, certes, déjà des satellites d'observation de la Terre, comme les Landsat, de fabrication américaine. Pour la plupart, ils sont situés sur orbite plus basse, et *survolent les pôles* : ils ne permettent donc pas une observation globale et permanente, essentielle quand on connaît la vitesse à laquelle peuvent naître certaines *formations* atmosphériques.

Le *satellite européen*, en plus de cette mission, et, par conséquent, de sa participation à la *Veille météorologique mondiale*, est partie prenante du GARP, le Programme global de recherches sur l'atmosphère. Ce programme prévoit la mise sur orbite tout au*tour de la Terre, de quatre autres* satellites du même type que Météosat, deux américains, un japonais et un soviétique. Avec le *satellite européen serait ainsi mise en place une « ceinture »* de cinq satellites permettant une observation simultanée et complète de la plus grande partie de notre globe.

Un « quadrillage » de la Terre

En principe, Météosat sera au *rendez-vous du GARP, mais il* n'est pas sûr, pour l'instant, que tout se passera sans problème : du fait, semble-t-il, des difficultés concernant le traitement des don*nées (à cause, dit-on, de l'em*bargo mis par les Américains à la livraison de certains équipements informatiques à l'U.R.S.S.), le satellite soviétique GOMS ne sera probablement pas lancé. Il faudra alors trouver une solution de remplacement, car ce satellite devait se trouver, sur l'équateur, à la verticale de l'océan Indien, o se produisent notamment les processus de formation de la mousson.

Les dirigeants de la SNIAS ont bien, sur ce point, une idée derrière la tête ; l'Aérospatiale a *construit un deuxième modèle de* vol de Météosat, destiné à être lancé en 1980 par la fusée européenne Ariane, au cours de son troisième vol de qualification ; ce *satellite doit remplacer le premier* modèle arrivant en fin de durée de vie nominale (trois ans). Mais aucune décision n'est encore prise.

Météosat et les programmes internationaux auxquels il participera contribueront donc à l'étude météorologique de notre planète, et à améliorer les performances de la prévision : il s'agit, sans aucun doute, d'une des applications les plus prometteuses de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

A ces progrès devraient aussi participer des systèmes plus simples, peut-être, mais aussi très utiles. A titre d'exemple, indiquons que, déjà, quelques avions long-courrier de la PanAm ont, à leur bord, des appareillages automatiques qui font, huit fois par heure, des relevés des conditions atmosphériques. Les données recueillies sont, pour l'instant, enregistrées sur *des cassettes qui sont, à l'at*terrissage, transmises aux centres météorologiques. Le système devrait être généralisé progressivement, ces données pouvant, bien tôt, être directement et immédiatement transmises aux satellites météorologiques. Ainsi, se met sur pied, peu à peu, un véritable « *quadrillage* » de notre Terre.

XAVIER WEEGER.

La difficile intégration de dix mille chercheurs « hors statut »

Une manifestation de solidarité avec les personnels hors-statut (enseignants, chercheurs, ouvriers, employés) a eu lieu, ce jeudi matin 17 novembre, à l'appel de la C.G.T., de la F.C.D.T. et de la FEN, devant l'Ecole polytechnique à Palaiseau. Les manifestants, accompagnés d'élus locaux de gauche, entendaient attirer l'attention de M. Raymond Barre, attendu à 10 heures, pour participer à un colloque organisé par la C.G.C. sur les « nouveaux cadres ».

Déjà, le 16 novembre, plusieurs centaines de personnes avaient participé à Paris à une « journée de revendications, d'animation et de dénonciation de la situation des personnels de la recherche ». *Cette action avait pris une forme originale : à partir de 11 heures, les manifestants réunis sur l'initiative du S.G.E.N.-C.F.D.T., du Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN), du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.), des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), ont présenté, aux pieds des parois de verre du Centre Beaubourg, des panneaux illustrant leurs difficultés concernant principalement l'intégration des personnels « hors-statuts ».*

Auparavant, vers 10 h. 45, environ trois cents personnes de l'université Paris-Sud (Orsay) avaient manifesté devant le secrétariat d'Etat aux universités, rue Dutot, dans le quinzième arrondissement, pour protester contre les conditions dans lesquelles se réalise, à Orsay, l'intégration des « hors-statuts », *et qui se traduit, dans certains cas, par des déclassements et des réductions de salaire pouvant atteindre 700 F par mois.*

L'inquiétude et la colère des personnes « hors statut » n'est pas nouvelle. Officiellement, le gouvernement a décidé, il y a deux ans, de les intégrer peu à peu dans des postes budgétaires spécialement créés à cet effet : en fait, cette opération ne se fait pas sans tâtonnements ni sans mal. Les protestations ont commencé au début de 1977 au centre universitaire d'Orsay ; elles se sont généralisées et amplifiées depuis le début de l'automne, particulièrement dans le secteur de la recherche en sciences sociales (le Monde du *19 octobre).*

ASSAINIR OU ÉTATISER ?

En novembre 1975, un conseil interministériel sur la recherche, présidé par M. Valéry Giscard *d'Estaing, décidait l'intégration*, en cinq ans, des personnels de la recherche travaillant « hors statut ». En plus de l'effectif « officiel » et « statutaire » des *organismes publics de recherche*, certains de ceux-ci avaient, particulièrement depuis la fin des années 60, recruté une *masse* de personnels, chercheurs, ingénieurs, techniciens et *administratifs*, grâce aux procédés les plus divers, le plus courant consistant à les payer sur crédits de fonctionnement. De leur côté, de nombreuses *universités faisaient de même*.

Simultanément, et particulièrement dans le domaine des sciences sociales, se sont mises en place diverses structures « *parallèles », le plus souvent sous la* forme d'associations selon la loi de 1901. Dans certains cas, il s'agit de ce qu'on appelle, au secrétariat d'État à la recherche, des « *associations-relais* » permettant aux organismes publics eux-mêmes, d'utiliser des personnels supplémentaires sans être assujettis aux « *lourdeurs administratives* » *qu'impose* la création de postes officiels. Mais la diminution progressive de la manne publique a contraint ces personnels à rechercher de plus *en plus toutes sortes de contrats*.

Dans d'autres cas, et souvent sur l'initiative de chercheurs eux-mêmes, se sont constituées des associations totalement indépen*dantes, souvent animées* par des équipes dynamiques, et ne travaillant que sur contrats, passés soit avec des organismes publics de recherche, soit avec des minis*tères (équipement ou défense* notamment), soit même avec des entreprises du secteur public ou privé, ou enfin, grâce à des donations ou à des quêtes publiques.

Une situation confuse

Comme on le voit, ces initiatives ont conduit à une situation des plus confuses, que le gouvernement voulait, à bon droit, assainir. Mais, aujourd'hui encore *deux ans après la décision du* conseil interministériel, personne n'est en mesure de dire combien sont, réellement, les « hors statut » de la recherche... Une seule *chose semble sûre : ils sont plus* de dix mille.

Dans un premier temps, des circulaires administratives ont déterminé les conditions aux*quelles un travailleur « hors statut »* pouvait postuler à l'intégration. Pour ce qui concerne les personnes dépendant de « l'enveloppe recherche », elles devaient être *réellement payées sur des* crédits de cette enveloppe et travailler dans un organisme public à la date du 31 décembre 1975, et justifier d'une ancienneté *de cinq ans* à la *date* d'intégration. Au secrétariat d'État à la recherche, on indique que neuf cents personnes ont bénéficié de l'intégration en 1977, que sept cents en bénéficieront en 1978, et qu'on en prévoit sept cents en 1979 et 1980, soit un total de trois mille intégrations.

Pour ce qui concerne les per*sonnels travaillant sur d'autres* crédits publics dans des organismes publics, il s'agit, pour beaucoup, de chercheurs payés par les universités. Au cabinet de *Mme Saunier-Séïté*, on indique que 2 500 « hors statut » auront été intégrés à la fin de 1978, et que les 1 500 « cas » supplémentaires pourront être réglés en 1979.

Ces premières décisions provoquèrent, on s'en doute, une levée de boucliers : elles excluaient purement et simplement toutes les personnes travaillant dans des *associations type 1901*, y *compris* les « associations relais », que certains organismes publics avaient contribué à créer sans déplaisir. Après discussion entre le ministère *de l'économie et des finances* et le secrétariat d'Etat à la recherche, indique-t-on au cabinet de M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, il a *finalement été décidé* que l'intégration s'étendrait aux personnels de ces « associations relais »; soit environ cinq cents personnes sur l'enveloppe recherche (*comprises dans* les *trois mille* citées plus haut) : c'est le cas, par exemple, de l'association Marc-Bloch en sciences de l'homme ou des *Associations* pour *le développement de l'enseignement* et de la recherche (ADER).

« Rien n'est changé »

« *Il n'est pas question d'intégrer* treize mille personnes ni d'inté*gration automatique* », nous précise M. Sourdille. Dans tous les cas, la procédure passe par les filières normales permettant de « juger » les candidats : commis*sions scientifiques* pour les chercheurs, commissions paritaires pour les autres agents. Et le secrétaire d'Etat à la recherche tient à souligner que « *ce plan d'intégration a des conséquences non négligeables sur le recrutement des jeunes* ». D'autre part, affirme-t-il, « *il n'est pas anormal que l'intégration puisse se traduire par une diminution de salaire : les personnes concernées y gagnent tout de même une sécurité d'emploi qu'elles n'avaient pas* ».

Reste le problème épineux des autres « hors statut », payés sur des crédits n'appartenant pas à l'enveloppe recherche ou appartenant à des associations « indé*pendantes ». Certes, dit-on, « rien n'est changé* » : ils continueront à travailler sur contrats. Mais la philosophie qui a présidé aux décisions de 1975 ne signifie-*t-elle* pas justement que ces fameux contrats vont se faire encore plus rares, notamment par la quasi-disparition des crédits publics ? La question est encore en discussion entre les différents départements ministériels intéressés.

D'un autre côté, comme le soulignaient, dans ces colonnes, deux *chercheurs* du Centre d'études, de recherche et de formation institutionnelles (*le Monde* du 27 juillet), une fonctionnarisation, voire une étatisation, de tout un pan de la recherche publique — particulièrement en sciences sociales — serait-elle vraiment saine ? Et une *trop grande* rigidité ne risquerait-elle pas d'amener à la renaissance, dans les prochaines années, de nouvelles structures parallèles, de nouveaux « hors statut », permettant une certaine souplesse échappant à la lourdeur administrative, voire de répondre à un besoin précis ? Et peut-on accepter de voir dépérir des entreprises qui ont fait leurs preuves, comme celle du CREDOC (Centre de recherches, d'études et de documentation sur la consommation) ?

L'intégration des « hors statuts » s'imposait. Encore faudrait-il qu'elle ne conduise pas à exclure de la recherche des individus ou des équipes de valeur et qu'elle atteigne son véritable but : une certaine stabilité, sans laquelle ne peut s'accomplir aucun effort de recherche.

X. W.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Samedi

S. 1. - Objets d'art Extrême-Orient.
S. 2. - Curiosité.
S. 3. - Antiq. *Haute ép.* Art russe.
S. 4. - Meubles décorés par des artistes contemporains.
S. 6. - Successions Mrs Sqier, M. Larrazet et à div. Bijoux. Objets de vitr. Argenterie anc. et moderne.
S. 12. - Atelier Carrière.

PALAIS D'ORSAY

EXPOSITION

Monn. et médaill. s. le protestantisme.

ÉDUCATION

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AUX COMITÉS DE PARENTS

MM. Lagarde et Cornec invitent les élus indépendants à rejoindre leurs fédérations

Les premiers résultats des élections aux comités de parents des écoles maternelles et primaires (le Monde du 17 novembre) suscitent des réactions. Selon un communiqué du ministère de l'éducation, publié mercredi 16 novembre, la participation des familles à ces élections — qui avaient lieu pour la première fois cette année, en application de la réforme Haby — a été « de 51 % à 55 % en moyenne nationale (...). L'analyse de la répartition des sièges montre d'autre part que plus de 50 % des familles ont choisi de voter pour des candidats indépendants, très souvent individuels, ou pour des listes d'union locale, non affiliées aux fédérations nationales. Parmi ces fédérations nationales, la F.C.P.E. (Fédération Cornec) semble avoir obtenu environ 40 % et la P.E.E.P. (Fédération Lagarde) 10 % des sièges en moyenne. »

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P., présidée par M. Lagarde) déclare que « *ces élections marquent la fin d'un monopole, le succès de l'indépendance et le début d'une vraie participation* ». La fin du monopole, précise son communiqué, est celui de la Fédération Cornec, « *qui obtient 40 % des voix (...) alors qu'en 1976 elle était présente à 90 % par ses associations implantées dans les écoles, contre 0,30 % pour la Fédération Lagarde (...) Il appartient maintenant aux indépendants de choisir la fédération susceptible de les représenter, les informer et les aider sur le plan national dans un esprit de totale liberté à l'égard des mouvements politiques et syndicaux* ».

La Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., présidée par Mᵉ Cornec) estime, pour sa part, que les premiers résultats confirment « *sa très large représentativité dans l'ensemble du système éducatif* ». (...) « *Dès à présent*, déclare-t-elle dans un communiqué, *elle peut avancer que nombre de parents élus comme « indépendants » s'apercevront très vite que les solutions aux problèmes locaux passent nécessairement par les solutions d'ensemble préconisées par la F.C.P.E. et rejoindront sur ces positions les parents élus de la Fédération Cornec.* » Par ailleurs, précise encore le communiqué, le ministre de l'éducation ayant reconnu que cette consultation a eu lieu dans des conditions de grande régularité, « *les accusations qu'il portait à l'encontre de la F.C.P.E. tombent ainsi d'elles-mêmes* ».

● *L'Université de Paris-I* (Panthéon-Sorbonne), dans le cadre du D.E.A. d'Economie *d'entreprise* et de branche dirigé par le professeur Jean Parent (U.E.R. de gestion) vient d'ouvrir un séminaire d'économie des transports. Ce séminaire est assuré par M. Jean Belotti, commandant de bord à Air France, docteur d'Etat ès sciences économiques.

★ Renseignements : 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris cedex 05. Tél. : 329-12-13, postes 3818 et 3819.

● *La Fondation franco-américaine* attribuera, au printemps prochain, pour l'année universitaire 1978-1979, trois bourses dites Tocqueville, de 40 000 francs chacune, frais de transport inclus, à de jeunes assistants d'université et chercheurs français se spécialisant dans l'étude des Etats-Unis contemporains (aspects économiques, politiques ou sociaux). *Prière* d'adresser candidatures, projets de recherche détaillés et états de travaux à la Fondation franco-américaine, 9, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris (8ᵉ), tél. : 359-71-72.

● *Des cours de portugais* (niveaux : débutant, moyen et avancé) sont organisés, en dehors *des horaires scolaires, dans* les établissements suivants : lycée Henri IV, 5, rue Clovis, 75005-Paris, tél. : 033-49-73 ; lycée Racine, 20, rue du Rocher, 75009-Paris, tél. : 522-11-51 ; Ecole nationale de chimie, rue Pirandello, 75013-Paris, tél. : 331-90-94 ; lycée Lamartine, 121, rue du Faubourg - Poissonnière, 75009-Paris, tél. : 878-35-61.

Ces cours assurent la préparation aux épreuves de portugais du B.E.P.C., du baccalauréat et du B.T.S.

★ *Pour tous renseignements, s'adresser — par courrier exclusivement — au rectorat de Paris, service de presse, 7, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, qui transmettra.*



AUJOURD'HUI

Les publications de la *Documentation française*

La *Documentation française* vient de publier les textes suivants :

— Après un premier dossier sur le *Cinéma d'un monde en guerre, 1939-1945*, la collection de la *Documentation photographique* présente un dossier centré sur le *Cinéma d'un monde en crise — Les années 30*. Construit autour de l'évocation de la crise économique, il aborde le cinéma réaliste, et le cinéma d'évasion. Sous ces deux formes, le cinéma des années 30 constitue un *document*, un témoignage sur la mentalité de la société française d'avant-guerre. (*N° 6031 de la Documentation photographique*, le dossier plus les diapositives : 30 F ; le dossier individuel : 15 F.)

— Le dernier numéro de la collection *Guides pratiques des photothèques* est consacré à la *Conservation des images fixes.* Loin d'être réservé aux seuls spécialistes, ce guide illustré a pour but de *sensibiliser aux problèmes* de la conversation toute personne concernée par la photographie : archivistes et photothécaires, photographes professionnels et amateurs, éditeurs, collectionneurs. Les problèmes du traitement, du conditionnement, du stockage et de l'environnement de la photographie sont successivement abordés (166 pages, 35 F).

— L'étude de Raymonde Moulin sur *les Aides plastiques à la création dans les arts plastiques* (Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Suède), parue dans la collection des *Notes et Etudes documentaires*, insiste sur les mesures novatrices.

Elle note, dans l'ensemble des pays, une tendance à la socialisation de l'art et à la professionnalisation de l'artiste. A côté de l'Etat « mécène », commanditaire d'œuvres, et de l'Etat « paternaliste », assistant l'artiste en détresse, s'esquisse une nouvelle *fonction de l'Etat*, garant du « droit au travail » de l'artiste et, éventuellement, pourvoyeur d'em*plois.* (N° 4399-4400, 52 pages, 7 F.)

— L'agriculture constitue un secteur exemplaire pour la formation, du fait de l'ampleur des moyens mis en œuvre depuis vingt ans. C'est pourquoi la revue *Education permanente* vient de réaliser un numéro spécial intitulé *Point de vue sur la formation dans l'agriculture*. Le numéro comporte une étude sur les innovations en matière d'éducation des adultes, un historique des politiques agricoles et une analyse de leur impact sur les stratégies et les modèles de formation, ainsi *que l'histoire du plus renommé* des centres de formation agricole. (Numéro 37, 144 pages, 16 francs.)

— La réussite économique exceptionnelle des pays occidentaux lors de ces dernières années a abouti à une crise morale, à un sentiment de malaise, d'où la question : le bonheur passe-t-il par la prospérité ? Le dossier, intitulé *Aspirations et satisfactions : comparaisons internationales*, présente certaines des recherches entreprises sur la dimension subjective du progrès et du bien-être matériels, celles du moins qui ont une dimension comparative à l'échelle internationale. Ces travaux fournissent des éléments d'information et de *réflexion*, et *mettent* généralement en lumière la relativité du niveau de satisfaction. (Problèmes politiques et sociaux, numéro 317, 28 pages, 10 francs.)

★ **Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, et 165, rue Garibaldi, 69401 Lyon Cedex 3, ou dans les grandes librairies.**

Vente par correspondance : les commandes doivent être adressées directement à la *Documentation française*. Règlement à réception de la facture.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 18 novembre 1977 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 74 338 du 22 avril 1974 relatif aux positions statutaires des militaires de carrière.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 923

HORIZONTALEMENT

I. Il a raison de passagères faiblesses ; Loin d'être doux. — II. Invite à prendre une décision ; Compétent en la matière. — III. Signe *conventionnel ; Ne sauraient alimenter un débat* ; S'initia à la lutte pour la vie. — IV. Sans raison apparente ; Suivait le plus souvent un siège. — V. Interdite ; Permet de ménager ses effets. — VI. Pas à la rue ; Interjection. — VII. *Moins fluide* ; Adressée en haut lieu. — VIII. D'un auxiliaire ; Nuisent à la beauté d'un auxiliaire ; Nuisent à la beauté d'un *décolleté ; Maigrit* en été. — IX. Promis à la corde ; Peu sérieuses ; Abréviation commerciale. — X. Réjouissaient les habitants d'Egine ; Préposition ; Une réflexion bien naturelle. — XI. Oxyde ; Suscitait des rencontres ; Quelques mots heureux. — XII. Ancien séjour d'une branche ; Idéalisent des situations. — XIII. Emission gagnant à être différée. — Invitait les Latins à faire preuve de modération ; Compagnes de solitaires. — XIV. Cherche toujours à s'élever. — XV. Pronom ; Ne joue pas un rôle très *actif* dans le règne animal ; Dans le voisinage d'une huile de première qualité ; Elément d'une paire.

VERTICALEMENT

1. Série d'accidents ; On leur accorde des moments de détente. — 2. Prophète ; Se meut dans trois dimensions ; Appel de la mer. — 3. Note ; Un homme d'avenir ; Pique la langue. — 4. Toujours mal accueillies ; Se porte encore dans un certain nombre de pays ; S'adresse à quelqu'un qu'on veut faire marcher. — 5. Même douce, est toujours mordante ; Indique que l'on n'a pas envie de poursuivre ; En Suisse. — 6. Indiens ; Bien des choses lui sont défendues. — 7. Amateur de tours ; Il peut être grand et doux ou petit et sec ; Essences. — 8. Sur l'Orne ; Réchauffe, avec ses frères, la plus frileuse des créatures ; Canton. — 9. Préfixe ; Pronom ; Lieux d'attente ; Pronom. — 10. Dans la main du paresseux ; Frontière imprécise ; Réduisait de volume. — 11. Est sinueux ; Membres suppléants ; On n'y va pas à pied. — 12. Point ; Est semé sur le plat. — 13. Occasions de fermer les yeux ; On leur tourne résolument le *dos dès qu'on* a besoin d'elles. — 14. Ses affaires sont importantes ; Brilla surtout après sa mort. — 15. Eveille l'attention d'un limier ; Se déplace au gré des vents... et pas autrement.

Solution du problème n° 1 922

Horizontalement

I. *Ruilée ; S.O. — II. Eveil ;* Aod. — III. Ténès ; Ile. — IV. Aragnes. — V. (Néant). — VI Désirable. — VII. Duègne. — VIII. Veen ; Dent. — IX. Nette. — X. St ; Aulne. — XI. Retournés.

Verticalement

1. Retard ; SR. — 2. Uve ; Edenté. — 3. Iéna ; Suée. — 4. Lieraient. — 5. Elsa ; Rg ; Tau. — 6. Grandeur. — 7. Ain ; Bée. — 8. Soleil ; Né. — 9. Odes ; Entées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 novembre à 0 heure et le samedi 19 novembre à 24 heures :

La hausse temporaire du champ de pression sur l'Europe continentale apportera une atténuation du flux instable *sur la France. Cependant*, une nouvelle perturbation venant d'Islande, après avoir traversé les îles Britanniques, commencera à toucher samedi *nos régions* septentrionales.

Samedi, le temps sera encore assez nuageux des Vosges et de l'Alsace au nord des Alpes le matin, avec quelques chutes de neige à assez basse altitude, puis ces précipitations s'atténueront l'après-midi.

Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies, mais des brumes et des brouillards se formeront temporairement le matin, surtout de la Bretagne au Limousin et au Sud-Ouest. L'après-midi et le soir, le ciel se couvrira près de la Manche et dans le Nord, avec quelques faibles pluies ou flocons de neige. Les vents, du secteur nord, seront plus faibles que les jours précédents : ils tourneront au nord-ouest à ouest près de la Manche à l'arrivée de la perturbation. Des gelées matinales seront observées au lever du jour dans l'intérieur à la faveur d'éclaircies, et les températures diurnes varieront peu.

Vendredi 18 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,5 millibars, soit 758,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 17 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 11 et 2 ; Brest, 9 et 1 ; Caen, 7 et 1 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 8 et 2 ; Lille, 5 et 1 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille, 14 et 3 ; Nancy, 4 et 2 ; Nantes, 11 et −1 ; Nice, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget, 7 et 3 ; Pau, 11 et 4 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 8 et 1 ; Strasbourg, 6 et 3 ; Tours, 7 et 0 ; Toulouse, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 6 et 4 ; Bonn, 5 et 3 ; Bruxelles, 6 et 3 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 4 et −3 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 5 et −1 ; Madrid, 15 et 1 ; Moscou, 9 et 5 ; New-York, 17 et 9 ; Palma-de-Majorque, 21 et 6 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 2 et −5 ; Téhéran, 15 et 4.

LOTO

TIRAGE N° 46
DU 16 NOVEMBRE 1977

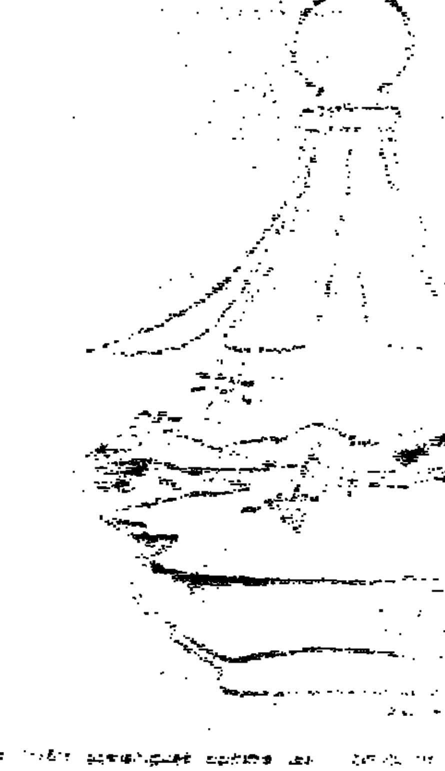
1 — 9 — 20 — 28 — 33 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 26

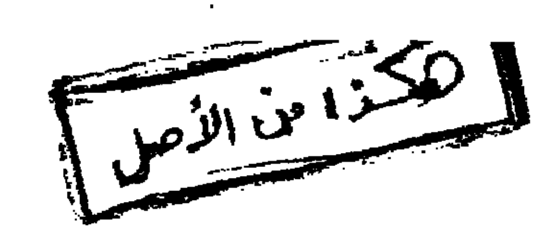
	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	641 783,90 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	59 111,60 F
5 BONS NUMEROS	6 357,20 F
4 BONS NUMEROS	119,50 F
3 BONS NUMEROS	10,20 F

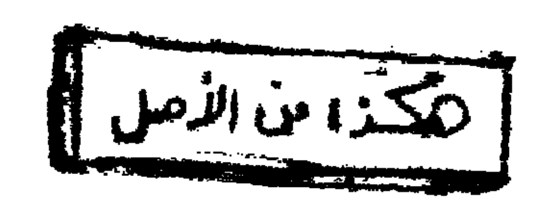
PROCHAIN TIRAGE LE 23 NOVEMBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 22 NOVEMBRE 1977 APRES-MIDI









Le Monde des loisirs et du tourisme

UN GRAND LAC ET SON BESTIAIRE

Qui sauvera Grandlieu ?

L'un des plus grands plans d'eau de France se cache dans la banlieue nantaise. C'est le lac de Grandlieu.

ILS sont à peine quelques dizaines, ceux qui connaissent vraiment le lac de Grandlieu, l'un des sites les plus sauvages et les plus mystérieux de l'Hexagone. Avec ses 4 000 hectares, il est pourtant, par la surface, le quatrième lac de France. Ses eaux jaunes brassées par le vent ne sont qu'à 15 kilomètres au sud-ouest de Nantes, quasiment dans la grande banlieue de cette métropole de 400 000 âmes. Mais seuls une vingtaine de pêcheurs professionnels, héritiers de droits multiséculaires, quelques chasseurs fortunés et une poignée d'écologistes ont le droit de pousser l'étrave de leurs barques noires au milieu des roseaux qui le cachent sous leur toison alternativement verte et rousse. Aucune route circulaire, aucun point de vue, aucune plage, ne permettent de jeter un regard sur ce monde clos, tout entier livré à la sauvagine.

Car les animaux, eux, connaissent parfaitement Grandlieu. Brassant l'onde de leurs nageoires, ou filant haut dans le ciel, ils parcourent des milliers de kilomètres pour s'y reposer, s'y nourrir et s'y accoupler. Les jeunes anguilles arrivent chaque année de la mer des Sargasses puis, devenues adultes, y retournent. Les étourneaux, par millions, descendent des forêts soviétiques comme les canards par dizaines de milliers accourent de Scandinavie. Des hérons cendrés, nés à Grandlieu — où ils nichent par colonies entières — ont été retrouvés en Amérique du Sud !

Le lac sert de dortoir, de cache, d'escale et de garde-manger à deux cent vingt-cinq espèces d'oiseaux, dix-neuf espèces de poissons et quantités de mammifères plus ou moins aquatiques comme le vison, le ragondin et le rat musqué. Bref, c'est un site écologique de classe internationale, l'un des trésors du capital naturel français.

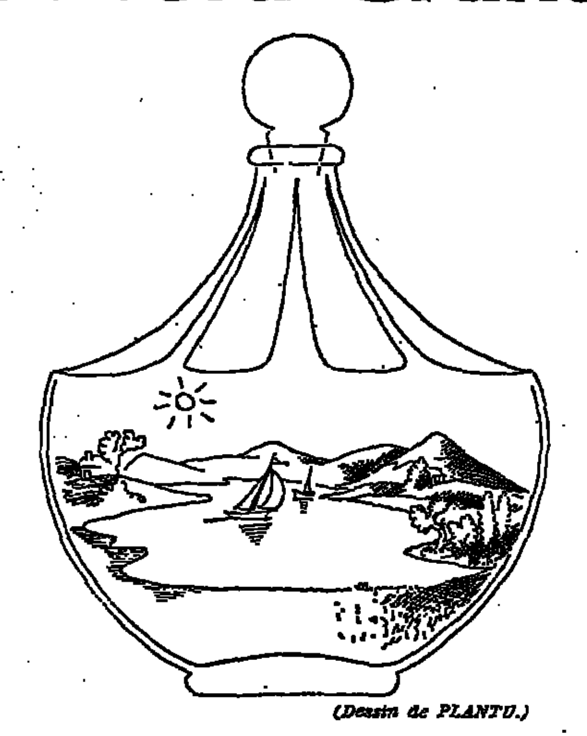
Mais comme tous les trésors, il est menacé. D'abord par la nature elle-même. Grandlieu n'est qu'une cuvette peu profonde posée au milieu d'une plaine quadrillée de vignobles — le muscadet, — de prairies à bovins et de maraîchages. Deux rivières aux humeurs fantasques — l'Ognon et la Boulogne — y jettent leurs eaux... et leurs boues. Celles-ci s'accumulent depuis des millénaires, créant des tourbières, ensevelissant les villages sur pilotis et les pirogues des pêcheurs néolithiques, des forêts de chênes entières et même, dit la légende, une ville — Herbauge — dont les cloches sonnent encore certains jours de tempête.

Sur les fonds de vase sans cesse rehaussés prolifèrent les châtaignes d'eau, les joncs et les roseaux. D'étranges îles flottantes se forment, dérivant au gré des vents. On ne sait plus où finit le royaume des eaux et où commence la terre ferme. A tel point qu'au siècle dernier, pour tenter de délimiter le lac, on fit tourner deux chevaux attelés à une charrue, l'un marchant dans l'eau l'autre sur le sec.

Travail bien aléatoire, car Grandlieu est comme une énorme bête qui maigrit l'été et s'enfle l'hiver au rythme des pluies et du soleil. A la mauvaise saison, les eaux sortent des marais et inondent autour du lac 2 300 hectares de prairies. Elles s'en retirent au printemps pour aller irriguer, par tout un système d'écluses et de canaux, la plaine de Bourgneuf en direction de l'Atlantique.

MARC AMBROISE-RENDU

(Lire la suite page 23.)



(Dessin de PLANTU.)

Les résultats du « plan neige »

Le Service d'étude d'aménagement touristique de la montagne, qui « inspire » depuis une dizaine d'années la politique du gouvernement en matière d'aménagement des massifs, vient de rendre publique une étude portant sur le développement des stations de sport d'hiver au cours du VI[e] Plan (1971-1975), intitulée « Bilan du plan neige ».

Le plan, mis au point définitivement en 1971 en conseil interministériel, prévoyait la création de 150 000 lits en montagne, instituait une dotation budgétaire à la disposition du secrétariat d'État au tourisme (en vue d'accorder les aides de l'État au développement des grandes stations de ski existantes, ou à créer en site vierge et, enfin, de faire de la neige française un « piège à devises ».

L'ÉTUDE du S.E.A.T.M. porte sur la progression du nombre de lits dans les 23 stations anciennes (1) et les 20 stations nouvelles (2) concernées par le « plan neige », et sur le nombre d'emplois créés grâce au développement des sports d'hiver. Le bilan ainsi tracé apparaît être extrêmement positif, les objectifs fixés ayant été, dans leur ensemble, respectés. Entre 1971 et 1975, 30 000 lits nouveaux ont été construits chaque année en montagne. S'il existait au début du VI[e] Plan environ 300 000 lits dans les 43 stations concernées par le « plan neige », leur nombre était passé à 350 000 à la fin de 1975. Le S.E.A.T.M. constate que ces nouveaux « mètres carrés habitables » se sont répartis « *un peu moins de la moitié dans les 23 stations anciennes, un peu plus de la moitié dans les stations nouvelles* ».

« *Ainsi, contrairement à une opinion trop répandue,* constate le S.E.A.T.M., *si l'essor des stations nouvelles a été rapide, cela n'a gêné en rien l'expansion des stations anciennes qui ont connu, elles aussi, un rapide développement (...). Aussi important que soit le phénomène des stations nouvelles, il est donc loin d'être aussi dominant qu'on le prétend parfois. Les créations nouvelles ne sont pas à elles seules l'essentiel de l'aménagement touristique de la montagne française, elles sont un élément, certes important, mais qui s'intègre dans un ensemble plus vaste et plus diversifié.* » Le nombre de lits dans les stations nouvelles était, à la fin du VI[e] Plan, de l'ordre de 100 000 sur les 350 000 lits des 43 stations dans le « plan neige ».

Permanents et saisonniers

Sur les 150 000 lits construits entre 1971 et 1975, 10 000 l'ont été dans les Pyrénées, 36 000 dans les Alpes du Sud et un peu plus de 100 000 dans les Alpes du Nord. « *Les Alpes du Nord ont enregistré plus des deux tiers de l'accroissement total du nombre de lits et obtenu les quatre septièmes des subventions* », fait observer le rapport. Ce sont principalement les départements savoyards qui ont reçu les plus fortes dotations et qui se sont le mieux équipés. Le « plan neige » n'a fait d'ailleurs qu'accélérer un processus qui était déjà engagé depuis 1960. Pour donner la mesure de la rapidité de l'aménagement touristique de la montagne en Savoie, il n'est qu'à citer deux chiffres : en 1960, les stations de Tarentaise disposaient de 15 000 lits ; elles en comptent 111 000 aujourd'hui, ce qui représente 20 % de la totalité des lits touristiques des stations françaises de sports d'hiver. Leur rythme de création se maintient depuis dix ans à plus de 6 000 lits par an en moyenne.

Le rapport a essayé, d'autre part, d'évaluer les « retombées » du « plan neige » au niveau de l'emploi. Là aussi, le bilan serait « positif ».

Selon le S.E.A.T.M., en moyenne 10 lits touristiques créent un emploi, estiment les experts. Mais ils jugent que le nombre d'emplois créés dépend aussi de la « classe » de la station : il est plus élevé dans les stations de luxe que dans les stations plus modestes. Mais, sur 10 emplois, 3 seulement sont permanents, les 7 autres étant saisonniers. Le « plan neige » aurait ainsi permis de créer 1 000 emplois dans les Pyrénées, 3 600 dans les Alpes du Sud et 10 000 dans les Alpes du Nord.

Dans les stations anciennes, les « locaux » occuperaient environ *50 à 55 % des emplois, mais dans* les stations nouvelles la proportion serait de l'ordre de 25 à 40 % seulement. « *Le plus faible pourcentage des stations nouvelles s'explique aisément par leur croissance rapide. Elles épuisent en quelques années les ressources locales de main-d'œuvre, et sont rapidement obligées de faire appel à des gens de l'extérieur dont certains, d'ailleurs, au bout de quelques années, en se fixant sur place, vont devenir « locaux »,* conclut l'analyse du S.E.A.T.M.

CLAUDE FRANCILLON.

(Lire la suite page 26.)

(1) La Mongie, Barèges, Saint-Lary, Font-Romeu, Serre-Chevalier, Vars, Montgenèvre, Le Sauzé, Les Gets, Morzine, Chamonix, Megève, Saint-Gervais, Les Contamines, La Clusaz, Courchevel, Méribel, Val d'Isère, Tignes, Alpe-d'Huez, Les Deux Alpes, Chamrousse, Villard-de-Lans.

(2) Les Agudes, Orcières-Merlette, Super-Dévoluy, Praloup, Flaine, Avoriaz, Les Ménuires, La Plagne, Val-Claret, Les Arcs, Piau Engaly, Puigmal, Puy-Saint-Vincent, Risoul, Les Orres, Isola 2000 Val-Thorens, Mattaret, Les Karellis, Valmorel.

Comment le Midi pourrait recevoir les touristes allemands

L'étalement des vacances est en Allemagne une réalité. Le midi de la France devrait le savoir.

ON est parvenu outre-Rhin, afin d'éviter ou du moins de réduire les périodes de creux ou de saturation, à une rationalisation des départs en vacances, grâce à un accord intervenu entre les responsables en matière de tourisme des onze *länder* (régions).

Pour obtenir une telle harmonisation, les ministres de la culture de chaque land, en accord avec les différentes chambres de commerce et syndicats d'hôteliers, ont accepté de mettre en pratique un système de « vacances tournantes ».

Entendons par là que chaque land a accepté de déterminer à l'avance la date de début des vacances (sans fermeture des usines, ateliers, bureaux, commerces, etc.) avec un décalage d'une semaine par rapport au land voisin. Ainsi, les vacances sont étalées sur une bonne partie de l'année et non sur deux mois (juil - août) comme c'est le cas dans d'autres pays, et notamment en France. Les vacances d'été, elles, courent du mois de mai à fin septembre.

Les avantages ? Tout d'abord, ne plus créer de hiatus dû à l'arrêt ou au ralentissement de l'activité économique de tout un pays.

En fait, la clientèle étrangère, et même française, n'hésite pas à s'adresser « *là où les portes ne sont pas fermées* ».

Mais ce n'est pas tout. Un autre avantage du système adopté par les Allemands est de désengorger routes et autoroutes.

Enfin, l'organisation adoptée outre-Rhin fournit une clientèle potentielle et « tournante » de millions de touristes allemands qui hésiteront d'autant moins à prendre le chemin du midi de l'Europe (1) — et notamment de la France — qu'ils seront assurés de séjourner dans de bonnes conditions, en évitant l'entassement dans les stations avec toutes les incommodités et nuisances que cela suppose.

L'exemple des autoroutes

La « répartition » des vacances se fait, en République fédérale, d'une façon très simple : dès le mois de janvier, les familles reçoivent un questionnaire leur demandant de mentionner les dates de vacances souhaitées, à l'intérieur de la « fourchette » attribuée d'un commun accord à chaque *land* (2). Dans toute la mesure du possible les familles obtiennent satisfaction. Connaissant ainsi dès la fin février leurs dates de départ et de retour, les familles peuvent alors s'adresser aux grandes organisations de vacances (3).

Il est facile pour les services officiels français de connaître le planning des vacances en R.F.A. et de s'organiser en conséquence, *en prenant contact avec le ministère de la culture des différents* Länder (Berlin, Cologne, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Hanovre, Kiel, Mayence, Munich, Sarrebruck et Stuttgart).

Que représente pour la France cette innovation qui nous vient d'outre-Rhin ? Elle offre incontestablement de grandes possibilités, et c'est pourquoi il serait souhaitable que les intéressés fassent connaître dès l'automne aux organismes allemands les propositions et tarifs de l'hôtellerie-restauration, ainsi que le progamme des distraction offertes aux touristes dans les différentes régions, permettant ainsi aux offices des provinces allemandes de « ventiler » les réservations en fonction des périodes retenues et des lieux de séjour envisagés.

Il est un domaine où la France aurait intérêt à mieux s'organiser : celui des autoroutes. Un exemple illustrera ce propos. Début juin 1977, de très nombreux vacanciers allemands en provenance du Würtemberg, la région la plus proche de l'Alsace, ont pris la direction du midi de la France au volant de leur voiture, en empruntant l'autoroute Belfort-Besançon : en tout vingt minutes de trajet. Mais parvenus au péage de Besançon, ils trouvaient en tout et pour tout un seul poste ouvert dans le sens Allemagne-France, alors que du côté français, faiblement emprunté à l'époque en direction de l'Allemagne, une dizaine de portes étaient ouvertes au trafic !

Du fait de ces vacances échelonnées et donc prolongées, les caristes allemands transportent vers la France (ou font transiter chez nous en direction d'autres régions) près de quatre millions de voyageurs. Le problème qui se pose à eux est d'ordre fiscal. En effet, un cariste allemand se rendant en Autriche, en Suisse ou en Italie, bénéficie de réductions sur le péage et souvent on lui rembourse la T.V.A. Ces avantages n'étant pas consentis en France, les caristes se rendant par exemple de Francfort à Nice ne prennent jamais la « direttissima » par Strasbourg, Chalon-sur-Saône, Lyon et Aix, mais passent par la Suisse et l'Italie pour entrer en France par Vintimille.

Considérant que deux cent mille voyages sont organisés bon an, mal an, que chacun concerne environ cinquante personnes et que le trajet comporte deux nuitées, on se rend compte de l'important manque à gagner pour l'hôtellerie et l'économie françaises.

ANDRÉ MARC.

(1) Chiffre officiel : 80 % des Allemands souhaiteraient venir dans le Midi.

(2) Chaque année, le système de roulement change, de manière à ce que les périodes attribuées varient au maximum.

(3) Un exemple : l'Automobile-Club d'Allemagne (ADAC) a vendu en 1976 plus de 10 millions de nuitées.

(4) Le planning d'organisation des vacances en R.F.A. est d'ores et déjà établi pour les dix années à venir.





DES CONGÉS, MAIS QUELS CONGÉS ?

POINT DE VUE

Le vrai temps libre

IL est certain que les Français éprouvent un besoin légitime de temps libre supplémentaire. Mais il n'est pas évident du tout que ce besoin soit celui de vacances supplémentaires. En réalité, il apparaît — et il suffit pour le comprendre de voir comment les citadins notamment vivent leurs journées de travail — que ce besoin est désormais prioritairement celui de plus de temps libre quotidien.

Les Français les moins favorisés disposent actuellement d'un mois de congés. Et il serait déjà possible, sans faire les frais d'une cinquième semaine, d'améliorer la perception et la qualité effective des quatre semaines actuelles : par l'étalement des vacances ; par le fractionnement des congés ; par l'octroi d'un temps « à la carte ».

En cela une solution est à notre portée : on peut donner aux travailleurs *la possibilité (s'ils le souhaitent, bien entendu)* de prendre « à la carte » une semaine sur les quatre dont ils profitent déjà. Une telle mesure introduirait donc d'abord un système souhaité de congés (partiellement au moins) à la carte ; en même temps, elle entraînerait automatiquement un fractionnement des vacances et irait dans le sens d'un bien meilleur étalement. Une semaine, cela veut dire cinq jours ouvrables : ce n'est donc pas utopique !

Quelle est la fonction des vacances ? A part le voyage, elles constituent une période de repos, consacré à la famille, aux amis, à la culture, au sport, au violon d'Ingres, au divertissement... Or, il est indéniable qu'il s'agit là de besoins essentiellement quotidiens, et que les seules vacances ne peuvent donc satisfaire que très partiellement. La « cinquième semaine » est une belle formule. Mais elle ne correspond donc plus aux véritables aspirations profondes des Français.

Par conséquent, il est possible, là aussi, de préconiser autre chose : au lieu d'octroyer quarante heures de temps libre sous forme d'une semaine supplémentaire de congés, il serait préférable de répartir ces quarante heures par une réduction de deux heures du temps de travail quotidien sur vingt jours ouvrables, c'est-à-dire quatre semaines qui pourraient notamment être divisées de la manière suivante :

Trois semaines en été, avant les vacances, quand il fait beau, quand les bistrots ont mis les tables sur le trottoir, quand il y a les touristes, quand on est habillé légèrement, quand les jardins publics sont praticables et quand on pourrait mieux se préparer aux grands départs. Une semaine à la fin décembre, quand c'est Noël, qu'il faut voir la famille, quand les vitrines sont joliment décorées, et quand la ville est illuminée par les lampions de la fête...

Ainsi, on pourra s'acheminer à l'avenir vers une organisation du temps libre qui ménage, outre les congés, toute une période estivale où l'on pourrait vivre des « quasi-vacances » chez soi, dans sa maison, dans sa ville qui ne serait plus uniquement le lieu de travail que l'on veut fuir dès que l'on peut.

Et c'est sans doute cela la véritable « civilisation des loisirs » telle que l'on peut l'envisager de façon réaliste.

GUY GAY-PARA.

chercheur au Centre des hautes études touristiques de l'université d'Aix-Marseille III.

VÉCU

Rien ne va plus sur le « Roussillon »

Un de nos lecteurs, M. Paul Bonnenfant, coopérant en Tunisie, nous fait part, dans la lettre ci-dessous, de ses impressions de voyage entre Marseille et Tunis :

Ayant voyagé, le 9 septembre dernier, de Marseille à Tunis, à bord du *Roussillon*, qui battait pavillon de la société nationale Corse-Méditerranée, j'ai été surpris de la mauvaise qualité du service rendu aux passagers de la classe « Eco-fauteuil ».

Le conditionnement d'air était très défectueux ; dans quelques petites salles, l'air était presque irrespirable par suite du manque d'aération. Le manque de propreté et d'hygiène était flagrant : sol pollué de toutes sortes de détritus, poubelles disposées en nombre très insuffisant, saleté des toilettes sans distributeur de savon ni serviettes. Pour 500 à 600 fauteuils, pas une seule douche... Une fois le bar fermé, il n'y avait à bord aucun autre point d'eau potable, hormis dans les toilettes aux lavabos souvent bouchés.

Vu les conditions de confort de ce voyage (elles se bornent à un fauteuil et à la télévision dans certaines salles), le prix du passage sur cette classe que fréquentent surtout des travailleurs tunisiens est excessif ! Le navire *Dana Corona*, de la D.F.D.S. Seaways, sur lequel j'ai très souvent voyagé entre Gênes et Tunis, offre pour le même prix une couchette par personne, des douches à tous les coins de coursive : à quelque classe qu'il appartienne, chaque passager peut accéder à tous les équipement du navire : bars, restaurants, distractions, piscine, dancing, cinéma...

A CONTRE RYTHME

La cinquième semaine de congés payés doit absolument être « étalée » (le Monde *du 22 octobre). Mais est-ce possible pour les salariés dont le rythme de travail est celui du « poste » ou du « quart » ? M. Guy Massuard, de Lillebonne (Seine-Maritime), rappelle qu'une partie importante de la population active vit selon ce rythme « anormal ».*

On a tendance à dire, ou à sous-entendre, par salariés : « individus travaillant, en général, cinq jours par semaine à raison de huit à neuf heures par jour ».

Faut-il rappeler qu'une partie importante de la population active (sans doute supérieure à 25 %, mais l'Annuaire statistique est muet là-dessus...) travaille selon un rythme totalement différent, et en particulier selon le mode dit des « postes » ou des « quarts », qui lui fait appréhender quantité de facteurs sociaux avec un œil et un intérêt différents.

Le cas des congés, en particulier, est souvent ardu à résoudre, par suite des difficultés inhérentes aux problèmes de remplacements dans les établissements « à feu continu ». Les petits congés (Pâques, Noël, etc.) sont difficiles ou impossibles à prendre ; la concordance des congés avec les vacances scolaires très aléatoires.

Mais le problème est plus vaste et concerne la situation globale de cette population, qui doit s'adapter à des horaires variables (nuits, après-midi, matins) dans la plupart des cas encore sur la base de cinquante-six heures consécutives avec récupération du dépassement du temps légal sous une forme différente selon l'entreprise et *le système de quarts* en place, cette séquence englobant dimanche et jours fériés.

Bien sûr, une prime veut compenser ces inconvénients, mais que sont et que signifient ces 18 % du salaire en échange d'une fatigue quasi permanente due en premier lieu aux à-coups imposés à l'organisme tant pour les repas que pour le sommeil, de frustrations dans la vie familiale, la vie culturelle, la vie publique ?

Aucune statistique ne donne le taux de fréquentation par la « population postée » des cinémas, des théâtres, des manifestations publiques conçues pour des gens qui se couchent *normalement* le soir et se lèvent *normalement* le matin !

3+1

La tentative d'étalement des vacances aux usines Renault (une semaine fin juillet et trois semaines en août) a été condamnée par les ouvriers de la Régie (*le Monde* du 8 octobre 1977). Dans le même esprit, la fédération de la métallurgie C.G.C. a pris position contre une fermeture générale des usines au mois d'août.

Elle demande notamment des jours de congés supplémentaires en fonction des dates de congés retenues ; des prix attractifs hors des mois de juillet et d'août ; la possibilité d'obtenir deux billets S.N.C.F. de congés payés chaque année.

En attendant un véritable étalement des vacances, la C.G.C. propose de limiter à trois semaines la fermeture des établissements Renault, au cours de l'été 1978.

« La quatrième semaine devrait pouvoir être utilisée en fonction du souhait des salariés, c'est-à-dire soit accolée aux trois premières semaines, soit accolée aux congés supplémentaires, soit fractionnée à la journée », conclut la C.G.C.

CARNET DE VOYAGES

● **Aux Philippines, mais... sous la mer !** — *Une formule de croisière-plongée* (plongeurs non confirmés s'abstenir) aux Philippines. A *partir de San-José, port d'attache* de ces expéditions, on embarquera sur un bâtiment de 70 pieds, pour *sept jours, de l'île de Mindoro à* celle de Bi[illegible]anga, en passant par les îles de Calamian [illegible]t la passe d'Apo. *Sur place (c'est-à-dire à* bord), bouteilles, détendeurs et ceintures plombées : les participants *devront se munir seulement* de leur combinaison et de matériel léger, palmes, masque, etc.

De Paris à Manille et retour, à partir de 5 600 francs par personne, pour 9 jours.

★ Asie Tours : 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 555-92-52 (et toutes agences de voyages) Au même catalogue, de nombreuses propositions pour l'océan Indien, l'Asie du Sud-Est, l'Extrême-Orient, l'Indonésie, etc.

● ***Madagascar, nouvelle destination vedette ?*** — *Quatrième* île du monde par sa superficie (1 500 kilomètres de long sur 600 kilomètres *de large), Madagascar — que* le rapide succès de ses petites voisines, les Seychelles, les Comores *et Maurice, avait un peu laissée* dans l'oubli — semble vouloir rattraper le temps perdu.

Il y a, certes, du pain sur la planche, notamment au [illegible]eau des équipements hôteliers encore insuffisants, mais, d'ores et déjà, plusieurs tours-opérateurs français (Explorator, Africatours, M.V.M., Jet Tours, Ithaf, Voyage Conseil, etc.) proposent des forfaits intéressants. Et la compagnie Air Madagascar dessert régulièrement l'île depuis l'Europe, comme elle assure les liaisons à l'intérieur du pays.

★ Air Madagascar : 7, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-30-51. (Documentation sur demande.)

● **Une antenne lon[illegible]ienne pour République Tours.** — L'un des meilleurs spécialistes français de la Grande-Bretagne vient d'ouvrir un *bureau à Londres, et en a confié* la direction à M. John Wardle, ancien directeur de l'Office britan*nique du tourisme* à Paris. Un spécialiste lui aussi... Ainsi, République Tours est-il *désormais à même de consolider sa position sur* le marché d'outre-Manche, et aussi d'élargir une gamme de pro*grammes déjà importante.*

★ République Tours : 61, rue de Malte, 75541 Paris Cedex 11. Tél. : 355-39-30.

● **ERRATUM.** — C'est à la *suite d'une erreur de transmission* que l'article « Le seizième entre le « nouille » et le « corbu » (« le Monde des loisirs et du tourisme » du 5 novembre) a été attribué à « Jean Rolat ». Son auteur est, en effet, Jean Rollin.

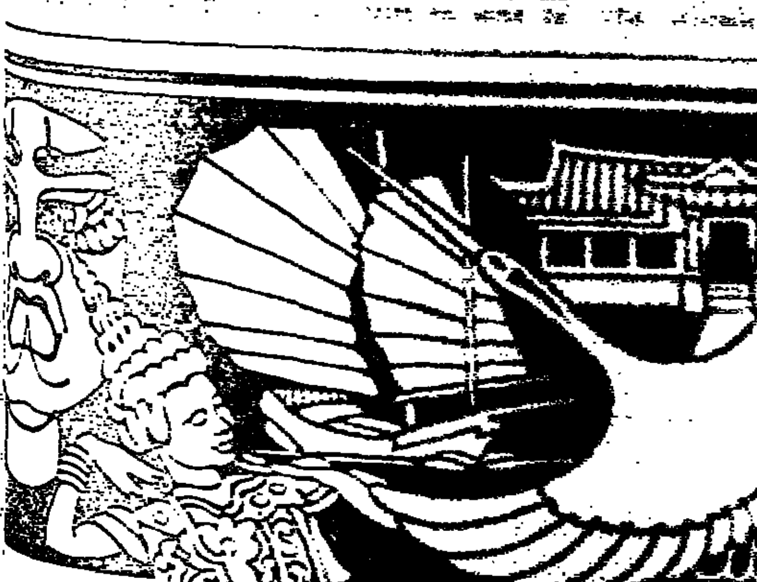


TOURISME

Qui sauvera Gr

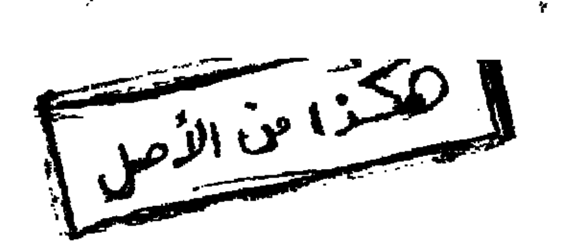
DU LIT AU C

LA CHAMBRE D'HOTEL CL









مكبر من الأصل

CONGÉS ?

...ps libre

3+1

...E VOYAGES

Qui sauvera Grandlieu ?

(Suite de la page 21.)

En tout cas, il ne reste plus aujourd'hui au centre de Grandlieu que 800 hectares d'eau libre entourés de 3 200 hectares de marais. « Dans quelques dizaines d'années, pronostiquent Loïc et Pierrick Marion, deux écologistes qui ont rédigé une monumentale monographie du lac (1), la végétation aura tout envahi, et dans un siècle Grandlieu sera comblé. »

Cette prévision, les seigneurs et les hobereaux qui de tout temps furent les propriétaires du site l'avaient faite aussi. D'où l'idée « d'achever le malade », c'est-à-dire d'assécher le lac pour en cultiver le limon. A l'orgueil de forcer la nature s'ajoutait l'envie de réaliser une fructueuse opération commerciale. En quelques siècles, on ne recense pas moins de dix-neuf projets de poldérisation du lac. Le dernier, formé par des Hollandais, date d'il y a vingt ans à peine. Les pelleteuses étaient déjà en action. Mais les riverains, les éleveurs de la plaine de Bourgneuf et l'Etat se sont chaque fois opposés à ces entreprises. Grandlieu a été jusqu'ici sauvé des hommes, parfois in extremis.

Le sauvetage, généralement accompagné de conflits d'intérêts et de chamailleries juridiques, est toujours à recommencer. Grandlieu appartient aujourd'hui à quelques propriétaires privés qui y pratiquent la chasse au gibier d'eau. Une quarantaine de chasseurs locaux se partagent environ 100 hectares, un industriel de Loire-Atlantique en contrôle 700 et une société, dont le parfumeur Jean-Pierre Guerlain est le principal actionnaire, 2 700. C'est grâce à ce dernier que Grandlieu sera définitivement tiré des griffes des spéculateurs.

Depuis plus d'un demi-siècle, Jean-Pierre Guerlain est amoureux de Grandlieu, de ses roseaux changeants, de son ciel pommelé de nuages, de ses animaux sauvages. Il y chasse huit mois par an, mais avec mesure, comme un prédateur intelligent. Il y a développé un élevage original de canards colverts qui, à raison de dix mille par an, vont grossir les escadrilles de migrateurs. « J'ai soigné Grandlieu comme mon enfant, *dit-il,* mais j'ai soixante-douze ans et je veux qu'après ma mort cet endroit soit sauvegardé. L'idée m'est venue voici trois ans de céder à l'Etat les espaces que je possède. A quatre conditions : que les autres actionnaires de la société soient dédommagés, que les pêcheurs puissent continuer leur métier, que je sois autorisé à chasser tant que j'en aurai la force et qu'enfin le lac devienne une réserve naturelle. »

Entre l'industriel et le ministère de l'environnement les négociations ont été laborieuses. Elles viennent de s'achever par un protocole d'accord. Le ministre, M. Michel d'Ornano, a accepté les « conditions » du parfumeur qui, en contrepartie de ses 2 700 hectares, recevra environ 9 millions de francs.

Les servitudes du classement

Tout n'est pas réglé pour autant. D'abord, l'Etat ne sera propriétaire du lac que sur 77 % de sa surface. Les autres propriétaires accepteront-ils un jour de vendre ? La réserve naturelle souhaitée par M. Guerlain — et dont la gestion serait confiée à une société de protection de la nature — ne deviendra effective qu'après le décès de l'industriel. Enfin à quoi servirait-il de protéger le lac si les rivières qui l'alimentent sont de plus en plus polluées et si les rives qui le cernent se hérissent de villas ?

Côté pollution, la situation est loin d'être rassurante. Sur les neuf communes riveraines, trois seulement ont une station d'épuration. Côté rivage, le ministère de l'environnement souhaite le classer sur une profondeur d'un kilomètre environ. Une enquête publique vient d'être faite dans les communes concernées. Plusieurs municipalités qui avaient des projets de lotissement ou de construction — nous sommes dans la grande banlieue de Nantes — rechignent. Quant aux agriculteurs — une centaine seraient touchés, — ils expriment leur franche hostilité. « Nous sommes d'accord avec la transformation du lac en réserve, *disent-ils,* mais nous voulons garder la possibilité d'agrandir et de moderniser nos exploitations. Le classement au titre des sites nous en empêcherait. »

Venant immédiatement après l'affaire de la centrale nucléaire du Pellerin — à 10 kilomètres de là sur la Loire, — les projets des pouvoirs publics concernant la protection de Grandlieu sont accueillis avec méfiance. Reste à informer, à convaincre, à dédommager s'il y a lieu. Le lac et son bestiaire méritent bien cet ultime effort.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Contribution à l'étude écologique du lac de Grandlieu*, par Loïc et Pierrick Marion, Société des sciences naturelles de l'ouest de la France, 1975, 612 pages.

DU LIT AU CENDRIER

LA CHAMBRE D'HOTEL CLEFS EN MAIN

AU milieu du hall d'exposition, trône la salle à manger standard que tous les hôtels Ibis ont adoptée. Plus loin, a été reconstituée une suite du Novotel de Libreville (Gabon) dans laquelle on tente des « mariages » de meubles.

A Evry (Essonne), au siège du groupe, ce hall est un peu le « laboratoire » de la Devimco (Développements immobiliers et commerciaux), filiale de Novotel-SIEH, spécialisée dans l'achat de biens d'équipement pour le compte des sociétés Novotel, des hôtels Ibis ou Mercure et des restaurants Courte-Paille.

Une chambre Ibis à deux lits a été reconstruite aux dimensions exactes. Elle permet de vérifier qu'une femme de chambre peut faire les lits sans gêne excessive. Dans une cellule, on essaie un prototype de chambre en matériau stratifié ; dans une autre, on promène la tablette-bureau jusqu'à ce que la place idéale s'impose. Ailleurs, on teste les chaises, les moquettes, les luminaires et les plantes en plastique...

Comment la Devimco fait-elle ses choix ? « *Ce n'est pas la Devimco qui choisit ses modèles*, explique M. Jacques Laugier-Nègre, son directeur général. *Intervient d'abord le décorateur, qui sélectionne un certain nombre de meubles et d'éléments décoratifs en fonction de « l'état d'âme » qu'il veut créer dans l'établissement. La Devimco introduit alors les contraintes d'exploitation. Pour avoir réellement testé par exemple les moquettes, nous pouvons donc dire si les choix du décorateur sont adaptés ou non. Nous éliminons tout ce qui est inflammable, salissant et, surtout, fragile, car les hôtels doivent disposer d'un matériel d'une solidité extraordinaire.* »

Après les points de vue esthétiques et techniques, c'est au tour des possibilités budgétaires d'imposer leurs contraintes. Les directions générales des chaînes hôtelières communiquent à la Devimco les « fourchettes » de prix dont elles disposent pour meubler les chambres. Ainsi, le coût total d'un hôtel Ibis divisé par le nombre de chambres donne un prix unitaire de 75 000 francs, dans lequel entrent le coût de la construction, celui de la pelouse, comme celui des meubles. La Devimco doit faire en sorte de proposer aux directions des produits dont les prix ne bouleversent pas cette « fourchette ».

Avec un chiffre d'affaires annuel de 35 millions de francs, la société pèse d'un poids important dans les négociations qu'elle mène avec ses fournisseurs. Sa puissance d'achat est incontestable : cinq millions de savonnettes et soixante mille assiettes par an, pour les dix-neuf mille chambres des hôtels du groupe Novotel, cela compte. Signer un marché d'équipement pour mille chambres permet d'obtenir des conditions très favorables.

Cinq millions de savonnettes

« *Nous bénéficions d'une réduction de 50 % sur les ampoules électriques*, déclare M. Laugier-Nègre. *Mais il s'agit d'un record que je ne m'explique pas encore très bien. En moyenne, les rabais que nous* obtenons *tournent autour des 20 %. Sur certains produits, comme les articles pour bébés, que nous achetons en trop petite quantité, la réduction est nulle.* »

La centrale d'achats ne se contente pas d'acheter. « *Dans un hôtel, il y a environ trois mille catégories de produits (vaisselle, lits, savonnettes, chaises...)*, explique le directeur général. *Lorsqu'on ouvre un établissement, ces trois mille produits doivent se trouver au même moment et au même endroit. Il faut les transporter sur place : c'est un mini-débarquement de Normandie. Il faut aussi coordonner les livraisons, car deux cents sommiers ne pourront être placés dans les chambres qu'après la pose des fils électriques, des têtes de lits et de la moquette. C'est vraiment très complexe, et il manque toujours quelque chose, mais jamais rien d'essentiel.* »

Quoique filiale du holding Novotel, la Devimco ne bénéficie d'aucun monopole. Aucune des sociétés du groupe n'est obligée de s'adresser à elle pour ses équipements. « *S'il elles achètent tout de même par notre intermédiaire, c'est qu'elles doivent y trouver leur intérêt* », constate M. Laugier-Nègre.

La société ne peut compter sur aucune rente de situation. Aussi cherche-t-elle à multiplier ses exportations à l'étranger et ses *collaborations* avec des *clients* « extérieurs ». Cette croissance élève la puissance d'achat du groupe, permet d'obtenir de meilleurs prix et aide à couvrir les frais fixes de la Devimco.

Celle-ci a équipé neuf cents chambres à Plovdiv et à Sofia (Bulgarie). Elle monnaie son savoir-faire au Brésil. Elle prévoit qu'en 1978 les trois quarts des équipements d'hôtels nouveaux *seront traités à l'exportation.*

Enfin, un tiers du chiffre d'affaires de la société est réalisé avec des clients n'appartenant pas au groupe Novotel-S.I.E.H., Ibis, *Mercure et Courte-Paille*. M. Laugier-Nègre projette d'augmenter cette clientèle grâce à un réseau d'agents en cours de constitution.

« *Nous avons seulement besoin d'apprendre en temps utile que M. Untel veut construire cinq cents chambres à Machin-les-Eaux* », précise M. Laugier-Nègre. « *Quand nous savons s'il s'agit d'un hôtel d'affaires ou d'un hôtel de vacances — les machines à café diffèrent, n'est-ce pas, — nous pouvons alors proposer nos services.* »

ALAIN FAUJAS.

● **Onze étoiles de plus pour P.L.M.** — Trois hôtels viennent de rejoindre la chaîne P.L.M. Il s'agit d'abord de l'hôtel Lou Tamarou, à Béziers. Construit en 1974, ce 3 étoiles de soixante-quinze chambres est situé à quelques minutes du centre-ville et à proximité des plages du Cap-d'Agde et de Valras. Avec l'hôtel Arverne à Clermont-Ferrand, ses soixante chambres 4 étoiles et sa salle de conférence de deux cents places, P.L.M. s'installe, pour la première fois, dans le centre de la France. Enfin, l'hôtel Royal Madeleine, situé au cœur de Paris, à deux pas de la Concorde, compte soixante-dix chambres 4 étoiles qui ont été totalement rénovées en 1976.







PAUVRE ET ÉTONNANT PAYS

La Gascogne pour lire l'histoire de France

IL n'est pas de région de France qui, plus que la Gascogne, ait été abusée par l'excellence de sa table sur le véritable état de sa fortune. Pas d'autre qui, sous l'influence du Pays basque, ait été aussi impérieusement modelée par le droit d'aînesse étendu aux biens de roture. De sorte que le cadet y a toujours été le produit le plus constant d'une agriculture soumise, comme ailleurs, aux caprices des saisons, et qu'il est, de par le monde, aussi célèbre que le foie gras et l'armagnac. Traité par sa mère comme un perpétuel invité, comment eût-il douté de l'avenir qui se présentait sous la forme du confit d'oie et du madiran ? Las ! Le jour où son père lui présentait la rosse de 10 écus qui devait le porter à Paris, il n'en recevait guère plus pour se présenter lui-même à M. de Tréville ou au maréchal de Gramont.

Tel fut le sort de d'Artagnan, dont une *plaque honore* la mémoire au château de Castelmore. Bref, pour ne rien négliger des *moyens de séduction de ce* pauvre et étonnant pays, n'ayant pu s'offrir l'architecture de ses rêves, il a été le *carrefour de toutes* les autres et, n'ayant pu davantage les hybrider au gré des modes, nous les a léguées intactes, dans un paysage qui est encore à la dimension du cheval, bien qu'il soit hanté par le tracteur.

Et c'est ainsi que, de colline en colline, de borde (métairie) en borde, ce paysage, en casquette plate de tuiles romaines, vous jette à la figure, à travers des noms illustres, toute l'histoire de France. La route grimpe et s'effondre, qui ignore les nivellements, et sur laquelle, à la cime de chaque côte, matin et soir, s'embusque ce dangereux archer, le soleil. Au gré du périple, défilent bastides et fortifications du Moyen Age, donjons, églises et monastères, murs, clochers romans, cathédrales et cloîtres gothiques, le tout saupoudré de quelque deux cents châteaux, manoirs et gentilhommières.

A l'exception de la cathédrale d'Auch, construite par des hommes du Nord inconscients des impératifs climatiques, tout ce monde — et d'un commun accord, — habitat paysan en tête, tourne le dos à l'Océan, d'où viennent chaque été dix-huit à vingt orages plus ou moins catastrophiques. Marcher vers l'est, c'est donc rencontrer le vent contraire qui sèche tout. C'est aller du vert des Landes au rose brique du Midi toulousain, à travers les colombages gris et or, les plus ardemment colorés de France. Sous l'infinie variété des tuiles, qui vont du rose fané au sang séché des lendemains de corrida, cette campagne est déjà espagnole par tout ce qu'elle découpe dans la tôle d'un ciel bleu, retentissant comme un gong sous le choc du soleil, par le violent contraste des blancs et des ombres, par l'ascétique maigreur *de certains visages*.

Comment cette écriture linéaire peut-elle cohabiter avec l'opulente palette des récoltes, c'est bien là le paradoxe ! C'est pourtant un pays de guérilla que celui où, chaque fois que le maïs fait place à la vigne, on se met à sonder les sols avant de les daller, pour voir s'ils ne recèlent pas quelques flacons vénérables, enfouis en des temps troublés. *Car on distille, ici, depuis au* moins François Ier. Et depuis que la guerre de l'Indépendance a *ouvert le marché américain* à l'armagnac, l'alcool est l'étalon or de la Gascogne. Les meilleures années on toujours été thésaurisées. On marche sur des coffres forts.

Garonne — AGEN — Lavardac-s-Gélise — Barbaste — Nérac — Fourcès — Montréal — Larressingle — Condom — La Romieu — Lectoure — ABBAYE DE FLARAN — TAUZIA — Valence-s-Baïse — Fleurance — Vic-Fézensac — Lavardens — Labatisse — Lupiac — CHÂTEAU DE CASTELMORE — AUCH — ARMAGNAC — kilomètres 0 5 10

Du meunier à l' « ami des hommes »

Avant même de pénétrer dans le Gers, cœur de la Gascogne, en venant de Casteljaloux on rencontre à Lavardac-sur-Gelise le moulin *fortifié (XIVe siècle)* qui *fit* d'Henri IV adolescent le « *petit meunier de Barbaste* ». Plus au sud, *la bastide* de Fourcès (XIIIe siècle) et son château du XIVe précèdent le hautain panorama que celle de Montréal greffe sur le rocher qui surplombe le Peyragort. L'ancienne résidence des évêques de Condom, Larressingle, tient au contraire tout son prestige de la main de l'homme. En vain a-t-on tenté de ridiculiser ce demi-hectare de fortifications en le comparant à Carcassonne, c'est le plus saisissant raccourci de ce que l'architecture militaire, civile et religieuse peut montrer au XIIIe siècle : il ne lui manque que la parole, c'est-à-dire le répertoire de Villon pour récupérer dans nos sensibilités toute son artillerie.

Condom a perdu la sienne le jour où Bossuet, nommé évêque, décida de ne pas rejoindre sa cathédrale *flamboyante* dont les arcs-boutants rament puissamment dans la houle des toits. Il *y eût trouvé « la meilleure acoustique du royaume »*. Le cloître qui la flanque abrite, avec le musée de l'Armagnac, un gigantesque pressoir du XVIIe. Visiter les chais et, parmi les nombreux châteaux d'alentour, celui de Bonpas, où le marquis, premier distillateur moderne, fit au XVIIe de remarquables installations. A l'est de Condom, l'extraordinaire collégiale de la Romieu fut *construite en sept ans* par Arnaud d'Aux, camerlingue du pape d'Avignon Clément V. En allant *sur Valence, on découvre la* célèbre abbaye cistercienne de Flarans, dont la salle capitulaire est le maître morceau. Essaim de châteaux, dont le plus significatif, l'ouvrage militaire du Tauzia, n'avait besoin que... d'une échelle pour assurer sa sécurité !

Ne cinglez pas sur Auch sans faire, un peu avant La Batisse, un « à gauche » de 4 kilo*mètres qui vous conduira* à Lavardens. Ce formidable bouquet de pierres juché sur son promon*toire est l'œuvre du comte de* Mirabeau, l' « ami des hommes », père du tribun. Il est enté sur deux châteaux antérieurs dont l'un, remontant au moins au XIIe siècle, a abandonné son donjon à l'église qui le jouxte et dont l'autre, du XVIe celui-ci, entièrement refait au XVIIe, nous a laissé d'admirables carrelages à thèmes cosmogoniques.

Il a fallu deux siècles pour construire, à partir du XVe, la cathédrale d'Auch. Trois chefs-*d'œuvre : l'un des* huchiers de Toulouse en quelque mille cinq cents personnages sculptés dans *les stales du chœur, l'autre du* génial vitraillier Arnaud de Moles, dont le dernier panneau *est daté de 1513, le troisième du* facteur d'orgues Jean de Joyeuse, qui les termina en 1645. Quatrième exploit, celui de Victor Gonzales, qui, en les restaurant, a fait d'Auch une des capitales mondiales du concert spirituel. Bien des choses vous retiendront encore ici, notamment le ravissant petit théâtre XVIIIe de l'hôtel de ville. Ou, bien moins connu, le cloître construit au XIXe dans l'ancien couvent des Carmélites. Nul ne s'attendait à l'admirable épure spirituelle que ce siècle, grand amateur de pâtisseries, nous a laissée là. C'est le petit miracle d'Auch.

ANDRÉ SÉVERAC.

CARNET DE VOYAGES

● **Trois jours à l'ombre de la *Koutoubia*.** — *Du samedi au mardi*, soit 4 jours et 3 nuits, la découverte de Marrakech. Il en coûtera 1 795 francs par personne, ce prix comprenant l'avion Paris-Paris et le transfert à l'hôtel Palais El Badia, où on résidera en demi-pension.

Un excellent prétexte pour aller goûter dans les souks la cuisine populaire du Maroc.

★ Airtour - Euro 7 (Europair). Dans les agences de voyages.

● **Plus de trois millions d'aventures.** — Le *catalogue* automne-hiver d'Air Alliance propose 3 600 000 possibilités d'extensions au départ de Bangkok, Colombo, New-Delhi, Bombay, Katmandou, Calcutta, Hongkong, Singapour, Djakarta et Bali. L'agence a cherché à combiner les possibilités d'aventures avec les séjours dans les grands hôtels. Un exemple ? Le voyageur pourra se rendre jusqu'au pont de la rivière Kwaï après avoir *pris une chambre* à l'hôtel Ambassador de Bangkok. Confort rudimentaire ou vie de pacha, Air Al*liance se veut toujours l'anti-club* pour les passionnés de découvertes

★ Air Alliance : 4, rue de l'Echelle, 75001 Paris. Tél. : 260-74-93. Réservations : 4, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. : 073-63-50.

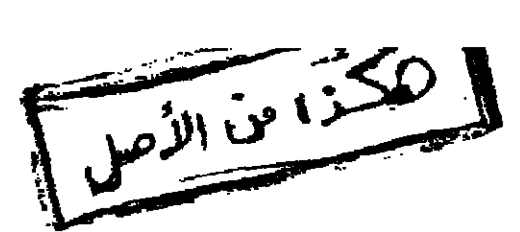
● **American Express assure les voyages.** — La carte accréditive American Express offre automatiquement — et *gratuitement* — à *tous ses titulaires une assurance* couvrant le risque de décès ou d'invalidité par accident survenu au cours d'un voyage. *Le montant* maximum de la garantie s'élève à 125 000 francs. Une seule condition : *le billet de transport doit* avoir été acheté avec la carte American Express.

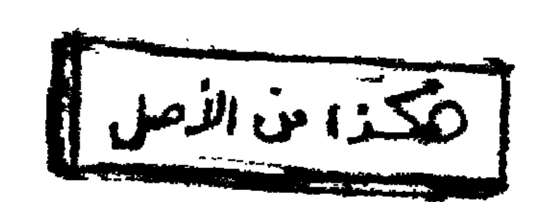
D'autre part, celle-ci permet au voyageur de retirer à l'étranger, dans les bureaux American Express, *1 000 francs par semaine, en* échange d'un chèque bancaire.

● **Londres à la carte, pourquoi pas ?** — La S.N.C.F. propose, *pour* le prix de 332 francs par personne, une escapade à Londres. *Ce forfait comprend le voyage aller* et retour par le train — cela va sans dire ! — en deuxième classe, *la traversée maritime, le séjour* dans la *capitale britannique* en demi-pension avec un *vrai breakfast durant la nuit, et l'attribution* d'une carte « go as you please » permettant d'emprunter à volonté *métro et autobus londoniens*.

★ Bureaux de tourisme S.N.C.F. : 18, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 296-14-14, et toutes gares du réseau

TOURISME
NI JEANS, NI COCA, NI
la Birmanie telle qu
Le bouddhisme au jour le jour
Si la magie de l'Orient vous fait
voici où vous vous devez d'
LA MALAIS
Toute





NI JEANS, NI COCA, NI TÉLÉVISION...

La Birmanie telle qu'en elle-même

ENSERRÉE entre l'Inde, la Chine, le Laos, la Thaïlande et la mer, la Birmanie a résolument refusé jusqu'ici de se laisser entraîner dans l'engrenage d'un tourisme échevelé et parfois destructeur. Ayant fait partie de l'empire des Indes *jusqu'en 1937*, ce pays d'environ trente millions d'habitants, et d'une superficie un peu plus grande que celle de la France, a subi, lors de la dernière guerre, l'occupation japonaise, avant de devenir indépendant en 1947 sous le nom officiel d'Union birmane. En effet, les Birmans proprement dits représentent seulement à peu près la moitié de la population, le *reste étant formé* de diverses ethnies souvent turbulentes, *dont les* Shans, les Kachins, les Karens, les Kayahs, les Arakans, les Nagas et les Chins sont les plus importantes.

Depuis l'indépendance, la Birmanie a connu une histoire intérieure plutôt mouvementée, mais relativement discrète, et le gouvernement central n'a jusqu'à *présent pas véritablement* réussi à pacifier toutes les régions. C'est sans doute l'une des raisons de son repli sur lui-même et de son peu d'empressement à *ouvrir* ses frontières à tout venant. Pourtant, certains accommodements ont été quand même trouvés : si, il y a de cela une douzaine d'années, le visa n'était accordé au visiteur que pour quarante-huit heures, *aujourd'hui, le séjour* autorisé est étendu à sept jours et assorti de la permission d'aller voir quelques rares villes de l'intérieur. Bien sûr, elles ne sont pas toutes accessibles, tant s'en faut, aussi bien pour des motifs de sécurité que par carence d'infrastructures. Mais déjà les localités *ouvertes au voyageur laissent découvrir* d'étonnantes splendeurs du passé et un kaléidoscope de couleurs, de senteurs et de sons de la vie quotidienne.

A comparer le souvenir émerveillé d'une brève escale à Rangoun, la capitale, il y a quelque douze ans, et la Birmanie telle *que nous venons de la retrouver*, l'impression de continuité est totale. Peut-être y a-t-il quelques voitures de plus à brinquebaler sur les larges avenues de la ville, où les cyclopousses demeurent cependant encore *les plus* nombreux. Les passants, hommes et femmes, n'ont toujours pas troqué le « longyi » (espèce de sarong) traditionnel contre le costume européen ; de petits chevaux au trot nonchalant tirent des fiacres *découverts parfaitement adaptés* à l'atmosphère moite des tropiques ; des hommes entraînent encore des chariots chargés de fruits ou des marchandises.

Pourtant, c'est à Shwe-Dagon, la grande pagode dorée plus que bimillénaire, que nous avons soudain eu le sentiment que le temps s'était arrêté. Sous un ciel d'azur qui se coloriait des premiers éclaboussements d'un crépuscule chatoyant, le sanctuaire vit sa vie apparemment immuable. *Autour du « stupa » central étincelant* de son revêtement d'or perpétuellement renouvelé, dans des chapelles aménagées sous *le* regard paisible de centaines de bouddhas, on va, on vient, on s'assied, on repart, on prie, on regarde, on médite, on bavarde, on songe, on rêve.

Le bouddhisme au jour le jour

L'air lui-même semble s'enivrer des senteurs de milliers de bouquets *ou* de guirlandes, sérénité ambiante calme insi*dieusement les moindres velléités* d'extraversion — cela ne veut pas dire pour autant qu'on est sérieux jusqu'à la morosité sévère et monotone. Au contraire, les sourires sont ici légion, les rires fusent souvent, les regards eux-mêmes s'illuminent d'une *courtoisie* à l'épreuve des contingences quo*tidiennes. Le bouddhisme est vécu* ici au jour le jour, avec une aisance souveraine et, sans doute, une foi profonde qui permet d'« arrondir les angles » et de s'accommoder d'inévitables contrariétés. Le monastère est aussi l'école, et chaque Birman est tenu d'y consacrer au moins une période *déterminée de son existence. Il* revêtira alors la robe couleur safran et s'en ira chaque jour mendier sa nourriture, n'ayant plus, dès lors, le droit de posséder pour tout bien qu'une ombrelle, une besace, un éventail et son bol à aumônes.

A Shwe-Dagon, les bonzes vont et viennent, font leurs dévotions, tiennent des conciliabules animés au pied des statues, *égrènent leur* chapelet. Mais, le plus souvent, ils sont *les yeux mi-clos*, comme absents aux autres, comme enracinés dans un monde décalé. Sous l'auvent d'un petit temple, un vieil homme au regard pétillant de malice caresse un vieux grimoire : c'est l'astrologue qui attend l'éventuel client. Contemplant la ville qui s'étend à leurs pieds, un *moine* au visage *tout* ridé raconte une longue histoire à un *jeune disciple attentif* ; peut-être lui rappelle-t-il la légende *voulant* qu'autrefois deux honnêtes marchands se virent gratifiés de huit cheveux du Bouddha. Alors, ils décidèrent d'édifier un temple ; enchâssés dans un reliquaire, *les* précieux cheveux furent placés sur le dos d'un éléphant blanc, qui entreprit une longue marche. Puis, un beau *jour, il s'arrêta* pile. A l'endroit où s'élève aujourd'hui la Pagode *dorée, l'une des plus belles et des* plus vénérées de tout le Sud-Est *asiatique*.

Cependant, si Rangoun est un premier contact bien utile pour qui débarque en Birmanie, le voyage à l'intérieur du pays *révèle bien des surprises et ménage* des rencontres inattendues. Pagan d'abord, l'ancienne capitale d'un royaume florissant à partir du onzième *siècle. S'étendant* sur plusieurs kilomètres, des vestiges encore fiers témoignent de sa somptuosité passée.

Tempête sur le lac

Plus au *nord*, plus moderne et plus vivante, Mandalay fut la *capitale des derniers rois birmans* au siècle passé. Ses rues grouillent d'artisans, de commerçants, de marchands ambulants, de gamins en vadrouille dans une ambiance tranquille, certes, mais pleine de vie. Là aussi, les cyclo*pousses sont légion* devant la gare, tandis que, sur la place, un guérisseur entouré d'une foule vivement intéressée vante les vertus de ses plantes. Au loin, la célèbre colline de Mandalay, gardée par deux lions mythiques et monumentaux, découpe sa silhouette sur le ciel pur.

En atterrissant à Heno, en pays shan, l'oreille soudain se dresse *à l'écoute* d'un étrange grincement régulier qui raye la tranquillité environnante. Sur la route de terre battue, une longue caravane de chars à bœufs se déplace lentement, au rythme balancé de ses grosses roues cerclées *de fer : les paysans des environs* vont porter au village la récolte *de pommes de terre...*

Aux alentours de Taunggyi, le décor change : à plus de 1 000 mètres d'altitude, l'air des montagnes est frais, les visages plus fermés et le sourire plus rare. Le grand lac Inle, serti dans une couronne de cimes couvertes de forêts profondes, est une oasis *bleue et mauve, ponctuée* d'îles où se dressent d'admirables monuments religieux. Mais ce lac paisible sait aussi avoir des colères soudaines, et la tempête dont il nous gratifia pendant une bonne heure, accompagnée de rafales cinglantes de pluie chaude et d'un vent fou, restera longtemps dans nos mémoires. Des dizaines de pirogues se hâtaient vers le *refuge sur pilotis où nous avions* trouvé abri. Comment lui en garder rancune puisque, après le déchaînement imprévu des éléments, il nous offrit le spectacle d'un superbe arc-en-ciel sur un ciel lavé mais encore tacheté de nuages menaçants ?

Pas de jeans, de Coca ni de télévision : la Birmanie est probablement l'un des derniers pays de la planète à se refuser aux concessions de la société de consommation. Mais ce n'est pas non plus un paradis pour nostalgiques d'un passé qui s'effiloche lentement. *Attachant et contradictoire*, le pays commence à s'entrouvrir précautionneusement, pris entre un *temps* autre et le désir diffus de connaître autre chose.

CLAUDE B. LEVENSON.

★ Air Alliance, Asie Tour, F.M.V.J.-Voyages, Jumbo, Kuoni, Planète, Airtour-Euro 7 et plusieurs autres agences françaises ont inscrit la *Birmanie* à leurs *catalogues*. (Se renseigner dans les agences de voyages.)

FOURCHETTE EN L'AIR

Le pari sarde

NOUS avions parlé, en leur temps, des délicieuses — et rares — spécialités sardes que la Sardegna propose dans ses deux restaurants parisiens, celui du boulevard Garibaldi et celui de la place du Marché-Saint-Honoré (« le Monde des loisirs et du tourisme » du 29 septembre 1975). Nous avions dit combien Marcello Piseddu possède l'art de faire, de cuire et d'apprêter ces pâtes à la mode de Sardaigne très différentes de celles que l'Italie a fait connaître tout autour du globe ; combien la tomate, l'oignon, le basilic, le fenouil et l'huile d'olive savaient leur faire, quand ils ne cèdent pas la place à la crème fraîche, aux épinards ou à la poitrine fumée, une escorte aussi aimable que raffinée...

Las ! Si le boulevard Garibaldi ne désemplit guère, la salle du Marché-Saint-Honoré, elle, désespère le maître de céans. Quelques fidèles, mais pas de nouveaux gourmands... Après s'être interrogé — « Est-ce ma salle qui ne plaît pas, ou mes prix ? » — après avoir refait son décor, il a décidé, pour en avoir le cœur net, de se lancer dans une expérience — le mot n'est pas trop fort — pour le moins originale. Qui, croyons-nous savoir, n'a jamais été tentée de la sorte.

Un « sondage » inhabituel

Dès aujourd'hui, et jusqu'au 31 décembre prochain, les clients qui viendront déjeuner ou dîner à la Sardegna de la place du Marché-Saint-Honoré « feront eux-mêmes leur addition, et ne régleront que ce qu'ils auront estimé devoir payer » ! Ni le patron ni le maître d'hôtel ne feront la moindre observation (ni la moindre grimace) lorsque le client s'exécutera. A lui, et à lui seul, d'estimer le montant de chaque plat (service inclus), quelles que soient les spécialités qu'il aura choisies, quel que soit le nombre de plats qu'il aura dégustés. Seule la carte des vins sera normalement chiffrée — et la boisson normalement acquittée.

Une telle démarche, dont l'intérêt est incontestable et pour le professionnel et pour le consommateur, doit cependant, à l'évidence, s'entourer de quelques garanties. Pour éviter les joyeux farceurs qui, peut-être, se préparaient sans plus attendre à venir se régaler pour pas cher, Marcello Piseddu n'acceptera que les personnes dont la réservation téléphonique préalable aura été confirmée par ses soins. Seulement alors, elles pourront choisir sur la carte où ne figurera aucun prix, répétons-le, leur repas.

De ce « sondage » (pour une fois bien différent de ceux auxquels nous sommes quotidiennement habitués), Marcello Piseddu tirera très certainement les enseignements qu'il espère. Et gagnera, nous en sommes persuadés, cette clientèle qu'il mérite tant, mais se désole de ne voir prendre le chemin de ses ferritus, *de ses* culingiones *et de ses* malloredus, *également exquises...*

J.-M. D.-S.

★ La Sardegna, 23, place du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 260-54-69 et 260-48-94 (fermé le dimanche).

P.S. — *Puisque l'occasion nous est donnée de reparler de maisons déjà citées, il faut signaler que les propriétaires de Chez Katy, l'excellent restaurant marocain de la rue Jean-Jacques-Rousseau (le Monde du 19 février 1977) viennent d'ouvrir, à l'enseigne de la Tour Hassan une deuxième et non moins excellente table, où couscous, tagines, méchouis et autres b'stellas (pastillas) sont à l'honneur. Toutefois, dans ce cadre plus élégant et plus vaste, si la cuisine reste la même, les prix sont un peu plus élevés. Compter environ 100 F par couvert.*

★ La Tour Hassan, 27, rue de Turbigo, 75002 Paris, tél. 233-79-34 (ouvert tous les jours).

Les résultats du « plan neige »

(Suite de la page 21.)

L'étude cite deux exemples extrêmes : celui de la commune de *Saint-Martin-de-Belleville*, où se sont installées les stations des Ménuires et de Val-Thorens, qui ont créé 1 200 emplois, dont 60 % sont occupés par des habitants de la commune. En 1965, lorsque les travaux ont démarré, Saint-Martin-de-Belleville comptait un *millier d'habitants*, et a pu ainsi fournir une importante main-d'œuvre. Le cas d'Isola 2000 est tout autre. Au début de la construction de la station, en *1971*, la commune ne comptait plus que 228 habitants, dont 150 étaient âgés de plus de soixante ans. Aussi, *les* « *locaux* » n'occupent-ils aujourd'hui que 14 % des emplois.

Il faut noter encore que l'analyse du dernier recensement *montre* qu'il existe une très grande disparité au niveau démographique entre les zones de montagne. Les communes « non *touristiques* » voient leur population disparaître, tandis que les communes supports de stations accueillent chaque année de nouveaux *habitants* « *permanents* ». D'autre part, la création d'une station de ski a presque chaque *fois enrayé l'exode rural*. Ainsi, dans le département du Cantal, toutes les communes accusent une baisse de population, sauf celle de Laveissère où est installée la station du Lioran. En Savoie, une commune comme Saint-Martin-de-Belleville est passée de 1 000 habitants en 1968 à 1 600 en 1975 (plus 60 %). La vallée de la Tarentaise, en Savoie, où ont été bâties les grandes stations de Val-d'Isère, Tignes, Les Arcs, La Plagne, Courchevel, Méribel, Val-Thorens et les Ménuires, a vu l'ensemble de sa population *croître de 5 %*. Dans cette vallée, les communes supports de stations ont progressé de 29 %, tan*dis que la population* des *autres* communes régressait de 4 %.

La Maurienne, vallée voisine de la Tarentaise, a vu sa population baisser de 8 % en raison principalement des difficultés économiques liées au déclin de l'industrie électro-métallurgique. Mais la neige n'a pas relayé cette activité économique ni créé des emplois nouveaux. La Maurienne ne dispose, en effet, que de quelques stations de ski aux équipements encore modestes. *« L'expansion des stations de ski dans les communes de montagne où elle a pu se produire a enrayé l'hémorragie catastrophique de la dépopulation constatée partout ailleurs en zone de montagne »*, conclut le rapport du S.E.A.T.M.

L'objectif du « plan neige » était enfin de faire connaître aux étrangers « la neige française », *et*, ce faisant, de leur prouver que nos « gisements » étaient probablement les meilleurs d'Europe. « *Dix ans après, on peut dire que le pari est gagné* », constatent les experts du S.E.A.T.M. « *En effet, plus de trois cent cinquante mille skieurs sont venus en France en 1976, et le taux de croissance est de l'ordre de 20 % à 30 %. La fréquentation étrangère se concentre presque exclusivement sur les stations nouvelles dites de la « troisième génération », et dans quelques stations plus anciennes comme Val-d'Isère, Courchevel, Chamonix. En 1976, les skieurs étrangers dépensaient dans les stations françaises 500 millions de francs en devises.*

« Le développement du ski en France a permis la création de nombreuses industries (appareils de remontées mécaniques, skis, fixations, vêtements) dont la plupart sont largement exportatrices, pour un montant annuel de 300 millions. Au total, l'apport de devises à l'économie française est de l'ordre de 8 à 900 millions et doit fortement s'accroître dans les années qui viennent. (...) Le tourisme de montagne doit continuer à progresser, comme une grande industrie exportatrice », estime le S.E.A.T.M.

Le service d'étude d'aménagement touristique de la montagne considère enfin que l'Etat doit *continuer à soutenir le* développement des grands aménagements en montagne « *parce qu'un ralentissement excessif de l'expansion aurait pour conséquence de créer la rareté, qui entraînerait de ce fait une limitation de l'ouverture à une clientèle moins favorisée. Cette expansion sera de toute façon limitée aux seuls aménagements des domaines skiables de qualité, dont la surface cumulée ne représente que 6 à 8 % de la superficie totale des Alpes et 2,5 % des Pyrénées, garantissant ainsi à plus de 90 % de la zone de haute montagne de rester à l'état naturel.* »

CLAUDE FRANCILLON.

Bourses aux « vieilles planches »

LES bourses aux skis connaissent depuis quelques années un très grand succès. A *Grenoble, deux bourses* organisées conjointement par l'Office municipal des sports et un centre commercial ont attiré vingt mille chalands à la recherche de bonnes *occasions*, et un millier de vendeurs souhaitant se séparer de leurs vieilles « planches ». « *Au bout d'une saison, mes skis sont fatigués ; ils se sont un peu avachis, sont moins nerveux sur la neige dure, je dois les changer* », explique cet étudiant qui prépare son monitorat de ski. Il vient vendre aussi la paire de skis neufs gagnée lors d'une compétition, ses chaussures et un anorak. En une *matinée, presque tout ce qu'il* proposait a été dispersé. Il est vrai qu'il avait bien « préparé » son matériel, refait les semelles de ses skis, affûté les carres. « *En une seule saison, les skis perdent 50 à 60 % de leur prix d'achat* », constate un garçon de dix-huit ans qui pratique la compétition à un niveau régional et qui, lui aussi, remplace son matériel chaque année.

Fait-on de bonnes affaires dans les bourses aux skis ? Peut-être, quand on est un spécialiste, qu'on *sait juger de l'état de « fatigue »* d'un ski, tester sa « nervosité ». Mais la clientèle des skieurs confirmés n'est pas celle des bourses : elle est faite des débutants et des skieurs moyens qui, en sachant profiter de bonnes occasions, parviennent parfois à s'équiper à moindres frais.

Mais le marché le plus intéres*sant reste celui des enfants*. Les paires de chaussures et les skis sont vite devenus trop petits, et il faut impérativement les changer, généralement tous les deux ans. Ces bourses constituent un excellent moyen d'échange — et le plus économique — pour les familles. Là, le choix est immense et le matériel souvent en bon état, même si l'apparence du « vrai neuf » a été mise à mal par des coups de carre maladroits sur les spatules.

Les bourses aux skis constituent aujourd'hui un *important marché* parallèle où les affaires traitées se chiffrent par plusieurs millions de francs. Pourtant ces « foires » ne semblent pas inquiéter les commerçants qui savent que ces « vendeurs d'un après-midi » reviendront en grand nombre dans leurs magasins pour acheter du neuf et reconstituer leur « panoplie de piste ». — CL. F.

DEMAIN

Les Jeux olympiques au Pays du Mont-Blanc ?

« L'*EXPERIENCE grenobloise en matière de Jeux olympiques inquiète et tente toutefois les communes de montagne installées au bas des pistes. Celles-ci s'effraient du coût d'une telle opération, mais se déclarent aussitôt prêtes à s'engager « dans l'aventure » si l'Etat apporte son concours financier.* » Pour les maires de la Fédération du Pays du Mont-Blanc (Megève, Chamonix, Saint-Gervais), cette aide devrait couvrir tous les frais correspondant à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver. Les communes les plus « *raisonnables* » estiment toutefois que la charge des petites communes qui participent à l'organisation des Jeux « *devrait demeurer dans le domaine du tolérable* ».

Pour donner plus de poids à *leur dossier de candidature*, la Fédération du Pays du Mont-Blanc tout comme l'Association des Trois Vallées (Courchevel Méribel, Les Ménuires) se déclarent prêtes à mettre sur pied des « *Jeux olympiques avec le minimum d'investissements nécessaires aux sports* », et s'engagent à « *ne pas tomber dans le gigantisme grenoblois.* » L'argument trop souvent employé depuis quelques années par les villes organisatrices des Jeux olympiques a toujours été démenti dans les faits. Il n'a pas, semble-t-il, convaincu le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Paul Dijoud, qui estime que le coût d'une telle opération est trop élevé pour un pays en crise.

Plus de place au sport et moins au prestige !

Les arguments de la F.P.M.B. et de l'A.T.V. sont pourtant solides. *Les stations* françaises candidates possèdent des atouts nécessaires pour l'organisation des épreuves olympiques et disposent d'une très forte capacité d'hébergement. Les Trois Vallées prétendent pouvoir « mobiliser » quarante-cinq mille lits, 400 kilomètres de pistes et cent quarante remontées mécaniques. Ces équipements ont déjà permis l'organisation de nombreuses courses internationales. Mais Courchevel, Méribel et Les Ménuires ne pourraient accueillir que les épreuves alpines. Ces stations ne possèdent en effet ni tremplin, ni patinoire, ni piste de bobsleigh, ni le large éventail de pistes de ski de fond indispensable aux épreuves nordiques. M. Georges Cumin, président de l'Association des Trois Vallées, souhaite pouvoir collaborer avec une autre région pour l'organisation de ces épreuves : « *Pourquoi pas avec Grenoble, qui dispose de toutes les installations nécessaires ?* » précise-t-il.

En 1974, la candidature de Chamonix pour les Jeux olympiques *de 1980* a *permis d'établir un* dossier détaillé du coût d'une telle opération. La commission interministérielle, qui avait enquêté sur place, avait évalué à 700 millions de francs le montant des investissements et des dépenses nécessaires à l'organisation de ces *Jeux olympiques. M. Maurice* Herzog, alors maire de Chamonix, avait estimé que l' « *évaluation des dépenses était astronomique et ne reflétait pas la réalité* », et, un peu plus tard, avait dénoncé la candidature de sa ville à l'organisation des Jeux de 1980.

Cette fois, le « flambeau » a été repris par la F.P.M.B., et notamment par M. Maurice Martel, maire de Saint-Gervais, qui fut vice-président du Comité international olympique lors des J.O. de Grenoble, en 1968. Il se déclare « *convaincu du bien-fondé et des résultats favorables* » qu'entraînerait, pour le Pays du Mont-Blanc, l'organisation des épreuves olympiques. Cette région dispose de *possibilités hôtelières supérieures* à celles de Grenoble, d'une piste de descente réaménagée cet hiver — la fameuse « verte » des Houches, — de sites très vastes à *Argentières, au-dessus de* Chamonix, ainsi qu'à Megève et aux Contamines, pour le ski nordique, de trois patinoires olympiques (Chamonix, Saint-Gervais, Megève), d'un tremplin.

M. Martel précise, d'autre part : « *En aucun cas, nous ne construirons des installations coûteuses, comme des pistes de bobsleigh et de luge, qui ne servent à aucune jeunesse dans aucun pays du monde, si ce n'est pour des athlètes artificiels que l'on fabrique tous les quatre ans pour ces épreuves !* » Mais, puisque le programme olympique prévoit ces compétitions, la F.P.M.B. propose de s'associer avec la station italienne de Cervinia, située à *40 kilomètres de Chamonix.* « *Il n'est plus question, à l'heure actuelle, d'organiser des Jeux olympiques avec le faste de ceux d'autan. Il faut donner plus de place au sport, et beaucoup moins au prestige. On peut, avec des budgets raisonnables et des gens compétents, réussir une organisation qui ne coûte pas des sommes considérables* », reconnaît aujourd'hui M. Maurice Martel.

En dernier ressort, c'est le gouvernement français qui prendra la décision d'organiser ou non les Jeux de 1984, puisque, comme l'a fait remarquer M. Paul Dijoud, « *lorsqu'une station se porte candidate aux J.O., c'est la France qui en assure la responsabilité financière* ».

Cl. F.

Assurances sans risque

Si vous confiez l'organisation de vos vacances d'hiver à une agence de voyages, à une association de tourisme ou à un club, n'oubliez pas de regarder si la mention « *l'assurance est comprise* » *figure ou non* sur les imprimés qui vous sont remis. Autre point important : l'assurance couvre-t-elle les risques auxquels vous pouvez être exposé ?

Les forfaits sports d'hiver, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (1), incluent bien souvent, outre les frais d'hôtel et les remontées mécaniques, le prix *d'une* assurance. Cette dernière couvre, en principe, les accidents causés aux autres par le skieur et ceux dont il peut être victime. Tou*tefois*, conçues pour le plus grand nombre, les garanties comportent certaines restrictions.

Les accidents que vous pouvez causer doivent être garantis sans limitation de somme : des indemnités considérables risquent d'être mises à votre charge si vous blessez grièvement un autre skieur. En général, *l'assurance « aux tiers », proposée* par les organisateurs, joue de façon illimitée pour les accidents corporels. *Mais* c'est un *point* important à vérifier. En revanche, des plafonds assez variables sont fixés pour les dommages matériels.

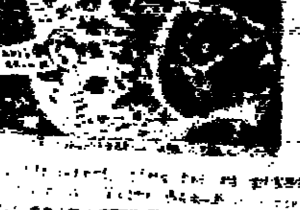
L'assurance du club peut *prévoir* aussi des garanties au cas où vous *vous blesseriez. Cependant,* les capitaux prévus en cas de décès et surtout d'infirmité permanente sont généralement peu importants. Bien entendu, il est toujours possible de *compléter* les *garanties* collectives par un contrat souscrit à titre personnel.

Annulations

L'annulation d'un voyage ou d'un séjour organisé entraîne généralement le paiement partiel ou total de la réservation. Mais ces frais peuvent être couverts par une assurance. Dans certaines agences de voyages, l'assurance « annulation » est com*prise dans le prix* du voyage. *Elle* s'applique en cas de maladie, accident ou décès du client ou de l'un de ses proches. Un certificat médical peut être exigé. L'annulation peut *n'être garantie que si le client en* fait la demande suffisamment tôt (par exemple, quarante-huit heures avant *le départ prévu*). *La* prime est généralement proportionnelle au coût du voyage (2 à 3 %).

Lorsque l'assurance « annulation » n'est pas comprise dans le prix du voyage, précise le C.D.I.A., les agences peuvent proposer au voyageur la souscription d'un contrat à cet effet.

(1) C.D.I.A., 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris. Téléphone : 824-96-12 et 770-89-39.





هكذا من الأصل

.A NEIGE!

.E MONT D'OR /EUT CHANGER DE PATRON

UN télébenne installé dès 1953 et dix-sept téléskis couvrant 13 kilomètres de emontées mécaniques cherchent ...reneur : la Société pour le déve-...oppement touristique du mont ...'Or (S.D.T.M.O.), une affaire ...ssentiellement familiale que di-...ige M. Jacques Lagier, ancien ...naire de Pontarlier, a décidé de ...nettre en vente les équipements ...ui couvrent en partie le mont ...'Or (Doubs), à la frontière fran-...o-suisse. Ces installations desser-...ent 25 kilomètres de pistes, sur-...out fréquentées entre Noël et ...âques par une clientèle régio-...iale, à laquelle s'ajoutent néan-...noins un grand nombre de famil-...es parisiennes en quête d'une ...tation relativement proche de la ...apitale, où le séjour ne soit pas ...rop coûteux (1) et où le débu-...ant ne se sente pas trop effrayé ...ar la raideur des pentes qui, ici, ...ulminent à 1 463 mètres.

Une régie communale et trois ...ropriétaires privés se partagent ...es 6 kilomètres de remontées qui, ...joutées aux installations de la ...D.T.M.O., assurent un débit ...héorique total de 18 650 skieurs ...l'heure dans le secteur du mont ...'Or.

Pourquoi la S.D.T.M.O., qui réa-...ise un chiffre d'affaires oscillant ...ntre 1,8 et 3 millions de francs ...haque année, cherche-t-elle à ...éder ses remontées ? Selon M. Jacques Lagier, plusieurs rai-...ons à cela, dont la principale est ...'ordre financier : les équipe-...nents ont besoin d'être rénovés, ...tendus. Coût des travaux : ...uelque 10 millions de francs que ...a *société propriétaire*, qui n'a pu ...ugmenter ses tarifs comme elle ...aurait souhaité (le *forfait* journalier se vendait 18 F il y a dix ans et il est tarifé aujourd'hui à 36 F, alors que la longueur des remontées a été étendue de 50 % dans le même temps), est incapable d'investir. En outre, M. Lagier mesure les inconvénients qui naissent de l'exploitation d'une affaire privée sur des terrains appartenant dans la plupart des cas à des collectivités locales. Enfin, l'objectif que s'était fixé le président de la S.D.T.M.O. en créant la première remontée est peut-être considéré comme dépassé puisque, aujourd'hui, la famille Lagier préfère se consacrer presque exclusivement à l'immobilier en couvrant les pentes du mont d'Or de chalets...

Le syndicat intercommunal à vocation multiple du *lac* Saint-Point et du mont d'Or, qui groupe dix-sept communes, semblerait désireux de prendre le relais de la S.D.T.M.O. et se porterait volontiers acquéreur des remontées. Certes, son *budget* propre ne le lui permet pas (2), mais il est certain que sa qualité d'organisme public lui donnerait accès à des appuis financiers (du département, entre autres) auxquels une société privée ne saurait prétendre.

CLAUDE FABERT.

(1) Le mont d'Or est avec Les Rousses, autre station du massif jurassien, le domaine skiable où les forfaits sont les moins chers de France.

(2) Si l'affaire se traitait entre la S.D.T.M.O. et le syndicat intercommunal, il devrait être obligatoirement fait appel à l'administration des domaines pour l'évaluation du prix d'achat. On estime généralement la valeur globale des installations à 4 ou 5 millions de francs.

18 kilomètres pour atteindre Isola 2000

UNE STATION ET SON CHEMIN DE CROIX

« QUAND c'est pas la neige, c'est la pluie... De toute façon, elle aura toujours quelque chose cette route ! Elle est faite où y faut pas ! Même les mulets le savent ! Autrefois quand ils montaient aux alpages, ils seraient jamais passés par là. Il y a trop d'avalanches... » *Péremptoire et définitif, ce rural de la vallée de la Tinée (Alpes-Maritimes) ne reviendra pas sur son jugement. Pour lui, tout le reste — plans, courbes de niveau, études des sols, — c'est de la « foutaise ». Excessif sans doute. Mais les faits, dépouillés de toute considération théorique, ne semblent-ils pas lui donner raison ?*

La route en question c'est, depuis son classement dans la voirie départementale le 24 janvier 1972, le C.D. 97 qui part d'Isola-Village, à 813 mètres d'altitude, pour atteindre la cote 2091 à la station d'Isola-2000. Dix-huit kilomètres de lacets à flanc de montagne, avec une pente moyenne de 10 % et un passage dans une vallée encaissée où sont conjugués les plus gros risques d'avalanches.

Depuis sa mise en service, on ne compte plus les éboulements, coulées de neige, coupures. Il y a quelques semaines encore (dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 octobre), la station a été isolée pendant toute une semaine et a dû être ravitaillée par hélicoptères. Des pluies torrentielles, il est vrai, avaient littéralement bouleversé la haute vallée, gonflant les eaux de la Tinée et de la Guerche qui allaient emporter les ponts et gommer les routes de la carte.

Sans doute, aurait-on pu imputer à la seule disgrâce du ciel ce nouvel épisode. Mais on ne prête qu'aux riches, et l'occasion était trop belle pour ses adversaires irréductibles de remettre en cause, une nouvelle fois, le « tracé » si décrié. Et voilà relancé le débat et rouvert le cahier des doléances. « Les routes emportées, cela se refait... C'est facile, pardi, mais ça coûte cher et qui paye en définitive ? C'est nous ! » *disent-ils. De fait, d'aménagements en modifications et de renforcement d'ouvrages, la note a grimpé en flèche au fil des années* (1).

Voisin de la route la plus haute d'Europe (Restefond - La Bonette), le C.D. 97 est-il en passe de battre le même record côté prix, se demande-t-on maintenant sans sourire ? Les techniciens ont évidemment réagi à cette... avalanche de critiques. S'ils reconnaissent s'être trouvés confrontés à des problèmes nouveaux (« Nous avons dû procéder de façon empirique dans un secteur totalement inhabité l'hiver jusqu'ici), *ils contestent les avantages d'un autre tracé qui aurait permis de rallier la station par la vallée de la Vésubie, le vallon de Salèses, Molliers et le col de la Mercière :* « Il était rationnel d'atteindre Isola 2000 le plus rapidement possible » *disent-ils.* Or, le col de la Mercière est à 2 450 mètres d'altitude et l'enneigement y est considérable. Le vallon de Salèses n'est pas exempt d'avalanches non plus. Et puis, les habitants d'Isola auraient-ils compris que la station, aménagée sur des terrains cédés par la commune, ne soit pas desservie par une route passant par leur village ? »

Aux reproches « de ceux qui connaissent bien la montagne » et qui avaient fait, dès le projet connu, des réserves sur le tracé choisi, ils opposent le sérieux de leurs études, menées sur la base des informations dont ils disposaient à l'époque pour un secteur très mal connu. Rassemblant les données topographiques et géologiques, ils ont fait appel aux spécialistes de l'Institut de Grenoble et, en ce qui concerne la stabilité des pentes, au laboratoire central des ponts et chaussées. « Rien n'a été négligé de ce qui pouvait être prévu, *affirment-ils*, et, de toute façon, aller chercher de la neige à 2 000 mètres comportera toujours des difficultés. »

Alors ? Alors, la porte reste ouverte à la querelle. Et, comme toutes les querelles d'experts, celle-ci menace d'être interminable et probablement stérile. En attendant (mais quoi ?), aux noires prédictions des uns, les autres opposent le souhait que le ciel voudra bien enfin y mettre un peu du sien.

MICHEL VIVÈS.

(1) Evalué, lors des études, en 1968, à 12 millions de francs, le prix des travaux dépassait déjà 20 millions quatre ans plus tard, le prix de revient total devant tourner autour de 33 millions, soit 88 % d'augmentation par rapport aux prévisions. Dans le même temps, la part des dépenses du conseil général grimpait de 114 %.

En mars 1972, la participation de l'Etat au financement s'élevait à 4 millions, celle de la commune d'Isola à 4,5 millions, celle des promoteurs (une société britannique, la Bernard Sunley Investment Trust Ltd.) à 5 millions et celle du département à 6,5 millions.

Philatélie

N° 1511

.RANCE : « Œuvre originale d'Excoffon ».

Dans la catégorie « création philatélique », l'an *dernier*, il a été ...révu l'œuvre originale d'Excoffon, ...ais l'émission fut différée. Cette ...ois, avant que le programme de ...année soit mené à son terme, cette ...uvre verra le jour, en vente ...énérale, le 19 décembre.




3 F, bleu et bistre.

Tirage : 8 millions d'exemplaires. Gravée pour la taille-douce par ...eorges Bétemps, et réalisée dans ...s Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 17 et 18 décembre, de 9 h. ... 18 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — ...blitération « P.J. ».

— *Le 17 décembre*, de 8 h. à ...2 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, ...aris-1er, et au bureau Paris 41, ... avenue de Saxe, Paris-7e. — *Boîtes* ...ux lettres spéciales pour l'oblitération « P.J. ».

T.A.A.F. : « Océanologie » et « *Télémesures* ».

Les deux émissions pour les Terres *australes et antarctiques françaises* seront consacrées respectivement à l'océanologie et aux télémesures.



— Océanologie :

1 F, bleu nuit ; « Nodules ». Dessin et gravure de Delpech.

— Télémesures :

2,70 F, bleu riviera, brun et marine ; télémesure de Kerguelen ;



3 F, *bleu-vert, bleu roi et prune* ; télémesure de Terre Adélie.



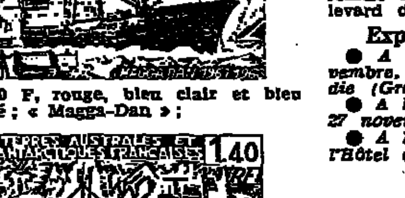
Ces deux timbres sont « poste aérienne ».

Les dessins et gravures sont de Jacques Gauthier.

L'ensemble des valeurs a été réalisé en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

T.A.A.F. : Série des bateaux.

Deux timbres seront dédiés à des bateaux ayant desservi les Terres australes et antarctiques françaises.





1,20 F, rouge, bleu clair et bleu foncé ; « Magga-Dan » ;




1,40 F, rouge, bleu clair et bleu foncé ; « Thala-Dan ».

Les deux figurines ont été dessinées et gravées par Delpech.

Imprimées en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

Bureaux temporaires

⊙ 62430 Sallaumines (salle du gymnase Anatole-France, rue Dolet), les 26 et 27 novembre. — Exposition philatélique.

⊙ 45000 Orléans (église de Saint-Pierre-Le Puellier), les 26 et 27 novembre. — « Cartophilie et Philatélie ».

⊙ 75007 Paris (51 bis, bd de la Tour-Maubourg), le 26 nov. — Exposition André-Malraux.

⊙ 92270 Bois-Colombes (hôtel de ville), le 26 *nov.* — VIIIe Exposition jeunesse.

⊙ 75004 Paris (salle Saint-Jean, Hôtel de Ville), les 26 et 27 novembre. — Cinquantenaire de l'Amicale des philatélistes français.

⊙ 75008 Paris (2, rue Royale), les 2 et 3 décembre. — Œuvres *sociales de la marine.*

Au Musée postal

Dans la salle destinée à la fabrication des timbres-poste, tous les mercredis après-midi, une démonstration d'impression en « taille-douce » est faite sur une presse trois *couleurs (modèle réduit)*. Actuellement, la vignette « la Poste aux lettres dans les Pyrénées » est remise à chaque visiteur (34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e).

Expositions philatéliques

● *A ROUEN, les 19 et 20 novembre, aux Chantiers de Normandie (Grand-Quevilly).*

● *A BOIS-COLOMBES, du 25 au 27 novembre, à l'hôtel de ville.*

● *A PARIS, les 26 et 27 mai, à l'Hôtel de Ville, salle Saint-Jean.*

ADALBERT VITALYOS.

Sports

Outre-Atlantique, il s'appelle « soccer »

LE FOOTBALL... QUAND IL N'EST PAS AMÉRICAIN

LE vertigineux brio, l'extraordinaire adresse, l'élégance féline mais aussi la gentillesse, *l'humour*, la modestie d'un sportif, ont arraché, en l'espace de trois ans, « notre » football à l'européenne du mépris où il a toujours été tenu aux Etats-Unis, pour le hisser au sommet de l'échelle des intérêts passionnés du public. Considéré comme un sport d'immigrants, le football n'avait jamais pris aux Etats-Unis. En 1967, on comptait cinquante mille joueurs inscrits, on en compte aujourd'hui un million. En 1973, quatre cent mille spectateurs avaient assisté à des matches de football, et on estime qu'il y en aura cette année trois millions et demi. Les matches se jouaient, il y a encore trois ans, dans des stades à peu près vides. Soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-onze spectateurs ont assisté, le 14 août, au Meadowlands Stadium, à la victoire de l'équipe new-yorkaise Cosmos dans le championnat américain *(North American Soccer League)*. Le football — qui n'avait pas les honneurs de la télévision — était, il y a encore trois ans, un sport marginal ; il passe aujourd'hui sur le petit écran aux côtés du baseball, du football américain (rugby), du golf et du tennis. Sa *rentabilité*, mais aussi sa respectabilité, sont désormais assurées.

L'irrésistible ascension du football aux Etats-Unis (1) n'est pas le fruit d'une lente maturation socio-économique, mais résulte de l'imagination et de la volonté d'un individu, vrai « maniaque » du football. Clive Toye, ancien président de l'équipe de Cosmos, passionné de ce sport, et certain que les millions de spectateurs qui, en Europe, en Amérique latine, en Afrique et Asie suivent inlassablement les prouesses de leurs équipes, ne peuvent se tromper. Il pensait, d'autre part, connaissant la mentalité de ses compatriotes, qu'il fallait, pour attirer leur attention, faire surgir une vedette, un héros, une superstar. Pendant près d'un an, il négocia avec Pelé, alors que le joueur brésilien s'apprêtait à prendre sa retraite, il lui offrit 5 millions de dollars et le persuada d'accomplir une « mission historique » : introduire le football dans le seul grand pays où il n'avait pas sa place. Les tractations furent longues et difficiles. Il fallut même que Henry Kissinger qui, dans sa jeunesse, avait été un enthousiaste du ballon, intervienne auprès du gouvernement brésilien en faisant valoir que la venue de Pelé aux Etats-Unis contribuerait au renforcement des relations diplomatiques entre les deux pays !

Dans la foulée de Pelé débarquèrent, engagés par des équipes américaines, Beckenbauer, Chinaglia, George Best, Derek Smethurst, Eusebio, Rodney Marsch, la crème du football européen. Mais c'est le « roi » Pelé qui brisa la glace, dont les prouesses firent vibrer les foules, remplirent les stades, valorisèrent un sport traditionnellement tenu en piètre estime. Son style, naturellement comparé ici à celui des Harlem Globe Trotters, les « miracles » qu'il accomplissait du pied, de la tête et du poitrail, lui valurent une admiration sans bornes de la part des Américains toujours avides de « performances ». Mais la personnalité de Pelé, bon joueur refusant de se prendre au sérieux, visiblement heureux de jouer des tours avec le ballon, parfois naïf comme un enfant, conquit un public habitué aux vedettes difficiles, égocentriques, et dont les éclats autant que les hauts faits défraient la chronique.

Captivés par Pelé et les as européens, les Américains allaient découvrir bientôt d'autres mérites au football. Les parents, que la brutalité du football américain avait toujours inquiétés, se mirent à conseiller à leurs enfants de jouer au football « tout court ». Les jeunes s'aperçurent que pour bien y jouer, il n'était pas indispensable, comme c'est le cas au football de chez eux, de mesurer 1,90 mètre et de peser 100 kilos.

Rendez-vous dans trois ans ?

Le football a aujourd'hui un *public socialement bien défini* : blanc, aisé, habitant à Suburbia (faubourgs cossus) ou dans des villes prospères de province (Dallas, Las Vegas, Seattle, Los Angeles, Minneapolis). 86 % ont moins de quarante-quatre ans, 74 % ont fait des études universitaires, 50 % gagnent au moins 20 000 dollars par an. En trois ans, le nombre des équipes universitaires est passé de deux cent vingt-sept à quatre cent vingt-neuf. Les firmes de publicité investissent aujourd'hui des millions de dollars pour promouvoir des boissons rafraîchissantes mais aussi des articles de consommation à la télévision et dans la presse, en utilisant des équipes et des vedettes du football comme « support ».

En 1972, Cosmos avait vendu sa « concession » (c'est-à-dire accordé à une firme publicitaire de l'utiliser pendant un an) pour 10 000 dollars. Un contrat qui vaut déjà cette année 1 million de dollars ! Le salaire moyen d'un joueur professionnel est passé en l'espace de trois ans de 6 000 à 18 000 dollars par an. Pour l'instant, plus de la moitié des joueurs professionnels sont encore des étrangers. Mais le football a pris, et sur les campus, dans les écoles, des milliers de jeunes le pratiquent aujourd'hui. Les experts estiment que d'ici trois ou quatre ans les équipes américaines pourront participer sans se couvrir de honte aux compétitions internationales.

Pelé vient de faire ses adieux à l'Amérique. Au cours d'une rencontre entre Santos (son ancienne équipe) et Cosmos, il joua dans une équipe au cours de la première mi-temps, dans l'autre durant la deuxième. Cent mille spectateurs étaient venus l'applaudir. Pelé s'en va mais le football reste. Il est désormais solidement implanté dans les cœurs — et dans les portefeuilles — américains.

LOUIS WIZNITZER.

(1) Voir l'article de François Janin, « Aux Etats-Unis, le « soccer » pourrait devenir le quatrième grand sport », dans *le Monde* du 15 novembre.

Jardinage

« Il suffit pour ça ...

INUTILE de s'étonner de la tristesse des plantations dans la plupart des jardins privés *de Paris, lorsque* l'on voit l'état des jardins de l'hôtel de Sully, qui ont servi de « vitrine » pendant un mois à une remarquable exposition sur ces 163 hectares de « frondaisons secrètes », derniers refuges de la nature dans la plus belle ville du monde. Idée utile et fort séduisante que de faire découvrir au grand public ces enclos de verdure. Idée originale aussi d'avoir voulu renouer avec l'art des treillages, en cherchant à concevoir les tuteurs de l'avenir *qui se veulent sculptures végétales.*

Mais pourquoi faut-il que l'essentiel, la plante, l'élément végétal, ne devienne plus que prétexte, comme si le discours, la réflexion architecturale, sociale, étaient plus importants que la réalisation concrète ? Si tous les beaux jardins sont le fruit d'une rêverie de *leur créateur*, ils restent avant tout la somme d'un peu de technique, d'une part d'imagination, d'une grande patience et de beaucoup d'amour des plantes.

C'est cet amour des plantes qui doit présider avant tout à l'aménagement d'un petit jardin de ville. La crainte de se tromper, de mal prévoir les futures floraisons est souvent un frein pour le jardinier néophyte. Mais il doit savoir qu'un petit jardin nécessite plusieurs années d'expériences, de tâtonnements, d'erreurs, avant de devenir le lieu de ses rêves, où il fait bon vivre.

Cependant, il y a quelques règles générales à respecter avant le choix des végétaux qui se fera au gré des découvertes et de la *fantaisie*. Quelles sont les servitudes imposées par l'extérieur (municipalité, mitoyenneté, copropriété) *ou dérivant de la vie* moderne (lutte contre le bruit de la rue, habillage d'un mur peu esthétique, vues non désirées sur certaines zones du jardin) ? Quel est le cheminement des canalisations et tuyauteries, l'emplacement de cuves ou réservoirs souterrains qui exigent d'être à bonne distance des racines d'un arbre ? Quelle est la diversité des *désirs familiaux en fonction des* âges et de l'évolution des activités ? (Ainsi, une petite aire de jeux pour les jeunes enfants que l'on pourra surveiller de la fenêtre de la cuisine ou du salon simplifie bien la vie.) Quels sont les lieux de passages coutumiers *(on transforme rarement les habitudes* en traçant arbitrairement des allées qui se révèlent vite non suivies !), les accès permanents (abri, garage, aire de repas, séchoir, poubelles) Quel est l'environnement naturel, le style de la maison ? Quel détail à mettre en *valeur : pergola, vieux banc*, joli mur, bel arbre, vue dégagée ? Enfin quelles contraintes d...

Une vieille dame trop digne

POUR son siècle et demi d'existence, la Société nationale d'horticulture de France tente de se trouver une nouvelle jeunesse. Car cette vieille dame qui connut une gloire européenne et même mondiale au début de ce siècle se languit quelque peu. Le temps n'est plus où l'étranger, « perfide Albion » de l'époque en tête, nous enviait les succès de nos expositions, l'active vie des sociétaires, le rayonnement de nos inventeurs de plantes, la qualité de nos paysagistes que se disputaient les cours d'Europe.

Fondée en 1827, la S.N.H.F. eut à l'origine pour président le vicomte Hericart de Thury dont le nom rappelle une bonne grosse fraise savoureuse, et reçut le soutien actif de grands personnages qui assurèrent son développement, tels le duc de Morny, le duc Decazes, ou le grand savant Adolphe Brongniart.

Elle était alors un lieu d'échanges où se retrouvaient, autour d'un mécénat aristocratique, des botanistes, des explorateurs dont les riches moissons s'acclimataient dans nos parcs, des horticulteurs curieux de nouveautés, souvent créateurs d'espèces florales ou fruitières que les années ont consacrées, et, bien sûr, tous les jardiniers. Les fastes d'antan ont vécu, mais la passion pour les plantes habite de plus en plus nos contemporains dans un monde tourné vers la nature et l'environnement. On est donc en droit d'espérer un renouveau d'une société qui semble se contenter d'assurer modestement la pérennité d'un passé brillant.

Si la fantaisie et l'imagination créatrice ne l'habitent plus guère, et si ces vingt dernières années ont été souvent celles de projets et d'espérances déçues, celles aussi de la désaffection des professionnels comme du grand public, espérons qu'il s'agissait là d'un long hiver prélude à de riches floraisons !

C'est le grand souhait que l'on peut formuler à l'égard d'une vieille dame digne, trop digne, qui se meurt avec discrétion, dans l'indifférence polie de ceux qui n'attendent aujourd'hui plus rien d'elle.

Une vieille dame qui pourtant nous reste chère.

M. L.

★ S.N.H.F., 84, rue de Grenelle, 75007 Paris.



« Il suffit pour un peu d'imagination... »

...dget ou de temps disponible ...'entretien du jardin ?

...'arbre, un bien précieux

...Autant de questions simples, ...s simples, qui déterminent le ... la modification éventuelle du ...elette d'un jardin. Composé de ...elques beaux arbres, de haies, ...rbustes, des allées que l'on peut ...illeurs recouvrir de gazon, ce ...elette est la base de toutes les ...lations. Une base difficilement ...nsformable après quelques ...nées de croissance et qui justi... de se poser les questions pré...dentes. Combien de jardiniers se ...t laissé séduire par une belle ...ence arbustive qui se révèle au ... des ans si imposante que le ...it jardin en devient un désert ! ...sol est par trop épuisé. Il est ...brages trop denses et le man...e de lumière limite considéra...ment le choix des fleurs qui ...rraient égayer une zone un ...u sombre. Combien ont dû mu...r leurs conifères, leurs tilleuls, ...s marronniers, qui, à la fleur ... l'âge, ne trouvaient plus l'es...ce suffisant pour atteindre la ...houette élégante de leur matu...é...

Bien sûr, lorsque le grand arbre ... déjà là, pas question de ...battre. C'est un bien trop pré...ux avec lequel il faudra com...ser. Le dégagement léger de ...elques branches suffit le plus ...uvent au retour de la lumière ... quantité acceptable pour accli...ater bon nombre de plantes. Si ... sol est, par trop épuisé, il est ...ujours possible de recourir à la ...lution des bacs.

Même si le jardin est très petit, ... est possible de le garnir d'un ...bre, soit en choisissant une ...pèce à développement limité, ...it en adoptant la solution des ...bustes conduits sur tige (arbre ... Judée, noisetier, cytise...). Le ...oix peut aussi porter sur un ...uitier qui apportera sa riche ...raison, une production bien ...préciable et, souvent, de belles ...orations automnales. C'est le ... des cerisiers, de certains pru...rs mais aussi de l'abricotier, ... trouve dans un jardinet bien ... une protection efficace contre ... gelées.

Quand le sol n'est pas trop ...caire, les plantes de terre de bruyère se révèlent parmi les plus adaptées au décor d'un petit jardin de ville. Leur abondante floraison, leur feuillage le plus souvent persistant, leur croissance lente, l'absence de maladies, leur entretien facile et peu contraignant, les recommandent à cet usage. Si le sol est mal adapté, il faudra prévoir une fosse de 50 centimètres de profondeur que l'on remplira de terre de bruyère. On y regroupera andromèdes, arbousiers, bruyères, hortensias, kalmias, skimmias et, bien sûr, azalées et rhododendrons. Une note de couleur supplémentaire sera ajoutée par la présence de fleurs comme les digitales, les lysimaques, les funkias, ou encore les feuillages si variés des fougères.

Des légumes fort esthétiques

Plus il est petit, plus le jardin se doit d'être soigné et plaisant tout au long de l'année. Même — et je dirais : surtout — l'hiver un jardin ne doit pas mourir. Quelques touffes d'éranthe, des iris hâtifs, des perce-neige, des tulipes botaniques dont la floraison commence en février, les bruyères (Erica carnea et Erica draleyensis), les roses de Noël, les bergenias qui plus est, excellents couvre-sols, sont là pour apporter couleur et animer l'austère rigueur des conifères et arbustes à feuilles persistantes. Il faut aussi penser aux quelques arbustes à floraison hivernale comme l'hamamelis aux délicates corolles jaunes, le laurier-tin *(Virburnum tinus)*, qui se prête très bien à la taille, le chimonanthe *(Chimonanthus praecox)*, le jasmin nudiflore, malheureusement non odorant, le bois joli *(Daphne mezereum)* aux petites fleurs roses et, si le climat s'y prête, la gamme incomparable des camélias.

Un jardin de ville peut aussi comporter son coin potager, qui ne nuit aucunement au charme et à l'esthétique de l'ensemble. Les légumes peuvent trouver place au sein même de plates-bandes décoratives. Les laitues prennent des tons virant au rouge, au jaune pernod, au vert sombre et décorent plus agréablement que les mauvaises herbes les espaces entre les rosiers, par exemple. Les feuilles de betteraves font merveille dans les bouquets, il existe des rhubarbes à tige rouge et feuille palmée du plus bref effet, des poivrons de toutes formes et couleurs. Un mur garni de petits pois et haricots n'a rien de laid, et trois plants de tomate-cerise dans un bac sont une façon originale de fournir de frais « amuse-gueule » lors de l'apéritif. N'oubliez pas les petits fruits, fraises, cassis, groseilles et les indispensables herbes culinaires.

D'année en année, le petit jardin se composera, s'enrichira des découvertes. Il exige du travail, des soins constants, beaucoup de soins même, car le laisser-aller lui sied mal. Il faudra limiter l'expansion de certaines plantes, voire les retirer pour des variétés plus subtiles, plus raffinées, comme on adapte le décor de son intérieur. Il pourra trouver peu à peu son équilibre et prendre l'apparence, selon les goûts du jardinier, d'un tableau au dessin bien net ou d'un désordre harmonieusement construit. Rien ne permet de justifier la triste indigence de nombre de petits jardins privés de ville, si ce n'est que, plus que les civilisations, ce sont les jardiniers qui ont les jardins qu'ils méritent.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Plaisirs de la table

METS D'HIVER

COLLECTION d'hiver, comme diraient les couturiers ! Mets d'hiver à la carte comme devraient bien faire tous les restaurateurs ! Voici, en tout cas, quelques nouveautés.

Restaurant du Parc, Madame Conticini, l'une des plus douées des Dames d'Arc, propose un ragoût de langoustines et de saint-jacques aux petits oignons, un jambonneau de volaille à la vapeur de verveine, et son foie chaud de canard au vinaigre de xérès et herbes fraîches avant la petite soupe chaude de fruits de saison. (1, rue Marc-Viéville, à *Villemomble, Seine-Saint-Denis*, tél. 738-16-37.)

Restaurant Da Lilou, où Alice Balestra, autre Dame d'Arc, prépare à présent un lapin au vin de Bellet, des rougets au safran qui complètent sa gamme de plats niçards, de la soupe au pistou à la tourte de bette. En cave, l'étonnant et si peu connu beaumes de Venise. (9, rue Penchienatti, à Nice, tél. 85-61-55.)

Bistro d'Hubert, où Hubert, désormais tout à cette maison (qu'il va agrandir d'un salon au premier), ajoute à sa carte un petit feuilleté de merlan aux blancs de poireaux, une fricassée d'onglet, des variations sur le foie gras frais chaud et un soufflé mousse de reinettes. (36, place du Marché Saint-Honoré, à Paris-1er, tél. 260-03-00.)

Flora Danica Grill, petit frère du célèbre *Copenhague* (et qui a, à présent, une sœur avec la boutique Flora Danica où vous pourrez acheter les produits danois les plus gourmands), a mis au point une fricassée d'agneau au dill et aux crevettes. A noter aussi le steak de renne aux navets, la langue de bœuf salée en pot-au-feu et le festival de saumon toujours extraordinaire. (142, avenue des Champs-Elysées, à Paris-8e, tél. 359-20-41.)

La Sologne, où Alice Perdrix propose sa carte de chasse : mousse de grouse, sauvagine, lièvre grand-mère, chevreuil sauce poivrade et des foies de volaille sautés aux raisins secs. (8, rue de Bellechasse, à Paris-7e, tél. 705-98-66.)

L'Auberge du Clou, avec un mesclun aux gésiers confits, un rognon de veau aux oursins et une charlotte aux kiwis. (30, avenue Trudaine, à Paris-9e, tél. 878-22-48.)

L'Hôtel du Rhône, dont la nouvelle carte propose une salade de *haddock aux* épinards et vinaigre de xérès, un turbot braisé au cidre, un poussin de ferme aux cèpes et oignons, du confit de canard au navets, etc. (Quai Turrettini, à Genève, tél. 31-98-31.)

Restaurant du Marché, sur la carte duquel je relève un filet de porc mijoté au lait ainsi que quelquefois la soupe de châtaignes, la [...]rèche au miel avec encore une vingtaine de sorbets et glaces dont la glace du mendiant (noix, noisettes, amandes, raisins secs). (59, rue de Dantzig, à Paris-15e tél. 828-31-55.)

Le Chêne Vert, où Jean Giraudon, à présent assisté de son fils en cuisine, ajoute à sa célèbre terrine de ris de veau et à son poulet au fromage une cervelle d'agneau au citron vert et une raie aux câpres. J'ai aimé aussi son râble de lièvre à la vigneronne. (Saint-Pourçain-sur-Sioule (03), tél. 45-40-65.)

La Via Veneto. Dans ce cadre particulièrement agréable, le soir, aux chandelles et sur fond de guitare, la soupe de poissons et les [...]icciata sont exquises. J. Simon y ajoute le *Carpaccio* (filet de bœuf cru émincé à l'huile d'olive et citron) et le *vitello* cru au lemon, deux entrées intéressantes avant ou après les pâtes fraîches aux morilles. (13, rue Quentin-Bauchart, à Paris-8e, tél. 723-76-84.)

LA REYNIÈRE.

LA GRANDE BOLÉE

LA consommation de cidre augmente, paraît-il. Ses exportations aussi, bien que, cette année, la récolte soit déficitaire. Sauf sur place, avec le cidre « fermier » (l'autoconsommation est importante), on trouvera dans le commerce du cidre « bouché » en bouteilles dites champenoises, brut ou doux. Faut-il préciser que je préfère le brut ? En tout cas, c'est ce brut qu'il faut utiliser en cuisine.

La preuve en vient d'être donnée par Raymond Oliver (en son Grand Phœnix, *11, rue Saint-Benoît, 75006 Paris, tél. : 260-87-41) avec un menu remarquable : soupe au cidre ; salade de canard sauvage au vinaigre de cidre ; filets de sole et ris de veau au cidre...*

A remarquer que si les pommes à couteau d'autrefois cèdent la place à la triste golden, les pommes à cidre, au contraire, se perpétuent. Il en existe près de quatre cents espèces. Autant qu'à la parution du fameux Traité du Sidre *de Julien le Paulmier, en 1584.* — L. R.

● *Le Vin de Champagne*, aux éditions Montalba. Très beau livre illustré. Dans la préface, M. Armand Lanoux attribue à Jean Bruce la paternité du commissaire San Antonio, née de l'imagination de Frédéric Dard. Et pour célébrer le champagne, ce qui est son droit, un certain Pudlowski traite le whisky de « boisson interlope », ce qui est ridicule. Dommage !

● Le vieux *Chien qui fume*, aux Halles, vient d'être repris. Par des Vietnamiens.

AUX « JUS » !

Parfums d'automne

INCONTESTE jusqu'en 1968 sur le marché américain, le parfum français, cadeau de prestige par excellence, doit faire face aujourd'hui à une réalité très différente, d'où les nombreux lancements de cet automne.

En effet, après avoir racheté des maisons françaises et des noms de couturiers, conclu toutes sortes d'accords de distribution, les gros trusts américains de la beauté et de la pharmacie, entre autres, se sont tournés vers les hauts de gamme avec des *« jus » de luxe, s'adressant* d'ailleurs aux spécialistes de Grasse, mais avec l'optique dynamique qui caractérise *leurs entreprises commerciales.*

Les études prospectives du marché, *explique Jean-Michel Hautefort,* secrétaire général de la Fédération française de la parfumerie, démontrent que les produits alcooliques dans ce secteur : parfums, eaux de toilette, cologne, etc., sont appelés au cours de la décennie à venir à un taux de croissance supérieur à celui de l'industrie des cosmétiques. Il faut donc recourir à d'autres *méthodes de conception,* de présentation et de distribution pour arriver à équilibrer une présence française *réelle dans les grands* magasins qui, là-bas, réalisent 80 % des ventes de parfumerie, tout en maintenant le standing des couturiers et des parfumeurs de luxe.

Les grandes maisons de Grasse *travaillent en ce moment* à allier les notions françaises de « parfum vivant » à celles des Américains, amateurs de sensations fortes et directes plutôt que de subtilités. Le tout est d'y faire face avec une créativité efficace et les investissements à l'échelle de ce continent...

Opopanax

« Opium », d'Yves Saint-Laurent, n'est *pas un mélange passe-partout.* Comme tout ce que réalise le couturier, « on s'y adonne » selon le slogan de lancement... ou pas. C'est une senteur à la Schéhérazade, *composée de benjoin de* Siam, d'opopanax, de myrrhe, de jasmin et de coriandre. Sa présentation en « parfum-bijou », dans un étui corail sur une cor*delière de passementerie à gland,* en fera le colifichet à succès.

« Private Collection », d'Estée Lauder, se révèle déjà un succès outre-Atlantique. Avec lui, sa créatrice, blonde au teint clair et aux yeux bleus, joue la clientèle *internationale de grand luxe* avec des extraits parfumés, des absolus rares et précieux où les notes florales ressortent sur un fond épicé, au sillage présent et subtile. Sa présentation est simple *comme* une robe de haute couture : flacon en forme d'amphore givrée, à bouchon en cabochon ou doré sur le vaporisateur.

Chanel, en parfumerie, représente une valeur stable, symbole de l'élégance immuable de la rue *Cambon. Il suffit de rappeler que* la tenue de nuit préférée de Marilyn Monroe était le « 5 » pour s'en assurer. Aussi Guy Leyssène, président des Parfums Chanel, *a-t-il préféré s'associer au coutu*rier Ungaro qui signe son premier « jus » dans le style jeune, éclatant et un rien insolent qui est le sien. Le flacon rectangulaire *et plat est coiffé d'un bouchon* bleu émail. Il est d'emblée, présenté en vaporisateur rechargeable sans gaz, et bénéficiera de la très forte implantation de la *société mère à travers le monde,* à laquelle il apporte une diversification très astucieuse.

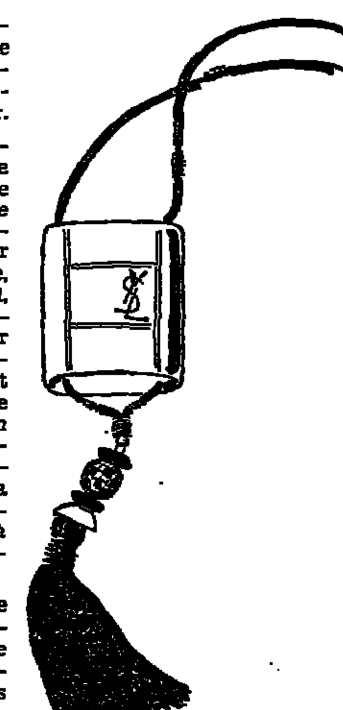
Jean Patou ajoute à sa gamme importante de « Joy », « Amour-Amour », « Câline », « Eau de 1000 » dérivé d'un parfum sur mesures *« 1000 » proposé en flacons* numérotés il y a quelques saisons. A notes dominantes de santal de Mysore, d'osmanthus de Chine et de jasmin, cette « eau » se place parmi les fragrances précieuses tenaces.

« J'ai osé », de Guy Laroche, corse de notes épicées pour compléter son « Fidji », vert et flor[al] *qui figure dans le tiercé des be[st]*-sellers en France (avec « l'Air [du] temps » de Nina Ricci et « M[a]dame Rochas »).

« Chunga », de Weil, se si[tue] aussi dans ces compositions orie[n]tales et fruitées qui caractéris[ent] le millésime de 1977.

Enfin, « Miss Worth » suit [la] tradition plus verte et florale [qui] n'est pas sans rappeler en n[otes] *de tête de « Fleurs de Rocaill[e] »* de Caron.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)
Parfum-bijou d'Yves Saint-Laure[nt].

TROUVAILLES

Chauffage

Poêle rétro

La mode rétro est entrée aussi *dans le domaine du chauffage.* De Dietrich vient de rééditer, en nom*bre limité, un magnifique poêle* en fonte. C'est la réplique exacte du modèle créé il y a près d'un siècle ; ses parois entièrement sculptées et ciselées en font une pièce de collection. *Chacune des deux portes* du foyer est ornée d'un buste (une Lorraine et une Alsacienne en coiffe régionale). Le prix de ce poêle l'apparente plutôt à une œuvre d'art *(2 390 francs), mais il est* conçu pour chauffer effectivement *au bois. Une façon, onéreuse mais* originale, de redécouvrir le charme d'un chauffage à l'ancienne.

★ Poêle « Alsace-Lorraine », De Dietrich, 2, rue Georges-Clemenceau, 67110 Niederbronn-les-Bains.

Cuisine

« Steak and kidney pie »

Des invités imprévus ? Un dîner en tête à tête sans effort ? Les croustades fraîches au bœuf et aux rognons de Saint-Michael (steak and kidney pie) sont désormais li*vrées régulièrement chez Marks &* Spencer, selon une recette traditionnelle anglaise, à croûte de pâte brisée. Il suffit de les réchauffer *dans leurs barquette d'origine pen*dant trente minutes pour obtenir un plat de résistance confortable pour *trois personnes. A renforcer éven*tuellement par un potage, une salade et un dessert approprié à la mi-temps d'un bridge dominical. 22 francs au rayon d'alimentation *du sous-sol de Marks & Spencer,* 35-37, boulevard Haussmann, ainsi qu'au nouveau point de vente du centre commercial de Rosny-2.

Linge

A vos souhaits !

Voilà arrivé l'automne, les sau*tes de température et les rhumes* de cerveau. Parmi les trésors du rayon de vêtements de travail de la Samaritaine, des mouchoirs géants apporteront douceur et ré*confort aux victimes du coryza ré*fractaires aux mouchoirs de papier. Ils mesurent 48 cm au carré, sont en métis, mélange de lin et de coton, d'une finesse agréable. Ils existent en trois couleurs de quadrillage [illegible] : bleu, marron ou vert sur fond blanc. Vendus par lots de six, 41,80 francs, ils supportent le lavage à 60 °C et plus en machine à laver. Mieux vaut, d'ailleurs, les y passer avant de *s'en servir afin d'en rincer l'apprêt.*

Maison

La bonne cloison

Pour monter soi-même une cloison, aussi facilement qu'un jeu de construction, de nouveaux modules de faible encombrement sont *en particules de bois agglomérées.* Ces éléments de 30 × 60 cm ou 30 × 30 cm, ont leurs bords soit rainurés, soit munis de languettes pour permettre leur emboîtement. *Sur des profils de bois, verticaux* et horizontaux, formant l'ossature, la cloison se monte sans effort, module après module. Un système de vérins permet de la fixer solide*ment entre sol et plafond. Les élé*ments carrés et rectangulaires *existent en deux épaisseurs,* 50 mm et 70 mm, et leur surface poncée peut être peinte ou tapissée (133,50 francs le carton, en 50 mm, représentant 1 mètre carré de surface). *D'autres modules, de mêmes dimensions,* sont vendus à *décor en stratifié blanc ou de cou*leur ou en imitation bois. A titre d'exemple, un bricoleur moyennement doué peut monter une cloison d'une dizaine de mètres carrés en une heure, la seule difficulté résidant en un bon équerrage de départ entre le sol et le mur.

★ Matéria, 52, rue Galande, 75005 Paris.



Treize ou plus...

Des tables avec les coudées franches

LES grandes tables de repas connaissent un regain d'intérêt. Sans doute parce *qu'on a retrouvé le plaisir d'inviter* ses amis à déguster des plats *simples, faciles à préparer ou qui* mijotent longuement sans surveillance. Il faut de la place pour se réunir à huit ou dix autour d'un bœuf mode ou d'une fondue ; à raison de 60 cm par convive (pour manger à l'aise), les tables d'aujourd'hui atteignent 2 mètres de long et plus.

Pour installer à demeure l'une de ces longues tables, une vraie salle à manger s'impose. Dans un appartement moderne, selon la disposition du séjour (tout en longueur ou deux pièces en équerre), il est possible de créer une partie distincte pour les repas, délimitée par un décor mural différent, éventuellement surélevée par un podium, et fermée par une paroi japonaise faite d'écrans de tissu coulissant les uns devant les autres.

Les tables rectangulaires fixes, *en bois clair, plaisent* aux jeunes qui adoptent un style décontracté. Un plateau en pin massif naturel verni, de 1,83 m × 0,85 m, repose sur deux pieds *en croix* reliés par une barre transversale (Habitat, 900 F). Quatre pieds, droits et doubles, servent de support à une table en sapin massif mesurant 1,95 m × 0,75 m (1 350 F) ; elle est entourée de chaises dont l'assise en toile bise est fixée par des pattes de cuir sur l'armature de bois *clair*, 415 F (Persona). Une très grande table, 2,15 m × 1 m, à *coins arrondis et en frêne naturel*, est montée sur de gros pieds *cylindriques* (« Forrestal », 3 709 F, chez Le Bihan).

Une toute nouvelle et très longue table ovale, de 2,30 × 1,10 m, a son plateau en marbre blanc ou vert, qui est soutenu par deux blocs de marbre (Charron, 5 300 F en marbre blanc). Roland Haeusler a exposé au dernier Salon des artistes décorateurs une table de forme tonneau, de 2 mètres de long, en frêne massif satiné et dont le piètement original est *en glace* transparente ; elle est accompagnée d'un bahut, très long et très bas, à poignées de glace. Cet ensemble est visible *chez A.M.C.-Regain.*

Du marbre et du laqué

L'exiguïté de certains appartements amène à choisir une table de dimensions normales mais qui peut s'agrandir par le jeu d'allonges. Ces tables, très en vogue actuellement, existent en diverses formes.

Parmi les tables carrées, la plus simple est en aggloméré plaqué frêne *verni*, naturel ou teinté noir ; sur son plateau de 90 centimètres *de côté s'accrochent* deux allonges de 45 centimètres par un *système de charnières (Habitat*, table « Moggy », 1 300 F). Une autre table carrée, de 95 centimètres de côté, en frêne naturel, a son plateau qui se tire d'un côté et se dédouble, offrant alors une longueur de 1,90 mètre (Rouve, 2 000 F). Presque carrée, puisqu'elle mesure 1,20 × 1 mètre, une très belle table en laque encadrée de filets or, est dotée d'un double plateau ; celui du dessus s'ouvre par le milieu et chacune des allonges *se déploie* vers l'extérieur, maintenue par des tirettes. La table *ouverte* mesure 3,40 × 1 mètre et peut *accueillir dix convives (Boutique* « 7 × 7 », 7 900 F).

Reprenant le système — classique sur les tables en bois, — d'allonges qui se tirent en bout et se rangent en se glissant sous le plateau, une table rectangulaire a *son piètement en acier satiné* mat et son dessus en glace fumée. *Fermée, elle mesure* 1,40 × 0,90 mètre, ses deux allonges tirées, *elle fait* 2,10 *mètres de long* (Artélano, 2 600 F, chez Persona).

Une pratique table ovale, de 1,20 × 1 mètre, est en aggloméré plaqué frêne, avec des pieds disposés en chevrons. Son système d'allongement est astucieux : la table s'ouvre par le milieu et découvre un casier vertical (faisant partie du piètement) dans lequel est repliée une allonge de 42 centimètres (Stillwood, 1 726 F, chez Le Bihan).

C'est également par le centre que *s'agrandissent* les tables rondes. D'aspect rustique, une table en orme *massif* est *dotée* d'une allonge de 40 cm, avec possibilité d'une allonge supplémentaire (« Normandie », 2 857 F, A.M.C.-Regain). Elle est entourée de chaises en orme garnies de paille blanche. Monté sur des pieds en bois tourné façon bambou, un plateau en stratifié noir, de 1,20 m de diamètre, s'ouvre pour recevoir une allonge de 60 cm ; une deuxième allonge peut s'incorporer au centre de la table, soutenue par un pied complémentaire (6 300 F avec une allonge, chez « 7 × 7 »).

Michel Boyer vient de créer une table ronde dont la qualité et la conception inédite justifient le prix de 15 000 F. Le plateau central ainsi que les deux allonges sont en ramin, bois clair finement veiné. Le piètement, en bois laqué noir satiné, se compose de quatre éléments courbes qui s'imbriquent, deux par deux, en position fermée ; ils se séparent par un système de glissières pour recevoir les allonges. Le plateau de base mesurant 1,30 m de diamètre *et chacune des allonges* 60 cm, l'ensemble forme une très grande table *ovale autour de* laquelle peuvent prendre place une douzaine de personnes. *Cette* table est présentée en exclusivité chez Rouve.

JANY AUJAME.

★ Habitat, 35, avenue de Wagram et Maine-Montparnasse, à Paris ; vente par correspondance, 78630 Orgeval ; Persona, 47, rue de l'Université, 75007 Paris ; Le Bihan, 25, faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris ; Charron, 3 ter, boul. de Charonne, 75011 Paris et concessionnaires en province : A.M.C.-Regain, 105, boul. Magenta, 75010 Paris ; Rouve, 94, rue de Rennes, 75006 Paris ; « 7 × 7, Village suisse, av. de Suffren, 75015 Paris.

L'ARRIVÉE DU « VIYELLA »

Désormais suivi par les magasins de tissus au mètre, le viyella arrive de Grande-Bretagne. Il s'agit *d'un mélange naturel de fil de laine mérinos et de coton long fibres à raison de 55 % laine, 45 % coton, ce qui apporte au tissu les qualités de rétention de chaleur, de solidité et d'aération, particulièrement appréciées en mode enfantine, en prêt-à-porter* féminin et en chemiserie *masculine.*

Ce tissage simple et souple a le gonflant nécessaire à un tissu toute saison. Les couleurs pour l'hiver sont à base de camaïeux de rouges rustiques, de bleus vifs et sourds ainsi qu'une gamme oscillant entre *l'ivoire et le brun foncé, en unis, en petits semis de fleurs, ou grands dessins de cachemire stylisés, ainsi qu'en carreaux de toutes tailles, ces derniers destinés au sportswear et à la mode masculine.*

Le viyella, en 115 cm de large, se vend 55 francs environ le mètre chez *Max*, 50, *Champs-Elysées, et dans les magasins* Bouchara à travers la France.

Clin d'œil

LADY-SUD

EN ce qui concerne la silhouette, le vêtement, la coiffure, le maquillage et le comportement social, la femme américaine des Etats du Sud pourrait passer pour rétrograde. Elle rejette, en effet, certains canons de la mode européenne de ces dernières années qui donnent aux filles d'Eve l'apparence d'éphèbes longilignes, quelquefois décharnés, et leur imposent le vêtement unisexe, ce qui prête parfois à confusion.

La lady de La Nouvelle-Orléans, d'Atlanta, de Houston ou de La Mobile n'a pas honte de ses formes, accepte de les mettre en valeur et cultive son charme. C'est une femme-femme. Pour ne s'être jamais sentie aliénée par une civilisation qui laisse volontiers les responsabilités matérielles aux hommes, l'épouse sudiste entend perpétuer à son avantage une tradition courtoise, le respect et la considération émue que les « cavaliers » d'avant la guerre civile portaient aux belles et languides créatures qui faisaient le charme des plantations. Les dames noires ont, dans ce domaine, parfaitement assimilé les mœurs de leurs sœurs blanches. Plantureuses ou sveltes, elles savent, elles aussi, ne pas redouter les jugements masculins.

En matière de coiffure, par exemple, rares sont les élégantes sudistes qui ont adopté les cheveux courts. Elles préfèrent les toisons opulentes du genre de celle de Rita Hayworth dans Gilda *aux coupes style Jeanne d'Arc au bûcher. Beaucoup restent fidèles au chignon volumineux ou aux boucles empilées genre pièce montée, coiffure toujours consciencieusement laquée, surtout dans la basse vallée du Mississippi où le taux d'humidité atteint fréquemment 100 %. Les coiffeurs de La Nouvelle-Orléans ou de Baton-Rouge ont la main faite à ces architectures capillaires, et les Européennes de passage qui confient leur tête à ces artistes ont quelquefois du mal à se reconnaître en quittant leurs salons.*

En ce qui touche au maquillage, il suffit de franchir les portes d'un supermarché ou d'un grand magasin pour apprécier l'impressionnante surface occupée par les comptoirs où se dispensent les artifices de la beauté.

Autre domaine prodigieusement approvisionné par des créateurs imaginatifs, celui de la lingerie féminine, et, plus spécialement, de la lingerie de nuit. A croire que les dames du Sud ont plus que les autres le souci d'apparaître dans l'intimité vêtues avec recherche.

Sachant jouer des transparences ensorcelantes, des fristouillis sophistiqués (et charitablement dissimulateurs parfois), des couleurs éclatantes, des imprimés toniques, les créations proposées ici font qu'au seuil de la chambre à coucher ou à l'heure du breakfast les femmes se montrent parées de lamé d'or ou d'argent quand elles ne s'emmitouflent pas dans la plume de cygne synthétique !

Pudibonde et puritaine, l'Américaine des Etats du café et de la canne à sucre ose ainsi, avec une touchante candeur, se présenter à son mari dans les atours d'une « cocotte » des années folles.

Si l'on propose peu de pyjamas à l'étage des vêtements de nuit, on trouve, en revanche, plus d'ensembles-pantalons que de robes ou de jupes au rayon du prêt-à-porter de jour. Tout le monde sait que de ce côté-ci de l'Atlantique les femmes portent la culotte. Les Sudistes ont fini par venir au pantalon dont l'usage longtemps les choqua. Aujourd'hui, les ensembles trois-pièces (pantalon, veste et gilet) occupent sur des tourniquets des centaines de mètres carrés dans les grands magasins. Grâce à la mode nouvellement importée des « coordonnés », on les trouve accompagnés de corsages, de chemisiers et de chasubles dans les mêmes tons. Parfois, une jupe fait partie du lot, ce qui permet à la cliente de disposer d'un tailleur pour un petit supplément de prix. De nouveaux textiles artificiels doux comme la soie ou moelleux comme la laine se déploient en un éventail considérable de coloris, à des prix qui font rêver les visiteuses françaises : on peut enlever un trois-pièces pour moins de 20 dollars (100 francs), le mettre dans la machine à laver et le passer le lendemain matin sans avoir eu à brancher son fer électrique.

Ce qui laisse aux femmes du Sud plus de temps pour faire du shopping, regarder la télévision, tenir des conversations téléphoniques avec leurs amies et déguster des tartes aux noix de pécan nappées de crème glacée, toutes activités propres à développer comme il se doit leur féminité.

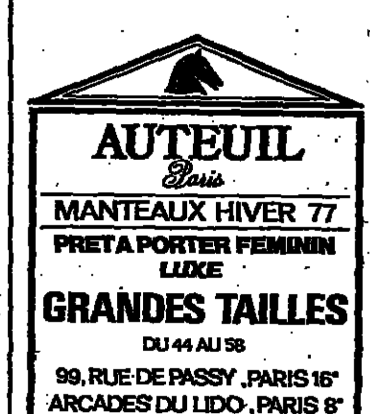
MAURICE DENUZIÈRE.















Hippisme

Le sacre de « Dom Hélion »

IL peut arriver que, chez les chevaux aussi, la vie commence à quarante ans.

C'est en tout cas à cet âge — du moins à son équivalent équin : sept ans — que *Dom Hélion* accède au rang de vedette.

Cet élève de François Mathet, fils de *Tapioca*, avait déjà suscité beaucoup d'espoirs, en plat, dans sa jeunesse. Il ne les tint pas tous, ne se classant, par exemple, que cinquième du prix Greffulhe, où l'on avait pris sa pointure. Il fut alors acheté par Jacques Géneau, qui débutait dans la carrière d'entraîneur.

Géneau n'achète pratiquement jamais de poulains. Il préfère payer — cher — des sujets ayant déjà montré quelque chose sur la piste. La formule est bonne quand on a des clients capables de l'assumer : on diminue les risques et on gagne du temps.

Avec sa nouvelle recrue, le jeune entraîneur n'en perdit pas. *Dom Hélion* était entré dans son écurie au mois de juillet. Il n'avait encore jamais vu un obstacle. Deux mois plus tard, il était en mesure de débuter à Auteuil, dans le prix *Finot*, et il gagnait.

« *Avec n'importe quel autre cheval tenter le « Finot » après seulement deux mois de travail aurait été une gageure*, reconnaît l'entraîneur. *Mais celui-là avait des dons de sauteur exceptionnels.* »

Il les mit à profit pour se hisser progressivement, au long des saisons 1974 et 1975, jusqu'à une seconde place (derrière le « Rothschild » *Mazel Tov*) dans la Grande Course de haies. Mais, là, le tendon d'un de ses antérieurs craquait. *Dom Hélion* devait rester absent des pistes deux ans. Quand il reparut, au mois de février dernier, ce fut pour s'orienter vers une nouvelle spécialité : le steeple. Il accédait, cette fois, à la souveraineté, gagnant à chacune de ses sorties. Dimanche, dans le prix La Haye-Jousselin, c'était son sacre. Sautant avec la sûreté d'un cheval de jumping, accélérant exactement *là où son jockey le lui* demandait, reprenant son souffle quand il l'y autorisait, bref, parfaitement docile, parfaitement « mécanisé » et par conséquent parfaitement efficace, il laissait à *cinq longeurs* le moins exténué de ses adversaires, *Chinco*, et à vingt le suivant, *Le Pompier*, second du Grand Steeple.

Il est bien vrai que, selon l'expression de son entraîneur, ce cheval « *sait lire et écrire* ». Entendez qu'il court presque autant avec la tête qu'avec les jambes. On l'a bien vu au long des quelque 1 000 mètres qu'a duré sa lutte avec *Fair Tom*. Les deux chevaux étaient en tête de la course, côte à côte. Sur le plat, *Fair Tom*, galopant à longues foulées, paraissait dominer chaque fois la situation. C'est que *Dom Hélion*, au contraire, commençait, loin avant l'obstacle, *à raccourcir* sa foulée, calculant sa course pour arriver, sans hiatus, à la bonne distance d'appel. *Fair Tom* courait : *Dom Hélion* semblait penser. Sur l'obstacle, la tête de celui-ci reprenait l'avantage sur les jambes de celui-là, qui s'élançaient trop tôt, ou trop tard, et se fatiguaient, par conséquent, à des efforts inutiles. *Au rail ditch*, la cause était définitivement entendue : *Fair Tom*, les muscles déjà *noués, culbutait*. *Dom Hélion*, que son jockey, pressentant depuis 100 mètres cet épilogue, avait eu *la bonne idée d'écarter* de son sillage, continuait, imperturbable, une route désormais triomphale. *Au bout de cette route, sauf accident*, le Grand Steeple 1978.

L'escalade des prix des services

Dans un registre un peu inférieur, Auteuil a, dimanche, confirmé une autre réussite : celle du jeune *Brouhaha*, vainqueur dans un excellent *style, sous* le *poids, sévère pour un* « quatre ans », de 67 kilos, du prix Guillaume de Précomtal, qui constituait sa seconde sortie sur les haies, la première ayant déjà été victorieuse.

Brouhaha est fils de *Paris Jour*, étalon des haras nationaux, dont les produits font d'excellents chevaux d'obstacles, mais qui est, malheureusement, dédaigné par les éleveurs, Mme Del Duca (chez qui il naquit) étant l'un des seuls à l'utiliser. Il faut préciser que, par sa mère, *Brouhaha* est aussi petit-fils de *Wild Risk*. Génétiquement parlant, cela aide...

La génétique équine, il va en être beaucoup question, ce week-end, à Deauville, où se tiennent les annuelles ventes de poulinières et la dernière vente de yearlings de l'année.

Du côté des yearlings, un numéro qui, sur le papier, paraît exceptionnel : *Wergem*, par *Stratège* et *Blue Murder*, propre frère, par conséquent, de *Cosmopolitan*, qui vient de gagner le Critérium de Maisons-Laffitte, et s'annonce comme un sujet de grand avenir : *Wergem* avait déjà été présenté aux ventes d'août. D'assez petite taille — ce qui n'est pas étonnant et ne devrait pas rebuter, s'agissant d'un petit-fils de *Sanctus* — et son aîné n'ayant pas encore, à l'époque, montré tout ce dont il était capable, il n'avait pas atteint le prix de réserve fixé par son éleveur, le docteur Jolibois. Il devrait, cette fois, faire s'ouvrir beaucoup de carnets de chèques.

Chez les poulinières, rien d'exceptionnel. Ce qui l'est prend désormais le chemin des ventes *de Newmarket ou de Dublin*, où, par exemple, on vendra, la semaine prochaine, la plus grande *partie de l'effectif de M. Henri* Berlin. Le marché français est malade. Nous avons, personnellement, *beaucoup espéré de l'impulsion* que paraissait pouvoir lui donner Guy de Rothschild, élu en 1975 à la *présidence* du syndicat des éleveurs. Voilà exactement un an, au dîner de l'élevage, il tenait des *propos* novateurs, regrettant, par exemple, l'escalade des prix des services des étalons, escalade qui ne peut que servir les intérêts des autres marchés du pur-sang. Hélas, il *ne pratique pas, pour son propre* compte, la désescalade. Il est en train de syndiquer *Crystal Palace* et *Lighting*. Une part de chacun des deux chevaux coûte 400.000 francs, ce qui revient à les évaluer, ensemble, à 16 millions de francs.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 736

Un cours de stratégie

(Tournoi international Leningrad, 1977.)

Blancs : VAGANYAN
Noirs : KNEZEVIC.
Défense hollandaise.
Variante de Leningrad.

1. d4	f5	22. Cé2	Cç5
2. Cf3	Cf6	23. Cf-d4	Cç-é4
3. g3	g6 (a)	24. Dç2	Dé5
4. Fg2	Fg7	25. Tb7	Fh6
5. 0-0	0-0	26. Cf4	Dé8 (t)
6. ç4 (b)	d6	27. Td-b1 !	Fg7
7. Cç3 (c)	ç6 (d)	28. Cd3 !! (u)	ç5 (v)
8. d5 (é)	é5 (f)	29. Cb5 (w)	Fç6 (x)
9. d×é6 (g)	F×é6	30. T×f7	D×f7
10. b3 (h)	Ca6 (i)	31. C×d6 ! (y)	Dé7
11. Fé3 (j)	Dé7 (k)	32. C×é4	f×é4 (z)
12. Ta-ç1	Cç5	33. Cf4	Ta-é8
13. Fd4 ! (l)	Fd7	34. Td1	Dé5
14. Dd2 ! (m)	Cé6	35. h4	Tb8
15. F×f6 ! ! (n)	T×f6 (o)	36. Tb1	Té8
16. b4 ! (p)	Cd8	37. Td1 (aa)	Tb8
17. b5 !	Cé6 (q)	38. Fh3	Tb2
18. Tf-d1 !	Ff8 (r)	39. Td8+	Rf7
19. b×ç6	b×ç6	40. Dd1	Ff6
20. Tb1 !	Tf7 (s)	41. Tç8 !	abandon. (ab)
21. é3	Df6		

NOTES

a) Cette combinaison de la Hollandaise et de l'Est-Indienne est le fruit des efforts de joueurs de Leningrad comme Kortchnoï et Kopylov, qui réussirent à introduire dans les grands tournois ce système, après en avoir éprouvé pendant plusieurs années les faiblesses et les possibilités.

b) 6. d5 est peu joué mais demeure valable : par exemple, 6..., ç6 : 7. ç4, Ca6 ; 8. Cç3, Cç5 ; 9. Fé3, Da5, (ou 9..., Cf-é4 ; 10. C×é4, C×é4 ; 11. Cd2, F×b2 ; 12. C×é4, f×é4 ; 13. F×é4, F×a1 ; 14. D×a1 avec avantage aux Blancs) ; 10. Dd2, Ca4 ; 11. C×a4, D×a4 ; 12. b3, Da6 ; 13. Fd4, ç×d5 ; 14. ç×d5, Dd6 ; 15. Tf-d1, D×d5 ; 16. Db4, Df7 ; 17. Cg5, Dé8 ; 18. F×b7, F×b7 ; 19. D×b7 et les Blancs sont mieux (Darga, Cobo, La Havane, 1964).

c) Ici encore les Blancs peuvent empêcher le développement du C-D noir sur ç6 par 7. d5. Dans ce cas, les Noirs peuvent répliquer par 7..., ç5 ; 8. Cç3, Ca6 suivi de Cç7 et de b7-b5 ou par 7..., Ca6

d) Un autre plan est 7..., Cç6 ; 8. d5, Cé5 ; 9. C×é5, d×é5 ; 10. é4, é6 ; 11. Db3, é×d5 ; 12. ç×d5, Cé8 ; 13. f4, Cd6 ; 14. f×é5, F×é5 ; 15. Fh6, Tf-é8 ; 16. Fé3, a6 ; 17. Ta-é1, Dé7 ; 18. Fç5, Dg7 avec égalité (Bovner-Vinogradov, Leningrad, 1947).

e) Outre cette attaque immédiate au centre, 8. b3 et 8. Dç2 sont possibles.

f) La réplique la plus active.

g) 9. é4 ne donne rien : 9..., c×d5; 10. ç×d5, Ca6.

h) On défend généralement le pion ç4 par 10. Dd3 avec les suites 10..., Ca6 ; 11. Ff4, d5 ou Cé8 et 10... Cb-d7 ; 11. Ff4, Cb6 ; 12. b3, Cé4 ; 13. Cd4, C×ç3 ; 14. C×é6, Dé7 ; 15. Fd2, D×é6 ; 16. F×ç3, Ta-é8 ; 17. F×g7, R×g7 ; 18. é3 et la position des Blancs est préférable (Uhlmann-Zwaig, Halle, 1967). Le coup du texte propose un gambit intéressant.

i) Que les Noirs refusent avec sagesse : si 10..., Cé4 ; 11. C×é4, F×a1 (ou 11..., f×é4 ; 12. Cd4, Ff7 ; 13. F×é4, Dé7 ; 14. Fg2, ç5 ; 15. Cç2, F×a1 ; 16. C×a1, Cç6 ; 17. Cç2); 12. Fh6, Fg7; 13. F×g7, R×g7; 14. Dd4+, Rg8; 15. C×d6, Dé7 ; 16. é4, f×é4 ; 17. C×é4, Cb-d7 ; 18. Tf-é1 avec une forte initiative des Blancs (Buchman-Blechzin, Leningrad, 1968). Est possible aussi après 10..., Cé4 ; 11. C×é4, F×a1 ; 12. Fg5, Dç7 ; 13. D×d6.

j) Meilleur que 11. Fb2, Rh8 ; 12. é3, d5 ; 13. ç×d5, C×d5 ; 14. Dç1, Dé7 avec égalité (Najdorf-Panno, Mar-del-Plata, 1968).

k) Après 11...,d5 les Blancs sont toujours disposés à donner la qualité par 12. ç×d5, C×d5 ; 13. C×d5, F×a1 ; 14. D×a1.

l) La poussée d6-d5 est maintenant injouable à cause de 14. ç×d5, C×d5 ; 15. C×d5 et le Cç5 est en prise. Mieux valait ici 13..., Rh8 afin de donner au F-D la case de fuite g8.

m) Finement joué. Les Blancs ne craignent pas 14..., Cf-é4 ; 15. Dç2, après quoi l'échange des F sur cases noires affaiblirait la position ennemie.

n) De nouveau un échange remarquable, du point de vue positionnel. Les Blancs acceptent de se priver de leur F-D qui paraissait pourtant si précieux.

o) En effet, si 15..., D×f6 ; 16. D×d6 et si 15..., F×f6 ; 16. Tf-d1, Fé5 ? ; 17. C×é5, d×é5 ; 18. D×d7.

p) Otant au C la case ç5.

q) Revenant s'installer sur ç5.

r) Mais si 18..., Cç5 ; 19. b×ç6, b×ç6 ; 20. Cd5 ! gagnant la qualité (20..., ç×d5 ; 21. D×d5+ et 22. D×a8). Tout cela justifie l'échange 15. F×f6 qui forçait la réponse 15..., T×f6 supprimant la communication des T !

s) Si 20..., Cç5 ; 21. Cd5 !

t) Les faiblesses ç6 et d6 sont difficiles à défendre.

u) Quel cours de stratégie ! Les Blancs, après avoir méthodiquement posté leurs pièces, menacent ç4-ç5 : si les Noirs répondent sur cette poussée par d5, un C blanc s'installera en é5 soutenu par f4 !

v) Ce nouvel affaiblissement du pion d6 est sans aucun doute une faute positionnelle. En vérité, face à la constellation des forces blanches, il est peu facile de trouver une défense sérieuse.

w) Menaçant à la fois 30. C×d6 et 30. Cç7.

x) 29..., F×b5 n'améliorait rien.

y) Le fruit de l'excellente stratégie des Blancs. Si 31..., C×d6 ; 32. F×ç6 menaçant 33. F×a8 et 33. Fd5.

z) 32..., F×é4 ; 33. F×é4, D×é4 était meilleur.

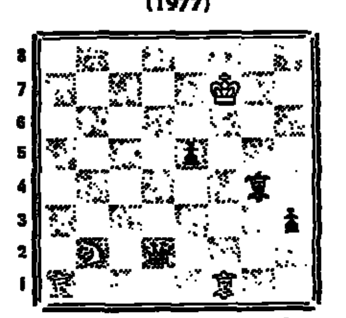
aa) Gagnant du temps à la pendule.

ab) Car si 41..., T×a2 ; 42. Fé6+, Rg7 ; 43. Tg8+, Rh6 ; 44. Dg4 avec la terrible menace 45. T×g6+.

CLAUDE LEMOINE.

● KORTCHNOI a demandé et obtenu le report de la première partie qui l'opposera à Spassky dans la finale du tournoi des candidats au championnat du monde. C'est le lundi 27 novembre que s'engageront, à Belgrade, les hostilités.

A. BELENKINE (1977)



BLANCS (4) : Rf7, Fa1 et f1, Cb2.

NOIRS (4) : Rd2, Fg4, Pé5 et h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME N° 735.
A. CHITOV. 1976.

(Blancs : Rg1, Ta8, Fh3 et h2, Pb5, d4, d6 et f6. Noirs : Ra8, Tb8, Fa7 et ç8, Pb6, b7, d5, d7, f7, g6 et g5. Mat en dix coups.)

1. Ff1 !, g4 ; 2. Rg2 !, g5 ; 3. Fg1 !, g3 ; 4. Th1 ! !, g4 ; 5. Fç4, d×ç4 ; 6. d5, ç3 ; 7. F×b6 !, F×b6 ; 8. Ta1+, Fa7 ; 9. b6, ç2 ; 10. T×a7 mat.

bridge N° 733

Pas d'échec à Matt

Quand vous regardez cette donne d'un championnat d'Amérique par paires (Las Vegas 1974), vous pensez qu'il a fallu... l'amabilité des adversaires pour ne pas faire *échec à Matt Granovetter* qui avait déclaré un chelem. Or, après l'entame normale de la dame de cœur, le chelem était imbattable à condition de le jouer aussi bien que le déclarant (qui ne voyait pourtant que deux jeux !).

	♠ A R 6 5 ♥ 8 3 2 ♦ — ♣ A D 10 9 8 7	
♠ 7 4 2 ♥ D V 10 5 ♦ 9 4 3 2 ♣ 5 3	N O E S	♠ D V 8 3 ♥ 9 4 ♦ A V 7 5 ♣ R V 2
	♠ 10 9 ♥ A R 7 6 ♦ R D 10 8 6 ♣ 6 4	

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	2 ♠	passe
2 SA	passe	6 ♣	passe...

Ouest ayant entamé la dame de cœur, *comment Granovetter, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Réponse :

Granovetter prit avec l'as de cœur, puis il joua le roi de carreau qu'il coupa avec le 7 de trèfle du mort. Il tira ensuite as roi de pique et coupa le troisième pique avec le 4 de trèfle. Il rejoua carreau qu'il coupa avec *le 8 de trèfle du mort* et continua pique. Il coupa avec le 6 de trèfle et *ne fut pas surcoupé !*

Il imagina alors la distribution exacte et il fit une nouvelle coupe à carreau avec le 9 de trèfle. Il reprit la main avec le roi de cœur et *coupa une quatrième fois carreau :*

	♥ 8 ♣ A D	
♥ V ♣ 5 3		♣ R V 2
	♥ 7 6 ♦ 8	

Nord joua le 8 de cœur coupé par le 2 de trèfle d'Est qui dut rejouer atout dans la fourchette du mort...

LE TEST DU SUPER CHAMPION

Quand vous demandez au *fameux champion italien* Pietro Forquet le coup qu'il préfère, il choisit en général la donne suivante. Si vous aimez les difficultés, cachez les mains d'Est-Ouest.

	♠ R D 6 ♥ D V 8 ♦ R 10 5 4 ♣ D 6 5	
♠ 10 9 2 ♥ 4 3 ♦ V 8 6 ♣ A V 9 8 3	N O E S	♠ A V 8 7 5 4 3 ♥ 5 ♦ D 7 ♣ 10 4 2
	♠ — ♥ A R 10 9 7 6 2 ♦ A 9 3 2 ♣ R 7	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	3 ♠	contre
passe	3 SA	passe	4 ♥
passe	4 SA	passe	6 ♥...

Ouest ayant entamé le 10 de pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de barrage de « 3 ♠ » est très gênante. Sud aurait pu déclarer « 4 ♥ », mais il a préféré contrer. Alors Nord, après s'être contenté de répondre « 3 SA », a fait un effort au second tour.

COURRIER DES LECTEURS.

Le championnat d'Europe des dames (726) :

« Avec : ♠ R 7, ♥ A 5, ♦ A R 10 9 6, ♣ R D 5 2, il me semble, *écrit F. H.*, qu'Ouest pourrait annoncer « 3 SA » au lieu de contrer.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	contre	passe	passe
1 SA	?		

Ce serait tout à fait irrationnel. Pourquoi, en effet, courir le risque de chuter alors que si l'on peut faire huit levées, l'adversaire chutera de deux levées contrées ? Entre une pénalité sûre et un contrat douteux, le choix n'est *pas une question de « timidité »*, mais de logique. Il se trouve que Nord, sur « 1 SA » contré, a pu sauver la mise en disant « 2 ♣ », mais si elles n'avaient pas eu six trèfles, les Anglaises auraient chuté lourdement sans qu'il y ait *de manche en Est-Ouest.*

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 54

Le temps en suspens

(match Pays-Bas-France, 1977)
Blancs : Schelma (Pays-Bas)
Noirs : Delmas (France)

OUVERTURE 35-30

1. 35—30 (a)	20—25! (b)	16. 31—26 (j)	22×31
2. 33—28 (c)	19—23 (d)	17. 36×27	11—17
3. 40—35	14—19 (e)	18. 49—44	17—21
4. 30—24 (f)	19×30	19. 26×17	12×21
5. 35×24	9—14	20. 39—33	21—26
6. 45—40	14—20 (g)	21. 44—39	8—12
7. 50—45	3—9	22. 33—28	2—8
8. 40—35	17—22 (h)	23. 28×19	14×23
9. 31—27	22×31	24. 39—33	10—14
10. 36×27	11—17	25. 35—30	7—11
11. 41—36	6—11 (i)	26. 47—41! (k)	11—17 (l)
12. 46—41	1—6	27. 37—31!! (m)	26×39
13. 44—40	10—14	28. 38—33	39×28
14. 36—31	5—10	29. 27—22	18×27
15. 41—36	17—22	30. 29×7	20×29
		31. 34×3! (n)	25×34
		32. 40×30 (o)	ab.

NOTES

a) Cette ouverture, en vogue au début de notre siècle, est rarement adoptée depuis la fin des années 20. *Par 35—30*, les *Blancs* proposent aux Noirs l'enchaînement de leur aile droite, avec les risques (paralysie d'un flanc, perte de la partie sur une combinaison) qu'une telle audace peut engendrer.

b) Réplique classique en vue d'enchaîner l'aile droite adverse (partie de *Haas-Battefeld* de 1908).

c) Dans la variante de Haas-Battefeld, la suite de l'ouverture est 40—35 (15—20) 45—40 (20—24) 50—45 (10—15) 31—26 (5—10) 32—27! (15—20!) [si (14—20?), coup de dame pour les Blancs par 27—21 puis 38—32 et 34×5], etc.

d) Dans la partie Springer-Giroux de 1930, les Noirs jouèrent (14—20) avec la suite 40—35 (20—24) 29×20 (15×24) 38—33 (18—23) 42—38 (12—18) 47—42 (7—12) 33—29 [en vue de mettre fin à l'enchaînement de l'aile droite], etc.

e) Si (17—22), possibilité d'obtenir un léger avantage stratégique par 32—28 (22×24) 30×28, et les Noirs auraient à 25 un pion faible [pion à la bande réduit à la passivité et susceptible d'être parfois utilisé par l'adversaire pour placer une combinaison].

f) Pionnage offensif comme dans le « système Roozenburg », dont le principe est de mobiliser rapidement les pions de l'aile droite afin de favoriser une ruée latérale sur l'aile gauche adverse et tenter d'isoler le pion à 23.

g) Enchaînement classique en vue de limiter la liberté de manœuvre.

h) Comme dans la partie Roozenburg entre Guignard et Vigné (*le Monde* du 16 juillet 1977), mais les positions ne sont pas identiques. Après le coup du texte, 39—33? est interdit car les Noirs dameraient par (23—28!) 32×23 (13—19!) [meilleur que (12—17)] 23×3 (4—9) 3×14 (10×50) et si 38—32 (50×28) 33×23 mais (20—24) 29×20 (25×14 m), etc. N + 1.

i) Interdit 39—33 ?? et 37—31 ?? à cause de (13—19).

j) Et non 39—33 ??, car (23—28) 32×23 (13—19) 24×13 (8×30) N+1.

k) L'art de tendre un piège en réduisant la liberté de manœuvre de l'adversaire.

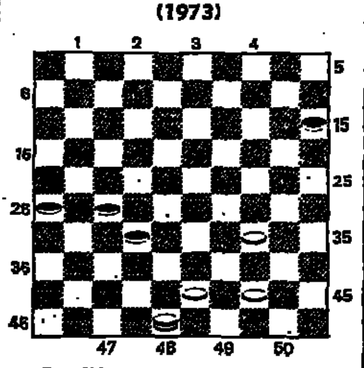
l) (4—10) était forcé, puisque (14—19) était également perdant : après (14—19) aurait suivi 27—22 (18×27) 29×7 (11×2) 22×21 (20×29 m) 34×12 (26×8), etc., B+2 et donc +.

m) Le temps en échec en ce sens que la richesse du jeu permet souvent de faire surgir une combinaison spectaculaire et inconnue (des deux joueurs tout au moins) à partir d'une ouverture classique depuis plus d'un demi-siècle et d'une continuation (le « système Roozenburg ») classique depuis plus de vingt ans.

n) Rafle meurtrière rendue possi*ble par la sortie prématurée du pion* pivot [(3—9)] au septième temps.

o) De l'utilité d'occuper la case 45 lorsqu'on aborde le milieu de partie.

M. MITSJANSKI (1973)



Les Blancs jouent et gagnent

Fin de partie publiée dans la chronique n° 53 : 14—10 !! 30×48) 10—5 ! et si :

a) (48—26) 38—21 (26×3 a') 5—14 (3×20) 47—×15+a') (26×17...) 38—20 (25×14) 5×11...+.

b) (25—30 38—43 (48×39...) 47—34 (30×19) 5×44...+.

c) (48—39...) 38—20 (25×14) 5×44...+.

d) (48—42) 5—32 [entre autres] (42×33...) 32—38, etc., +.

JEAN CHAZE.



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

«Bobby Deerfield», de Sydney Pollack

Qu'appelle-t-on au juste « un beau film américain ? » Peut-être *ce mélange bien connu de la* technique la plus raffinée et de l'émotion la plus débridée que Leo McCarey mit au point à Hollywood il y a déjà quatre décennies, qu'on chercherait en vain à imiter aujourd'hui à l'âge du jet et du laser, mais dont *Sydney Pollack, le cinéaste de Yakuza* (1974) et des *Trois Jours du condor* (1975), *réussit une* assez jolie approximation avec son tout dernier film *Bobby Deerfield*.

Donc mélodrame, sans vergogne, plus comédie débridée, *revus et corrigés par un virtuose du récit* cinématographique qui aurait vu *la Paloma* de Daniel Schmid *et se serait dit qu'on ne* peut plus tout à fait raconter *la Dame aux camélias* ou *Trois Camarades* comme autrefois. D'abord Greta Garbo et Margaret *Sullivan ont depuis longtemps* disparu de nos écrans, n'ont jamais été remplacées : ce n'est pas la saine, la tonique, la très helvétique Marthe Keller qui peut *faire illusion en poitrinaire de* service chez Sydney Pollack : les stars ne sont plus ce qu'elles *étaient, et surtout les vedettes* féminines qui ont définitivement été supplantées sur l'écran de nos rêves par les minus géniaux à la Al Pacino.

Donc Marthe Keller, bien en *chair, solide comme le roc des* Grisons, à l'article de la mort, donc Al Pacino improbable coureur automobile de première catégorie qui découvre le spleen. *Hollywood tel qu'en lui-même*, hors du temps, hors des soucis d'argent, tout juste si Bobby Deerfield *pose pour quelques* pubs sur la terrasse de Chaillot, deux jolies filles dans les bras, pour célébrer le Martini et arrondir ses fins de mois. Al Pacino-Bobby *oublie tout et son métier* le jour où il rencontre dans un sana *alpin* Lillian, enfant gâtée. *Le cœur et la vie de Bobby chavirent*, par petites étapes savamment dosées, un scénario construit comme un *mouvement* d'horlogerie... suisse truquant toute la mise. Astuce suprême, Sydney Pollack gomme les effets traditionnels du mélo, les crises de *nerf*. Lillian-Marthe Keller mène constamment le jeu à sa guise, précède toujours son destin de deux longueurs.

On sort de là ému, « poigné » par K.O. technique, furieux probablement si on n'a pas suivi. La clef du film est peut-être donnée par cette double scène de mensonge libérateur, ourdie par Lillian au début, provocante *puis par Bobby, vers la fin*, tragique, totalement subjugué. Dans le premier cas, quand on accepte sans regimber les conventions, le film devient pres*que génial, par la qualité d'écri*ture du scénario, et là Hollywood nous rappelle une leçon totale*ment oubliée en France, par une* mise en scène dépouillée au possible, mais de la plus extrême sophistication.

Si Marthe Keller, excellemment dirigée, fait presque accepter *son personnage, si notre compa*triote Anny Duperey, dans un simple rôle de faire valoir, est parfaite, le film, le mélodrame superbe n'existe que par, pour, *à travers Al Pacino*. Le classicisme hollywoodien de la grande race des Cary Grant et *des Gary Cooper a été revu et* corrigé par l'Actors Studio ou le Living : ne reste plus que l'émo*tion décapée* sans pathétique superflu. Tout dans le cocasse, le dérisoire, l'impuissance.

Tout Hollywood.

LOUIS MARCORELLES.

(Voir « Les films nouveaux ».)

Ventes

La vie joyeuse de la Chine des T'ang

L'étude Godeau, Solanet, Audap s'était jointe à MM. Couturier et Nicolay (expert, M. Beurdeley) pour présenter *mercredi 9 novembre* à Drouot-Rive gauche la pièce la plus rare d'un bel ensemble d'Extrême-Orient.

Un grand cheval en terre cuite T'ang (0,72 m. de haut), encore rétif sous son harnachement à grelots — *douze siècles après sa* création, — semblait près de galoper vers les *steppes* de Bactriane. L'émail trois couleurs — vert, jaune, brun — offrait un magnifique exemple, notamment dans les nuances veloutées du tapis de selle, d'une technique caractéristique des T'ang, et plus tard imitée par les potiers perses (660 570 F). Des figurines plus modestes, destinées aux tombeaux, évoquaient la vie joyeuse et raffinée d'une époque qui tint, dit-on, les femmes en grand honneur. *Celles-ci, raconte* un chroniqueur, « montaient à cheval, abandonnant *le voile qui avait* autrefois caché leur visage, et quand elles piquaient un galop, voilà que, soudain, leur chevelure était exposée aux regards. On en vit *même* porter des vêtements d'homme et des bottes !... » Mais le *moindre* courant d'air serait venu à bout de la coiffure compliquée, *en forme* de hennin, de cette dame légèrement cambrée (52 270 F). *Qu'elle laisse* au jeune fauconnier (56 670 F) les activités violentes ; le concert *silencieux* de quatre musiciennes, accroupies (100 140 F) est là pour le retenir. Plus anciennes, deux femmes d'époques Han conservaient pourtant encore de discrets rehauts noirs sur la coiffure, les sourcils, les yeux, et les lourdes manches de leurs manteaux étaient soulignées de rouge ou de bleu (141 370 F).

Plumiers de Perse

Première vente importante d'art islamique depuis celle de la collection Essayan à la saison dernière, la dispersion d'une série de plumiers, jeudi 10 novembre (étude Couturier et Nicolay, experts : MM. Beurdeley et Soustiel), avait attiré à Paris la demi-douzaine de marchands qui comptent dans ce secteur du marché des arts ; et la présence *d'un collectionneur* iranien, en concurrence avec les professionnels, a contribué à *la réussite de* la vacation.

Le plumier est depuis longtemps un objet de prestige en Perse. Porté à la ceinture, ce produit *d'un art de cour témoignait* de la qualité de lettré de son propriétaire. Et, dès *le dix-neuvième* siècle, la signature de certains maîtres était plus recherchée, de *sorte que* les pastiches et les faux peuvent être anciens. L'estimation de ces objets *fragiles — en papier* mâché laqué — est donc particulièrement difficile, et seuls les *connaisseurs* avertis prennent le risque d'un achat, même si une récente exposition à la maison de l'Iran des collections de la chabanou a permis à un public plus large *de découvrir ce* luxe pour « happy few ».

Dès le dix-huitième siècle, l'influence occidentale éclate dans un « qualamdan » de Mohammed Hasan, qui n'hésite pas à peindre avec une finesse de miniaturiste une jeune fille vêtue à l'européenne, dans un cadre où s'ébauche une perspective (56 670 francs). Un peu plus tard, *vers 1800, le contraste* entre le mouvement d'une scène de bataille *(face extérieure du couvercle)* et la tranquillité de quelques jeunes femmes dévêtues qu'observe un vieillard (face intérieure, doit-on penser à Bethsabée ?) ajoute à la qualité d'une œuvre de Sadeq, offerte en 1834 à un membre de la famille royale perse (72 070 F). Ces prix élevés, moins spectaculaires qu'un récent record de 143 570 francs, témoignent de la *solidité de ce marché, dès lors* que les œuvres sont de vraie qualité. *Il est remarquable que, pour* une soixantaine de plumiers, la plupart aient trouvé preneur.

Une frise de cavaliers

Plus « publiques », mais bien plus rares encore, *deux* œuvres islamiques ont encore accru l'intérêt de la vente. Une paire de boucles d'oreilles en émaux cloisonnés d'or, médaillons sertis dans un galon filigrané, paraissait presque légère, tant l'inscription calligraphique qui divisait l'émail occupait l'espace sans l'encombrer (112 770 francs). Enfin, un coffret de cuivre incrusté d'argent développait, *enserrée dans une résille* d'entrelacs comme en une vigne abstraite, une *frise de cavaliers* dont la ferme simplicité, assez proche de certaines œuvres de l'Europe romane, datait la pièce de la fin du douzième, alors que l'allure générale de la cassette, les voussures du couvercle annonçaient des coquetteries postérieures. A 198 570 francs, cette œuvre unique aurait dû être acquise par les musées nationaux. *Mais sans doute ceux-ci préfèrent-ils* enrichir nos collections *de quelque Monet supplémentaire ?*

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Danse

Le «Petrouchka» de Béjart à Bruxelles

C'est au Forest-National de Bruxelles qu'il faut voir le Ballet du XXe siècle si l'on veut mesurer l'ascendant de Maurice Béjart. La *scène circulaire est ancrée au cœur* de la foule, et les danseurs doivent s'y sentir portés par des courants de *ferveur. Pour l'hommage* à Stravinski, quatre mille cinq cents spectateurs, unis dans une atmosphère *surchauffée*, ont applaudi tout ce qui leur passait sous les yeux en attendant *l'événement de la soirée, une* nouvelle version de *Petrouchka*, interprétée par Vladimir Vassiliev.

Maurice Béjart a recomposé le chef-d'œuvre de Fokine pour mettre en valeur les qualités d'expression du grand artiste soviétique. Sans abandonner entièrement le person*nage traditionnel de Petrouchka*, marionnette au grand cœur manipulée par un charlatan, il l'a projeté dans un monde onirique et soumis à l'un de ses thèmes favo*ris* : *l'éclatement et la perte du* Moi. L'anecdote naïve cède le pas à la psychanalyse.

L'histoire commence gaiement. C'est la fête. Poussé par la curiosité, un garçon pénètre dans la baraque d'un magicien, une de ces baraques de foire, en glaces déformantes. Il *essaie des masques et devient suc*cessivement le Pierrot rêveur, le Maure féroce et la coquette Colombine. Ce jeu de masques inquiétants et ambigus, *démultipliés* par un jeu de *miroirs*, est d'autant plus troublant que Vassiliev paraît totalement envoûté par son rôle. Il met tout son pouvoir de suggestion à montrer la prise de possession du jeune homme *par des manifestations* troubles venues d'on ne sait quel fond d'inconscient. Ses traits sont invisi*bles, seuls sa démarche, son port de* tête et surtout ses mains, volubiles ou abandonnées, racontent les douloureuses contradictions d'un affrontement intérieur.

Les amateurs de virtuosité seront déçus. Béjart a bien ménagé à Vassiliev quelques variations académiques — temps levés, batterie, — mais il se plaît à en briser net l'enchaînement, *frustrant* certains spectateurs d'un plaisir d'esthètes. La danse est toujours liée à l'action, une action très lisible, traitée dans un style qui nous reporte quelque vingt ans en arrière avec un petit parfum *à la Cocteau*. Tout cela est bien éloigné du *Petrouchka* initial, et l'on se demande *pourquoi Béjart* s'est encombré d'un découpage qui lui réserve *des temps morts*. Sans doute a-t-il voulu préserver le caractère russe attaché à la partition de Stravinski. Avec *son art de styliser* les danses populaires, il ouvre le spectacle sur un déferlement de mouvements, vaste houle rose et violette sur fond de clochers à bulbes dans *lequel Vassiliev se laisse bercer*, épanoui, heureux.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 22 novembre, 20 h. 30.

Musique

Le Canada à Paris

Musicanada *ou six concerts pour découvrir, ou retrouver, la musique canadienne : Garant, Mather, Tremblay, quelques noms qui figurent çà et là dans les programmes de festivals et qui, cette fois, n'étaient que des points de repère au milieu d'une diversité de tendance qui rend caduque la notion même d'une musique spécifiquement canadienne qu'on venait chercher là. Ni à l'avant-garde ni épigonale pour autant, ces quatuors, symphonies, mouvements pour orchestre, pièces de musique de chambre ont affirmé la vitalité d'une activité musicale contemporaine sans laisser toujours l'impression qu'il ait là une école ou un langage bien définissable. Le dernier concert du cycle, donné à la Maison de Radio-France avec le concours du nouvel Orchestre philharmonique, débutait avec* Jeux de solstices *(1974), de Gilles Tremblay, une de ces œuvres qui font se souvenir de ce qu'on connaissait déjà du même compositeur et qu'on préférait. Peut-être aussi, avec le recul, se rend-on mieux compte des défauts d'une certaine écriture aléatoire : là où, placé dans le contexte orchestral l'instrumentiste doit choisir lui-même le moment précis et la hauteur exacte de l'intonation, il choisit le plus souvent sans conviction et n'assure pas la note. Le résultat est grêle, sec, sans couleur et lorsque cela s'adresse à tout un groupe la sonorité d'ensemble est désagréable. Depuis quelques années, les compositeurs tirent mieux parti des libertés qu'ils introduisent.*

Le Concerto pour deux pianos et orchestre *(1964) de Roger Matton, presque tonal, révèle une écriture très traditionnelle et fait preuve d'un métier agréable à rencontrer : tout sonne bien. Trop bien ? Ce n'est pas un défaut même si cela ne suffit pas toujours à soutenir l'attention. Les solistes, Victor Bouchard et Renée Morisset, s'en donnent à cœur joie : même toucher, même style, ils jouent ensemble comme s'ils avaient les mêmes muscles et un seul cerveau.*

Entracte. C'est alors qu'on se souvient que le même soir l'Ensemble 2e2m donne son concert de rentrée à Paris ; comme un Canadien, Bruce Mather, figure aussi au programme et que, quoi qu'on y fasse, les studios de la Maison de Radio-France n'ajoutent guère d'ambiance quand elle tarde à venir, l'idée semble s'imposer d'aller voir...

Le Théâtre de l'Est parisien n'est pas plein — deux cents personnes peut-être — mais l'atmosphère y est détendue. De l'œuvre de Bruce Mather et de celle d'Yves-Marie Pasquet, il ne reste déjà plus que le souvenir, entretenu vaille que vaille pour les besoins d'un colloque improvisé pendant qu'on change la disposition de l'orchestre pour la dernière œuvre. L'un des compositeurs, dit-on, se « vautre dans les accords augmentés », l'autre se nourrit de dissonance plus âpres, on en appelle au jugement de l'histoire, l'histoire se désiste et l'on s'amuse franchement. S'il est bien évident qu'on est ici entre gens de connaissance, pourquoi s'en défendre : la chaleur des cénacles a souvent des effets positifs.

Il aura peut-être précisément manqué à ce cycle canadien d'être accueilli dans la chaleur d'un foyer de création tandis que Madrigal *(1962) de Paul Méfano, dont l'atmosphère n'est pas aussi « rose bonbon » que l'affirme le compositeur, aura pu être reçu comme le mérite cette belle partition austère dans ses raffinements mêmes. Pour découvrir vraiment la musique canadienne, telle qu'elle est, sans doute faut-il aller l'entendre là où elle se fait, parmi les gens qui la vivent.*

GERARD CONDE.

Jazz

Art Blakey au Palais des glaces

Dans le jazz (on trouverait évidemment d'aussi bons exemples ailleurs), il est des musiciens dont le style a bougé, voire dont le langage s'est radicalement transformé avec le temps. C'est ainsi qu'on parle de la première, ou deuxième, ou troisième manière de Miles Davis, de la période « *hard bop* » ou de la période « modale » de Coltrane. D'autres artistes non moins grands ont trouvé quelque jour un bonheur d'expression, pour eux et pour les autres, sans par la suite éprouver la nécessité d'en changer. C'est le cas de Sidney Bechet, de Fats Waller, d'Erroll Garner, de Dizzy Gillespie. C'est le *cas* aussi d'Art Blakey.

Au Palais des glaces, celui qui l'emporte en impétuosité, puissance et violence sur tous les batteurs de la génération de la guerre donnait mardi le sentiment d'être immuablement le Blakey de chez Billy Eckstine ou des Messengers des années 50, celui de la *Blues March* toute neuve. Cette *Blues March* qu'il a rejouée pour une salle où beaucoup d'auditeurs n'étaient même *pas nés* lorsqu'elle *fut écrite* par Benny Golson, s'empare d'un public *nouveau* et le *fait* danser à son tour.

David Schnitter, qui découpe en rondelles et hache menu *Georgia* dans un numéro vocal très drôle et très au point, a trouvé en Bobby Watson, autre saxophoniste, un partenaire au discours aussi déterminé, aussi dur que le sien. Quant à Blakey, il refait avec une joie visible tous ses *tours*. Parmi *trois des plus* caractéristique, on peut citer : d'abord l'effet afrocubain développé dans l'esprit rythmique de *Night in Tunisia* ; ensuite l'effet de mitraille, sorte de « rappel » exécuté en variant les notes, en changeant le ton de la caisse claire par une pression du coude *sur la peau* ; enfin, l'effet de « *buzz* » ou de « *pressing roll* », roulement écrasé qui passe subitement du *piano forte*, et qu'on a quelquefois comparé au déversement des boulets *hors de leur* sac par le bougnat. C'est une façon, à notre sens très convaincante, de montrer, au moins en musique, ce que signifie pour un homme « aller au charbon ».

LUCIEN MALSON.

★ *Prochains concerts au Palais des* glaces, le dimanche 27 novembre et le samedi 3 décembre, à 20 heures.

Notes

Cinéma

« Aurais dû faire gaffe le choc est terrible » de Jean-Henri Meunier

Il est évident que Bilan ne suivra *pas Bijou à Zanzibar*, pour la bonne raison que Bijou ne partira jamais. Evident également que, en hommage à Jean Eustache, Rosine restera « la Maman et la Putain ». Pour le Doc, on ne sait pas trop, il se regarde dans la glace comme autrefois Antoine Doinel, chez Truffaut, mais ça ne veut rien dire, car Jean-Henri Meunier, le réalisateur, n'a pas l'intention de reprendre cet héritage-là.

L'âme de Bilan est *dans un drôle d'état* : « Aurais dû faire gaffe, le choc est terrible », se dit-il en *quittant ses amis, d'où le titre*, d'où un film complaisant pour Bilan, qui *traîne dans la grande ville* et dans la chambre des autres ses problèmes d'identité et d'indifférence. Pauvre Bilan, triste bilan, il n'y a rien de plus antipathique que l'apathie qui veut plaire. C'est, d'autant plus dommage que Jean-Henri Meunier avait pris soin d'annoncer au début du film (sa première œuvre), qu'il n'était *pas dupe du cinéma ni de la* fiction, et on commençait déjà à rire, à *prendre une distance confortable*.

Tourné *en 16 millimètres*, en noir et blanc, « Aurais dû faire gaffe... » est un film pauvre mais pas misérable, qui a au moins le mérite d'être de son temps, de reposer sur des images construites et un propos qui semble cohérent. Si l'on en garde une impresison assez pénible, c'est que ce propos manque d'âme et de vie.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ L'Olympic, la Clef.

Théâtre

« Les belles histoires n'ont plus d'issues » par la Compagnie de la Grande Cuiller

La compagnie de la Grande Cuiller fait partie de ces jeunes troupes qui tentent de raconter les luttes, les histoires du monde réel, et aussi, à travers la création collective, leur propre histoire. Elle présente sa cinquième pièce en cinq ans d'existence. Ce n'est *pas vraiment* une pièce, mais plutôt une suite de fables, dont la matière est fournie par des *événements* de l'actualité : une femme âgée expulsée de son logement dans un quartier en rénovation, une association chassée de ses murs, un travailleur *privé de* son emploi, un couple de vieillards mis à la *porte d'un* hospice.

Ces exclus, ces errants, ont en commun avec les comédiens d'être des sans-lien, à la recherche d'un port d'attache. Parlant d'eux, la troupe parle d'elle-même. Elle a su trouver un langage assez fort qui retient l'attention, malgré l'incommodité du vaste hangar de la Cartoucherie pour un *spectacle* fragile, aux effets retenus, au dessin subtil.

T. F.

★ Cartoucherie, 20 h. 30.

Expositions

Hommage à Franco Russoli

En hommage à Franco Russoli, critique, historien d'art et ancien conservateur de la Pinacoteca di Brera, de Milan, mort récemment, le *Musée des arts décoratifs* présente un projet qu'il avait lui-même conçu, *en demandant à plusieurs artistes de* créer un dessin, destiné à être édité *en affiche, à partir d'un des chefs*-d'œuvre de la pinacothèque.

L'artiste contemporain recourt souvent au document (une photographie, parfois même un tableau de musée) dont il fait son instrument de travail. Ainsi s'invente-t-il de nouvelles contraintes. C'est le cas de Valerio Adami, peintre sinon d'Histoire du moins d'histoires, qui a tiré d'une œuvre de Canova, le dessin d'une statue romaine de Napoléon, qui est un Adami typique. Milton Glaser, le graphiste publicitaire, laisse de côté son humour sur*réaliste pour dessiner avec maestria*, mais à la manière symboliste, une *scène de bain de Bernardino* Luini. Le charme poétique de Folon prend une teinte siennoise pour évoquer une œuvre de Lorenzetti.

Si Henry Moore moule la grâce linéaire de Bellini dans une sculpture de taille directe et si Suther*land le tourmenté* fait d'un Tintoret un Sutherland, Roberto Sambonet, représentant de face un profil célèbre de Piero della Francesca, offre l'exemple, par l'extrême acuité de son dessin, d'une des rares rêveries vraiment suggestives d'un peintre *contemporain* sur l'œuvre d'un ancien.

N'allez pas chercher cette exposition dans les salles : elle a été mise en place avec beaucoup de brio dans le hall d'entrée du musée, comme des affiches sur une palissade.

JACQUES MICHEL.

★ *Photolithographies* contemporaines, Musée des arts décoratifs, jusqu'au 15 janvier.

(Publicité)

Après « Jonas » et « La Dentellière » le nouveau chef-d'œuvre du Cinéma Suisse

« Il est rare qu'on ait l'occasion de voir vraiment les femmes au cinéma, alors qu'on vit nos vies avec elles. Elles n'ont d'habitude que des rôles schématiques de faire-valoir. Je me suis donc accordé ce plaisir : vivre au cinéma avec elles. »

M. SOUTTER.

« C'est un des plus beaux rôles de ma carrière. En plus, je crois que c'est une très belle histoire où les femmes ont des rôles forts, et c'est rare. Ce n'est pas un film féministe, c'est un film fait avec l'amour des femmes. »

J.-L. TRINTIGNANT.

« *Repérages* » *n'est pas indigne d'être comparé à certaines comédies de BERGMAN.* »

M. MOHRT, « LE FIGARO ».

« *Michel SOUTTER a réalisé une œuvre étrangement émue dont la délicatesse et l'élégance ne trahissent pas la force interne.*

Les trois sœurs sont admirables, TRINTIGNANT rend tout limpide, la force et la naïveté, la rouerie et la maladresse du créateur. Et je crois bien que Delphine SEYRIG a trouvé là son plus beau rôle. »

M. PEREZ, « LE MATIN ».

« *Ce film impressionniste, subtil, vif et calme à la fois, où la sérénité apparente se plisse d'un sourire ou d'une ride. Il y a du RESNAIS dans l'air.* »

MICHEL DELAIN, « L'EXPRESS ».

« *Joli film grave, un brin autobiographique, d'un Harold PINTER suisse.* »

M. GRISOLIA, « LE NOUVEL OBSERVATEUR ».

« *Ce film tendre et déchirant aux accents slaves parle comme jamais de l'amour et de la difficulté d'aimer, de la vie et de la cruauté de vivre. Sublime concerto.* »

M. BOUJUT, « PLAY BOY ».

« *Ce film, le meilleur de son auteur, est une leço[n] d'amour.* »

« FRANCE-SOIR ».

« *En orchestrant avec malice ces rencontres impre[s]sionnistes, SOUTTER administre une leçon de toléranc[e] et de respect pour l'identité de la femme.* »

« TÉLÉRAMA ».

« *Film fascinant. On se laisse complètement prendr[e] au climat moelleux, presque hypnotisant de cette histoi[re] d'amour.* »

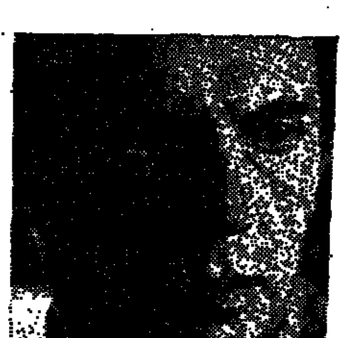
« L'AURORE ».

GAUMONT
YVES GASSER et YVES PEYROT
présentent

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
DELPHINE SEYRIG - LEA MASSARI
VALERIE MAIRESSE



Un film de MICHEL SOUTTER









Jean-Louis Trintignant **Delphine Seyrig** **Léa Massari** **Valérie Mairesse**

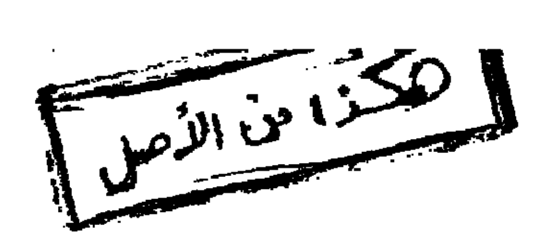
Repérages

Un film de
MICHEL SOUTTER

ÉLYSÉES LINCOLN - MARIGNAN PATHÉ - QUARTIER LATIN - QUINTETTE - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT OPÉRA - NATION - ENTREPOT - GAUMONT CONVENTION







مكبرة من الأصل

SPECTACLES



théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Hamlet.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Force des faibles.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Nuova Colonia.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Michel Jonasz ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Nuits sans nuit : 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 . Si t'es beau, t'es con.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues ; Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grande salle, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie - Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Elysée-Montmartre, 14 h. 30 : Dom Juan.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte ; 22 h 15 Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
M.J.C. de la Poterne des Peupliers, 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 19 h. 30 : Phèdre.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 . l'Eden Cinéma. — Petite salle, 18 h. 30 : Portrait ; 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Palais des arts, 20 h. 45 : Pauline Julien.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 20 h. 45 Claude Vega.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. Théâtre et chant mythologiques.
Théâtre Arcadie, 20 h. 45 : le Procureur
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond de Paris, 21 h. : le Week-End des patriotes.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Voix de femmes.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Un sang fort.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 347, 20 h 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : le Veuvage des artères.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 . Au niveau du chou ; 23 h. 15 · Pierre Triboulet
Café d'Edgar, I. 20 h 15 Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby. — II, 19 h. : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince; 22 h. · Lewis et Alice.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mireille; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 22 h. : Moun' Kika.
Le Fanal, 18 h. 30 . Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Ricet-Barrier ; 22 h. 15 : P. Font.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Le Plateau, 22 h. : Green et Lejeune.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Montella.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visite ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Le Sélénite, I, 20 h. : les Noces à l'envers ; 21 h. : Bernard Pisani. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. : Vos petites compagnes.
Théâtre de Dix - Heures, 20 h. : A nous deux, j'arriverai bien à être de gauche.
Veuve Pichard, 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.
Vieille Grille, 20 h. 30 : Riches ; 21 h. 45 : Soli-loques. — II, 21 h. 45 : le Décret secret.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Basilique Saint-Denys, 20 h. 45 : André Gorog, piano (Beethoven).
Athis-Mons, salle des fêtes, 21 h. : Gwendal.
Aubervillier, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Coriolan.
Boulogne, T. B. B. 20 h. 30 : Et la fête continue.
Bourg-la-Reine, C.A., 21 h. : Mouloudji et Bernadette Rollin.
Bures-sur-Yvette, Gymnase du lycée des Ulis, 21 h. : Lux in Tenebris.
Cachan, Maison des jeunes, 20 h. 45 : Six personnages en quête d'auteur.
Chelles, C. C., 14 h. et 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Clichy, A. R. C., 20 h. 30 : Girlitt.
Colombes, M. J. C., 20 h. 30 : Toto Bissainthe, chants populaires d'Haïti.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Burgraves.
Le Vésinet, C.A.L., 21 h. : Soirée Chopin.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Turandot.
Montreuil, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Nanterre, salle J.-M.-Serreau, 21 h. : Martin Eden.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; 22 h. 30 : Tangos, tango...
Sceaux, Les Gémeaux, 21 h. : le Gardien.
Sucy-en-Brie, C.C., 21 h. : Danse et musique de l'Inde.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : le Mariage de Figaro.

Vendredi 18 novembre

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Manfred Stilz (musique ancienne).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Nouvel orch. philharmonique, dir. L. Somogyi (Haendel, Rossini, Mozart).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Debussy).
Salle Gaveau, 21 h. : F. Joël Thiolles, piano (Rachmaninoff).
Conservatoire Rachmaninoff, 20 h. 30 : A. Davidova, soprano (Caccini, Scarlatti, Mozart, Puccini, Rachmaninoff).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Simone Escure, piano (Bach).
Eglise St-Roch, 19 h. 30 : Festival J.-S. Bach.
Eglise Réformée du Foyer de l'Ame, 20 h. 30 : Musique de chambre (Frescobaldi, Rossi, Rameau).
Eglise St-Germain-des-Prés, 21 h. : Les solistes de la Camerata (Beethoven, Mozart, Schubert).

Festival d'automne

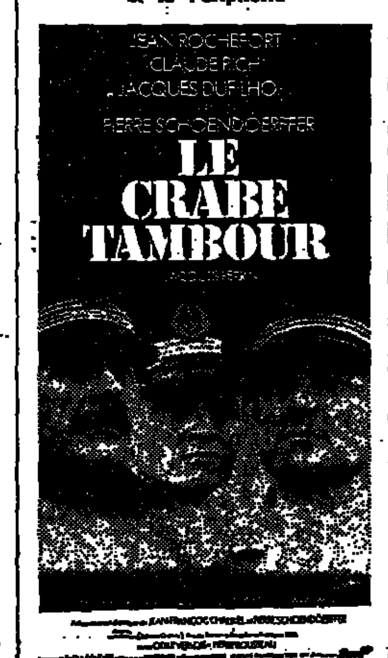
Voir aussi Les salles subventionnées.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Festival international de la danse (Ballet national de Cuba).
Palais des arts, 14 h. : Caméras-Théâtre.
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 20 h. 30 : le Hamlet de Shakespeare.

Jazz, pop', rock, folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Sahab Sarbib.
La Péniche, 20 h. 30 : Shylock, rock progressif.
American Center, 21 h. : Zaka Percussion.
Palais des glaces, 20 h. : Perception et Chris Macgregor.
Arcueil, salle Guy-Môquet, 20 h. 30 : Maurice Gorerg.
Théâtre Mogador, 21 h. : Caravan.









SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Aurore, de Murnau ; 18 h. 30 : Signes de vie, de W. Herzog ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Hommage à H. Diamant-Berger ; 20 h. 30 : Miquette et sa mère ; 22 h. 30 : Education de prince.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) : U.G.C.-Paris, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nations, 12e (343-04-67), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
DUELLISTES (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
GLORIA (Fr.) : le Paris, 8e (359-53-99).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTRY USA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Calypso, 17e (754-10-68).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE MILLE-PATTE FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Les films nouveaux

REPERAGES, film suisse de Michel Soutter : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ADOM OU LE SANG D'ABEL, film français de Gérard Myriam Benhamou : La Pagode, 7e (705-12-15).
AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE, film français de Jean-Henri Meunier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TCHAIKOVSKY, film soviétique d'Igor Talankine (son stéréo 70 mm) (v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
BOBBY DEERFIELD, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
AUDREY ROSE, film américain de Robert Wise (**) (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ILE DES ADIEUX, film américain de F. J. Schaffer : v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, v. arabe) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).
UN BOUGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp.
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Conventoin-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BLONDE EXPLOSIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CABARET (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), mer., v., d., mar.
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), jeu., sam., lundi.
EL TOPO (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MARY POPPINS (A., v.o.), en soirée : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Odéon et Ermitage, en matinée ; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.) ; Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

Les festivals

CINEMA ARABE (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) : le Charbonnier.
YOUSSEF CHAHIN (v.o.) : Jean-Renoir, 9e (840-40-75) : Gare centrale.
MARCEL HANOUN : Le Seine, 5e (325-95-99). 19 h. : Une simple histoire ; 20 h. 30 : Octobre à Madrid.
LE CINEMA SOVIETIQUE ET LA DANSE (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). En alternance : la Belle au bois dormant, Maïa Plissetskaïa, Poème de la danse, Anna Karenine, Spartacus, Ivan le Terrible, le Lac des cygnes.
CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : Théâtre-Présent, 19e (203-02-55). En alternance : le Cuirassé « Potemkine », Tempête sur l'Asie, Trois chants sur Lénine.
CINE SUISSE : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Escapade.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : la Dernière Femme (v.f.) ; 16 h. : Mes chers amis ; 18 h. : Affreux, sales et méchants ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. : la Marche triomphale.
POLANSKI (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Bal des vampires.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Lumières de la ville.
GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Spéciale première.
COMEDIES MUSICALES DE LA METRO GOLDWYN MAYER (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : les Girls. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Beau fixe sur New-York.
FILMS MUSICAUX (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23) : Sur et avec Bob Dylan, Joan Baez, John Lennon, Jimi Hendrix...
Studio 28 (18e) (606-36-07) (v.o.) : le Dernier des géants.
Châtelet - Victoria (1er) (508-94-14) (v.o.), I, 11 h. 50 : le Dernier Tango à Paris ; 14 h. : Casanova de Fellini ; 16 h. 40 : Marathon Man ; 19 h. (+ V. et S. à 0 h. 45) : Taxi Driver ; 21 h. : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. 40 : Il était une fois l'Amérique. — II, 13 h. et 20 h. : Dersou Ouzala ; 16 h. : le Coup de grâce ; 18 h. (+ V. et S. à 0 h. 30) : A l'est d'Eden ; 22 h. 30 : Cabaret.
Boîte à Films (17e) (754-51-50) (v.o.), I, 13 h. : Josey Wales ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 17 h. : L'important c'est d'aimer ; 19 h. : Un tramway nommé désir ; 22 h. : Trois femmes ; V. et S. à 23 h. 30 : Easy Rider. — II, 13 h. : Jeunes qui aura vingt-cinq ans... ; 15 h. : Easy Rider ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : le Privé ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 45 : Phantom of the paradise ; V. et S. à 24 h. : Délivrance.

14-JUILLET PARNASSE
Séances de 14 h. à 24 h
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
12 h, 13 h, 14 h, 24 h



MERCREDI

LE NOUVEAU FILM DE CHRIS MARKER
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE

hors des sentiers battus aux CINEMAS Les Saints
DURAS — INDIA SONG 12h30 — VERA BAXTER 14h30
AKERMAN — JE TU IL ELLE 12h15 — NEWS FROM HOME 16h30
HANOUN — UNE SIMPLE HISTOIRE 19h00 — OCTOBRE A MADRID 20h30

MERCREDI

LE PLUS GRAND RÔLE COMIQUE DE
VITTORIO GASSMAN
GRAND PRIX DU FESTIVAL DU FILM D'HUMOUR CHAMROUSSE 1977
BRANCALEONE S'EN VA-T'AUX CROISADES
VITTORIO GASSMAN avec la participation de STEFANIA SANDRELLI - Mise en scène de MARIO MONICELLI

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Foi en soi

Intéressant le cas de ce gosse de huit ans, un certain Georges Small, surnommé Tiger, jeudi après-midi sur Antenne 2. Le plus grand petit boxeur de la planète, à l'entendre. Cette révélation, lui-même la tient de son père, qui en est, qui l'en a persuadé. Ils ont la gloire infuse et remercient Dieu de ce cadeau du ciel : La grâce de croire en Lui mais aussi, mais surtout, de croire en soi. Croire en sa force, en sa beauté, en son génie, en ce que vous voudrez, se prendre tellement au sérieux que le monde, subjugué, suivra, s'inclinera, acceptera l'image que vous lui imposerez.

Car, en l'absence de tout combat, comment ce mini-champion noir hors catégorie a-t-il pu attirer et fixer l'attention des médias sinon par le magnétisme de son regard d'encre ou l'expression terriblement adulte déjà, habitée, de son visage auréolé d'une énorme coiffure afro, réduite, quand il n'est pas en représentation, à quelques nattes en zigzag ?

On ne nous a pas montré, et c'est bien dommage, ce curieux parcours, ce passage de l'obscurité de la cave où il s'entraîne quatre heures par jour, à la lumière des plateaux de télévision. Comment est-ce arrivé ? Comment le père a-t-il pu imposer son fils au point de lui faire disputer un semblant de match au Madison Square Garden avec Mohamed Ali ? Voilà ce qu'on aurait aimé savoir. Voilà ce qu'il faudra nous expliquer à l'occasion de nos prochaines rencontres avec les personnages de cette nouvelle série, « Les enfants phénomènes ».

CLAUDE SARRAUTE.

GRÈVES A L'INA ET A TF1

● Selon la section du syndicat C.G.T. des personnels de l'audio-visuel, 70 % des employés de cette société ont répondu le jeudi 17 novembre à l'appel à la grève lancé par l'ensemble des organisations syndicales des travailleurs de l'audio-visuel (*le Monde* du 18 novembre). A la suite de cet arrêt de travail observé le jour de la réunion du conseil d'administration de l'Institut, la délégation intersyndicale — qui a été reçue par les dirigeants de l'INA — envisage de demander une entrevue aux responsables des services du premier ministre et entend poursuivre dans les prochains jours cette action revendicative en matière de salaires et d'emploi.

D'autre part, les journalistes de TF 1 adhérant aux syndicats C.F.D.T., S.N.J., C.F.T.C. et F.O., réunis en assemblée générale ce même jeudi, ont décidé de déposer un préavis de grève pour le mercredi 23 novembre. Ce mouvement, d'une durée indéterminée, prendra effet le mercredi à 0 heure. Les journalistes de la première chaîne estiment que les propositions de la direction sur les salaires ne sauraient assurer le maintien de leur pouvoir d'achat ni répondre aux promesses d'une plus grande justice.

● *Biologie aux « matinales » de France-Culture.* — M. Joël de Rosnay, directeur de la recherche et développement à l'Institut Pasteur, sera le commentateur d'une série de courtes émissions de vulgarisation programmées chaque matin, de 7 h. 55 à 8 h. 05, du lundi 21 au vendredi 25 novembre. Les thèmes abordés seront : lundi : les origines de la vie ; mardi : la révolution biologique ; mercredi : nos amis les microbes ; jeudi : mode de vie et cancer ; vendredi : les cultures de vie.

UNE SÉLECTION POUR LE WEEK-END

RUGBY : FRANCE-ALL BLACK

L'ultime confrontation entre l'équipe de France et les All Blacks, vaincus le 11 novembre à Toulouse, est retransmise en direct du Parc des Princes. Pour les Néo-Zélandais, qui achèvent leur tournée en France, c'est le match de la dernière chance. Les commentaires, assurés par Roger Couderc et Pierre Albaladejo, ne pourront pas être moins partisans que les observations partiales entendues le 16 novembre, *lors du match de football France-*Bulgarie (samedi, A 2, 15 heures).

NUMERO UN : GEORGES BRASSENS

Entouré d'amis, Brassens chante Brassens. Il interprète les très vieilles ballades que tout le monde sait fredonner et d'autres plus récentes (samedi, TF 1, 20 h. 30).

« UN ETE ALBIGEOIS » VU PAR EDMOND MAIRE

La grève des ouvriers verriers de Carmaux et leur longue résistance encouragée par Jean Jaurès est un des moments décisifs du mouvement ouvrier en France. Reconstituée pour la série des « Samedis de l'histoire », avec le concours de M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., cette aventure ainsi traitée est *une bonne émission historique*, qui pourrait aussi constituer le sujet d'une dramatique (samedi, FR 3, 20 h. 30).

ANDRE BERGERON EN QUESTIONS

Issu d'une famille de cheminots, ancien typographe, André Bergeron, secrétaire général de F.O. depuis 1963, conteste la politisation des syndicats. Il évoque ce que fut son combat et se justifie de son réformisme (dimanche, FR 3, 20 h. 30).

INSTITUT

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Mort de Beethoven et aurore de temps nouveaux

L'Académie des beaux-arts a tenu mercredi sa séance publique sous la présidence de M. Eugène Beaudouin, qui a d'abord prononcé l'éloge des confrères disparus pendant l'année écoulée : Jean Bouchaud, Jacques Carlu, Paul Lemagny, Benjamin Britten, Sir Robert Mattew et le comte Vittorio Cini, parmi les associés étrangers ; Diego Valeri, parmi les correspondants. Il a ensuite — car tous, dit-il, dans cette compagnie, sont « voués au démon de la création » — analysé le processus qui va « de l'individuel à la communauté, de la quantité à la qualité », en souhaitant que « ceux qui commandent et reçoivent l'ouvrage et ceux qui le conçoivent et en assument la réalisation, qu'il s'agisse d'un hôtel de ville ou d'une école maternelle, du carton d'une tapisserie ou de l'illustration d'un recueil de poésies, de la sculpture d'un mémorial sur une pile de pont ou au musoir d'un confluent, de la musique d'un festival ou d'obsèques nationales, soient conscients de la nécessité de vouloir la qualité et d'en donner les moyens ».

Après la proclamation des récompenses, faite par M. Albert Decaris, vice-président, M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel, a longuement passé en revue une année cruciale du siècle dernier : 1827, l'année de la mort de Beethoven, qui est en même temps l'« aurore de temps nouveaux », toute marquée, précisément, de l'influence exercée par le musicien de l'*Ode à la joie* : en 1827, Gérard de Nerval achève la traduction de Faust, Berlioz commence les *Huit Scènes de Faust*. Delacroix expose *Méphistophélès apparaissant en docteur Faust* et exécute *la Mort de Sardanapale*, à l'Odéon des comédiens anglais viennent jouer *Hamlet*, Victor Hugo publie la préface de *Cromwell*...

L'orchestre de l'Opéra, sous la direction de M. Robert Blot, devait illustrer cette séance d'intermèdes musicaux. — J.-M. D.

● *L'Académie des sciences morales et politiques* a élu deux correspondants étrangers : M. Victor Caderc, ancien ambassadeur de Roumanie à Paris, succède à M. André Rosambert dans la section de droit civil, et M. Giovanni Demaria, ancien professeur à l'université de Milan, à M. Alexandre Michelson dans la section d'économie politique, statistique et finances.

MM. Raymond Polin, président de l'université Paris-IV, et Jean Stoetzel, membre de l'Institut international de statistique, ont posé, d'autre part, leur candidature au siège d'académicien titulaire laissé vacant, dans la section de philosophie, par la mort de Martial Guéroult.

RADIO-TÉLÉV
VENDREDI 18 NOVEMBRE
Le roman de la gauche
SAMEDI 19 NOVEMBRE
DIMANCHE 20 NOVEMBRE





هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 18 NOVEMBRE

AINE I : TF 1

3 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux nts ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediff.) ; 15, Une minute pour les femmes (La rente ation) ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., nal.

) h. 30, Au théâtre ce soir : Catherine au dis, d'Y. Chatelain, avec H. Manesse, Nicot, A. Toutey, F Blot.

Un couple en vacances dans une villa paisible reçoit la visite d'un gêneur aux explications embrouillées qui s'impose. Comment s'en débarrasser ?

2 h. 15, Téléfoot : Spécial juniors à Monaco.
3 h. 10, Journal.

AINE 2 : A 2

3 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est e ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.
) h. 30, Série Les diamants du président ;

1. 35, Littéraire : Apostrophes, de B Pivot cialistes d'hier et d'aujourd'hui).

Avec M. Philippe Alexandre (le Roman de la gauche), *Mme Lyne Cohen-Solal* (les Nouveaux Socialistes), et *MM. Claude Jamet* (Notre Front populaire), *Jean Lacouture* (Léon Blum), *Pierre Mauroy* (Héritiers de l'avenir), *Thierry Pfister* (les Socialistes); *Michel Bataille* (Demain, Jaurès).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE, de *G. Carle* (1972), avec M. Lanctot, D. Pilon, R. Bouchard, M. Beaupré, E. Culmont.

Une bourgeoise de Montréal quitte son mari et la société de consommation pour aller à la campagne vivre selon sa vraie nature.

Une utopie et son échec, une critique du catholicisme québecois, un style qui mêle savoureusement les genres. Et aussi une verdeur qui risque de choquer certains.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Jour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 45, Tribune libre : le Comité de liaison Défense-Armée-Nation ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi : Aujourd'hui (quatrième partie de la série consacrée à l'information), par Ch. Ockrent, réalis. A. Tarta ; *21 h. 30, Les grands fleuves, reflets de l'histoire* : l'Orange.

22 h. 25, *Journal.*

FRANCE - CULTURE

20 h., *Le voyageur de la mémoire*, de M. Descloseaux : « La mémoire commune est-elle aussi la vôtre ? », textes lus par D. Berlioux ; 21 h. 32, Musique de chambre : Mozart, J.-M. Damase, A. Tcherepnine ; 22 h. 30, Entretiens avec... Georges Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands... en direct de la Salle Beethoven de Stuttgart. Direction Helmuth Rilling : « Stabat Mater » (Szymanowski) ; « Messe en fa mineur » (Bruckner), avec J. Beckman, H. Watts, A. Kraus, G. Reich ; 22 h. 15, Grands crus ; 0 h. 5, Frontières de leur talent : Dinu Lipatti ; 1 h., Inexportés, inexportables : Ernest Bloch.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

AINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 25, Les Tifins ssins animés) ; 12 h. 30, Cuisine : Dis-moi que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeune pratique ; h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; h. 10, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Aniux : Trente millions d'amis (les petits oiseaux iles) ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, *rmation sur l'alcoolisme* ; 19 h. 45, Eh bien ! nte ; 20 h., Journal.

0 h. 30, Variétés ; 21 h. 30, Série : *Le riche* pauvre ; 22 h. 20, A bout portant.
2 h. 50, Journal.

AINE II : A 2

1 h. 45, Journal des sourds et des malndants ; 12 h., Emission pédagogique ; 1. 30, *Magazine d'information* : Samedi et i : spécial Proche-Orient ; 13 h. 30, Hebdo isons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux stade (en direct du Parc des Princes : nce-Nouvelle-Zélande) ; 16 h. 40, Des anix et des hommes (les cigognes) ; 17 h. 30, ourse autour du monde ; 18 h. 30, En direct, ivée du président Sadate ; 18 h. 55, Jeu : chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : rez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm policier : Les cinq derres minutes (Nadine), de Cl. Loursais et Cosmos, réal. Ph. Joulia.

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, Ph. Bouvard ; 22 h. 50, Jazz : A Jazz piano *test n° 2, par J.-Ch. Averty.*
23 h. 30, Journal.

AINE III : FR 3

8 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions onales ; *19 h. 40, Samedi entre nous* ; 55, Journal ; 20 h., Spécial outre-mer.

0 h. 30, Les samedis de *l'histoire* : *Un été* albigeois (la grève des ouvriers de Carmaux), *sur une idée de E. Maire, scén. J. Chatenet*, avec P. Crauchet, P. Santini, G. Darrieu, réal. J. Trebouta.

21 h. 55, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Gilbert Lascault (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; *8 h., Les chemins de la connaissance...* Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, Comprendre aujourd'hui *pour vivre demain* ; *9 h. 7*, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Un après-midi au labyrinthe ; 16 h. 20, Le livre d'or : le Quatuor Esterhazy ; 17 h. 30, Portrait de Pierre Mabille (rediffusion) ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Roman Jakobson ;

20 h., Science-fiction : « Croisière sans escale », *de B. Aldiss. Adaptation C. Bourdet. Réalisation H.* Soubeyran. Avec P. Olivier, P. Vaneck, S. Dautun ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies : Françaix, Sibelius, Severac, Chapi, Bizet ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont *musiciens* au Conservatoire royal de Gand ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plait ;

13 h. 30, *Chasseurs de son stéréo* (chansons et chanteurs) ; 14 h., Discothèque 77 ; 15 h., En direct du studio 118... Récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 77 (vient de paraître) ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA : Piazzolo, F. Bayle, J. Lejeune, G. Reibel, G Barbieri, D. Smalley ; 17 h. 30, Après-midi lyrique : « Ariane à Naxos » (R. Strauss), avec G. Janovitz, J. King ;

20 h. 5, Premier jour J de la musique... Centenaire *des facultés catholiques de Lyon* : *Haendel, Chapiron*, Schutz ; 20 h. 30, « Passage au vingtième siècle » à l'IRCAM... Orchestre de Paris et chœurs d'enfants de Paris, direction R. c. Magnée et P. Boulez : « Tombeau d'Armor n° 2 » (Sinopoli) ; « Concerto pour piano n° 1 » (Bartok) ; « Star Child » (G. Crumb), avec D. Cook, soprano, D. Barenboïm, pianiste ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum (In memoriam milt) ; 0 h. 5, Dix regards sur la musique de chambre : l'anti-concert par *H. Dufourt* et *T. Murail.*

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

AINE I : TF 1

h. 15, *Emissions* religieuses et pédagogi- ; 12 h., La séquence du spectateur ; 30, Bon appétit ; 13 h., *Journal* ; 13 h. 15, urité routière ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 15, Les rendez-vous du dimanche ; *15 h. 30*, : Gorri le diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, le cirque ; 16 h. 50, Sports première.

7 h. 50, FILM : CES MESSIEURS DE LA CHETTE, de R. André (1969), avec Blanche, M. Serrault, J. Poiret, D Cowl, ordy.

Les perturbations jetées dans une famille bourgeoise farfelue, par des manigances d'un truand sicilien.

Une troupe de bons acteurs comiques fourvoyés dans un vaudeville tristement mis en scène.

3 h. 25, Les animaux du monde (La vie dans tarctique).

) h. 30, FILM : MADAME ET SON COW-, de H.C. Potter (1938), avec G. Cooper, Oberon, P. Kelly, W Brennan, H Kolker, Davenport (N.)

La fille d'un sénateur candidat à la présidence des Etats-Unis se fait passer pour femme de chambre auprès d'un cow-boy, part avec lui et l'épouse.

Agréable comédie, vivement menée, qui valut jadis à Gary Cooper un grand succès.

1., Série documentaire : *L'Afrique convoitée* Revendication), par D. Reznikov.
2 h. 40, Journal.

AINE 2 : A 2

0 h. 30, Emission pédagogique (reprise à) ; 12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 1. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Pom, pom, pom... ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 35, *Tom et Jerry* ; 15 h. 40, Série : Sur la des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 1. 25, *Muppet's Show* ; *18 h. 5, Contre ut* ; Stade 2 ; 20 h., Journal.

0 h. 30, Musique and *Music* ; *21 h. 40, Feuil*- : *Les origines* de la Maffia, avec M. Fer-
22 h. 30, Série documentaire : Des hommes pays *qui* n'existe pas, réal. Cl. Robrini).
3 h. 30, Journal.

AINE III : FR 3

0 h., Emissions destinées aux travailleurs ugrés : Spécial *Mosaïque* ; 10 h. 30, aïque ; 16 h. 55, Les grands fleuves, reflets histoire : L'Orange (reprise de l'émission 18 novembre) ; 17 h. 50, Espace musical ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Ce soir on danse (prod. Paris) ; 20 h. 45, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : André Bergeron ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français : « Les Rendez-vous de Longchamp » (G. de Manet), « Battements d'elle » (Ch. Rémy).

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LA CHINE EST PROCHE, de M. Bellochio (1967), avec G. Mori, P. Apra, E. Tattoli, P. Graziosi, D. Surina (v.o sous-titrée, N.)

Une petite ville de l'Italie du Nord. Tandis qu'un groupuscule maoïste pratique, à sa manière, l'action révolutionnaire, un grand bourgeois et sa sœur établissent une collusion avec le parti socialiste. Deux jeunes prolétaires arrivistes entrent dans leur monde.

Une contestation intelligente, par l'ironie et la bouffonnerie, de la confusion des valeurs sociales et politiques dans les alliances de classes relevant d'un compromis.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Gilbert Lascault (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre *ouverte* ; *7 h. 15, Horizon* ; 7 h. 40, Les chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Beethoven, Marx, Berio) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente ; 16 h. 5, Musique en Grande-Bretagne ; 17 h. 30, Rencontre avec Rachel Simon ; *18 h. 30*, Ma non troppo ; *19 h. 10*, Le cinéma des cinéastes ;

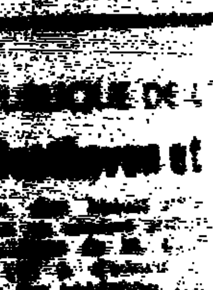
20 h., Poésie : *Gilbert Lascault et Gérard Macé* ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : André Velter.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le premier *dimanche de l'Avent* ; *9 h. 2, Musical graffiti* ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay à Paris... le trio Ravel : « *Trio opus 1 n° 1* » (Beethoven) ; « Trio en la mineur » (Ravel) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, *Opéra-bouffon* ;

13 h. 30, Premier jour J de la musique : Bartok, Jannequin, G Dufay, W Byrd ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Années de pèlerinage » (Liszt) ; 17 h., Le concert égoïste ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, direction G. Condetta et J. Jouineau : « Amadis des Gaules », tragédie lyrique en trois actes, livret de Quinault (J.-C. Bach), avec B. Bremer, L Garcisanz, B. Antoine ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., *Les chambres de la musique*, par P.-A. Huré ; 0 h. 5, Dix regards sur la musique de chambre : « Tablatures », par *H. Dufourt* et T. Murail.



SPORTS

M. Marchais rappelle les positions communistes

Sur l'initiative de l'Union *syndicale des journalistes* sportifs de France (U.S.J.S.F.), qui entend débattre avec les responsables des principaux partis politiques avant les *élections législatives* de mars 1978, M. Georges Marchais, accompagné d'une délégation du parti communiste français, a rappelé ou précisé le 17 novembre les grandes options des communistes en matière de sport.

Après avoir évoqué les efforts de longue date du P.C. pour faire admettre le sport « *comme une composante essentielle, nécessaire au progrès de l'homme* », M. Marchais a déploré sa grave crise actuelle en France, « *où 80 % des gens, et en premier lieu les travailleurs, sont écartés de la pratique régulière des activités physiques et des loisirs sportifs* ».

Pour permettre à la France de redevenir une nation sportive, M. Marchais propose une nouvelle politique, qui reposerait sur deux grandes priorités, à commencer par le doublement du budget de la jeunesse et des sports. La seconde priorité serait, « *comme pour l'ensemble de la vie sociale, de faire de la démocratie le moteur du développement des activités physiques et sportives* ».

Le doublement du budget, a précisé M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C., permettrait, « *dè 1978, de créer trois mille postes d'enseignants d'E.P.S., de doubler les subventions au mouvement sportif, de mettre mille cadres supplémentaires à la disposition des fédérations et de multiplier par deux les crédits consacrés aux équipements* ». La loi Mazeaud, « *qui a notamment accentué la tutelle de l'Etat sur le sport, serait abrogée* ».

Très en verve tout au long de ces quatre heures de débat, M. Marchais, faisant tour à tour appel au bon sens populaire, à l'humour ou à l'anecdote, n'a pas caché qu'il aimait le sport « *parce qu'il correspond à mon tempérament* ».

Surprenant son auditoire, le secrétaire général du P.C. a apporté de nouveaux arguments contre les concours de pronostics. M. Janos Kadar, premier secrétaire du P.C. hongrois, lui aurait confié qu'en fait, « *ils coûtent plus à l'Etat qu'ils ne lui rapportent* ». Pourquoi ? « *Parce que la préparation des bulletins suscite autant de discussions dans les usines que la productivité en souffre.* »

Evoquant un voyage à Cuba, M. Marchais a, d'autre part, invité les municipalités à « *faire preuve de plus d'imagination pour créer des terrains de sport à proximité des H.L.M., même si l'Etat ne remplit pas ses obligations et refuse souvent des subventions* ».

Enfin, pour répondre à une question d'actualité, il s'est montré favorable à la participation de la France à la prochaine Coupe du monde de football en Argentine. « *Le mouvement sportif se doit de prendre ses distances avec un régime d'apartheid, comme en Afrique du Sud. Mais quand on pose le problème des libertés, de leur mise en cause, ainsi que des droits de l'homme dans certains pays, je pense qu'il faut faire très attention, car, hélas ! on risquerait à l'Est comme à l'Ouest, de ne pas aller dans beaucoup de pays. Si on suivait cette voie, au lieu du rapprochement international des sportifs, nous irions vers un écartèlement. C'est pourquoi je défendrai l'idée que la France doit aller en Argentine.* »

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

La nouvelle Tyrrell de Formule 1 est équipée d'un cerveau électronique

Jeudi 17 novembre à Cladon-Park, dans le *Surrey*, le constructeur britannique Ken Tyrrell a *présenté sa nouvelle voiture de* formule 1 (008). Il s'agit, contrai*rement à la précédente* — la P 34 à six roues, — d'un monoplace *conventionnelle à quatre roues.* L'ingénieur qui l'a conçue, Maurice Philippe, a dessiné une voiture simple et pratique. Châssis monocoque, radiateur d'eau et d'huile devant les roues arrière frein avant dans les roues, moteur Cosworth, boîte de vitesses Hewland à six rapports, poids 575 kilos, c'est-à-dire le minimum autorisé par la réglementation internationale.

C'est au premier abord le point le plus important de la fiche technique. La nouvele Tyrrell n'aura pas de handicap de poids. A l'examen, cependant, deux innovations retiennent l'attention. Les roues avant ont reçu un rayonnage en forme de pales pour obtenir une plus efficace ventilation des freins et, surtout, la voiture est équipée d'un cerveau électronique (*le Monde* du 25 octobre). Le cerveau est relié à chacune des suspensions et reçoit ainsi un certain nombre d'informations qui seront traitées par un ordinateur. Le poids de l'ins*trumentation embarquée dans* la voiture est de 3 kilos.

Toute la partie d'enregistrement électronique est placée sous la *responsabilité d'un ingénieur*, Karl Kempf, dont les essais ont dû être assez concluants pour que Tyrell prenne la décision d'équiper ses voitures de ce matériel inédit. L'expérience est d'autant plus intéressante à suivre que, jusqu'à présent, les équipes de courses recevaient l'essentiel de leurs informations des pilotes. Ces impressions, dont la qualité repose sur la capacité de chaque pilote à bien comprendre la nature des problèmes à résoudre, pourront être éventuellement corrigées par la synthèse de l'ordinateur. Patrick Depailler conduira, en 1978, l'une des nouvelles 008 et la deuxième sera confiée à un autre pilote français, Didier Pironi.

FRANÇOIS JANIN.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — En Coupe d'Europe des clubs champions, l'équipe de Villeurbanne s'est imposée à Londres par 97 à 80. La qualification pour les quarts de finale de l'épreuve dépendra du match Villeurbanne-Sofia, qui se jouera le 24 novembre à Lyon. En Coupe des vainqueurs de coupe, Caen a gagné à Tirana par 97 à 91.

VOILE. — *On était sans nouvelles vendredi 18 novembre d'un concurrent belge de la « mini-transat » (réservée aux bateaux de 6,50 m). Le voilier* Bométal, *barré par Patrick Van God, l'auteur des récits de voyages de* Trismus *autour du monde, aurait dû rallier Ténériffe (archipel des Canaries, Espagne) depuis au moins une dizaine de jours. Parti de Penzance (Grande-Bretagne) le 8 octobre pour la première étape de la course, Patrick Van God n'a jamais donné de ses nouvelles depuis cette date. Le Centre régional opérationnel de sauvetage et de secours en Atlantique (CROSSA) d'Etel (Morbihan) a diffusé jeudi 17 novembre à tous les ports côtiers français un « avis de recherches renforcées ».*

ANNIVERSAIRE

LE CENTENAIRE DE JULES ISAAC

Voici cent ans naissait à Rennes, le 18 novembre, Jules Isaac, mort à Aix-en-Provence le 5 septembre 1963. Historien de grande classe, il a été, de 1897 à 1907, l'ami et le compagnon de lutte de Péguy. Mobilisé en 1914, il est blessé à Verdun en 1917 et décoré de la croix de guerre. Puis il reprend son enseignement de professeur de lycée et poursuit ses travaux personnels, tout en rédigeant, de 1923 à 1930, les fameux manuels « Malet et Isaac ». Il s'attache en particulier, dans ses propres recherches, aux origines de la guerre de 1914 ; s'intéresse de très près au rapprochement franco - allemand esquissé entre les deux guerres... Puis, bouleversé par l'antisémitisme hitlérien qui lui arrachera pour jamais, en 1943, sa femme, sa fille et son gendre, il oriente ses travaux sur les origines chrétiennes de l'antisémitisme. D'où son grand ouvrage : « Jésus et Israël » (1947). Il fonde peu après l'Amitié judéo-chrétienne, se rend à Rome en 1960 et obtient du pape Jean XXIII la promesse que la question juive serait abordée par le concile futur. Jules Isaac avait aussi écrit pendant l'occupation un très vigoureux pamphlet contre les collaborateurs, « les Ol[...]ques », un important ouvrage sur Ch[...] Péguy et le premier volume de ses Mé[...]res, « Expériences de ma vie », qui [...] dominé par la figure de Péguy.

Un colloque sur la vie et l'œuvr[...] Jules Isaac se tiendra à Rennes sou[...] auspices de l'Université de Haute-B[...]gne les 28 et 29 novembre ; de son [...] l'Amitié judéo-chrétienne de Fr[...] (11, rue d'Enghien, Paris-10e) com[...]morera Jules Isaac, son fondateu[...] 6 décembre à 20 heures 30, au Collèg[...] France.

Un homme de vérité

par JACQUES MADAULE

Peu d'existences présentent autant d'unité que celle de Jules Isaac. Il fut d'abord un historien, c'est-à-dire un homme voué à la recherche de la vérité et qui croit qu'on peut au moins l'approcher par des travaux probes et objectifs. C'est pourquoi il a lutté avec Péguy pour Dreyfus, parce qu'il croyait à son innocence et qu'il fallait faire éclater aux esprits cette vérité-là, et non parce que lui-même, Isaac, était d'origine juive. Cela le préoccupait fort peu à l'époque.

Plus tard il s'est longuement interrogé sur les origines de la guerre de 1914. Là aussi il s'agissait de faire éclater la vérité, car de cette vérité devait sortir, croyait Isaac, une réconciliation franco-allemande qui rendrait la guerre impossible en Europe. Il y a travaillé de toutes ses forces, car il était un militant. Cela aussi, il l'avait appris de Péguy. Jules Isaac n'a jamais été un de ces professeurs qui croient leur besogne achevée quand ils ont fermé la porte de leur classe. L'enseignement, comme tout le reste, est l'œuvre d'une vie entière. Ainsi le même homme qui consacrait une partie de son temps à des recherches originales entreprit aussi la rédaction d'un manuel d'histoire à l'intention des élèves des lycées et collèges, manuel qui connut un immense succès et qui le méritait, car, pour la première fois, il mettait les élèves en présence des textes originaux sur quoi se fonde l'histoire, cet effort vers la vérité du passé. On voit comme tout se tient, et aussi cette tradition universitaire à laquelle Jules Isaac faisait tant d'honneur, qui est faite de tolérance et de liberté. Car Jules Isaac, s'il fut un enseignant objectif, ne fut jamais un enseignant neutre, mais toujours engagé, au contraire, je veux dire laïque et républicain.

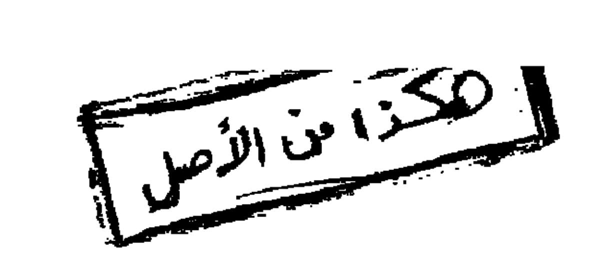
Et puis, ce fut le coup de tonnerre hitlérien. Nul n'était mieux placé que l'historien Isaac pour en mesurer la portée. Pendant dix ans, il a vu monter cet orage, jusqu'à ce qu'il crevât sur toute l'Europe. Destitué de ses fonctions d'inspecteur général parce que juif, Jules Isaac s'est réfugié avec sa famille à Saint-Agrève, en Ardèche, et c'est là, avant sa catastrophe personnelle, qu'il entreprend *Jésus et Israël*, cet ouvrage capital qui a placé les rapports judéo-chrétiens sur un plan entièrement nouveau. *La Croix* antisémite de 1886 écrivait : *« Quiconque tient à ignorer Jésus est déjà juif par un côté principal. »* Or voici que Jules Isaac découvrait, presque ensemble dans la persécution qui allait l'atteindre si cruellement, sa propre identité juive qu'il avait longtemps négligée, et la personne de Jésus.

Ce livre capital était un pathétique appel aux chrétiens. Jamais, depuis que juifs et chrétiens sont face à face, un pareil cri ne s'était élevé. C'était une conséquence du massacre sans exemple auquel les nazis venaient de se livrer. Il n'était pas possible que les chrétiens ne se sentissent pas interpellés par une catastrophe de cette envergure. Encore fallait-il que quelqu'un ayant autorité prît la parole. Ce fut Jules Isaac, et l'on pourrait dire de lui ce que disait Péguy de Dreyfus : *« Il aurait pu « monter » commandant, colonel ; il est monté Dreyfus ! »* De même, Isaac, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, auteur de manuels célèbres, du jour où il a commencé d'écrire *Jésus et Israël*, du jour surtout où il l'a publié, puis a saisi incontinent son bâton de pèlerin et s'est mis à parcourir la France de ville en ville pour y planter des groupes de l'Amitié judéo-chrétienne qu'il venait de fonder avec Edmond Fleg. Jules Isaac est devenu alors un autre homme tout en restant le même, fidèle à l'idéal de toute sa vie.

Mais tout s'est transfiguré. On peut lire, on doit lire, si on ne l'a déjà fait, les ouvrages d'Isaac. On y connaîtra la force, l'énergie sans réplique de son style qui doit beaucoup, il me semble, à Démosthène. On comprendra pourquoi il fallait précisément cette voix-ci, ferme, pressante, un peu métallique, avec des intonations militaires (son père et son grand-père n'étaient-ils pas des soldats de métier ?), pour déclencher un événement historique. Car je n'hésite pas à dire que la parution de *Jésus et Israël* fut exactement cela. A partir de là, l'histoire prend un autre cours. Jamais plus les rapports judéo-chrétiens ne pourront être après ce qu'ils avaient été avant. Il y a eu les dix points de Seelisberg, il y a eu les conciles, il y a eu les instructions postconciliaires, et ce n'est pas fini. Cela va bien au-delà, je crois, de ce que Jules Isaac avait prévu. Il en est toujours ainsi des grands initiateurs : leur œuvre les dépasse.

Tout cela parce que Jules Isaac fut dans la plus forte, dans la plus haute acception du terme, un homme juste. Qu'est-ce qu'un homme juste, sinon celui qui combat pour la vérité, car la justice et la vérité sont inséparables ? Aucune parmi les religions ou confessions concernées par son œuvre ne peut le revendiquer à l'exclusion des autres. Certes, il était juif d'origine et il a retrouvé au soir de sa vie non seulement cette judéité, mais le judaïsme même, à quoi il avait été longtemps étranger. Mais le christianisme non plus ne lui était pas étranger, ni cette [...]gion laïque faite de confian[ce en] l'homme que lui avait ense[igné] l'Université de France. De cela, jamais il n'a rien ren[ié...] s'est posé des questions jus[qu'au] bout. Quel homme digne [de ce] nom — et nul n'en fut plus [...] qu'Isaac — ne se pose p[as de] questions jusqu'au bout ?

Nous saluons aujourd'hu[i sa] mémoire en souhaitant q[u'il se] lèvent parmi nous et au-de[là de] nous des hommes de sa t[rempe] pour défendre l'humanit[é des] périls que l'on sent monter a[utour] d'elle de toute part.



CARNET

Naissances

— Les docteurs Gilles et Josée-taryiène Vigreux ont la joie d'annoncer la naissance de
Véronique,
8 novembre 1977.
1, route d'Orléans,
Saulx-les-Chartreux,
91160 Longjumeau.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Carlota Seydoux,
fille de M. Jérôme Seydoux et de Mme, née Hélène Zumbiehl, avec
M. Jean-Marie Painvin,
fils de M. Jean-Marie Painvin et de Mme, née Geneviève Marie Saint-Germain.

Mariages

— M. et Mme Jacques Francès,
Mme Georges Michel,
sont heureux d'annoncer le mariage de
Camille et de Christian,
qui sera célébré dans l'intimité le 19 novembre à Marly-le-Roi.
29, rue Saint-James,
92200 Neuilly.
17, avenue de La Fontaine,
78160 Marly-le-Roi.

Décès

— Mgr Simonneaux et les prêtres du diocèse de Versailles,
La communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice,
Mme Jean Barral, sa sœur,
Ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
font part du retour à la maison du Père de
M. le chanoine Fernand BOULARD,
le 17 novembre dans sa soixante-dix-neuvième année.
La messe des funérailles sera célébrée le mardi 22 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.
75006 Paris.

— Mme Fernand Lucas,
Le lieutenant de vaisseau et Mme François Lucas et leurs fils,
M. et Mme Yves Lucas et leurs enfants,
M. et Mme Alain Lucas et leurs enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand LUCAS,
capitaine de vaisseau (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1939-1945,
ancien président
de l'académie du Var,
survenu en son domicile dans sa soixante-neuvième année le 16 novembre, muni des sacrements de l'Eglise.
Le service religieux sera célébré le 19 novembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Paul-du-Mourillon, Toulon.
L'inhumation aura lieu au cimetière central de Toulon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue de la Brise,
83000 Toulon.

— LL. AA. SS. le prince et la princesse de Monaco,
S.A.S. le prince héréditaire Albert,
S.A.S. la princesse Caroline,
S.A.S. la princesse Stéphanie,
S.A.S. la princesse Antoinette et ses enfants,
S.A.S. la princesse Ghislaine,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
S.A.S. la princesse Charlotte
de MONACO,
pieusement décédée à Paris le 16 novembre 1977. L'inhumation aura lieu ultérieurement dans la plus stricte intimité au château de Marchais. Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris (16e), le mardi 22 novembre, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Pas de serrements de mains.
Une chapelle ardente sera dressée, 2, rue du Conseiller-Collignon, Paris (16e), du samedi 19 novembre au lundi 21 novembre 1977, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.
(Le Monde du 18 novembre.)

— Mme le docteur France Moricard, son épouse,
M. et Mme les docteurs Alain Sonnier, ses enfants,
Mlle Laure Sonnier, sa petite-fille,
Toute la famille, ses amis, ses collègues et élèves de France et de l'étranger,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. René MORICARD,
ancien professeur As.
de la faculté de médecine de Paris,
ancien directeur de laboratoire
de l'Ecole pratique
des hautes études scientifiques,
membre de l'Académie royale
de médecine de Madrid,
chevalier de la Légion d'honneur,
pieusement décédé le 9 novembre 1977, à l'âge de soixante-treize ans, à Paris.
Ses obsèques et l'inhumation ont été célébrées dans l'intimité. Une messe sera dite le mercredi 23 novembre 1977 à 12 heures, en l'église Saint-Médard.
141, rue Mouffetard,
32, boulevard Arago,
75013 Paris.

— Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de
Mlle Jeanne STIRE,
survenu le 14 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année.
De la part de :
Mme Albert Barguet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Paul Etienne, ses enfants et petits-enfants,
M. Joseph Schruber,
Mlle Juliette Béchinat,
Les obsèques religieuses auront lieu à Tonnerre, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
135, bd Saint-Germain,
75006 Paris.

Remerciements

— M. Roland Barthes,
M. et Mme Michel Salzedo,
remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du décès de leur mère,
Mme Henriette BARTHES.

— M. Jean Hazaël-Massieux,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Sa famille et ses alliés,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
Mme Jean HAZAEL-MASSIEUX,
née Hélène François,
vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— L'anniversaire de la mort de
Pierre LE BRUN,
est rappelé à la pensée de ceux qui se souviennent.

— Pour le quatrième anniversaire de sa mort, le 20 novembre, une pensée affectueuse est demandée pour
Emmanuelle JAGUENEAU,
à ceux qui l'ont connue et aimée et restent fidèles à son souvenir.

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de
Geneviève MICHON,
née Marguerie
(23 novembre 1973),
ses parents, amis et tous ceux qui l'ont connue sont priés d'accorder une pensée à sa mémoire.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
Mme Yves GEORGES,
née Gabrielle Foex,
une messe sera célébrée le lundi 21 novembre, à 9 heures, en l'église de Morzine, et à 19 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud.

— Pour le trentième anniversaire de la mort du
général LECLERC de HAUTECLOQUE,
et de ses compagnons,
capitaine de vaisseau FRICHEMENT,
colonel FOUCHET,
colonel du GARREAU,
colonel FIESCHI,
colonel CLEMENTIN,
commandant MEYRAND,
sous-lieutenant MIRON
de l'ESPINAY,
lieutenant DELLUC,
lieutenant PILLEBOUE,
adjudant GUILLOU,
sergent-chef LAMOTTE,
la maréchale Leclerc de Hautecloque et l'Association des anciens de la 2e D.B. feront célébrer une messe en l'église Saint-Louis des Invalides le dimanche 27 novembre 1977, à 11 h. 30.
On demande aux Associations d'anciens combattants et de résistants d'y venir nombreux et avec leur drapeau.

Avis de messe

— Un service religieux sera célébré le dimanche 20 novembre à 11 heures en l'église Saint-Pierre de Montmartre (Notre-Dame-de-Beauté, patronne des artistes), 2, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris, en l'honneur des artistes, qui participeront en partie à l'animation de la cérémonie.

Communications diverses

— L'Association l'Education, qui organise le mardi 22 novembre un dîner-débat sur « L'école sert-elle la cité ? », tient à préciser qu'en raison des retards dans l'acheminement du courrier la clôture des inscriptions est reportée au lundi 21 à midi, dernier délai. L'Education, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris. Téléphone 266-69-20.

Visites et conférences

SAMEDI 19 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'Orangerie des Tuileries, Mme Magnani : « Le cabinet des dessins de Louis XIV ».
14 h. 30, métro Saint-Paul : « Le Marais inconnu » (Mme Rouch-Gain).
14 h., 2, rue du 8-Mai-1945 : « Meaux et sa cathédrale » (Templia).
15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz : « Le Musée postal et l'histoire de la poste ».
15 h., métro Bac, Mme Oswald : « Promenade dans les jardins du 7e arrondissement ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ».
15 h., galeries nationales du Grand Palais : « La porcelaine de Sèvres » (L'Art pour tous).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., métro Tuileries, M. Elby-Hennion : « La rue de Castiglione » (Connaissance de Paris).
15 h., place des Victoires : « La place des Victoires » (Evocation du vieux Paris).
15 h., 19, place Vendôme : « Les hôtels du Crédit foncier » (Mme Ferrand), entrées limitées.
15 h., 128, rue de l'Université : « L'hôtel de Lassay » (Histoire et Archéologie).
15 h., 1, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Mme Hager).
15 h., 1, place Malesherbes : « La Banque de France » (Paris et son histoire), entrées limitées.
15 h., 107, rue de Rivoli : Le Moyen Age et la Renaissance ».
15 h., métro Jasmin : « Abbaye bénédictine et couvents d'Auteuil » (Paris inconnu).
15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Visages de Paris).
15 h. 15, 25, rue Royale : « De la rue de la Bonne-Morue au noble faubourg Saint-Honoré » (Mme Barbier).
15 h. 15, 6, place Painlevé : « Musée de Cluny » (Art et Histoire).
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h. 30, 3, rue Royale : « Chez Maxim's » (M. de La Roche), entrées limitées.
16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Autour du classicisme avec J.-H. Mansart » (Caisse nationale des monuments historiques).
17 h., musée de l'Orangerie : « Les collections de Louis XIV » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).
14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. Dutourd : « Mascaraigne ou le schéma » ; docteur J.-A. Huet : « Nouvelles thérapeutiques en gériatrie » ; M. Léo Hamon : « Les nouveaux philosophes contre le marxisme ? » (Club du Faubourg).
15 h., salle des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Ravenne et ses mosaïques ».
15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, professeur Claude Delamare-Deboutteville : « Recherches écologiques sur le domaine souterrain ».
15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Jacques Nepote : « Le symbolisme du double corps du roi dans le rituel du sacre des rois de France » (Atlantis).
17 h., Sorbonne, salle Cavailles, rue de la Sorbonne, M. L. Romand : « Ondes méconnues ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « Le yoga de la vérité » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, American College, 65, quai d'Orsay, M. Roger Galvez : « Comment acquérir la maîtrise de soi » (Esprit et Vie).
21 h., Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, M. Patrick Geistdoerfer : « Perspectives de pêche en grande profondeur ».

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, place Colette, Mme Lemarchand : « La Comédie-Française ».
10 h. 30, métro Abbesses : « Montmartre et les peintres (Mme Rouch-Gain).
10 h., Grand Palais : « Exposition Courbet » (l'Art pour tous).
15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Lemarchand : « Le Paris janséniste ».
15 h., 24, rue Pavée, Mme Allaz : « L'hôtel Lamoignon ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « L'hôtel de Sully ».
15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Le Centre Georges-Pompidou ».
15 h. et 17 h. 15, salle du Musée des monuments français, Mme Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe gothique ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h. 15, 69, rue des Gravilliers : « Le vieux Beaubourg » (Mme Barbier).
15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt : « Le vieux village de Montmartre » (Mme Camus).
15 h., 65, boulevard Arago, Mme Roederer : « La cité Fleurie » (Connaissance de Paris).
15 h., 109, rue Saint-Martin : « Autour du Centre Pompidou » (Evocation du vieux Paris).
15 h., 23, rue Clovis : « Le lycée Henri-IV » (Mme Ferrand), entrées limitées.
15 h., 7, rue de Jouy : « L'hôtel d'Aumont » (Histoire et Archéologie).
15 h., porche de Saint-Germain : « Jardins inconnus de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Hager).
14 h. 45, 23, quai de Conti : « L'Académie française sous la coupole » (M. de La Roche).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Paris et son histoire).
15 h., métro Corentin-Celton : « Le grand séminaire d'Issy » (Paris inconnu).
15 h., parvis de la basilique de Saint-Denis : « La basilique » (Templia).
14 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Tourisme culturel).
15 h., 89, rue de l'Université : « L'hôtel de Lassay » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale », entrée libre.
De 10 h. à 17 h., 34, avenue Reille : « Des musulmans, des chrétiens et des non-croyants se rencontrent ».
15 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Le Sahara », projections (Autour du monde).
15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jean Mycinski : « Les chevaliers teutoniques » (les Artisans de l'esprit).
15 h., 43, rue Boileau, Lama Sogyal Rinpoché : « Le bouddhisme tibétain : un chemin vers le bien-être » (Institut d'études bouddhistes).
16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Mme Régine Pernoud : « La femme au temps des cathédrales »
17 h. 15, Centre national Baha'i, 11, rue de la Pompe, Mme Saberan, M. Kriegel : « L'éducation des jeunes dans le monde actuel ».
9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Corée du Sud, Taiwan » ; 17 h. : Les Philippines, Hongkong », projections.

PRESSE

● Le Syndicat des journalistes français - C.F.D.T. appelle, dans un communiqué, tous les journalistes à participer à la journée nationale d'action du 1er décembre. Elle sera l'occasion de rappeler les revendications prioritaires de la profession telles qu'elles sont définies dans la plate-forme de l'union nationale des syndicats de journalistes : revalorisation des salaires par une augmentation de 300 F pour tous, salaire minimum d'embauche à 2 800 F, droit à la préretraite à soixante ans, etc.

Le S.J.F.-C.F.D.T. demande enfin à ses sections « de se préparer à marquer cette journée d'action par des arrêts de travail dont les modalités seront déterminées ultérieurement par des assemblées générales, par leur présence aux manifestations C.F.D.T., C.G.T., FEN ».

● M. Daniel Jouve quitte les fonctions de directeur du Nouvel Economiste qu'il occupait depuis 1975, à la création de l'hebdomadaire né de la fusion d'Entreprise et des Informations. Il est remplacé par M. Jacques Monnier, directeur commercial du Nouvel Economiste.

LES « PÈRES NOËL VERTS » DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Secours populaire français organise, comme chaque année, du 20 novembre au 20 décembre, le mois des « pères Noël verts ». Il recueillera des dons qui permettront d'offrir aux personnes démunies des cadeaux pour que Noël ne « soit pas pour elles un jour comme les autres ».

Le Secours populaire, qui compte plus de quatre cent mille adhérents, adressera une lettre aux maires des communes françaises pour qu'ils signalent les cas de détresse, les personnes âgées parmi les plus pauvres, les enfants ou les familles victimes du chômage, les foyers nécessiteux où l'achat d'un jouet est impossible.

Au cours de ce mois, le public sera sollicité de diverses façons : affiches, ventes de timbres, collectes dans les grands magasins, les entreprises, les écoles...

Le Secours populaire insiste à ce propos sur son indépendance à l'égard des pouvoirs publics, des Eglises, des partis politiques « ce qui lui permet notamment de rendre compte de l'utilisation des dons ».

★ Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. 654-37 H Paris, tél. 278-50-48 et 278-52-85.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IBM FRANCE
Division Système Grande Diffusion
offre

des stages pratiques

(Loi du 5 juillet 77) Durée de 6 à 8 mois

Formation théorique et pratique sur des applications informatiques réelles – programmation GAP assurée –

à 30 jeunes gens et jeunes filles

de 18 à 25 ans
titulaires du Bac ou d'un Brevet de Technicien

Début du stage : Décembre 1977.
Lieu de travail : Paris-La Défense.

Adresser les candidatures à : Monsieur BOUNAN
IBM France - D.S.G.D. - Référence 201
Tour Générale
5, place de la Pyramide
92088 Paris-La Défense.

IBM

HAVAS CONTACT

Groupe transport international ch. pour serv. transit maritime boulevard Ney, Paris (18e)
UN CHEF DE GROUPE
possib. cadre, anglais souhaité. Ecrire avec C.V. à no 5.760, PUBLIFOP, 100 r. de Richelieu, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPORTANT CABINET INGENIEURS-CONSEILS
cherche
TRADUCTEURS
ayant expér. de la rédaction des brevets d'invention dans les domaines :
— ELECTRONIQUE
— MECANIQUE
— ELECTROTECHNIQUE
— TEXTILE
à partir de documents allemands et anglais. Envoyer lettre et réf. sous le no 17339 B Bleu 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

Pour établissement hospitalier privé Paris recherchons, urgent :
GESTIONNAIRE EXPÉR.
possédant parfaite connaissance tous problèmes hospitaliers. Env. C.V. et photo sous réf. 1819 à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra

Important groupe d'enseignement privé non confessionnel rech. pour rentrée scolaire 78, UN DIRECTEUR DES ETUDES 35 ans min., pouvant organiser et diriger des équipes d'enseignants, de l'élémentaire aux préparatoires aux grandes écoles. Rémunération et avantages en rapport. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à PUBLI. MEESTERS, sous no 202, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

E2 BTS méc. gale Versailles.
E2 MG électr.-méc. banl. Sud.
E2 implantation C.I.
DEBEAUPUIS - 292-28-73. 78, bd des Batignolles, 17e.

Afin de poursuivre sa rapide expansion
FEUTRIER ILE-DE-FRANCE
recherche
DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Profil du candidat : niveau I.U.T. minimum

Le candidat aura UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES COMPOSANTS ACTIFS ET PASSIFS. Il devra se sentir MOTIVE par une profession commerciale, mais une expérience de la vente n'est pas particulièrement exigée.
Enfin, il devra être libre en janvier 1978.

La rémunération sera fonction du niveau du candidat.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à J.-M. LOSSOUARN, FEUTRIER Ile-de-France, 29, rue Ledru-Rollin. — 92150 SURESNES.

Filiale Société U.S. en expansion
ROSEMOUNT
recherche
UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Poste de haut niveau, pour prendre la responsabilité de la vente d'un système de régulation numérique de procédés utilisés en pétro-chimie, sidérurgie, chaudières, etc.
Expérience en calculateur et régulation pratique nécessaire.
Expérience en logiciel non nécessaire.
Anglais parlé, possibilité de formation U.S.A.
Lieu de travail : RUNGIS (ORLY).

Env. C.V. man. à l'attention de Mme Dejonghe, 1, pl. des Etats-Unis, SILIC 265.94578 Rungis Cedex. Tél. 686-73-20.

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS EN ORGANISATION
recherche
JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Pour participer à missions difficiles demandant grandes capacités de travail, d'initiative et d'intelligence. Voyages fréquents. Rémunérations importante. Adr. C.V. à SAVE, 17, r. Joubert, 75009 Paris.

CIT Alcatel
Dans le cadre du développement des études de centraux téléphoniques pilotés par ordinateurs
CIT ALCATEL
DEPARTEMENT COMMUTATION
78140 VELIZY
recherche

INGENIEUR POSITION II
Formation grande école ou équivalent.
Il sera chargé de résoudre les problèmes litigieux rencontrés en phase finale d'intégration de calculateur.
Ce poste conviendrait à un ingénieur, électronicien de formation ayant 4 à 5 ans d'expérience dans les domaines suivants :
- Intégration d'ordinateur et développement de logiciel d'exploitation ou de test en langage évolué. (Référence IG)

2 INGENIEURS POSITION II
Formation grande école ou équivalent.
Ils assureront l'intégration d'ordinateurs en plate-forme pré-série.
Ces postes conviendraient à des ingénieurs de formation électronique ayant 2 ans minimum d'expérience dans les domaines suivants :
- mise au point de sous-ensembles électroniques, intégration ou maintenance d'ordinateur. (Référence II)

TECHNICIENS CONFIRMES
Pour intégration d'ordinateurs en plate-forme.
Les candidats devront posséder une formation de base de niveau DUT ou BTS électronique et des connaissances en informatique. (Référence TC)

CONNAISSANCES IRIS 80 ou 10070 APPRECIEES.

Envoyer C.V. et prétent. avec photographie à CIT ALCATEL
Département Commutation,
Service Recrutement, 10, rue Latécoère
78140 VELIZY.
(Sans oublier de préciser la référence).

AT1/AT2 A mes. neutro. Limeil.
AT2 BTS phys./électro. Limeil.
DEBEAUPUIS - 292-28-73. 78, bd des Batignolles, 17e.

Importante association médico-sociale privée recherche d'urgence pour son centre chirurgical PORTE-DE-PANTIN MANIPULATEUR RADIO (H. ou F.) poste stable, bon salaire, avantages sociaux. Tél. pour rendez-vous : 202-22-26.

PREMIER EMPLOI
— Vous êtes diplômés commercial ;
— Vous recherchez votre premier emploi.
Un important groupe financier spécialisé ds l'immobilier vous propose un
STAGE DE VENTES
Six mois au sein d'une société dynamique.
— Pouvant déboucher sur un poste à responsabilités ;
— Salaire versé par l'A.N.P.E. ;
— Intéressem. au chiffre d'aff. réalisé, offert par la société.
Env. C.V. dét. + photo à AGEV, B.P. 237-08, 75364 Paris Ced. 08.

RÉGIONALE
Serv. traitement de l'information dépendant de la Direction technique des armements terrestres rech. un ingénieur dipl. E.N.S.I. ou D.E.S.S. débutant ou quelq. années d'expér., spécialisé calcul numériq. appliqué aux dépouillement de mesures et étud. paramétriq. Facilité de communication. Ecr. avec C.V., photo et prétent. à M. le Directeur de l'Etablissem. techniq. de Bourges, Carrefour de O-Nord, route de Guerry, 18015 BOURGES.

secrétaires

Secrétaire de direction

CITROEN
recherche
une
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
30 ans minimum.

Formation Ecole supérieure de secrétariat, B.T.S. ou équivalent.

Elle sera la collaboratrice du directeur d'un service et devra :
— Connaître l'anglais + allemand souhaitable ;
— Avoir le sens de l'organisation, esprit d'initiative, les sens des responsabilités, du tact et de l'autorité et une grande discrétion.

Chaque candidature sera étudiée avec le plus grand soin.

Env. C.V. manuscr. détaillé + photo au service du personnel, bureau 44 SD, 133, quai André-Citroën, 75747 Paris Cedex 15.

demandes d'emploi

ASTROLOGUE
35 a., expérimenté, ch. poste ds
— Service du personnel
— Etude des risques
— Analyse du futur.
Ecr. no 1 962, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

GESTION DES ENTREPRISES (D.U.T.)
ÉCONOMIE (Licence et D.E.S.)
INFORMATIQUE (Analyse et Programmation Gros et Petits Systèmes)
Compétence particulière en gestion financière et statistique (mise au point d'une méthode originale de calcul de rentabilité des capitaux), 4 a. d'expér. en informatique et gestion en Afrique noire. Dynamique, esprit pratique, logique, organisateur, sens aigu des respons. et du travail bien fait ch. situat. de préf. Maine-et-Loire sinon France ou étrang. Lib. de suite. P. CACHEUX, l'Essaye, rue St-Jean, LA MENITRE, 49250 Beaufort-en-Vallée. Téléph. : (41) 80-55-13.

H. 34 a., D.E.S.T. informatique, ch. empl. Paris ou banl. Sud-E. Ecr. no 1.965, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre homme 30 ans RESPONSABLE PUBLICITE (achat d'espace : 9 a. expér.), connaiss. tous media, ch. situat. stable en rap. Etud. ttes proposit. agence, annonceur, support. Ecr. no 6.606, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMMERCIAL-REPRÉSENTATION
Jeune cadre polyvalent, 36 ans. 10 ans expérience professionnelle Vente/Relations commerciales/Représentation. Anglais lu, parlé. Recherche poste avec responsabilités, missions France/étranger. Disponible de suite. Ecrire : M. NAJMAN, 18, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly. — Tél. 747-44-72.

J. Fme, 32 a., lic. russe, angl. courant cherche emploi
TRADUCTRICE INTERPR. RUSSE
technic, 5 ans expérience. Ecr. Mlle Jacquin, 11, av. de Bretteville, 92200 NEUILLY.

Jne hom. 27 ans, lib. O.M., lic droit des affaires, D.E.A. de fiscalité, rech. premier emploi, de préférence ds service contentieux ou cabinet fiscal. — Ecrire no T 1.103 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. dégagé O.M. Formation publicité et décoration, Beaux-Arts, ch. place stab Bourgeot Jean-Paul, 21410 PONT-DE-PANY. Tél. : (80) 23-64-63

J.H. 27 ans, tril. (all. anglais) Bac BTS commerce intern., expér. douane, bonne présentat., cherche poste respons. et stable en BRETAGNE. - Ecr. HAVAS SAINT-BRIEUC, No 30890.

H. 30 a., lic. droit, 4 ans expér. secteur adm., rech. EMPLOI MI-TEMPS. - GARNIER, 56, rue GAUTHEY, 75017 PARIS.

représent. offre

Société leader en équipements mobiliers collectifs recherche
COLLABORATEUR
30 ans minimum pour clientèle parisienne administrative et privée, bureaux d'études, revendeurs. Fixe et intéressement, voiture indispensable.
Ecrire avec C.V. et photo sous no 18.795 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES. Discrétion assurée.

AGENCE HAVAS
recherche
REPRÉSENTANTS (ES)
d'expérience pour support officiel. Econom. parrainé.
Secteurs d'activité : régions TOURS et ORLEANS. Commissions importantes.
Ecrire avec C.V. et photo à M. MONNOT, HAVAS REGIONS, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

représent. demande

MUNICH R.F.A.
J.H. 30 a., rés. à Munich RFA, I.E.P., bil., sér., bne prés., tr. bne conn. marché alle., expér. market., étud. tte prop. représ. étude de marché, ttes branches. Ecrire AA100 R. Jell Pf 400971 8 München 40 RFA, ou tél. au 19-49-8051-35-45 après 20 heures.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté. Tél. : 278-77-71

travaux à façon

ENTREPRISE ARTISANALE Peinture-Electricité-Plomberie Appartements Bureaux entretien d'usines - Devis gratuit. Tél. : 844-54-60.

capitaux ou proposit. com.

Sté rech. participation ou achat dans affaire de transports. Faire offres : 887-66-16.

propositions diverses

Paris-15e, location R.-de-C. de 500 m2, libre fin 77, équipé en centre informatique, salle ordinateur 150 m2, EDF 140 KVA, climatisation 60.000 frigories - h. Téléphone : 532-41-49.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m² sur stock. Tél. : 589-86-75.

ACHETONS PIANOS Daudé, 75, av. Wagram-17e. WAG. 34-17. Vente-Location.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND
VW GOLF L
6 CV, an. 1976, état impeccable. Prix Argus. Téléph. 848-89-65.

+ de 16 C.V.

A vendre Porsche 911 L, 1977, climatisée, V.T., blanche, état impeccable. Tél. (32) 57-11-67.

FERRARI DAYTONA AOUT 70, révision, importateur Bordeaux, 80.000 F. Tél. h. bur. 263-05-34.

B.M.W. 30 SI, 76, glaces électr., roues en alliage gris métallisé, intér. beige, tissus, 26.000 km. réels, mot. neuf de 6 mois, ttes fact. d'entret. jointes, 1re main, 52.000 F. T. apr. 20 h. ts les jrs ou w.-e. tte la journée 343-64-80.

280 SL, 1975, 36.000 kilomètres, état impeccable, crédit possible. Téléph. 876-90-88.

caravanes

Caravane Digue 530 H, 6 places, juin 77, PTCA 1.200 kg, parfait état, jamais roulé. Park. assuré. Possib. louer terrain week-end. Px 20.000 F. Tél. 657-87-00, p. 56.

divers

CENTRE OFFICIEL OCCASION
FIAT
AUTOMOBILES S.A.
23, RUE DE PARIS
93 - BOBIGNY (R.N. 3)
845-63-02/63-03
à 1 kilomètre Eglise Pantin (Route de Meaux).
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE VENTE
SUR FIAT 1977
de 3 à 6 mois d'âge, petit kilométrage, DIVERS COLORIS.

FIAT 127 3 PTES 14.5(
FIAT 131 21.0(
FIAT 132 1800 GLS 24.0(

Très long financement. Première traite à 3 MOIS.
GARANTIE 6 MOIS
CENTRE OUVERT TOUS L JOURS SAUF DIMANCH

l'agenda du Monde

Artisans

PLOMBERIE
dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit, serrurerie électricité en dépannages rapides et installations et ts corps de métiers
Tél. : 764-13-36
3 bis, rue de la Réunion, 75020.

MENUISERIE
plomberie, maçonnerie, travail soigné, sérieuses références. 84, r. des Martyrs, T. 606-97-73.

TOUS TRAVAUX, PLOMBERIE CHAUFFAGE et CARRELAGE. Téléph. : 878-00-75 et 293-53-23.

Arts

Artiste peintre homme, 36 ans, chercher. à Paris ou province collègues pour partager atelier. Ecr. no 1 953, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Collections

Retraité vend PIERRES DURES et IVOIRES DE CHINE Ecr. no 68.741 HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

A vendre collection de jouets autos 1/43e, toutes marques. TEL. : 873-53-60.

Cours

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO
METH. ACCELEREE 757-86-86.

Cours d'allemand tous niveaux par professeur expérimenté. TEL. : 366-79-59.

Décorations

ELEMENTS DE RANGEMENT juxtaposables permettant toutes combinaisons décoratives. Doc. DécOrly, 77750 ORLY-s/MORIN.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 Paris. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

Matériel de bureaux

Photocopieur, papier photocopie, duplicateur, dictaphone, mach. ecrire, calcul. Tél. : 770-68-58.

Relations

Artiste peintre 60 ans, isolée rech. contacts, souhaiterait collaborer à un travail éventuel. TEL. : 874-65-40.

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.
Maître RUCKEBUSCH
tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.
Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.
Une prestation hors du commun
5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Mode

BOTTES ET CHAUSSURES DE LUXE
pour dame et monsieur. TILT, SOLDE PERMANENT, 18, rue V.-Massé, 75009 Paris, 526-39-05.

Moquettes

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Œnophilie

VIGNERON BOURGOGNE propose les vins de sa récolte. BUFFET, 21190 VOLNAY.

Rencontres

Formes nouvelles de rencontres si vous voulez agrandir votre cercle d'amies, participez aux réunions que ns organisons, soirées dansantes, jeux débats, dîners... Contact Accueil 747-13-67 ou à partir de 23 h. : 555-77-22.

Pour élargir votre cercle de relations et accroître le champ de vos loisirs : Ecrire ou Téléph. à AREL 116, chps-Elysées : 563-17-27.

RENCONTRES Relations directes, bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc., 8, r. du Dragon : 222-88-38.

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partager vos joies, vos goûts quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à GOUTS COMMUNS, COLETTE LESURE Téléphone : 548-95-16 PARIS.

Vacances
Tourisme
Loisi

Du 4 au 21 mars 1978
« LE MEXIQUE »
club de rencontres vous propo PARIS-MEXICO, TEOTIHUCA CUERNAVACA, TAXCO, PU BLA, OAXACA, MITLA, TEH ANTEPEC, SAN - CRISTOBA PALENQUE, VILLAHERMO MERIDA, UXMAL, CHICHE ITZA, CANCUN. Pension co plète, aller-ret. en avion, tra ferts (sf boissons et assur.). tt compr. 6 000 F. Voy. organ par TCG, Lic. A 961. Ts re 379-09-93.

VOYAGE EXCEPTIONNEl en Républiq. populaire de Chi Hongkong - Canton Shangl Soutchéou - Nankin - Pék — Départ 10 février — Retour 28 février. Pr ts renseignements s'adres
COLISÉE VOYAGES
17, rue du Colisée, 75000 Par Téléph. : 359-72-11 et 723-30 Licence A. 768.

NOEL en familles choisies VOSGES — ALPES — JUR
LA MARELLE Pr enfts 5 à 17 707-50-20

P. à P. loue du 25-3 au 1-4 et 2-4 au 9-4 studio 4 pers Int Résidences Tignes. T. 973-33-

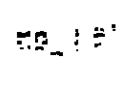
Faites la pause au Bar Basq Bar améric. Propriétaires frè BADIOLA, 22, boulevard Thie 64500 SAINT - JEAN - DE - LU

CLUB ANGLAIS A PARI séjours linguistiques et sport en Angleterre. Tél. : 033-12-

SKI VARS studio près des pist 4 pers. 29-12 au 5-1 et janvi fév. et mars. T. (78) 23-65-

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	Le ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

immobilier

appartements vente

Paris rive droite

[…] Dans imm. récent 9e et dernier étage […]

RUE GUSTAVE-ZEDE […]

RUE DU CARPEAUX […]

[…] AV. KLEBER […]

PORTE DAUPHINE […]

ILE SAINT-LOUIS […]

CHAILLOT 5e CHAMPS-ELYSEES
Ds bel imm. pier. de taille, 3 p. 60 m2 bien distrib., tt cft, 2e ét., clair, calme, s/cour, chbre serv., cave, tél. Prix 425.000 F. S. r.-v. Lavigne, FNAIM, 16 (80) 97-13-20

MARAIS 97, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e
Part. vd gd 2 pièces tt confort, 2e ét. face gauche. Vis. s/place sam. 19 et dim. 20-11, 10 à 17 h.

Paris Rive gauche

PROMOTIC 325-15-76 325-15-89
SELECTION 325-18-74
Montparnasse. Studio 125.000 F
Raspail. Beau 2 P. 235.000 F
Vavin. 3 P. parfait 385.000 F
N.-D.-d.-Champs. 2-3 P. 485.000 F
Dumc. 4 P. Splendide 90.000 F
133, bd du Montparnasse, Paris-6e

PASTEUR Imm. rénovation Pptaire vend
STUDIO et 2 P. Cuis. équipée, bains, w.-c. Vis. ce jour 14-17 h., 56, RUE FALGUIERE.

Mo MONTPARNASSE
Bon imm. pierre, calme, asc., 6e étage, chauff. central, téléph.
2 PIECES entrée, cuisine, s. de bains, w.-c.
Refait complètement à neuf
PRIX INTERESSANT
10, RUE ARMAND-MOISANT
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Mo PORTE-DE-VERSAILLES
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 PIECES entrée, cuis., w.-c., cab. de toilette.
PRIX INTERESSANT - S/RUE.
4, RUE DU HAMEAU
Sam., dimanche, lundi, 15-18 h.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins. Immeuble neuf, grand standing.
GRAND 4 PIÈCES 101 m2
+ loggia, 650.000 F.
VIS. S/R.-VS : 766-25-32

QUARTIER LATIN
TRES BELLE RENOVATION
3 et 4 P. DUPLEX
à partir de 6.500 F le m2.
26, rue de la Parcheminerie. Téléph. 633-85-30.

FRANK ARTHUR S.A.
propose 3 appts très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des Ministères et des Ambassades à quelques pas des Invalides :
RUE BARBET-DE-JOUY
Ces apparts ont respectivement 174 - 183 et 206 m2 en
4 et 5 PIÈCES
avec chambre de service et park. ; ils sont ensoleillés et au calme, et bénéficient de belle hauteur sous plafond.
Visite sur place
26, rue Barbet-de-Jouy, samedi 19 de 11 à 16 h., et renseign. du lundi au vendredi.
FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann
766-01-69

Mo ÉCOLE-MILITAIRE
Imm. récent, tout confort, tél. Petit studio, entrée, kitchen., salle d'eau. 2e étage s/jardin.
PRIX INTERESSANT
96, AV. DE SUFFREN
Sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

48, RUE DE VERNEUIL
2 P., luxe raffiné, ascenseur. CALME. SUR COUR 18e.
Samedi, 14 heures-16 heures.

Mo LUXEMBOURG, SUR RUE, STDG, gd 5 pces tout confort. BEL IMM., ascens. BALCON PLEIN SOLEIL + chbre serv. Tél. : 233-62-46 pour rendez-vous

A SAISIR IMMEDIATEMENT
10, rue Ponscarme. PARIS-13e
quelques STUDIOS équipés dans petit imm. neuf, calme, pour habitation ou location.
BONNE RENTABILITE
Prix fermes à partir de 153.00 F
Crédit 80 % assuré sur dossier.
Visite sur place, de 14 h. à 19 h. ou téléphoner : 583-37-45.

100, R. UNIVERSITE. - Ascens., séjour, s. à m., 3 chbr., box, DUPLEX 120 m2. Possib. plus appt 50 m2. ODE. 95-10. Arbres. Visite sam., lundi, 13 à 18 h.

29, rue des Saints-Pères, 4e étg., charmant 2 p., cuis. équipée, bains, chauff., tél., 235.000 F. Vis. samedi, 15-17 h. 225-03-09.

76, RUE VANEAU
Immeuble neuf, 1er étage
GRAND 4 PIECES 110 m2
Belle réception 43 m2 + 2 chb. sur jardin intérieur, salle de bains et s. d'eau marbre, nombreux placards.
Visite sur rendez-vs : 266-38-36.

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F
JARDIN - VERDURE
4, r. JONAS. Samedi 14 à 17 h. ou rend.-vous : 542-73-85 matin.

A saisir urgt, cause départ, décorateur vend atelier artiste Montparnasse, 40m2 loggia, vue sur parc 4 ha., tt cft, téléph., 280.000. 325-85-15, entre 9 et 10 h.

41, av. de VERSAILLES (4e étage, asc.), TRIPLE LIV. + chambre + serv., 100 m2, impeccable, 575.000 F. Visite samedi 13-18 h. ou 206-15-30.

METRO SEGUR
7, rue Léon-Vaudoyer, propriétaire vend beaux appts 4/5 p., LIBRES et OCCUPES dans bel imm. pierre de T. Asc., escalier serv. Visites sur pl. same.-lundi, 14 à 17 heures, ou téléphoner : 723-86-70.

TOLBIAC, pl. J.-d'Arc - Part. à part. préf., imm. 75, vrai 4 pces 87 m2, tt cft, cuis. équip., plac., loggia, cave, park., dble expos., vue dég. ét. imp. 460.000 F, dt prêt tx réd. 180.000 F. 583-16-84.

Région parisienne

COURBEVOIE - Centre
Beau 2 P. Location assurée, rentabilité 6,5 %. - Tél. 359-68-10.

BOULOGNE - Bel imm. récent dble séj. + 5 ch., 2 bains, balc., 2 parkings. - 604-77-48.

NEUILLY - S/rue REFAIT NEUF **ST-JAMES**
Dble liv., 3 ch., 1 serv. 895.000. Ce jour 14-17 h., sam. 10-12 h.

LE PECQ APPT 115 m2 Séj. dble, 3 chbres, 2 bains, nombreux rangements, box. - Vis. sur place samedi, dimanche, 14 à 18 h. : 16, rue du Président-Wilson, Résidence « LE BUISSON », bât. Alsace, rez-de-chaussée droite, porte 1.

A VENDRE **CHATOU - R.E.R.**
2e ét. Appt 4 p. 67 m2 + loggia. Séj. 30 m2, 2 chbres, cave, park. 370.000 F. - AGENCE CARLIER 6, place Maurice-Berteaux, Chatou **976-37-61**

ST-CLOUD URGENT Je vends
3 pièces 96 m2, 400.000 F. Tél. 776-29-00

ST-GERMAIN - URGENT Vds 120 m2 dans imm. ancien - 963-22-09.

LE VESINET Résidentiel Calme
Imm. stand. Part. vend 2 beaux appts 100 m2 ds parc. 071-15-75.

BOULOGNE près BOIS
IMM. PIERRE DE TAILLE
LIVING DBLE + 2 PIECES + bureau, ent., cuis., s. de bains, chff. cent., tél., chbre service.
4.400 F LE M2 sur jardin
3, BOUL. JEAN-JAURES
Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

NEUILLY - S/QUAI
RARE - Récent - Standing
DERNIER ET. Av. TERRASSE.
4 P. TT CFT. TEL. Parking.
975.000 F — 322-61-35

ST-CLOUD - Résidence standg
S/PARC 120 m2 - 5 P.
Sobre et élégant + 2 terrasses fleuries - Est-ouest
CUIS. EQUIPEE LUXE
Box sous-sol 2 voitures. - Prix élevé justifié. — Tél. 577-96-85.

ROLAND-GARROS
Face au BOIS de BOULOGNE
Restauration d'un hôtel part.
PRESTATIONS DE LUXE
3-4-5 PCES, 2 bains. - Création d'un garage en sous-sol.
SUR PLACE
mercr., vendr., sam., 14 à 17 h., 7, BD ANATOLE-FRANCE, à BOULOGNE, ou : 359-69-36.

SCEAUX dans petit immeuble récent, STUDIO 38 M2, cuisine, bains, 120.000 F, crédit possible. 350-33-31

BRY-SUR-MARNE
Petit imm. avec jardin privé dans secteur résidentiel proche R.E.R.
« Le Bois des Chênes » angle avenue de Cherbourg et rue Bois-des-Chênes. Disponible quelques APPTS neufs 3 à 4 P.
2 P. à partir de 185.000 F
3 P. à partir de 315.000 F
Visite sur place de 14 à 19 h.

ST-MANDE, 27, rue Sacrot
Bel imm. pierre de taille ravalé, séj. dble + 2 chbres, tout conft, 495.000 F. S/pl. après 14 heures : samedi et lundi

RUEIL Centre (1, rue Haute) Imm. 1972, 4 P. 72 m2 + balc., cave, parking s/sol, 298.000 F. Vis. samedi, dim., 14 h à 19 h ou téléphoner au 913-29-29

SAINT-GRATIEN
proche Enghien
et forêt de Montmorency
« LES CYCLADES »
quelques APPTS neufs avec vue sur le lac et la forêt.
Disponible de suite. Prix fermes avec financement exceptionnel.
PIC à partir de 9,25 %
5 premières années.
Visite sur place, 14 h à 19 h ou 989-45-21

FONTENAY-LE-FLEURY
PARC MONTAIGNE, F-5 102 m2 Liv. dble + 3 chbres, 2 bains, loggia SUD-OUEST. Park. Cave. Téléphone. Prix : 355.000 F. Tél. : 770-09-56 heures bureau

Etang-la-Ville - P. à P. 5 Pces 98 m2 + gd balc. Sud, dern. ét., pc boisé, 368.000 F + CF. Bur. : 858-90-12, P. 322, D. 958-61-70 soir

VITRY Centre - 4 P. 80 m2, 2 balc. Sud-Ouest, tt confort, 10e ét., imm. 74. Facilités de transp. 120.000 F + 100.000 F de Foncier en 15 ans. Prendre RV pour vis. après 20 heures au 680-00-22.

CHARENTON, près bois et Mo, imm. pierre de taille récent, gd liv., balc. + 2 chbres tout conft. 420.000 F - Tél. 344-43-87

Viroflay - P. vd à 10' Paris appt st. 120 m2, 4 ch., 2 bns, 580.000 F 926-05-29, apr. 17 h. st samedi.

Part. de préf. à part., construct. neuve à BAGNEUX. Imm. résidentiel : 5 P. 110 m2 + 71 m2 terrasse. Balc. et solarium. Liv. 46 m2, 3 ch., 2 s. de bains agencées, 2 wc, cuis. entièrem. équipée. Parking. Cave. Pour renseignements et visite, de 9 h à 19 h samedi, tél. : 657-24-32.

MONTROUGE, 10' Mo Pte-d'Orléans, 4 p. 72 m2 ref. nf, cuis. amén., bns, tt cft, 3e ét. ss asc. Cave. 310.000 F - T. : 253-48-59

ASNIERES près gare de Bois-Colombes, part. vend appartement 5 pièces 102 m2, 4e étage, immeuble récent, tout confort, 4 chambres, séjour 25 m2, 2 salles de bains, gde cuisine, box. Prix : 320.000 F + Crédit Foncier 335 F par mois. Tél. : 790-45-07, après 19 heures

CROISSY (78) 10' RER - Part. vd beau 3/4 p. rez-jardin, petit imm. calme, verdure - 976-28-91

ROCQUENCOURT - P. à P. Ds parc, pisc., tennis, appt 147 m2 + 47 m2 loggia, entr. + salon + s. à manger + 3 chbres, s. bns + s. de dches + cab. toil., 2 wc, cuis., cave, gar. Tél. sam., dim. 954-00-32 et sem. à part. de 19 h.

Province

LA PLAGNE, village - A vendre appt 2 pces. Ag. s'abstenir. Tél. le soir, 20 h à 21 h 30. 579-59-43

LA PLAGNE, village - Studio à vendre, urgent. Prix 120.000 F. Ag. s'absten. Tél. soir à 21 h 30. 579-59-43

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio 120.000 av. 24.000 F cpt, 2-3 pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

LE HAUT DE GAMME DANS LA QUALITÉ, LE CONFORT, L'AGRÉMENT ET LE PRESTIGE
LA SEIGNEURIE
74, 78 avenue de Paris
VERSAILLES
LE JUSTE PRIX. Exemples d'appartements disponibles, sauf vente, 3 P. 400.000 F, 4 P. 560.000 F, 5 P. 856.000 F crédit bancaire assuré sous conditions habituelles remplies.
Livraison des appartements échelonnée de ce mois à mars 1978
Visite de l'appartement-modèle décoré sept jours sur sept de 14 h à 20 h. - Tél. 951.32.67
cervi 20, rue Chauchat, 75009 Paris.

constructions neuves





MÉTRO MÉNILMONTANT
15, rue Etienne-Dolet et 28, rue des Maronites
3 et 4 PIÈCES A PARTIR DE 4.000 F le M2
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
Sur place samedi, lundi, mardi 14 h. à 18 h.
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

Mo MAISONS-ALFORT - LES JUILLIOTTES
LIGNE No 8 (BALZARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
120, avenue De Lattre-de-Tassigny à CRETEIL
DU STUDIO AU 4 PIECES
A PARTIR DE 3.300 F LE m2
LIVRABLE IMMEDIATEMENT
Sur place samedi, dimanche, lundi 14 h. à 18 h.
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA REUNION (20e)
STUDIOS et 2 P. A PARTIR DE 4.000 F LE M2
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
SUR PLACE VENDREDI, DIMANCHE ET MERCREDI DE 14 H. A 18 H.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

COGEDIM PROPOSE
à L'ISLE-ADAM
dans le cadre exceptionnel du
PARC DE CASSAN
quelques maisons de cinq et six pièces entièrement équipées.
LIVRAISON FIN 1977.
FINANCEM. PERSONNALISE.
Venez les visiter sur pl. lundi, jeudi, vendredi, samedi, dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. — TELEPH. 469-29-28, ou COGEDIM,
266-36-36

appartem. achat

FRANK ARTHUR
766-01-69
134, bd Haussmann, Paris (8e) recherche, urgent 3, 4, 5 et 6 p. Neuilly, 8e, 16e, 17e, même à rénover - Vente rapide.

Achète directement COMPTANT URGENT, 2 à 4 PIEC., PARIS, avec ou sans travaux, préfér. rive gauche, près facultés. Ec. à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

appartements occupés

12e PETITS 2 P., cuis., w.-c., loués à personnes âgées, loi 1948. Imm. pierre, ravalé. Px intéress. Pptaire 325-66-72.

Propriét. vend appts occupés 2 à 9 p. ds imm. bourgeois, Paris-12e, 15e, 16e, 17e, 18e. - Idéal placement. 224-18-42.

immeubles

A SAISIR DE SUITE
POUR EXPOSITION
A PARIS - LA DEFENSE
4.000 m2 entièr. équipé, moquette, électr. Lignes téléphoniques. RENSEIGNEM. : 508-17-72.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. — Tél. : 577-54-04.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. Etudiant ch. chambre à PARIS 5e ou 6e. Téléph. au 883-97-00, entre 13 heures et 14 heures et après 18 heures.

COLLABORATEUR du journal « le Monde » cherche, pour fin 77 début 78, locat. appt 4-5 pces, tt cft, Paris, maxi 2.200 F TTC. Téléphone 585-13-64, de 9 à 12 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
Dans imm. GD LUXE. Reste quelques apparts 2 P. Parking compris, 3.500 F. 3 P. 4.200 F. 4 P. 9.000 F. S/place 14 - 18 h., entrée 128, AV. MALAKOFF.

pensions

Recom. hôtel pens., demi-pens., gd cft, TV, calme, jd., qu. rés. 149, boul. Malesherbes, Paris.

bureaux bureaux

une adresse de prestige à Paris 8e
152, bd HAUSSMANN
Bureaux à vendre ou à louer
Cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

DOMICILIATION TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

locaux commerciaux

PL. NATION Grand local à usage de bur. 175 m2 + 75 m2 ss-sol. - Prix except. Ss pas-de-pte. 343-38-63.

A SAISIR DE SUITE
POUR EXPOSITION
A PARIS - LA DEFENSE
4.000 m2 ent. équipé, moquette, électricité, lignes téléphoniques.
RENS. : 508-17-72.

fonds de commerce

Pour VENDRE commerce
utilisez l'impact des structures de **LUP** (contrôlé officiellement)
RENSEIGNEZ-VOUS :
293-50-00 et 836-97-60

Administrateur de Biens (17e) quartier Etoile - A céder : fonds de commerce, gds locaux pouvant contenir ordinateur, salle de réunion, etc. Prix intéressant - Crédit possible. Ec. à T 01.884 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Vds imp. aff. tennis-bar-rest., 3 km. Montpellier : 6 courts, salles rest., terras., cuisine équipée, parking, avec villa 140 m2 + habit. employés. Ec. à HAVAS 152.112 Montpellier (43).

maisons de campagne

110 KM DE PARIS
15 KM DE MONTARGIS
ravissante maison de 1974 avec poutres et cheminée, grand séjour avec terrasse, cuisine, 3 chambres, wc, bains, chauffage intégré, garage, terrain boisé 2.200 m2, absolument impeccable.
PRIX 385.088 F
Me voir sur place : 6, rue du Prés-des-Regains, Bois de Romaison - CHAILLY-EN-GATINAIS. - T. (38) 30-16-72.

8 km EST ORLÉANS
Maison tt cft, beau terrain, site agréable bord canal. (78) 89-18-02

terrains terrains

COTE D'AZUR - TERRAIN A CONSTRUIRE
A vendre : un des derniers terrains à construire situé au bord de la mer à environ 15 km de Saint-Tropez dans un très bel endroit résidentiel sur la hauteur d'une pente de rocher couverte de pins et agaves avec plage particulière. Ce terrain est à vendre pour des raisons personnelles avec le permis de construire accordé récemment ainsi qu'avec les plans de construction complets. Les plans prévoient une surface habitable totale d'environ 450 m2 (+ grande terrasse) laissant la possibilité de construire soit une villa ou de la répartir jusqu'à quatre appartements. Toutes les pièces ont vue sur mer. Possibilité exceptionnelle d'acquérir un terrain à construire avec permis de construire dans un tel site.
Prix de vente : 800 000 F. Veuillez vous adresser à l'agence :
Martin Zimmer, Immobilien VDM, Hohenzollernring 93, D-5000 Köln 1. Tél. : 52 40 06.

KERJOUANNO
Presqu'île de Rhuys (Morbihan) Part. vend TERRAIN à BATIR 704 m2, 100 mètres de la mer, 60.000 F tous frais compris. Tél. 862-81-19

CROISSY R.E.R. 500 m Centre
BEAU TERRAIN 840 M2 ttes viabilités. PRIX ttes TAXES COMPRISES : 340 000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

Immobilier (information)



Vous cherchez un appartement?
vous pouvez compter sur nous
Information Logement
525.25.25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17
Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la UGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonn. 310 F. 266-52-04.

pavillons

PRES BOIS SAINT-MANDE Pavillon de carect. Liv. + 4 ch. 200 m2 jard. Px rare 400.000 F. — 292-15-44.

78-ELANCOURT. Entrée, cuisine équipée, séjour 40 m2, 3 chbr., s. de bains, wc, gar., tél., jardinet 250 m2, état impeccable. Prix 250.500 F + 28.000 C.F. Tél. : 050-45-81.

LE MESNIL-ST-DENIS, pavillon individuel sur 1.100 m2 clos, arborisé, s/sol compl. Séj. dble 60 m2, chem., cuis., 4 ch., 2 bs, 3 wc, 650.000 F à déb. 461-74-43.

URGENT - rech. PAVILLON 6 pièces 130 m2, confort, terrain 500 m2 et plus, avec, si possible, LOCAL ARTISANAL Banlieue Est - Sud - Est. Agce s'abst. Téléph. 375-88-35.

78-ELANCOURT - Sur 400 m2, entrée, cuisine équipée, séjour 40 m2, petit bureau, 3 chambres, s. de bains, s. de dche, 2 wc, gar., tél., 362.000 + 29.000 C.F., état impeccable - 050-45-81.

villas villas

VERNEUIL-SUR-SEINE VILLA
parf. état, rez-de-ch. 5 PIECES, cuis., s. de bains, wc, ss-sol av. garage, cave, 1 chbre, jardin 1.000 m2 aménagés. 550.000 F. L'I.D.Y. - Orpi - 971-60-18

ENGHIEN RESIDENTIEL CENTRAL
Vends belle VILLA impeccable, living, 4-5 chambres, 2 bains, jard., gar. 720.000 F. Vendredi 14-18 h : 9, r. Alph.-HAUSSAIRE

CAUSE DEPART JE VENDS DEUX MAGNIFIQUES VILLAS
LA CELLE-SAINT-CLOUD
Villa rustique neuve, réception 90 m2, 4 chbres, 4 bains + serv. + studio indépendant, gar. 3-4 voitures, grande salle de jeux. Jardin 2 000 m2. Prix justifié sur facture 1.800.000 F à débattre.

BAILLY
BELLE RECEPT. + 6 CHBRES, 3 bains + serv. Gar. 3-4 voitures. Jardin 2.000 m2. 969-85-85.

PARC DE SCEAUX
Prestigieuse villa sur beau jardin 830 m2. Prix à débattre. Tél. ROB. 34-86.

ALSACE, Thann (Haut-Rhin). Belle villa état nf, quart. résid., libre à la vente, terrain 7 ares. Pour tous renseignem. s'adr. à Me Francis BOCKEL, notaire à THANN, Téléph. (89) 37-00-29.

ORGEVAL, mais. rurale XVIIIe restaurée à neuf, 240 m2, petit jardin Sud clos murs. 850.000 F. Téléph. 975-86-59.

fermettes

140 km Sud Paris. Magnifique
CORPS DE FERME
200 m2 au sol, 4 pces, s. d'eau, wc, 2 granges atten., beau grenier aménag. s/terras., 5.000 m2. 250.000 F. CAB. BOUVRET, 27, av. GAMBETTA, JOIGNY. T. (86) 62-19-44 ou (86) 62-16-73.

viagers

LIBRE - Av. de la Bourdonnais Appt séjour + 3 chbres tt cft. 290.000 F + 3.750 F, Fme 70 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

propriétés

RÉGION RAMBOUILLET
Propriété luxueuse au calme, résident., maison maîtres, liv., 5 ch., 3 bains + mais. gardien, 3 boxes, grange, parc 16.000 m2, pool house, piscine, 1.250.000 F. Agence GAZERAN - 483-19-70.

DANS RESIDENTIEL
NESLE-LA-VALLÉE 95690
Belle mais. style Ile-de-France, dble séj., 3 ch., s. de bs, dche, entr. av. escal., gde pend., wc, chff. centr. maz., garage, cellier, s/terr. boisé 1.200 m2. Prix 420.000 F cpt + C.F. 80.000 F. Tél. : 470-63-53, avant 10 heures.

PÉRIGORD
GENTILHOMMIÈRE XVIIIe
Authentique, bâtiments en L, avec tour, toiture à la Mansart, tr. b. vue, depend., + de 3 ha, ombrages, source, à restaurer. Prix 350.000 F. Dossier complet avec plans et photos sur dem. PROPINTER S.A., B.P. 53, 24103 Bergerac - (53) 57-53-75.

VILLENNES Propriété 7 P. + dependances s/3.000 m2. Tél. matin : 975-81-22

10 km. ANGERS, 8 min. aérodr., CHATEAU, cadre et vue except. 10 pièces princ., tt cft, dépend., 5 boxes, cour d'honn., chapelle. Tr. beau parc boisé, prés, 10 ha. S'adr. Me MAGDELAINE, not. à ANGERS, 3 boulevard Foch. Tél. (41) 88-74-76.

PPTE GD STANDING, 40 km. SUD-OUEST PARIS, anc. moulin 4 p. LUXE, site uniq., PARC 6.000 m2, rivières, chutes d'eau. 950.000. Prop. 525-29-95 mat. soir.

Ch. OUEST PARIS, entre 25 et 100 km., PPTE ou MAISON DE CAMPAGNE. Px indiffér. suiv. importance et état. Ecr. à AGCE IMMOBILIERE de l'ILE-DE-FRANCE - 78950 GAMBAIS.

39 KM. OUEST - DEMEURE CARACTERE, 9 p., luxe, annexe vue, cadre rare, 2 ha. 1/2. MICHEL & REYL - 265-90-05.

CANNES. Super propriété grand luxe, immeuble living, 6 chb., piscine, logt gardiens, vue/mer extra. Photo sur demande. Propriétaire : 43-70-61.

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le coût de l'aménagement des rives de l'étang de Berre

Les communes ont approuvé l'ensemble des engagements financiers

déclare M. Fernand Icart

Après les déclarations de M. Gaston Defferre, maire (P.S.) de Marseille et président de l'Etablissement public de l'étang de Berre (EPAREB), critiquant la politiques de l'Etat (le Monde *des 15 et 16 novembre), M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, déclare dans un communiqué :*

« L'EPAREB a été créé par décret en Conseil d'Etat du 6 mars 1973, *avec l'accord des* quatre communes directement concernées : Fos, Istres, Miramas et Vitrolles.

— La totalité des décisions financières intervenues ont été prises dans le cadre de budgets votés par les représentants de ces communes au conseil d'administration et couvertes par des emprunts bénéficiant de garanties votées par ces collectivités locales.

— La situation financière de l'EPAREB fin 1977 est saine. (...)

— En revanche, il est exact que la situation financière de l'EPAREB deviendrait préoccupante au cours des prochaines années si le volume d'activité de l'Etablissement devait diminuer sensiblement. A *titre exceptionnel*, le ministère de l'équipement envisage de maintenir à 5,2 millions de francs en 1978 le montant de la subvention de fonctionnement attribuée à l'EPAREB, afin de faciliter la recherche d'une évolution satisfaisante. »

● *Deux jours de métro gratuit pour les Marseillais.* — Pour marquer l'avènement de la première ligne de métro à Marseille, la municipalité a décidé de met*tre gratuitement à la dispositi*on des usagers les rames de métro, les samedi 26 et dimanche 27 no*vembre. Pour fêter l'inauguration,* chacune des stations sera « animée ». Le prix du ticket a été fixé *à 1,75 francs. Il sera uniformé*ment valable sur le métro et sur les transports en commun de sur*face*, sans limitation de distance. Une carte « Azur » d'abonnement mensuel sera créée. — *(Corresp.)*

● *Pneus à crampons autorisés jusqu'au 15 mars 1978.* — L'utilisation des pneumatiques à crampons est autorisée jusqu'au 15 mars 1978, annonce le ministère de l'équipement.

Les voitures particulières, les véhicules de transport en commun et les véhicules de transport de marchandises jusqu'à 3,5 tonnes de poids total en charge, sont seuls autorisés — sauf dérogation — à utiliser des pneus à crampons.

Pays de la Loire

● *Le lac de Grandlieu classé réserve naturelle.* — Le lac de Grandlieu, proche de l'agglomération nantaise, va être classé en réserve naturelle (*le Monde* du 13 octobre). Le ministre de la culture et de l'environnement, M. Michel d'Ornano, a indiqué, mardi 8 novembre, dans un communiqué, qu'un « *accord de principe* » avait été conclu en ce sens entre l'administration et le par*fumeur M. Jean-Pierre Guerlain*, actionnaire majoritaire de la société civile immobilière propriétaire *des trois quarts de ce lac.*

Le domaine classé couvre 2 700 hectares et constitue, selon le ministère, « *une zone de valeur internationale sur le plan ornithologique* ». L'accord « *prévoit que l'Etat achètera à M. Guerlain les tiers des parts de sa propriété, celui-ci faisant donation du restant* ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CRÉATION DE DEUX NOUVELLES USINES A SAINT-ÉLOI-LES-MINES ET A MAUBEUGE

La Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) annonce l'installation de deux usines à Saint-Eloi-les-Mines (Puy-de-Dôme) et à Maubeuge (Nord), régions prioritaires pour l'aménagement du territoire.

Rockwool Isolation a décidé de *construire une usine de matériaux isolants* à base de laine de roche volcanique à Saint-Eloi-les-*Mines (Puy-de-Dôme). Il* est prévu la mise en service progressive de quatre lignes de produc*tion d'une capacité totale* de 60 000 tonnes qui entraîneront la création de plus de trois cents emplois. *Rockwool Isolation* a été créée en novembre 1975, conjointement par les groupes Axel Johnson et Rockwood International.

D'autre part, le groupe américain Diamond International a décidé d'implanter, à Maubeuge (Nord), une unité sous le nom de Calmar Albert S.A.R.L.

Diamond International est un groupe spécialisé dans les domaines du papier, de l'imprimerie, de l'outillage, des matériaux de *construction et des produits* de consommation.

Calmar Albert sera spécialisé *dans la fabrication de* flacons atomiseurs en matière plastique pour l'industrie cosmétique, la parfumerie, les produits de toilette et de pharmacie. La fabrication doit commencer en 1978. L'effectif devrait atteindre à terme environ deux cent cinquante personnes.

Ile-de-France

M. Chirac propose une nouvelle politique du stationnement dans les quartiers d'habitation de la capitale

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a présenté, jeudi 17 novembre, l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris, qui aura lieu lundi 21 novembre. Quatre dossiers essentiels seront étudiés : la politique du stationnement, l'aide aux personnes âgées, l'allocation aux handicapés, l'urbanisme dans le quatorzième arrondissement.

● STATIONNEMENT. — Le maire de Paris va proposer aux élus une nouvelle politique qui sera mise en œuvre en 1978. Pour accroître la capacité de stationnement, le maire envisage la construction d'une série de parcs souterrains de petite capacité (200 places) dans des quartiers où habitent encore de nombreux parisiens. La ville fera jouer son droit de préemption pour acquérir les garages commerciaux menacés de disparition (*le Monde* du 8 novembre). Ces actions impliquent une intervention de la collectivité aussi bien pour la conception, le financement, la promotion, que pour la gestion des parcs. *Une société d'économie* mixte serait donc chargée « *de promouvoir la construction des parcs résidentiels, moderniser les anciens garages et assurer la gestion de l'ensemble du patrimoine ainsi constitué* ». La Ville détiendrait, a déclaré M. Chirac, la majorité du capital, la construction des mini-parcs de quartiers étant assurée directement par les services de la voirie. Un premier crédit de 5 millions de francs pour la constitution de cette société est prévu.

M. Chirac proposera aussi d'alléger le *coût de stationnement* dans les quartiers où la population résidente est encore nombreuse. *Le nouveau régime serait* le suivant : fonctionnement normal des parcomètres du lundi au vendredi, le samedi et le dimanche étant gratuits, de même que tous les jours du mois d'août. Les résidents, à qui un macaron serait délivré, pourraient garer leurs voitures durant toute la journée pour la somme forfaitaire de 6 francs. Deux mille quatre cents parcomètres correspondant à ce système seront installés.

● PERSONNES AGÉES. L'allocation de la Ville de Pa qui s'ajoute à l'aide de l'Etat, être relevée, passant de 1 francs par mois à 1 260 francs cette somme s'ajoute la prise compte du loyer. Son mont maximum sera porté de 250 fra à 350 francs par mois. Coût cette mesure pour la Vil 7,5 millions de francs.

Les personnes âgées isolées néficiaires de l'allocation de Ville de Paris bénéficieront l'installation gratuite du téléph si elles *ont* plus *de* soixa quinze ans (au lieu de qua vingt-cinq ans précédemment)

● HANDICAPES. — Le plaf de l'allocation que peuvent r cevoir ces personnes est fix 1 000 francs au lieu de 810 fra

● ZAC GUILLEMINOT. — nouveau projet d'urbanisme d ce secteur du 14e arrondissem comporte des modifications portantes : les rues du Chât et Raymond-Losserand ne se pas élargies. Une voie de 14 tres de large reliera le sud d rue du Commandant-Mouch à l'avenue du Maine. Enfin, vi *trois* immeubles, soit *mille* qu cents logements, seront conse et réhabilités. Trois mille soixa *dix logements seront* constr au lieu des quatre mille quar initialement prévus.

En conclusion, M. Chirac annoncé que, les 26 et 27 vembre prochain, le congrès maires des capitales et gra métropoles francophones réuni à l'Hôtel de Ville. Au to vingt et un maires seront prése représentant dix-neuf pays. thème de la rencontre sera : « jeunes dans la cité ».

JEAN PERRIN

UN MILLIARD ET DEMI DE FRANCS DANS LES PARKINGS

Les parcs de stationnement, ouverts au public et construits *depuis une quinzaine d'années* à Paris, obéissent au régime de la concession privée d'une durée de trente ans. Quarante-trois parcs souterrains ont été réalisés et sept sont en chantier. Au total, près de quarante-cinq mille places. Pour les trois quarts, elles sont situées dans le centre de la capitale, pour un quart aux portes de Paris.

Ces parcs représentent un « actif » de l'ordre de un milliard et demi de francs (valeur 1976). Les ouvrages sont la propriété de la Ville. Mais celle-ci n'en aura la jouissance complète qu'à l'issue des trente années d'exploitation. Une bonne affaire donc pour les finances locales.

Mais les « besoins » en stationnement ne sont toujours pas satisfaits puisque soixante-dix mille voitures sont, en moyenne chaque jour, en stationnement illicite. La disparition progressive *des garages commerciaux a tendance* à aggraver le phénomène. Ce qui explique le nouveau « plan de stationnement » de M. Chirac.

LA RÉNOVATION DU MARAIS

Les artisans de l'îlot Saint-Gille s'inquiètent de leur sort

Le projet de rénovation des îlots Grand-Veneur et Sa Gilles, dans le troisième arrondissement, inquiète les habita qui redoutent les conditions dans lesquelles ils pourraient amenés à quitter les lieux. Quelques-uns apportaient leur té *gnage au cours d'une conférence de presse organisée* par Confédération nationale du logement.

Le projet, qui a été confié à la Société d'économie mixte pour le réaménagement du Marais (SOREMA) vise à la mise en valeur, en les dégageant, de deux hôtels particuliers : le Grand-Veneur et le Delisle-Mansart. Cet îlot est délimité par les rues Saint-Gilles, Villehardouin, de Turenne, Saint-Claude, des Arquebusiers et le boulevard Beaumarchais. Il peut *être divisé en deux secteurs.*

● *Le secteur Sud.* Le dégagement de l'hôtel Delisle-Mansart ne pose pas de problème, il concerne une fabrique de bijoux, propriétaire des lieux, qui est d'accord pour transférer ses ateliers. La question se complique dès que l'on passe la voûte du 12 de la rue Saint-Gilles. Une grande cour bordée d'immeubles et d'ateliers, *soit trente et un logements* et onze « échoppes » d'artisans. Le projet prévoyait, après démolition, de *construire une annexe du lycée* Victor-Hugo. Il s'avère que surface ainsi dégagée est petite. Aussi les habitants de secteur demandent que les restent en l'état, d'autant que les bâtiments visés sont s bres et même confortables p la plupart.

● *Le secteur Nord.* Ici le n bre des familles à reloger n que de onze, la majeure partie la surface à démolir n'était oc pé. que par de vastes atel garages et entrepôts. La constr *tion* envisagée de quatre-vi logements de type H.L.M. dev faciliter la réinsertion des h tants ainsi que ceux du sect Sud si le projet est mainte

Autre question qui n'est résolue dans le projet de SOREMA, c'est le transfert *ateliers où sont employés* env quatre cents personnes risqu ainsi de perdre leur emploi.

M.

Alsace

DANS LA RÉGION DES TROIS FRONTIÈRES

Une société suisse veut créer sur 60 hectar un Luna-Park pour trente-cinq mille visiteu

De notre correspondant

Mulhouse. — Un investissement de 40 millions de dollars (environ 200 millions de francs), pour un rendement estimé de 18 à 20 % (c'est considérable !), la création de deux cents emplois permanents et de trois cents autres saisonniers, tel est en résumé le grandiose projet d'une société de conseils en capitaux suisse, la Kapital Beratungs A.G., de Zurich. Ce projet, ambitieux, concerne la création d'un parc d'attractions baptisé Fabylon, qui occuperait 60 hectares non loin de Saint-Louis (Haut-Rhin), et à un kilomètre à peine à vol d'oiseau de l'aéroport franco-suisse de Bâle-Mulhouse.

50 hectares sont déjà la propriété de sociétés contrôlées par M. Rudolf Ernst, président de la *Société de conseils* en capitaux, ou par des membres de sa famille. Dans ce Luna-Park nouveau style sont prévus une sorte de tour de Babel, un lac artificiel de 300 mètres sur 150, une cité lacustre, une ville engloutie, une cité moyennâgeuse alsacienne, une *place de foire* romaine, ainsi que l'exposition de monstres de la préhistoire, tels qu'un dinosaure ou un drago mille pattes. Un hôtel-restaur (400 couverts) doit compléter l' semble, qui sera desservi par bretelle autoroutière et un branchement ferré. *Les* pro teurs qui espèrent recevoir 20 000 à 35 000 visiteurs lors « bonnes » journées (1 à 3 milli par an) envisagent même des charters.

La municipalité de Saint-Lo ne semble pas hostile au pro dont la réalisation peut a d'appréciables retombées sur budget de la ville. Mais bien difficultés restent à aplanir, d la moindre n'est pas celle d'ad ter le projet au plan d'occupat des *sols de Saint-Louis*. Une pa du projet couvrirait en effet zone dite « naturelle » et, de s *croît, zone de protection* éloig des captages d'eau potable. concentration journalière 35 000 personnes (soit environ tant que la population de ce s teur à cheval sur trois frontièr plus les parcs de stationnem et les moyens d'accueil indisp sables semble *bien*, en l'état act exclue à cet endroit.

BERNARD LEDERER



Le Monde

économie

LA CRISE DE L'ACIER

[L]es sidérurgistes européens réclament aux Neuf des mesures de sauvegarde

Les principaux sidérurgistes européens, regroupés au sein de l'Association Eurofer, lancent un cri d'alarme devant l'aggravation dramatique de la crise qui frappe cette industrie, et demandent à la Commission de Bruxelles et aux gouvernements des Neuf de prendre d'urgence des mesures de sauvegarde.

Dans un communiqué, diffusé le 17 novembre, à la veille d'un conseil des ministres de la Communauté qui sera consacré aux problèmes de la sidérurgie européenne, ils constatent que, malgré de pre iers résultats encourageants du plan de redressement mis au point par M. Davignon, l'un des commissaires de Bruxelles, la situation de leurs entreprises se détériore, l'activité, déjà fortement réduite, risquant d'être encore diminuée par l'augmentation des importations à bas pris en provenance des pays tiers et par la menace de -locage de leur exportations à partir des Etats-Unis.

« Cette situation, si elle devait se prolonger, conduirait inéluctablement à de nouvelles fermetures d'usines et à une aggravation du chômage. C'est pourquoi la sidérurgie européenne demande » aux autorités responsables *« d'assumer pleinement les responsabilités qui leur incombent au titre notamment, des articles 2 et 3 du traité de Paris »*. Elle souhaite instamment que la Commission de Bruxelles *« prenne toutes initiatives en vue d'appliquer, d'extrême urgence, les dispositifs nécessaires à l'élimination des importations abusives ainsi qu'au respect des prix d'orientation pris par la Communauté. »*

En clair, cela signifie que le plan de redressement communautaire, mis au point par MM. Simonet et Davignon, qui, prévoyant la fixation de prix minimum pour les ronds à béton, et celle de « prix d'orientation » pour les autres produits, avec attribution de licences « automatiques » pour les importations, a échoué en grande partie.

Si la Commission peut obliger les *sidérurgistes des États membres* à respecter ses décision et à relever leur prix — avec parfois la plus grande dificulté, comme l'exemple des fameux *bresciani* le *montre*, — elle reste totalement impuisante devant le déferlement les importations en provenance d'Espagne, des pays de l'Est (Pologne, Tchécoslovaquie), qui s'effectuent à des prix inférieurs de 25 à 40 % aux prix « plancher » fixés par la Commission et réduisent presque à néant ses efforts.

Selon les sidérurgistes, les frontières communautaires sont de véritables « passoires ». Dans ces conditions, il est fatal que les sidérurgistes *européens, y compris*, cette fois-ci, les Allemands, qui se montraient réticents jusqu'à présent, réclament ce qu'il faut bien apeler des mesures de protection, *et, sans doute*, l'établissement de prix minima applicables aux importations en provenance des pays tiers. Cete procédure serait imitée de celle que le gouvernement *américain, face à un déferlement* d'importations étrangères, pourait adopter. — F.R.

BILLET

Pétrole : le réalisme iranien

Pour avoir été affirmée avec vigueur par le chah à Washington le 16 novembre, la position de l'Iran en matière de prix pétroliers n'est pas pour autant une surprise. Dès le 13 juillet à Stockholm, lors de la dernière conférence de l'OPEP, M. Amouzegar, ministre iranien du pétrole, devenu *depuis premier ministre*, avait estimé qu'un gel des prix *serait sans doute nécessaire en* 1978, en fonction des éléments qui entrent en compte dans la fixation des prix du brut : *« le chômage, l'inflation, le taux de croissance des pays consommateurs, l'offre et a demande de pétrole »*.

Préciser, comme le chah l'a fait, que l'Iran soutiendra le blocage des prix lors de la prochaine réunion des pays exportateurs le 20 décembre à Caracas est donc une simple confirmation, même si une semaine plus tôt *le souverain parlait de neutralité*.

L'Iran ne peut trouver que des avantages à *rejoindre* le camp des modérés de l'OPEP. A l'intérieur de l'Organisation, il reprend ainsi l'initiative ...après avoir constaté son *impuissance* à s'opposer à l'Arabie Saoudite.

Vis-à-vis des Américains, déclarer que *« les arguments du président* Carter [l'] *ont convaincu de modifier sa politique de neutralité »* est habile, alors que le dossier énergétique est au centre des préoccupations à Washington et que l'Iran veut acheter aux Etats-Unis cent avions F-16 et huit *centrales nucléaires*. Le *souverain* iranien espère ainsi se concilier *le président américain*, qui avait traité son prédécesseur de *« premier marchand de canons du monde »*, lors de la campagne électorale pour la Maison Blanche, et le Congrès, qui s'inquiète, depuis plusieurs années, de la croissance démesurée du potentiel militaire iranien et de ses implications éventuelles sur la politique des Etats-Unis.

Or cette « concession » est faite à moindres frais. Les pays industrialisés sont à ce point surapprovisionnés que les pays *producteurs de pétrole se livrent* une véritable guerre des rabais, même s'ils le démentent quotidiennement, et cette surproduction doit durer encore un ou deux ans. Le *Petroleum Economist* indique ainsi que *« les pétroles du Nigéria sont offerts avec des réductions de 40 cents le baril et plus (près de 3 %) sans pour autant attirer des acquéreurs. Le brut léger d'Iran se vend spot à 16 cents au-dessous du prix officiel, et le brut lourd est cédé avec une décote de 15 cents »*.

L'Iran et l'Arabie Saoudite devront maintenant convaincre leurs partenaires de l'OPEP qu' *« un répit est nécessaire aux économies occidentales »*, selon la formule employée par M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, lors de sa tournée dans le *golfe Persique* ; ou du moins négocier sur la base la plus faible *possible* — 5 % pour tenir compte de l'ac*tuelle dévalorisation du dollar* — le compromis nécessaire au maintien de l'unité de l'Organisation. Cela à court terme. Car à moyen terme, le chah a rappelé que *« les hausses étaient inévitables »* en l'absence de réelles économies d'énergie. Si le rythme actuel de la consommation *se maintient*, a-t-il précisé à Washington, la demande de pétrole atteindra 200 *millions* de barils par jour en 1990, or *« il n'y a aucun gisement connu dans le monde qui permette de faire face à une telle demande »*.

BRUNO DETHOMAS.

AFFAIRES

La construction d'une usine d'automobiles en Algérie

FIAT A 80 % DE CHANCES D'OBTENIR LE CONTRAT déclare M. Agnelli

« Fiat a plus de 80% de chances de décrocher le contrat en Algérie », a déclaré jeudi 17 novembre à Turin M. Umberto Agnelli, vice-président du groupe italien. Depuis des mois, Fiat et Renault sont en compétition pour construire, « clef en main », une usine d'*automobiles en Algérie. Située* près d'Oran, elle devrait avoir une capacité de production de [1]00 000 voitures par an. La valeur du contrat est estimée à 1 500 mil*liards de lires*. L'État italien a finalement accepté, au cas où Fiat serait choisi, de prendre à sa charge l'essentiel du financement (*le Monde* des 23-24 octobre), *l'Algérie payant « cash » 15 %*. Fiat ne posséderait, selon M. Anelli, aucune participation dans l'usine d'Oran.

Si tout n'est pas encore définitivement acquis, de nombreux points de détail restant à régler, la détérioration des relations politiques entre Paris et Alger est, *de l'avis même de M. Agnelli*, un des éléments déterminants qui fait actuellement pencher la balance en faveur de Fiat, au détriment de Renault.

LES FABRICANTS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INTÉGRÉ CRITIQUENT LES MESURES GOUVERNEMENTALES

Le Groupement des industries françaises des appareils d'équipement ménager (GIFAM) s'est indigné *lors d'une conférence de presse*, le 17 novembre, des mesures prises par le gouvernement contre le chauffage électrique intégré. D'abord parce que la part de celui-ci est faible dans le *bilan énergétique français* : « 3 % de la consommation d'électricité, soit moins de 1 % de la consommation totale d'énergie. »

Mais surtout parce que ce mode de chauffage « économise des devises sur une longue période » et qu'il est « *le plus parfait qui soit à la disposition du consommateur* ».

Selon une étude commandée à un ingénieur-conseil, qui s'est fondé sur les chiffres les plus favorables et les plus défavorables au chauffage électrique intégré, l'économie de devises sur vingt ans pour un appartement de 72 mètres carrés (180 mètres cubes) va de 2 218 à 2 554 dollars. Pour une maison individuelle de 280 mètres cubes, l'économie va de 3 596 à 5 520 dollars sur vingt ans. Le GIFAM s'étonne donc de mesures fondées *sur* une analyse à court terme et qui peuvent entrainer de graves problèmes pour une industrie qui représente 900 millions de chiffre d'affaires et emploie six mille personnes.

● *Manufrance* : prochaine entrée d'un partenaire non-industriel. M. Petit, P.-D.G. de Manufrance, a confirmé, jeudi 17 novembre, au cours d'une réunion du comité d'entreprise, l'entrée prochaine d'un partenaire financier non-industriel et non-concurrentiel, dans le capital de la société. Selon les organisations syndicales de Manufrance, M. Petit envisage un développement de la vente par correspondance et des surfaces de magasins de vente. Dans le secteur industriel, les espoirs à l'exportation ne se sont *pas concrétisés*. Pour le P.-D.G., si le marché des armes est « *plat* », celui de la machine à coudre semble par contre « *porteur* », et un élargissement de la gamme Manufrance pourrait *donc* être envisagé.

● PRECISION. — *Le groupe pharmaceutique américain Merck renforce son implantation en France.* — Dans l'article paru le 17 novembre (*le Monde* daté du 18 novembre), l'omission d'un chiffre, à la fin du deuxième *paragraphe*, *rendait incompréhensible* la phrase sur la comparaison des investissements, qui aurait dû être : « Une coquette somme comparée aux 422 millions *de francs d'investissements* réalisés en 1976 par toute l'industrie française du médicament. »

L'ENTRÉE DE L'U.L.N. DANS PRÉVAL

M. Leven assure disposer «de cautions bancaires sérieuses»

« Nous sommes une société française à capitaux français qui a vendu à des Français. Le gouvernement n'est pas ici partie prenante. Nous n'avons pas à demander de permission. L'accord a été signé le 9 novembre, il n'est pas question d'y revenir », a déclaré jeudi 17 novembre M. Gustave Leven, président-*directeur général du groupe* Perrier, commentant la conclusion d'un *accord — annoncée à la surprise* générale, — sur la cession d'une partie du capital de Préval à l'Union laitière normande (30,5 %), la Centrale coopérative de Bretagne (5 %), les fournisseurs de lait (14 %) et un groupe de banques (20 %) *(le Monde* du 18 novembre). L'estimation retenue par Perrier et l'U.L.N. s'élève à *157 millions de francs a révélé* M. Leven, en soulignant que s'il *avait été possible de fusionner avec* l'U.L.N., la valeur aurait atteint 200 millions. e P.-D.G. de Perrier n'a donné aucune indication supplémentaire sur les banques intéressées, mais a affirmé qu'il avait *« des cautions bancaires sérieuses »*. Il a précisé que le financement de la prise de participation des producteurs *serait assurée par un prélèvement de* 1 centime par litre de lait livré, et *que le Crédit agricole n'avait pas été* contacté pour avancer les fonds.

A *l'issue de sa conférence de* presse, M. Leven a annoncé qu'après *vingt ans d'hésitations et quelques* mois seulement de publicité, Perrier allait se lancer à fond sur le marché des Etats-Unis, *« où nous assistons à un véritable raz de marée »*. Alors que le programme élaboré fin 1976 tablait sur une expédition de 8 millions de cols en 1977 et de 80 millions vers 1980, la livraison atteindrait *100 à 120 millions de cols cette* année, et peut-être 400 à 500 mil*lions en 1979*. La *conséquence* est que le groupe va, dans un premier temps, doubler la capacité de production de l'usine de Vergèze, dans le Gard (370 millions de cols par an) et la tripler ou même la quadrupler si le marché s'y prête.

[Au cours de sa conférence de presse, M. Gustave Leven a *démenti* que le gouvernement lui ait demandé *de surseoir à l'opération* dans l'attente d'une expertise des actifs de Préval, que la SODIMA ait été intéressée par l'affaire, que le Crédit agricole ait été contacté pour finan*cer la participation des producteurs*. Ces propos sont en contradiction avec les informations données de bonne source ces derniers jours. La question reste donc posée : devant les obstacles à *leur projet*, Perrier et l'U.L.N. n'ont-ils pas tenté un coup de force dont les conséquences sont encore difficilement calculables ?]

● *L'interdiction de vente de Coca-Cola en Italie* a été levée jeudi 17 novembre par M. Mario Sossi, le juge génois qui pris la veille cette mesure en raison d'une infraction à la législation sur l'étiquetage informatif (*le Monde* du 18 novembre). M. Sossi explique ainsi sa nouvelle décision : *« Les consommateurs connaissent maintenant, grâce à la presse, la radio et la télévision, la composition du Coca-Cola. Tel était le but de ma démarche. »*

FISCALITÉ

DÉLAIS POSSIBLES POUR LE PAIEMENT DE LA TAXE D'HABITATION

En réponse à une question de M. Louis Maisonnat, député (communiste) de l'Isère, M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a indiqué, mercredi 16 novembre, à l'Assemblée nationale

« Des instructions ont été données pour qu'aucun comptable du Trésor ne refuse d'accorder aux contribuables qui en auront besoin des délais de paiement. Sur le plan national, 97 % des demandes de délai ont été satisfaites. Enfin, il est toujours possible au contribuable qui se trouve dans une situation financière durablement mauvaise d'obtenir des remises d'impôt. »

COMMERCE

Quatre séries de mesures pour moderniser le marché de Rungis

M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, a annoncé, jeudi 17 novembre, une série de mesures destinées à moderniser et à rentabiliser le marché des fruits et légumes de Rungis.

Aux 350 grossistes qui occupent quatre cent quatre-vingts postes de vente éparpillés dans treize pavillons, commercialisent 1,2 million de tonnes de fruits et légumes, soit le cinquième de la production nationale, et réalisent quelque 4 milliards de francs de chiffre d'affaires, M. Bernard-Reymond a proposé quatre types de mesures :

1) *Modernisation des structures professionnelles.* — Il s'agit de réorganiser la profession de grossiste en créant un organisme (G.I.E. ou société) chargé de racheter les fonds de commerce, d'indemniser les partants, d'inciter les entreprises au regroupement, d'organiser des actions de formation, les pouvoirs publics étant prêts à soutenir ces opérations en finançant des bonifications de taux de crédit. Parallèlement, un plan directeur de restructuration des surfaces d'exploitation sera élaboré pour « *remembrer* » les points de vente des grossistes. Enfin, l'emploi des différents équipements devra être rationalisé.

2) *Redressement financier des sociétés d'économie mixte.* — Le nouveau directeur du Marché d'intérêt national (MIN), M. Arrighi de Casanova, devra présenter d'ici trois mois un plan de redressement financier à moyen terme de la Semmaris, société gestionnaire du marché, destiné à apurer un déficit cumulé de 88 millions de francs. L'Etat examinera alors les possibilités de rééquilibrer les composantes du passif en faisant modifier notamment les contrats de manutention et de nettoyage. La Sagamiris, société ayant la charge des terrains du marché, sera dissoute après la vente des dernières parcelles de la zone Delta, de façon à liquider les comptes sans aucune perte.

3) *Améliorer la transparence du marché.* — Il s'agit de commencer à comptabiliser les quantités entrant et sortant du MIN sans créer toutefois de contrainte risquant de paralyser son fonctionnement. Une information sur le niveau des prix sera également amorcée pour quelques produits traités par les grossistes les mieux équipés.

4) *Harmonisation des interventions administratives.* — Un comité permanent sera créé pour coordonner les actions de diverses administrations centrales, intérieur agriculture, finances.

M. Bernard-Reymond a assuré avoir obtenu le concours des grossistes pour la mise en œuvre de ses projets, et il a souligné qu'alors Rungis pourrait être rentable comme les marchés nationaux de province. Il n'a pas donné d'évaluation du coût de ces mesures de modernisation. Le financement de Rungis s'est jusqu'à présent élevé à 1 104 millions de francs, dont 955 millions pour la construction et 149 millions pour l'indemnisation des professionnels des anciennes halles. « *Cette réforme progressive et directe est un pari, qui, s'il devait être perdu d'ici à un an, amènerait des décisions plus violentes* », a conclu le secrétaire d'Etat.

Vice de fond

Les mesures annoncées sont-elles à la mesure du problème de la distribution des fruits et légumes ? On peut en premier lieu s'interroger sur la cohérence d'un dispositif visant à renforcer la concurrence, mais réduisant le nombre de grossistes au risque de créer des situations de monopole ou encore maintenant le périmètre de protection empêchant l'installation de grossistes en tout autre coin de la région parisienne.

On peut ensuite regretter que le secrétaire d'Etat n'ait pas suivi plus complètement les recommandations du rapport de M. Eveno (*le Monde* du 2 juin) sur le chapitre de la clarification des opérations, en se contentant simplement d'une amorce d'information sur les volumes et les prix des produits traités, sous prétexte que les opérations seraient trop complexes. Les professionnels abusent de cet argument pour ne pas utiliser les moyens informatiques et audio-visuels à leur disposition.

On peut enfin déplorer que la mission de M. Bernard-Reymond ait porté uniquement sur Rungis alors que toute la filière fruits et légumes est en cause, de l'organisation de la production à celle de la distribution en matière de flambée des prix, comme l'a démontré la récente mésaventure des pommes fruits et des pommes de terre (*le Monde de l'économie* du 15 novembre).

ALAIN GIRAUDO.

● *Boycottage des pâtisseries et des vins taxés.* — La Confédération générale de la boulangerie recomamnde à ses adhérents de ne plus vendre de croissants au beurre, de pains aux rasins et de pains au chocolat, les trois « viennoiseries » récemment taxées par le gouvernement. De leur côté, la Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière (100 000 adhérents) et la Confédération générale de l'hôtellerie (40 000 adhérents) se sont mises d'accord jeudi 17 novembre pour boycotter huit crus (beaujolais, beaujolais-villages, côtes-du-rhône, côtes-de-provence, bordeaux supérieur, muscadet, gros plant et sauvignon) dont les prix sont taxés dans les cafés et les restaurants.

AGRICULTURE

PLUSIEURS PAYS INDUSTRIALISÉS SONT OPPOSÉS A L'AUGMENTATION DU BUDGET DE LA F.A.O.

(De notre correspondant.)

Rome. — A défaut de grandes surprises, la conférence de la F.A.O., qui est réunie à Rome jusqu'au 1er décembre, a été marquée par quelques « sorties » inattendues. C'est ainsi, par exemple, que M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a proposé la création d'un « *corps international de volontaires de l'alimentation* », qui permettrait de combattre, selon lui, le plus grand péril de la bataille contre la faim, à savoir la « *bureaucratie* ». Les volontaires seraient « *entraînés au sein des Nations unies* » et contribueraient au développement des pays pauvres.

M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., avait demandé, dans son discours d'ouverture, que l'organisation jouisse de moyens financiers suffisants pour participer « *en première ligne* » à la « *bataille du siècle* ». Il veut concrètement que le budget de l'organisation passe de 167 millions de dollars pour la période 1976-1977 à 271 millions pour 1978-1979. Ce projet a rencontré l'opposition de plusieurs pays qui assurent une part importante du financement de la F.A.O., notamment l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne, la Suisse et le Japon. La discussion se poursuit.

Comme prévu, sept nouveaux membres ont été admis à la F.A.O. : l'Angola, les Comores, Djibouti, la République populaire démocratique de Corée, le Mozambique, Sao-Tomé et Principe et les Seychelles. — R. S.

SOCIAL

M. Séguy : La profondeur de la crise doit inciter à réviser en hausse le programme commun

La persévérance avec laquelle la C.G.T. met l'accent sur le caractère unitaire de ses relations avec la C.F.D.T. s'est encore manifestée, le 17 novembre, au cours de la rencontre que M. Séguy et les autres dirigeants cégétistes organisent, chaque année, avec la presse. Et lorsque des divergences d'analyses, d'objectifs ou de méthodes apparaissent, l'accent est mis sur les convergences. Les cégétistes se sont refusés à commenter la déclaration remise le 7 novembre, par le P.C.F., à la C.F.D.T., à la C.G.T., à la FEN et à F.O., intitulée « Pour une avancée décisive de la démocratie ». Il s'agit pour l'essentiel, estiment-ils, d'un débat entre le P.C.F. et la C.F.D.T.

A propos des récentes déclarations de M. Edmond Maire sur la rupture de la gauche et l'attitude du P.C.F., MM. Séguy, Krasucki et Moynot affirment :

« *Comme la C.F.D.T., nous estimons qu'il faut dire la vérité aux travailleurs. Oui, les mesures à prendre ne pourront être profitables à tout le monde.* » Mais, estime M. Séguy, quand la C.F.D.T. déclare que le parti communiste a rompu l'union de la gauche parce qu'il est effrayé par l'ampleur de la crise, elle ne fait que lui prêter son propre pessimisme sur la possibilité de surmonter cette crise. « *Nous sommes plus optimistes,* disent les cégétistes, *à condition, bien entendu, qu'un gouvernement de gauche s'engage sur un programme qui comprenne les réformes de structure indispensables.*

» *A la question de savoir si la crise de la société capitaliste doit inciter la gauche à réviser le programme commun en hausse où en baisse, nous répondons sans la moindre hésitation qu'il faut le réviser en hausse et l'appliquer intégralement, sinon il serait tout à fait illusoire de promettre aux travailleurs l'application de la politique sociale audacieuse qu'il a prise en charge. D'où le rappel de nos positions sur la nationalisation des neuf groupes et de leurs filiales, auxquels nous ajoutons la sidérurgie, l'automobile et le pétrole* », a encore dit M. Séguy.

Le seul rapport que l'on puisse établir entre la journée du 1er décembre et les difficultés de l'union de la gauche est la volonté des travailleurs de défendre leurs intérêts : « *Le 1er décembre est bel et bien une journée d'action revendicative. Elle prouvera au gouvernement et au patronat qu'ils se trompent en croyant pouvoir se permettre n'importe quoi.* »

Auparavant, M. Séguy avait, une fois de plus, mis en accusation la politique de M. Barre. Le pouvoir d'achat, a-t-il dit, baissera en moyenne de 3 % en 1977, et le nombre des chômeurs augmente toujours, malgré les truquages du gouvernement. En faveur de ceux qui vivent « *aux confins de la misère permanente* » la C.G.T. réclame, pour la fin de l'année, l'attribution d'allocations spéciales, la généralisation du treizième mois et des indemnités particulières pour les chômeurs et retraités.

M. Bergeron : l'idée d'une cinquième semaine de congés payés fait son chemin

Une délégation de Force ouvrière, conduite par son secrétaire général, M. André Bergeron, a été reçue à l'Elysée jeudi 17 novembre. Celui-ci a déclaré, à l'issue de l'entretien, que « *le problème d'une inflation importante est, pour le président de la République et pour le gouvernement, la préoccupation dominante* ».

M. Giscard d'Estaing est conscient du problème posé par la revendication d'une cinquième semaine de congés payés, mais, « *puisqu'il y a des divergences sur les coûts d'une telle mesure, il faut en discuter. Mais c'est avec le patronat qu'un tel problème peut être réglé* ». La question sera posée le 5 décembre, lorsque le C.N.P.F. recevra F.O. Compte tenu de contacts officieux avec des patrons et des industriels, M. Bergeron estime que « *l'idée d'une cinquième semaine fait son chemin et que nous aurons la victoire dans ce domaine* ».

Les mesures que le gouvernement compte arrêter prochainement ont également été évoquées : augmentation du SMIC avec progression du pouvoir d'achat ; dispositions en faveur des travailleurs manuels ; réduction de la durée maximale du travail ; fixation du minimum vieillesse à 11 000 F à partir du 1er décembre ; mesures exceptionnelles en faveur des familles le 1er janvier et, notamment, instauration d'un complément familial.

A propos de l'emploi, M. Bergeron a souligné que le nombre des chômeurs indemnisés par les ASSEDIC a diminué de 1,5 % en octobre par rapport à septembre, mais qu'il y avait plus de seize mille dossiers ASSEDIC en attente et qu'il fallait craindre une remontée des chiffres le mois prochain.



Air Inter : reprise du travail

Le blocage des rémunérations des personnels des compagnies aériennes continue, en France et en Espagne, de provoquer des arrêts de travail.

● *A Air Inter,* la grève déclenchée, le lundi 14 novembre, par les pilotes devait prendre fin le vendredi 18 novembre, à minuit. Le Syndicat national des pilotes de ligne envisage de reconduire prochainement le mouvement, car il estime n'avoir pas obtenu satisfaction en ce qui concerne le déblocage des rémunérations les plus élevées.

● *A Air France,* le conflit qui oppose le service de réservation centrale à la direction s'est étendu, ce vendredi 18 novembre, aux agences parisiennes, qui ont décidé un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour faire aboutir leurs revendications, en matière d'effectifs et de conditions de travail.

« *Des perspectives d'accord étant apparues* », le Syndicat national du personnel navigant et commercial (S.N.P.N.C.) a rapporté l'ordre de grève qu'il avait lancé pour le 19 et le 20 novembre pour amener la direction à modifier sa position à propos du nombre d'hôtesses et de stewards à bord des Boeing 747 long-courriers.

● *En Espagne,* les onze mille employés au sol des trente-huit aéroports ont maintenu leur ordre de grève, qui a pris effet, le vendredi 18 novembre, à 7 heures. Ils réclament un salaire minimum mensuel de 30 000 pesetas (1 800 francs). Le gouvernement espagnol a fait part aux organismes aéronautiques internationaux de la fermeture de l'espace aérien espagnol au trafic civil pour toute la durée de la grève.

● *Cent soixante-six licenciements* viennent d'être annoncés par la direction de la Société parisienne de lingerie indémaillable (SPLI) : quatre-vingt-six à l'usine de Rennes, cinquante-deux à celle de Fougères et vingt-huit à celle de Saint-Brice-en-Coglès. La société avait d'abord tenté d'éviter les licenciements en offrant une prime de 10 000 F à ceux qui quitteraient volontairement l'entreprise (*le Monde* du 30 septembre) ; mais cette offre a rencontré peu d'échos.

Depuis dix-huit mois, quatre cent cinquante emplois ont été supprimés dans les trois usines bretonnes de cette entreprise dont le siège social est à Paris, et qui employait fin mars 1976 mille sept cent quarante et une personnes, dont 99 % de femmes. Cette importante diminution des effectifs serait due, selon la direction, à la concurrence étrangère. — (*Corresp.*)

● *Pour entraves au comité d'entreprise,* M. Lalanne, doyen des juges d'instruction de Saint-Etienne, a inculpé M. Charreyre, soixante-quinze ans, P.-D.G. de la S.A. Colombet-Charreyre (matériel de soudage), filiale à 76 % de Creusot-Loire, employant à Firminy une centaine de salariés. Une plainte contre M. Charreyre avait été déposée en juin dernier, avec constitution de partie civile, par M. Depp (C.G.T.), secrétaire du comité d'entreprise. « *Depuis, d'autres infractions ont été relevées et l'inspecteur du travail en a été saisi, afin que soit dressé un procès-verbal pour chacune d'elles* », déclare notamment, dans un communiqué, l'union locale C.G.T. — (*Corresp.*)

MONNAIES

Le Japon prend des mesures contre les entrées de capitaux

De notre correspondant

Tokyo. — Pour essayer de freiner la montée du yen, qui, jeudi 17 novembre, *a dépassé le seuil des* 245 yens pour 1 dollar (il s'échangeait au cours de 244,05 pour 1 dollar sur le marché de Tokyo et 242,90 sur le marché de Londres), les autorités monétaires nippones ont décidé, dans la nuit de jeudi, de prendre deux mesures qui visent à limiter la spéculation sur leur monnaie. A partir de lundi prochain sera suspendue la vente à des non-résidents de valeurs gouvernementales à court terme. En même temps, le gouvernement a décidé d'obliger, à partir de mardi prochain, les non-résidents à placer, au titre de réserve auprès de la Banque du Japon, la *moitié du montant de toute augmentation* de leur dépôt en yens convertibles. Les sommes ainsi déposées à la Banque centrale ne rapportant aucun intérêt, cette mesure devrait décourager de telles opérations. C'est la première fois depuis 1974 que le gouvernement prend ce type de mesure.

Selon les milieux officiels, les non-résidents ont acheté depuis le 1er octobre pour 1,3 milliard de dollars en titres d'Etat, tandis que les dépôts en yens convertibles ont augmenté de 575 millions de dollars pour se chiffrer aujourd'hui à plus de 2 milliards.

Les mesures prises par les autorités japonaises sont assurément de nature à freiner la spéculation de la hausse du yen. Elles n'en offrent pas pour autant, souligne le quotidien *Asahi*, une solution réelle au problème de la revalorisation du yen dans la mesure où celle-ci est due essentiellement à l'excédent de la balance commerciale du Japon, qui ne cesse de croître (*le Monde* du 17 novembre).

Les mesures prises tendent à *prouver que, cette fois, les autorités* monétaires sentent la monnaie échapper à leur contrôle et entendent la reprendre en main, quelque puisse être la réaction à l'étranger.

PHILIPPE PONS.

PORTUGAL

● *Les réserves d'or* sont revenues de 861 à 801 tonnes (— 7 %) entre le 1er janvier et le 30 septembre, indique la Banque du Portugal. Cette annonce fait suite à des informations venant de Londres et de Zurich selon lesquelles le Portugal aurait procédé au cours de ces derniers jours à des ventes d'or sur le marché libre. La Banque du Portugal précise que, dans le total de 60 tonnes perdues, sont comprises les 46,2 tonnes qui ont servi en septembre à rembourser environ 200 des 300 millions de dollars prêtés par les Stats-Unis pour soutenir la balance portugaise des paiements.

GRANDE-BRETAGNE

● *La balance commerciale* a enregistré un excédent de 31 millions de livres sterling (273 millions de francs) en octobre contre 80 millions (chiffre révisé) en septembre et un déficit de 318 millions en octobre 1976. Compte tenu d'un excédent de 175 millions des échanges invisibles, la balance des paiements courants a été excédentaire de 206 millions (— 112 millions un an plus tôt). Pour les dix premiers mois de 1977, cette balance a été équilibrée, ce qui ne devait pas intervenir avant la fin de l'année. Cependant la production industrielle a reculé de 0,5 % en septembre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

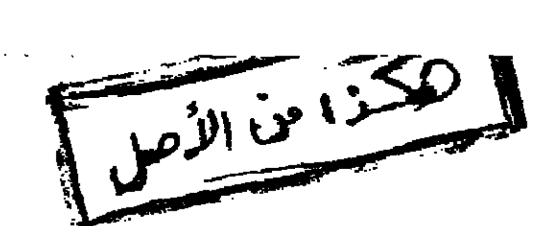
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,8520	4,8550	+ 100	+ 130	+ 180	+ 220	+ 580	+ 650
$ can. ..	4,3690	4,3720	+ 50	+ 90	+ 140	+ 180	+ 410	+ 490
Yen (100)	1,9850	1,9899	+ 120	+ 160	+ 210	+ 280	+ 610	+ 690
D.M.	2,1610	2,1650	+ 90	+ 120	+ 190	+ 220	+ 620	+ 660
Florin ..	2,0020	2,0050	+ 50	+ 75	+ 100	+ 130	+ 310	+ 360
F.B. (100)	13,7330	13,7450	+ 220	+ 390	+ 410	+ 600	+1050	+1400
F.S.	2,1960	2,2000	+ 120	+ 150	+ 240	+ 270	+ 780	+ 830
L. (1 000)	5,5230	5,5330	— 200	— 100	— 400	— 200	—1100	— 800
£	8,8220	8,8320	+ 320	+ 390	+ 650	+ 730	+1670	+1790

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	3 1/2	4	4	4 1/2	4	4 1/2
$ U.S.	6 3/8	6 3/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/4	7	7 1/2
Florin ..	4 1/2	5 1/2	5 1/4	6	6	6 3/4	6 1/4	7
F. B.	3 1/2	4 1/2	6 1/4	7	7	7 1/2	7 3/4	8 1/4
F. S.	3 1/2	4	1 1/2	2	2	3	2 1/2	3
L. (1 000)	9	11	12	14	12	14	13	16
£	3 3/4	4 1/4	4 1/4	5	4 3/4	5 1/2	6	6 1/2
Fr. franç.	9 3/4	10 1/2	12 1/4	13	12 1/4	12 3/4	12 1/4	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





هكذا من الأصل

COMMERCE EXTÉRIEUR

Importer mieux pour exporter plus

(Suite de la première page.)

...te réflexion conduit à la ...ion essentielle : est-il pos... d'acheter *davantage* à cer... pays pour lesquels nous sa... que tout *achat* supplémen... peut engendrer des expor...ns nouvelles ? Autrement dit, ... possible de développer le ...ne global de nos exportations ... à une redistribution de nos ...rtations au profit des pays ...pour certaines *raisons*, lient ...rtation à l'importation ?

... un simple *regard sur* la ...ture de la balance commer... *de la France montre* que ... voie peut être particulière... intéressante pour nous. En ... en 1976, la France a enre...é un déficit de *17,6* milliards ...rancs (1) à l'égard de la ..., respectivement de 10 mil...s et de 4 milliards de francs ...gard des Etats-Unis et du Ja...et de *18* milliards à l'égard ...'Arabie Saoudite. Dans le ...e *temps*, elle enregistrait un ...lent de 4,4 milliards de ...s à l'égard *des* pays à ...merce d'Etat, et de 13 mil...s de francs à l'égard des pays ...oie de développement non ...iers.

...juxtaposition d'excédents et ...ficits bilatéraux aussi impor... constitue en soi un facteur ...aiblesse de notre commerce ...ieur, *et il est souhaitable de* ...her à réduire l'importance ...s *écarts*.

...is, et ceci est le centre de ... propos, *l'augmentation* de ...ques milliards de nos impor...ns en provenance des pays ...Est ou des pays du tiers-...de et, d'une manière plus gé...le, des pays avec lesquels ... avons un excédent impor..., *pourrait* nous permettre ...gmenter substantiellement le ...me de *nos commandes sur* ces ..., qui représentent déjà 21 % ...nos exportations.

... faut remarquer d'ailleurs que ...e politique est largement mise ...uvre par l'Allemagne, et sur... par le Japon, puisque leurs ...rtations *sont généralement* ...coup plus concentrées que les ...s vers ces pays. Concrète..., il s'agit donc de rechercher ...ni l'ensemble des produits ...es entreprises françaises ...ent aujourd'hui auprès des pays avec *lesquels nous enregistrons* des déficits importants, ceux qu'elles pourraient trouver dans les pays de l'Est ou dans les pays en voie de développement. *Cette recherche* doit être menée systématiquement, en liaison étroite avec *les entreprises*. Mais on peut déjà indiquer, à titre d'exemple, deux directions qui paraissent fructueuses.

Machine-outil à l'Est soja en Afrique

On connaît les difficultés de l'industrie française de la machine-outil. Nos importations dans ce *secteur sont considérables* : les importations de « biens d'équipement porfessionnels » sont responsables, à elles seules, de 60 % de notre déficit à l'égard de l'Allemagne et de 70 % vis-à-vis des Etats-Unis. Ayant visité la plupart des pays de l'Est, j'ai pu constater, notamment à l'occasion des foires de Moscou et de Leipzig, le niveau de performance auquel est parvenue aujourd'hui l'industrie de la machine-outil *dans un certain nombre de ces* pays.

Il semble donc qu'il soit possible de transférer vers les pays de l'Est une partie *des* achats de machines-outils que, de toute façon, nous devons importer. Ces pays sont, en effet, par excellence les pays où le développement de nos *exportations* est *directement* lié à celui de nos importations.

Dans un tout autre domaine, celui du soja, les Etats-Unis sont notre fournisseur privilégié. En 1976, les seules importations de soja en provenance de ce pays ont coûté 2 milliards de francs. Dans la mesure où il n'existerait pas de *produit de substitution* et où les expériences de production en France ne se révéleraient as rentables, ne conviendrait-il pas de faire le maximum d'efforts pour tenter, en coopération avec les pays concernés, d'acclimater cette production en Afrique noire ? Ces pays auraient un débouché *assuré vers la France et les* recettes qu'ils en tireraient renforceraient leur capacité d'achat de biens d'équipement.

On voit donc les avantages d'une approche plus globale du commerce extérieur : on voit clairement qu'une *meilleure* répartition de nos importations peut permettre un accroissement du volume global des exportations. L'idée est d'ailleurs apparue *spontanément* après la *crise* du pétrole : à sécurité d'approvi*sionnement égale, nous* avons cherché de préférence à orienter nos achats vers les pays qui offraient en contrepartie un débouché à nos produits industriels.

Ce raisonnement a évidemment ses limites, et il ne conviendrait pas de *chercher systématiquement* à réaliser des équilibres bilatéraux *avec tous nos partenaires*. Un retour à l'économie de troc constituerait une régression évidente, en introduisant des rigidités dans l'échange international dont nous avons su nous affranchir depuis longtemps. Le commerce extérieur de la France est fondamentalement un commerce *multilatéral*, et il est essentiel qu'il le *demeure*. *Il s'agit* seulement d'utiliser davantage pour développer nos *exportations*, le « *levier* » que constituent nos importations.

Cette approche globale du commerce *extérieur* appelle la *réconciliation* entre *l'importation* et l'exportation, entre importateurs et exportateurs. Déjà, l'action menée pour le développement des sociétés de commerce international et la multiplication de « centres du commerce international », *qui constituent des lieux* de rencontre privilégiés, devraient *contribuer, grâce aux échanges* d'informations et à la multiplication des contacts qu'ils rendent possibles, à développer substantiellement l'efficacité de chacun des acteurs pris isolément.

Mais il faut aller plus loin. Pour *valoriser* pleinement l'expérience professionnelle de tous les opérateurs *du commerce* international, je propose d'organiser, au début de l'année *prochaine, des* « *journées de rencontre du commerce extérieur* ». Là, pendant quelques jours, seraient mises en commun, confrontées, et mutuellement valorisées, les expériences complémentaires de tous les acteurs du commerce extérieur.

ANDRÉ ROSSI.

(1) En termes CAF-FOB, c'est-à-dire que les frais d'assurance et de transports sont comptabilisés dans les importations et non dans les exportations. Ceci a pour effet d'augmenter *les importations, et donc le* déficit.

NOUVEL EXCÉDENT DE LA FRANCE EN OCTOBRE

La balance commerciale française *a été excédentaire pour le deuxième* mois consécutif. Le surplus s'est élevé — après correction des variations saisonnières — à 127 millions de francs en octobre, après avoir atteint 421 millions en septembre. Les exportations ont représenté 28 038 millions de francs, ayant *diminué de 0,8 % par rapport à* septembre, mais augmenté de 15,6 % *par rapport à octobre 1976. Les* importations ont représenté *27 911 millions de francs*, en hausse de 0,2 % en un mois et de 1,2 % en *un an. Le taux de couverture des* achats par les ventes s'établit à 100,5 %, contre 101,5 % en septembre et 87,9 % en octobre 1976.

Pour les dix premiers mois de l'année, le déficit cumulé de la balance commerciale s'élève à 10 389 millions de francs. En chiffres *bruts, ce déficit s'établit à 10 642 millions*. Toujours en chiffres bruts, *les échanges ont été excédentaires* de 1 391 millions de francs en octobre. Les exportations ont atteint 28 565 millions de francs, en hausse de 7,3 % par rapport à septembre, et les importations 27 174 millions, en augmentation de 0,2 %.

Ces résultats ont été obtenus en *dépit d'achats d'énergie qui ont* retrouvé un niveau élevé : 6,5 mil*liards de francs en octobre contre* 5,9 milliards en septembre (6,7 mil*liards en août). Ils s'expliquent en* partie par une amélioration de la balance des échanges agricoles, qui enregistre les premières exportations de la *récolte 1977. Les ventes de* céréales ont atteint, le mois dernier, 800 millions contre 500 à 600 millions en moyenne depuis le début de l'année. Au total les exportations de produits agricoles se sont élevées à 1,9 milliard contre contre 1,6 en septembre. Compte tenu de la baisse des cours du café, les importations sont revenues de 2,6 à 2,5 milliards de francs, si bien que le déficit a été de 600 millions contre 1 milliard de francs en septembre.

Cependant les ventes de biens *d'équipement ont dépassé à nouveau* les 7 miliards de francs. Dans ce *secteur l'excédent s'est élevé à* 2,25 milliards contre 2,15 en sep*tembre, 1,1 en août, 1,4 en juillet*. Le résultat commercial d'octobre, qui a *quelque peu surpris*, provient aussi de la vente d'un pétrolier et de deux *Airbus pour* 1 milliard de francs. Chaque mois des ventes « exceptionnelles » interviennent à hauteur de 600 millions ; le mois dernier, elles ont été plus exceptionnelles que d'habitude. En fait, le taux « réel » de couverture s'établirait actuellement à 98 % environ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



elf gabon

Le conseil d'administration d'Elf-Gabon s'est réuni le lundi 7 novembre 1977 à Port-Gentil sous la présidence de M. Gilbert Lugol. Il a *été décidé de convoquer les actionnaires en* assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des réserves au capital. L'opération se ferait par la création de 1 500 000 actions *nouvelles de 5 000 F C.F.A.* attribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour deux actions anciennes et portant jouissance à compter du 1er janvier 1977. A la suite de *cette opération, le capital d'Elf-*Gabon serait de 22 500 000 000 F C.F.A. divisé en 4 500 000 actions de 5 000 F C.F.A. chacune. L'assemblée générale extraordinaire se réunira à Libreville lundi 5 décembre 1977 à *10 heures*.

Le conseil d'administration a également décidé que, sous réserve de la réalisation de cette augmentation de capital, il sera versé un acompte à valoir sur le dividende de l'exercice *1977 d'un montant de* 1 380 F C.F.A. (soit 25,60 F) auquel s'ajoutera, pour les actionnaires qui en bénéficient, un crédit d'impôt de 9,21 F. Cet acompte sera payé aux porteurs des 4 500 000 *actions d'Elf-Gabon* à compter du 16 décembre 1977.

ELF GABON

Société anonyme au capital de 15 milliards de francs C.F.A.
Siège social : Port-Gentil - B.P. 525 République Gabonaise
R.C. Port-Gentil nº 126-B.

Messieurs les actionnaires de la société Elf-Gabon sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 5 décembre 1977 à 10 heures dans les bureaux de la société à Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

— augmentation du 15 milliards de francs C.F.A. à 22 500 millions de francs C.F.A. du capital social par incorporation de réserves ;

— modification de l'article 6 des statuts, comme conséquence de cette augmentation.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou *de* se faire représenter à l'assemblée générale, déposer soit au siège de la société, soit à ses bureaux en France à la Tour Générale - La Défense 9 - Cédex 22 - 92088 Paris La Défense, au moins huit jours avant la réunion, soit leurs titres, soit le récépissé en constatant le dépôt au Crédit Lyonnais.

Le conseil d'administration.

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS - I.A.R.D.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Au cours de sa séance du 15 novembre 1977, le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires de l'Union des assu*rances de* Paris-I.A.R.D., réuni en assemblée générale extraordinaire, a décidé de porter le capital de la société de 142 millions à 350 millions de francs.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission, au prix de 1 920 F par action, de deux cent huit mille actions nouvelles de 1 000 F chacune, libérées du quart à la souscription.

Dans le cadre des dispositions de l'article *L. 322-12 du code des assurances* (loi du 7 juin 1977), les actions nouvelles seront souscrites à concurrence de 173 000 par l'Union des assurances de Paris-Vie et à concurrence de 35 000 par l'Union des assurances de Paris-Capitalisation.

Conformément aux dispositions réglementaires, l'augmentation de capital sera *définitive dès* la constatation de sa réalité par le ministre de l'économie et des finances.

Cette opération favorisera la poursuite de l'expansion de la société, plus particulièrement sur les marchés étrangers. Elle lui permettra notamment d'apporter à ses clients exportateurs tous les services nécessaires à leur propre expansion.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Une assemblée générale extraordinaire sera réunie prochainement pour donner au conseil d'administration l'autorisation d'émettre un emprunt convertible en actions. Cette émission d'un montant maximum de 75 millions de francs pourrait avoir lieu au début de 1978. La *consolidation financière que cette* émission apportera au groupe lui permettra de mener à son terme le plan de redressement en cours. Les caractéristiques de l'emprunt seront déterminées par le conseil d'administration, suivant les pouvoirs qui *lui auront été donnés par* l'assemblée générale.

ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

ITALIE : syndicats et patronat réclament une politique de relance

De notre correspondant

Rome. — *« La trêve est finie. »* Par ces paroles provocantes, *le* secrétaire général (socialiste) d'une des trois confédérations syndicales italiennes a commenté *la grève nationale de l'industrie* qui a eu lieu le mardi 15 novembre. Son homologue communiste de la C.G.I.L. s'est montré plus *prudent. Il y a vu, néanmoins, « la première étape d'une lutte »* destinée à obtenir *« une nouvelle politique économique qui combatte la récession sans nous faire retomber dans l'inflation incontrôlée ».*

C'est, en effet, toute la question. Comment remettre la machine en route, en évitant qu'elle ne s'emballe ? Patrons et syndicats réclament la relance économique avec une égale *insistance*. Les premiers se déclarent asphyxiés par les restrictions de crédits ; *ils* voudraient que l'on relance certains secteurs et que l'on aide des entreprises en difficulté, *faisant* ainsi passer le taux de croissance de 2 % à 4,5 %. *Les syndicats*, eux, *brandissent les* chiffres désastreux de l'emploi en rappelant que, s'ils ont accepté l'austérité, ce n'était pas à n'im*porte quel prix*.

Devant cette double pression, le gouvernement de M. Andreotti parle de manière encore vague d'une *« reprise sans inflation »*. En fait, l'Italie est liée par contrat au Fonds monétaire international qui, pour lui accorder un nouveau prêt au printemps 1977, avait exigé un net ralentissement des dépenses publiques et aussi de l'inflation.

A l'époque, les partis de gauche et les syndicats s'étaient résignés aux conditions du F.M.I. Fort de ce consensus social, M. Andreotti put poursuivre sa politique d'austérité, qui prévoyait notamment un blocage total ou partiel des hauts et moyens salaires, un esserrement du crédit et une augmentation des impôts.

Cette *stangata* (coup de barre) a eu des effets indéniables. Premier résultat *tangible* : la dégringolade de la monnaie a été stoppée net. Elle se maintient aujourd'hui à la cote de 880 lires *environ pour 1 dollar*. Cela n'a pu être obtenu que par une sensible amélioration des comptes extérieurs de l'Italie.

Pendant les neuf premiers mois de 1977, la balance commerciale a enregistré un déficit de 1 949 milliards de lires, soit deux fois moins qu'au cours de la période correspondante de l'an dernier. Quant à la balance des paiements, elle a été excédentaire de *757 milliards*, contre 1 585 milliards de déficit pendant les trois premiers trimestres de 1976. Un autre résultat positif concerne les prix à la consommation. Leur taux d'augmentation, qui était de 22 % l'an dernier, tourne maintenant autour de 14 %, et on espère le ramener à 10 % en 1978.

Le revers de la médaille, le ralentissement de l'activi[té] de la consommation, ainsi qu[e le] chômage. Ce dernier touche [...] de la population active. Si [les] licenciements sont très peu n[om]breux, les nouvelles classes [d'âge] ne trouvent guère d'accueil [sur] le marché du travail. En co[mp]tant les jeunes à la reche[rche] d'un premier emploi, on ar[rive] ainsi à 1 700 000 chômeurs.

« Gris intense »

Pourquoi les entreprises [em]baucheraient-elles ? Le t[aux] d'utilisation de leur capacité [pro]ductive est passé de 76,1 % [au] premier trimestre à 73,1 % [au] deuxième trimestre et à 71[...] au troisième. Ces chiffres, jo[ints] à la chute des commandes [de] machines-outils et à la baisse [de] la consommation d'électricité [et] de pétrole, *témoignent du ra[len]tissement* de l'activité. M[ais] sans doute que la diminution [de] la production industrielle [au] cours des mois de ju[illet] (— 7,7 %), d'août (— 0,6 %) [et] de septembre (— 4,5 %) donne lieu à diverses inter[pré]tations.

Autre point noir pour M. [An]dreotti : le déficit du sec[teur] public dépassera de 1 500 [mil]liards de lires en 1977 le plaf[ond] fixé par le F.M.I. Et encore c[ette] évaluation se base-t-elle sur [les] pertes officielles (18 000 millia[rds] de lires), que certains exp[erts] jugent nécessaire de multip[lier] par 1,5 pour approcher de la [réa]lité. L'Italie s'apprêterait en t[out] cas à renégocier ses engageme[nts] avec le Fonds monétaire en f[ai]sant valoir que le temps de [la] reprise est arrivé.

« Reprise sans inflation ? » [Les] pessimistes ont plutôt tendanc[e à] voir dans la conjoncture actu[elle] *« une inflation sans reprise »*. Leur impression est nourrie [par] les dernières statistiques [pu]bliées : le déficit de la bala[nce] commerciale et la baisse de [la] production industrielle en s[ep]tembre ; la hausse de 1,1 % [du] coût de la vie en septembre [et] en octobre. Il est cependant [un] peu tôt pour commenter [ces] chiffres. Le terme de stagnati[on] semble mieux décrire l'Italie a[c]tuelle que celui de récession. 19[78] s'annonce assez gris — *« d'un g[ris] intense »*, a écrit un journal, et sur cette couleur au moins [la] plupart des experts sont d'accor[d].

R. S.

APRÈS LE RETRAIT DES ÉTATS-UNIS

Le B.I.T. décide de réduire ses activités et de supprimer 230 emplois

De notre correspondante

Genève. — *Dès la première séance* plénière de sa réunion, qui débutait le 15 novembre, le conseil d'administration du Bureau international du travail (B.I.T.) a approuvé les mesures proposées par son directeur général, M. Francis Blanchard, et destinées à pallier les conséquences financières du retrait des Etats-Unis de l'organisation *(le Monde* du 3 novembre). La contribution de ce pays représentait le quart du budget (soit 42 300 000 dollars) sur les 169 millions de dollars prévus dans les projets de dépenses adoptés pour les deux prochaines années.

M. Blanchard a finalement proposé *une réduction de 36 600 000 dollars*, soit 21,7 % des prévisions. Ces mesures se traduiront notamment par le gel du recrutement et la suppression de deux cent trente emplois.

Le B.I.T. compte actuellement deux mille huit cent quatre-vingt-sept fonctionnaires internationaux, tant à Genève que dans les pays en voie de développement (assistance technique). *Aucune mesure particulière* ne sera prise à l'encontre des fonctionnaires américains, considérés comme des fonctionnaires internationaux et, en aucun cas, comme des représentants de leur pays.

Les suppressions d'emplois à tous les niveaux vont freiner les diverses activités du B.I.T. La « Série législative », fondée au début du siècle *par l'Association internationale du* droit du travail, reprise à la fondation du B.I.T. par Albert Thomas, va être supprimée. Elle reproduisait en anglais, en français et en espagnol les principaux textes législatifs et réglementaires de tous les pays pour *tout ce qui intéresse le monde du* travail. D'autres publications disparaîtront.

Des fonctionnaires de Genève seront mutés dans les bureaux de divers continents. Certains postes seront fusionnés et divers projets de recherche seront annulés.

Des réductions d'horaire entraînant des diminutions de salaire sont à l'étude. Selon le président du syndicat du personnel du B.I.T., M. Ali Taqi, ces sacrifices pourraient être *acceptés s'ils sont équitablement* répartis. Le syndicat a mis sur pied un plan destiné à limiter les effets des licenciements grâce à diverses mesures (reclassement dans d'autres institutions internationales et retraite anticipée). Le conseil d'administration *n'examinera qu'en février* prochain la liste des postes supprimés.

M. Blanchard avait lancé, dès le 8 novembre, un appel à la solidarité financière des cent trente-quatre Etats membres de l'O.I.T. afin que des contributions volontaires puissent compenser les conséquences du retrait américain. Seul le Venezuela a réagi favorablement. On fonde peu d'espoir à Genève sur les efforts financiers qui pourraient être faits par la France, en dépit *de l'importance toujours accordée* par Paris aux activités du B.I.T. Des emprunts sont envisagés en vue de combler au moins en partie le trou de 5 millions 700 000 dollars qui demeure, en dépit de toutes les restrictions décidées.

ISABELLE VICHNIAC.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 NOVEMBRE

Très légère reprise

La suspension pour 1978 de la [li]mitation des dividendes versés [p]ar les entreprises n'a pas donné [à] la Bourse le coup de fouet [a]ttendu. Un très léger mouve[m]ent de reprise s'est amorcé mer[c]redi. Mais, faute d'affaires, il [n]'est pas parvenu à se développer, [n]e touchant qu'un nombre très [r]estreint de valeurs (une quaran[ta]ine au plus). Un peu partout, [la] tendance est demeurée assez régulière et, en clôture, l'indi[ca]teur instantané affichait une [m]aigre hausse de 0,5 %.

Seul fait saillant de la séance : [la] nouvelle avance de Matra, dont [le] cours a, pour la première fois, [c]revé le plafond des 1 200 F. En [l']espace de trois jours, le titre a [e]ncore monté de 12,4 %. A l'in[v]erse, signalons la baisse un peu [s]upérieure à 2 % de P.U.K.

Privé de l'appui étranger et des [o]rganisme de placement collectif, [l]e marché manque visiblement de [r]essort. Malgré l'apparition des [p]remiers signes d'un retourne[m]ent conjoncturel signalés par le [C].N.P.F., les investisseurs se mé[f]ient, attendant des preuves plus [t]angibles d'une reprise économique. [L]a tension observée sur les taux [d']intérêt à court terme, même si [e]lle revêt un caractère technique, [n]'est pas, il est vrai, de nature à [le]s rassurer. Beaucoup, dans ces [c]onditions, commencent à lorgner [d]u côté de Wall Street, où la [h]ausse paraît bien « accrochée ».

Sur les indications de Londres [e]t de New-York, l'or a continué [d]e baisser, le lingot cédant 260 F [à] 25 490 F (après 25 550 F), et [le] napoléon 0,60 F à 246,80 F (après 247 F). Le marché a été [c]ependant un peu plus actif, le [v]olume des transactions passant [d]e 6,06 à 7,23 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, bonne [t]enue des américaines. Irrégula[r]ité des pétroles internationaux. Recul des mines d'or. Les alle[m]andes ont été diversement trai[t]ées, mais ne se sont quand même [g]uère écartées de leurs niveaux [p]récédents.

LONDRES

Le mouvement de repli se poursuit vendredi matin à l'ouverture. Tassement des industrielles et des fonds d'État. Léger recul seulement des pétroles. Nouvelle avance des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 160 20 contre 160 25

VALEURS	CLOTURE 17/11	COURS 18/11
Beecham	625 ...	617 ...
British Petroleum	902	900 ...
Courtaulds	111 ...	118 ...
De Beers	298 ...	295 ...
Imperial Chemical	366 ...	363 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	180 ...	183 ...
Shell	562 ...	561 ...
Vickers	187 ...	185
War Loan 3 1/2 %	35 3/4	35 3/4
*West Driefontein	23 1/8	24 3/8
*Western Holdings	16 3/4	17 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

ROYAL DUTCH - SHELL. — Le bénéfice réalisé par le groupe pour le troisième trimestre a atteint 329 millions de livres contre 176 millions un an auparavant. Pour les neuf premiers mois, le groupe a dégagé 1 050 millions de livres de profits nets contre 731 millions. Au 30 septembre, le bénéfice par action s'élève à 20,79 florins (contre 17,6 florins) pour Royal Dutch et à 72,13 pence (contre 47,23 pence) pour Shell-Transport.

PERRIER. — Le résultat consolidé du groupe pour l'exercice 1976-1977 devrait atteindre 30 millions de francs environ contre 37,6 millions en 1975-1976, dont une reprise de provisions sur Préval de 19 millions de francs. Le dividende global serait porté de 6 F à 7,50 F contre 3,60 F.

MATSUSHITA ELECTRICAL. — Le bénéfice net consolidé du troisième trimestre s'est élevé à 19,08 yens par titre contre 17,07 un an auparavant. Pour les neuf premiers mois, les chiffres ressortent à 56,28 yens contre 46,05.

KUBOTA LTD. — Le premier semestre au 30 septembre s'est soldé par un bénéfice net de 9,43 milliards de yens contre 10,97 milliards un an plus tôt.

ELF GABON. — Attribution d'une action gratuite pour deux sous réserve des autorisations nécessaires. Versement d'un acompte de 1 280 F C.F.A. (25,60 F + 9,21 F de crédit d'impôt) sur le dividende de 1977.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/11	18/11
1 dollar (en yens)	244 10	243 35

NEW-YORK

Les cours se sont de nouveau repliés jeudi à Wall-Street, et, à l'issue d'une séance modérément active (24,95 millions de titres contre 25 millions furent échangés), l'indice Dow Jones des industrielles perdait encore 5,20 points, à 831,86.

Sur 1 866 valeurs traitées, 745 ont baissé, 651 ont progressé, tandis que 469 demeuraient inchangées.

Une fois encore, les opérateurs ont fait l'impasse sur les bonnes nouvelles (hausse plus forte que prévu du P.N.B. par exemple). Le bel optimisme dont ils avaient récemment fait preuve serait-il déjà retombé ? Une chose est certaine : les ventes bénéficiaires, à l'origine du repli observé mercredi, ont fait place, jeudi, à des dégagements de précaution dans la crainte d'un gonflement de la masse monétaire, crainte justifiée puisque, après la séance, on apprenait que ladite masse monétaire avait effectivement augmenté de manière sensible.

Indices Dow Jones : transports 215,72 (— 0,34) ; services publics, 111,97 (+ 0,23).

VALEURS	COURS 16/11	COURS 17/11
Alcoa	43 1/2	42 3/4
A.T.T.	60 7/8	60 7/8
Boeing	28 3/8	28 1/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	29 3/4
Du Pont de Nemours	120 5/8	120 5/8
Eastman Kodak	52 3/4	52 3/8
Exxon	48 3/8	47 7/8
Ford	44 3/4	44 1/2
General Electric	51 7/8	51 1/4
General Foods	32 3/8	32 1/8
General Motors	66 1/8	66 1/8
Goodyear	17 3/4	17 3/4
I.B.M.	257 7/8	257 7/8
I.T.T.	32 1/8	32 1/8
Kennecott	21 ...	21 1/2
Mobil Oil	62 7/8	63 1/8
Pfizer	26 3/4	26 7/8
Schlumberger	70 ...	69 3/4
Texaco	27 1/4	27 1/8
U.A.L. Inc.	18 3/8	18 3/8
Union Carbide	42 1/4	41 1/2
U.S. Steel	29 7/8	29 5/8
Westinghouse	18 1/4	18 ...
Xerox	49 5/8	49 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	16 nov.	17 nov.
Valeurs françaises	93,9	94,7
Valeurs étrangères	98,4	98,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,3	62,8

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 17 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

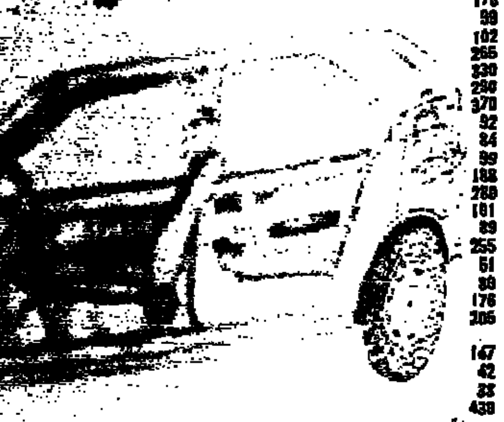
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 860	4 870	4 850
Allemagne (100 DM)	216 480	216 150	215 ...
Belgique (100 F.)	13 759	13 777	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	200 260	200 350	199 ...
Danemark (100 krd)	79 220	79 360	79 000
Suède (100 krs)	101 280	101 400	101 ...
Norvège (100 k.)	88 820	88 720	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 836	8 848	8 850
Italie (1 000 lires)	5 534	5 544	5 550
Suisse (100 fr.)	220 540	220 060	219 ...
Autriche (100 sch.)	30 375	30 345	30 050
Espagne (100 pes.)	5 857	5 867	5 780
Portugal (100 esc.)	11 955	11 965	11 500
Canada ($ can. 1)	4 383	4 387	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/11
Or fin (kilo en barre)	25440	25200
Or fin (kilo en lingot)	25490	25240
Pièce française (20 fr.)	246 80	246 50
Pièce française (10 fr.)	221 40	221 ..
Pièce suisse (20 fr.)	224 90	224
Union latine (20 fr.)	220	218 10
Souverain	235 10	233 ..
Pièce de 20 dollars	1130	1110 ..
Pièce de 10 dollars	594	583 ..
Pièce de 5 dollars	357 50	340
Pièce de 50 pesos	1065	1051
Pièce de 10 florins	225 ..	225 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

LIRE ÉGALEMENT

UNE SEMAINE AVEC LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Continuant son « tour de France des régions », « le Monde » va, du lundi 21 au samedi 26 novembre, convier ses lecteurs à passer une semaine avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Chaque jour, il publiera sur plusieurs pages les reportages et les enquêtes de ses envoyés spéciaux et de ses correspondants, à propos des six départements qui composent cette région, l'une des plus riches et des plus diverses.

Pour protester contre les mesures annoncées par M. Stoleru

Des immigrés manifestent samedi à Paris

A l'initiative du comité de coordination des foyers Sonacotra en grève (1) — organisation groupant des comités de résidents de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs — une « *manifestation de riposte* » aux dernières mesures annoncées par M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et pour *la défense des droits des immigrés logés dans les foyers-hôtels, doit avoir lieu, à Paris, samedi 19 novembre* à partir de 14 heures de Barbès à la place de la Nation.

Un certain nombre de groupements d'immigrés et d'organisations françaises d'extrême gauche ont annoncé leur participation à cette manifestation (2). *En revanche, le P.C.F., le* P.S., la C.G.T. et la C.F.D.T., ainsi que certains mouvements d'immigrés tels que l'Amicale des Algériens en Europe et l'Association des Marocains en France, ont préféré s'abstenir.

Au P.C.F., on déclare s'en tenir à la position habituelle du parti, qui *n'entend pas encourager « des initiatives qui ont pour résultat, dans la situation actuelle, d'isoler les travailleurs immigrés, alors qu'il s'agit au contraire d'élargir le mouvement de protestation non seulement des résidents de la Sonacotra, mais encore de l'ensemble des travailleurs français et immigrés contre les injustices dont sont victimes les travailleurs étrangers, notamment après les mesures de M. Stoléru* ». Le P.S., pour sa part, affirme n'avoir pas été invité et présente une analyse proche de celles de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui estiment que les conditions ne sont pas réunies pour le *succès de la forme d'action choisie* par le comité de coordination. *L'union régionale parisienne C.F.D.T.*, qui avait proposé de retarder de huit jours la manifestation afin de reprendre contact sur ce point avec la C.G.T., *les organisations de gauche* et certaines associations d'immigrés, s'est heurtée au refus des organisateurs.

● *Une journée de l'immigration du P.S. à Paris* a lieu samedi 19 novembre, à partir de 9 heures, au siège du parti socialiste, 7 bis, place du Palais-Bourbon. Elle rassemble des élus et des militants des fédérations de la région parisienne et des représentants de collectivités locales. Trois thèmes de réflexion : analyse de la situation des travailleurs immigrés après les mesures Stoléru, inventaire des problèmes de *l'immigration* tels qu'ils sont vécus dans les municipalités, propositions d'action, *notamment* pour la mise en place de commissions consultatives *extra-municipales* regroupant, sous la présidence d'un élu, *des Français et* des immigrés qualifiés, porte-parole *des communautés* dans la commune.

(1) 14, rue de Nanteuil, Paris-15ᵉ.

(2) Notamment la FATE (Portugal), l'U.G.T. (Tunisie), l'Association générale des étudiants algériens et le Mouvement des travailleurs algériens, Révolution Afrique et, pour *les organisations françaises*, la *Ligue* communiste révolutionnaire (trotskiste) et le Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (maoïste). Lutte ouvrière (trotskiste) a annoncé également qu'elle soutenait l'initiative.

Une déclaration de M. Boulin (R.P.R.)

M. CHIRAC APPORTE DE L'EAU AU MOULIN DE L'OPPOSITION

Commentant les propos tenus jeudi soir par M. Chirac au cours de l'émission télévisée « L'événement » (voir page 10), M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (R.P.R.), *nous a fait, vendredi matin la déclaration suivante : « Tout en souhaitant la cohérence dans la diversité d'une majorité pluraliste, M. Chirac, en attaquant ce que l'on nomme « le plan Barre », a apporté de l'eau au moulin de l'opposition, permettant ainsi d'atténuer la discorde chez l'adversaire. »*

Au Mexique

LES MINISTRES CHARGÉS DE L'ÉCONOMIE ONT DONNÉ LEUR DÉMISSION

(De notre correspondant.)

Mexico. — MM. Rodolfo Moctezuma, *ministre mexicain des finances*, et Carlos Tello, ministre chargé de la programmation économique, ont remis leur démission, pour que, disent-ils, le président Lopez Portillo ait la *possibilité* de constituer une équipe harmonieuse. Ces démissions *seraient l'amorce d'un remaniement* plus important. Ainsi le ministre de l'éducation, M. Porfirio Muñoz Ledo, et le président du parti *révolutionnaire institutionnel (le parti au pouvoir)*, M. Carlos Sansores Perez, pourraient quitter le gouvernement.

Les démissions des ministres chargés *de l'économie ont eu les répercussions* sur les conversations que menait à *Mexico* M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur.

Renault signe avec le gouvernement portug[ais] un important accord de coopération

M. Vernier-Palliez, président de la régie Renault, et M. Nobr[e] Costa, ministre de l'industrie du Portugal, devaient signer, vendr[edi] 18 novembre, en fin de matinée, en présence de M. Monory, minis[tre] de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, un accord-cadre pour [le] développement de l'industrie automobile portugaise.

Le conseil des ministres portugais du 31 août 1977 avait adopté dans ses grandes lignes le projet remis par Renault pour développer l'industrie automobile locale (*le Monde* du 2 septembre). Au cours des deux derniers mois, les détails de l'opération ont été précisés. *L'accord-cadre signé le* 18 novembre à Paris, prévoit notamment :

— Le développement de l'usine Renault de Guarda, pour porter la production annuelle de 10 000 véhicules (*R4, R5, 512 break*) à 60 000 ;

— La création d'une usine de moteurs d'une capacité de production de 300 000 unités par an ;

— Le développement d'une fonderie ;

— *La construction* de deux [usi]nes, l'une de pièces de mot[eurs], l'autre *pour* la production de [piè]ces diverses.

Renault participera au cap[ital] de toutes les nouvelles usines, [aux] côtés de capitaux portugais [pu]blics et privés. Le total des in[ves]tissements est estimé à 1,4 [mil]liard de francs.

Cet accord-cadre devrait, d'[une] part, accroître très sensiblem[ent] la part de Renault sur le mar[ché] portugais (14 % en 1977 [; 11 000 véhicules vendus) et, d'au]tre part, augmenter très fo[rte]ment le taux d'intégration de l'[in]dustrie automobile portugaise [qui] passera de 20 % actuellemen[t à] 80 % lorsque toutes les us[ines] *entreront en production.*

LA COMMISSION DE BRUXELLES PRÉCONISE UN PROGRAMME QUINQUENNAL POUR RELANCER L'EUROP[E]

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La C.E.E. doit s'engager dans un programme quinquennal *pour relancer l'union économique et* monétaire. C'est un préalable au *retour d'une croissance stable et à* toute remise en ordre du système monétaire international. *L'union*, dans ce secteur, est une nécessité si l'on ne veut pas que l'élargissement de la Communauté à la *Grèce*, au Portugal et à l'Espagne, n'ait pour effet *d'affaiblir* l'Europe. *Tel est le sens* de la communication que vient de transmettre la Commission européenne aux chefs d'Etats et [de] gouvernement qui se réuniront [les] 5 et 6 décembre, à Bruxelles.

L'objectif du plan de la Com[mis]sion est d'accroître la converg[ence] *des économies nationales ;* [et] surtout à une coordination des [poli]tiques conjoncturelles et à une [plus] grande cohésion entre les mon[naies] européennes. La Commission pr[éco]nise, par ailleurs, un accroissem[ent] des moyens financiers, pour par[venir] *à des politiques régionales*, in[dus]trielles et énergétiques, vérita[ble]ment communautaires. (INTERI[M])

Mort du général d'armée André Demetz

Le général d'armée (cadre de réserve) André Demetz est mort le jeudi 17 novembre à Monthelon (Saône-et-Loire), à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait notamment été chef d'état-major de l'armée de terre et gouverneur militaire de Paris entre 1959 et 1962.

[Né le 10 décembre 1902 à Dijon, André Demetz sort de Saint-Cyr dans la cavalerie. Jeune officier, il participe aux études qui préparent la création de la direction de l'arme blindée et de la cavalerie (A.B.C.). *En 1939-1940, il sert à la 3ᵉ division* légère mécanique, à la 4ᵉ division *cuirassée et* il est placé sous les ordres du colonel de Gaulle.

Evadé de France par l'Espagne en 1943, il prend, en mai 1944, le commandement du 3ᵉ régiment de dragons dans les campagnes de Provence, des Vosges et d'Alsace. En février *1945, le général de Lattre de Tassigny* en fait son chef d'état-major à la Iʳᵉ armée.

En 1946, le général Demetz prend le commandement de la 25ᵉ division aéroportée, première grande unité de ce genre et, au titre conjoint d'inspecteur des troupes *aéroportées*, il établit le règlement de la nouvelle arme. Commandant l'Ecole supérieure de guerre en 1950, il est placé deux ans plus tard à la tête de la 1ʳᵉ division blindée en Allemagne, puis il est nommé adjoint au général commandant les forces françaises outre-Rhin.

[En 1955, il est conseiller technique au cabinet de M. Gaston Palewski, ministre délégué à la présidence du conseil. Avec le rang de général de corps d'armée, il commande, *en juin 1956*, la *sixième* région militaire (Metz). Quelques mois après, il est envoyé au SHAPE (Commandement suprême des forces alliées en Europe) comme chef d'état-major adjoint pour les plans et la logistique. Il y reste deux ans, *jusqu'en octobre 1958, où*, avec le rang de général d'armée, il devient, successivement, major général des armées (1958), chef d'état-major général adjoint de la défense nationale (1959), chef d'état-major de l'armée de terre, puis, de 1960 à *1962, gouverneur militaire de Paris*, où il remplace le général Raoul Salan qui avait atteint la limite d'âge.

Pendant son commandement aux Invalides, le général Demetz n'avait pas assisté à plusieurs cérémonies militaires à Paris, car il considérait *que* l'armée était *« en deuil »* : il avait été, en effet, amené par ses fonctions, à se préoccuper du sort des officiers arrêtés à la suite du « putsch » d'avril 1961 et dont il n'approuvait pas, du reste, le comportement.

Dans le Monde du 25 octobre 1974, le général Demetz, qui avait *préparé* les plans du débarquement de Provence au sein du 3ᵉ bureau de l'état-major allié à Alger, nous avait donné son témoignage sur l'absence de synchronisation entre Alger, *Londres* et les maquis du Vercors pendant la guerre.

Titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 de la Distinguished Service Cross, le général Demetz était grand officier de la Légion d'honneur.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Un ancien ministre sud-coréen demande asile aux Etats-Unis.* — Ancien ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Choi Duk Shin a annoncé vendredi 18 novembre qu'il avait demandé l'asile politique aux Etats-Unis, d'où il lutterait contre le régime « *dictatorial* » de M. Park Chung Hee. M. Choi Duk Shin, qui donnait une conférence de presse à Tokyo, est le premier ancien membre d'un gouvernement sud-coréen à chercher asile politique à l'étranger.

● *Le premier Salon du livre de Beauchamp (Val-d'Oise)* est organisé à la salle des fêtes par la municipalité. Du 19 au 27 novembre, toute une série de débats animés par des enseignants, des écrivains et des artistes portera notamment sur Aristide Bruant et la Belle Epoque, la presse enfantine, l'hérésie cathare, etc.

● *Arrestation du meurtrier présumé de la fillette de Mulhouse.* — Un homme de vingt ans, M. Jacques Knibihler, a été arrêté jeudi 17 novembre, en fin d'après-midi, après la découverte du cadavre de Carole Jenny (*le Monde* du 17 novembre). Les policiers ont retrouvé chez lui la machine à laver dont l'emballage avait servi à cacher le corps de la fillette.

L'autopsie, pratiquée jeudi 17 novembre, a permis de constater que Carole n'avait pas été violée et que les brûlures relevées sur ses pieds et aux cuisses avaient *été faites, post mortem*, au contact d'une forte source de chaleur. *La fillette a été étranglée à* l'aide d'une cordelette ou d'un fil de fer. — *(Corresp.)*

● *Inculpation du brigadier Marchaudon.* — Le brigadier Roger Marchaudon, qui avait tué le 23 *août dernier* un jeune Algérien âgé de vingt et un ans, Mustapha *Boukhezzer (le Monde* du 25 août et du 2 septembre) a été inculpé d'homicide volontaire, jeudi soir 17 novembre, par M. Champenois, juge d'instruction à Nanterre. Il a été laissé en liberté.

Le numéro du « Monde » *daté* 18 novembre 1977 a été tiré à 551 911 exemplaires.